Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13357 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 8 JANVIER 1988

Le numéro un est-allemand à Paris

Après Bonn, la visite d'Etat que le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, entreprend jeudi à Paris constitue un aboutissement : celui du lent processus de normalisation des relations de la RDA avec l'Europe de l'Ouest, mis en route par les accords interallemands de 1972 reconnaissant l'existence non certes de deux nations, mais de deux Etats allemands. Pendant des années, les portes des capitales occidentales étaient restées fermées à un pays qu'on ne savait pas trop bien comment traiter avant de reconnaître petit à petit en lui un partenaire à part entière, et même l'un des plus solides de l'Est.

Si la relance des relations américano-soviétiques, consacrée par la signature en décembre dernier de l'accord sur les missiles de portée intermédiaire, a levé les derniers obstacles à une telle avancée de la diplomatie est-allemande, on aurait tort de sous-estimer les efforts faits ces dernières années par M. Honecker lui-même pour y parvenir. Depuis la crise des euromissiles, le chef d'Etat est-allemand avait pris la tête de ceux qui, en Europe de l'Est, prônaient la souplesse.

La RDA voyait d'un fort mauvais œil un retour à la guerre froide qui aurait anéanti ses efforts pour normaliser ses relations avec l'autre Allemagne et asseoir ainsi la stabilité de son régime.

Ces bonnes relations ont permis à l'Allemagne de l'Est d'obtenir des conditions relativement privilégiées pour développer une économie qui fait figure de modèle dans le camp socialiste. En outre, les dirigeants est-allemands semblent avoir très tôt perçu tout l'intérêt qu'ils pourraient tirer de l'« Ostpolitik » de la RFA pour établir leur légitimité d'Etat à part entière et diminuer ainsi les tensions permanentes créées par le problème de la division de l'Allemagne.

Depuis la poignée de main historique entre MM. Erich Honecker et Helmut Kohl sur le perron de la chancellerie ouest-allemande en septembre dernier, c'est maintenant chose faite. Sa venue en France, l'une des trois puissances occidentales ayant des responsabilités sur l'Allemagne et sur Berlin mais aussi le partenaire privilégié à l'ouest de la RFA, en est en quelque sorte la confirmation.

Quelles que soient les craintes suscitées à Paris par les appels du pied d'Erich Honecker aux Allemands de l'Ouest pour aller plus loin encore dans le désarmement nucléaire de l'Europe occidentale, la France a tout intérêt à profiter du rôle qu'on lui attribue au bord de la Spree. D'abord pour bien signifier aux Allemands de l'Ouest qu'elle n'oublie pas leurs compatriotes de l'autre côté du mur.

Mais également parce que la RDA apparaît aujourd'hui, dans une Europe de l'Est secouée par des difficultés économiques et politiques, comme un des rares interlocuteurs possibles.

(Lire nos informations page 5.)

M 0147 - 0108 0- 4,50 F



3790147004500 01080

Le rapport des « sages » remis à M. Chirac

Une réforme en souplesse du code de la nationalité

La commission de la nationalité, présidée par M. Marceau Long, vice-président du Conseil d'État, devait remettre ses conclusions au premier ministre le jeudi 7 janvier. Ce rapport contient plusieurs propositions pour réformer en souplesse la législation actuelle. Il y serait notamment question d'allonger le délai d'obtention de la nationalité française par mariage, d'accélérer certaines procédures de naturalisation et de permettre à certains jeunes nés en France de devenir français dès seize ans, mais en leur demandant de faire une déclaration en ce sens.



Lire page 10 l'article de ROBERT SOLÉ

La proposition de création d'une banque centrale communautaire

M. Balladur veut accélérer la construction de l'Europe monétaire

Les interventions des banques centrales américaine, japonaise et européennes ont favorisé le redressement du dollar. Celui-ci valait 128,95 yens le jeudi 7 janvier, contre 127,13 yens la veille, et s'échangeait à 1,6480 deutschemark, le matin à Paris, contre 1,6320. Les places boursières se sont elles aussi raffermies, sauf à Paris, où la journée de jeudi commençait à la baisse. Dans son intervention à « L'heure de vérité », M. Edouard Balladur s'est prononcé en faveur d'une banque centrale européenne destinée à maintenir la stabilité des monnaies.

« Le moment est venu d'examiner la possibilité de créer une banque centrale européenne qui gérerait une monnaie commune, l'ECU. Je me propose d'en saisir mes collègues dans les jours qui viennent pour en discuter. » Par cette déclaration à « L'heure de vérité », mercredi soir 6 janvier, sur Antenne 2, M. Edouard Balladur a relancé l'idée d'un organe financier central dans le système monétaire européen (SME), idée qui flottait dans l'air au moment de la création de ce même système fin 1978 : une deuxième étape, qui n'a jamais été franchie, prévoyait la création d'un Fonds monétaire européen, chargé de gérer la monnaie commune, l'ECU. La réalisation de cette deuxième étape s'est toujours heurtée à l'opposition de l'Allemagne, et surtout de sa Banque centrale, peu soucieuse d'avoir, le cas échéant, à soutenir certains partenaires un peu défaillants (la France était la première visée, mais aussi l'Italie).

A cette occasion, M. Balladur a montré le bout de l'oreille en estimant que le fonctionnement du SME *« ne lui convient pas tout à fait »*, précisant même, que son fonctionnement *« n'est pas très égalitaire et très complet »*.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite et nos informations page 8.)

Renforcement de la sécurité et tentation du dialogue

Les Saoudiens face à l'équation iranienne

Directement confrontée à l'extension du conflit entre l'Iran et l'Irak, l'Arabie saoudite n'a pas renoncé à croire à une possibilité de dialogue avec Téhéran. Elle est aidée en cela par la Syrie, principal allié arabe de la République islamique, qui vient de dépêcher son vice-président, M. Khaddam, et son ministre des affaires étrangères, M. Charah, dans les six Etats membres du Conseil de coopération du Golfe.

RYAD
de notre envoyée spéciale

Impossible d'y échapper. Chaque matin, le bruit assourdissant des avions-radars AWACS qui décollent de la base aérienne de Ryad ébranlent certains quartiers de la capitale. Située presque en bordure de la ville, cette base a pris le relais de l'ancien aéroport civil et abrite les cinq AWACS saoudiens que l'on voit très souvent évoluer au-dessus de la ville, au retour de missions ou de vols d'entraînement.

Un rappel, s'il en était besoin, que le conflit meurtrier entre l'Irak et l'Iran et son extension dans le Golfe – la guerre des pétroliers, les attaques contre le Koweït et, surtout, les incidents de La Mecque en juillet dernier qui ont fait, de source saoudienne, quatre cent deux morts, dont deux cent soixante-quinze pèlerins iraniens – sont devenus la principale préoccupation de Ryad.

Mais les dirigeants saoudiens sont pris, si l'on peut dire, entre deux tentations apparemment contradictoires : une attitude de grande fermeté vis-à-vis de Téhéran et le secret espoir de pouvoir amener l'Iran à négocier, donc de maintenir le dialogue, quitte à ne pas réagir toujours aux provocations. Si les incidents de La Mecque ont profondément traumatisé les Saoudiens et ont donné lieu à une violente campagne de presse anti-iranienne, celle-ci n'a pas réellement duré, et le récent sommet des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) a montré que l'Arabie saoudite était encore prête à croire à la possibilité d'amadouer l'Iran.

« Avant La Mecque, explique un observateur, *l'attitude saoudienne vis-à-vis de l'Iran était plutôt modérée, et le ton conciliant. La tragédie de La Mecque a révélé l'inanité d'une telle politique, dans la mesure où les Iraniens, non seulement ne désarmaient pas, mais s'attaquaient aux fondements de la dynastie saoudienne et donc, d'une certaine façon, au royaume, qui a la garde des Lieux saints de l'islam. Ceux qui prônaient la fermeté ont pu alors donner libre cours à leurs attaques, et le ton des discours officiels est devenu très dur. » « Mais la modération du communiqué final du sommet du CCG* [qui ne condamne pas une seule fois l'Iran], poursuit cet observateur, *a montré la force de la tentation d'une attitude conciliante vis-à-vis de Téhéran. »*

Sans que l'on connaisse la teneur exacte de ce qui apparaît comme une tentative de médiation syrienne entre l'Iran et les pays du Golfe, il semble que Ryad a décidé, une nouvelle fois, d'écouter la voix de la modération, prêchée par Damas. Le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, et le ministre des affaires étrangères, M. Farouk al Charah, ont d'ailleurs entamé mercredi un voyage dans les six Etats du CCG.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 4.)

Régis
DEBRAY
Les masques
GALLIMARD nrf

Reconstitution d'une « chasse aux démons » en Polynésie française

Le bûcher de Faïté

L'instruction judiciaire sur la « chasse aux démons » de Faïté – six morts entre le 31 août et le 3 septembre dernier (le Monde *des 8, 9 et 16 septembre 1987) – a sensiblement progressé depuis quelques semaines. Le juge Max Gatti s'est en effet rendu sur cet atoll de l'archipel des Tuamotu, à quelque 600 kilomètres de Tahiti, en compagnie des inculpés (vingt-deux personnes dont seize détenues) et d'un nombre équivalent de gendarmes. Après trois jours de reconstitution judiciaire, tout ce petit monde est reparti vers Tahiti à bord d'un bateau militaire.*

TAHITI
de notre envoyé spécial

Dieu que c'est loin ! Au bout du monde, bien sûr, et encore un peu plus. Pas à Tahiti, ce qui n'est déjà pas rien, mais à Faïté, à peine une île, juste un point virgule largué dans le Pacifique Sud. Cela se résume vite : deux cents habitants à tout casser, dont soixante-cinq gosses de cinq à treize ans, une église, une mairie, quelques *fare* – les habitations locales. – une école. Et c'est tout. Enfin presque tout, car il y a, tout autour, innocent, méchant, envahissant, obsédant, l'océan.

Le capitaine de vaisseau Louis-Antoine de Bougainville, à bord de la frégate du roi *La Boudeuse*, eut l'occasion de le constater en l'an 1767. Ces îlots ne promettent pas forcément le bonheur : *« Cette terre si extraordinaire est-elle naissante ?* se demande-t-il dans son *Voyage autour du monde. Comment est-elle peuplée ? Ses habitants nous ont semblé grands et bien proportionnés. J'admire leur courage, s'ils vivent sans inquiétude sur ces bancs de sable qu'un ouragan peut d'un moment à l'autre ensevelir dans les eaux. »*

Bougainville voyait juste. L'inquiétude est là que n'effacent ni les cocotiers – vite répertoriés, – ni le soleil – trop violent, – ni les cassettes vidéo livrées par la goélette d'un Chinois, une fois par mois, avec le riz, la farine, le vin et le courrier. A Faïté, pour survivre, il faut prier.

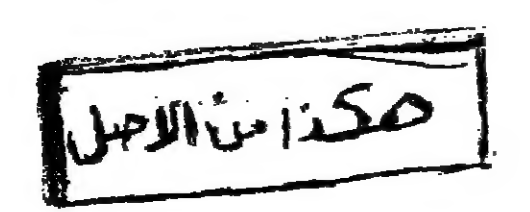
Prier et prier encore. Dieu ou la Nature, mais prier. Quand la houle fait tanguer l'atoll, que le ciel semble ferme et secourable et la terre fragile et lâche ! Les mômes de Faïté, entre deux plongeons dans le lagon, biberonnent du catéchisme. A l'ombre d'un auvent, deux fois par semaine, de 13 à 17 heures, la parole de Dieu leur est enseignée par un laïc. Et le dimanche, tout Faïté se retrouve sous le petit clocher qui domine le terrain de volley-ball.

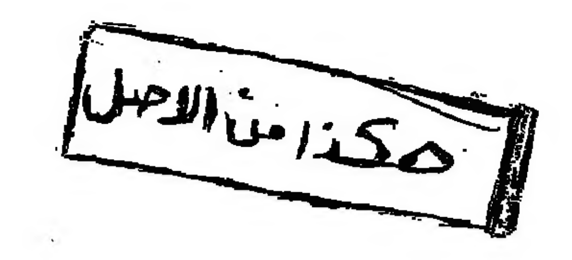
Prier, donc. Mais comment ? Le 4 août 1987, *trois femmes en* provenance de Tahiti débarquent et distribuent un mode d'emploi. Silvia, la cinquantaine impérieuse, mégère faussement adoucie par la religion, accompagnée de Rahera et Nina, organise illico des séances de prières sur le modèle des réunions Tupperware. *« Je suis envoyée par le Renouveau charismatique »*, dit-elle. *« C'est un vol d'identité »*, proteste aujourd'hui le Père Hubert Coppenrath, responsable du très officiel Renouveau charismatique catholique en Polynésie française.

LAURENT GREILSAMER.

(Lire la suite page 12.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.





Dissuasion, élection, discrétion

par CLAUDE LE BORGNE (*)

A la veille de la campagne *présidentielle, les candidats potentiels s'échauffent comme athlètes* sur le stade. Il faut, en matière de défense, leur conseiller la prudence. De récentes déclarations nous poussent à cette outrecuidance.

Le 8 décembre au Creusot, le président de la République fustige ceux qui osent exprimer des réserves sur l'accord de désarmement que viennent de signer à Washington MM. Reagan et Gorbatchev. Pour donner du poids à sa semonce, il présente *l'affaire comme* un choix sans mystère : désarmer ou surarmer. *Il aurait été plus juste,* mais plus difficile, d'expliquer qu'entre la suppression des missiles à portée intermédiaire et le surarmement il y avait place pour un accord médian, qui aurait réduit le nombre des *armes tout en conservant,* dans chaque catégorie, ce qui était *nécessaire pour maintenir* intacte l'échelle d'escalade. On sait que les euromissiles occupaient une place essentielle sur cette échelle sinistre qui relie les forces conventionnelles aux armes de destruction massive, et dont l'intégrité est le meilleur garant de la non-guerre.

Le 12 décembre devant les auditeurs de l'Institut des hautes études de défense natio*nale, le premier ministre s'est* exprimé sur l'accord de Washington *avec plus de* mesure. Mais l'avenir de la défense européenne et la place que devrait y tenir la France ont été l'occasion d'autres ambiguïtés, au demeurant inévitables. En cas d'agression contre la RFA, *« l'engagement de la France,* affirme M. Chirac, *serait immédiat et sans réserve. Il ne peut y avoir une bataille d'Allemagne et une bataille de France ».* Les Français, géné*reux, vont applaudir ;* l'important n'est pas qu'ils applaudis*sent, mais que les Russes aient* peur. Or la « bataille » ne leur fait pas peur, *seule la « bombe »* peut les terroriser. Le chef du gouvernement français, comme le chef de l'Etat, doit parler menace et dissuasion et laisser ses généraux parler de bataille. A chacun son métier !

∴

Cependant, ayant donné aux *Allemands cette assurance,* le premier ministre l'assortit d'une question fort pertinente. *« La France et la RFA peuvent-elles s'accorder sur des conceptions stratégiques communes »* et, de la même façon, *« notre pays et l'ensemble de ses alliés ?... C'est à cette condition que pourra véritablement se former l'espace stratégique commun... »* Les Allemands étant dans la situation que l'on voit et souhaitant, disent-ils, la dénucléarisation du champ de bataille (option triple zéro), l'espace stratégique commun n'est pas pour demain ; à moins que l'on ne dénature la stratégie française, au moment précis où *son bien-fondé* est clairement établi. La dégradation du discours politique, *que nos* concitoyens déplorent, va-t-elle s'étendre aux problèmes de défense ? Deux écueils menacent nos candidats : s'ils veulent séduire, ils donneront des réalités stratégiques une image *édulcorée dont se réjouiront* les Soviétiques ; s'ils parlent vrai, *ils rebuteront l'auditoire* par des évocations apocalyptiques ou des subtilités de stratèges. Le meilleur candidat sera le plus discret.

(*) Général (CR). Auteur de *La guerre est morte*, Grasset, 1987.



Votre solitude, c'est uniquement dans votre tête

En fait, cela n'existe pas. Parce que vous êtes unique. Il y a des êtres formidables qui ne demandent qu'à vous rencontrer, précisément pour cette raison. Comment faire pour que leur chemin et le vôtre se croisent ? Votre seule chance est-elle de multiplier vos rencontres, en faisant confiance au hasard ?

Pour trouver le bonheur à deux, il ne suffit pas de rencontrer beaucoup de personnes. Il faut aussi que celles-ci aient une sensibilité profonde réellement compatible avec la vôtre.

C'est cette aventure que Ion International vous propose : rencontrer des personnes qui souhaitent découvrir un être comme vous, dès lors que leur personnalité, définie par une Etude Psychologique, correspond à la vôtre. Et cette aventure ne peut que réussir puisque votre *inscription* est valable *jusqu'au choix définitif.*

Vous voulez changer vos rencontres ? Ecrivez, ou venez nous voir.

Sur un échantillon de 5.000 personnes ayant déclaré s'être connues ainsi (lettres authentifiées par Huissier), on relève 6 fois plus de mariages réussis que dans la vie courante. (Etude statistique envoyée sur demande).

odp

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement, sous pli neutre et cacheté, votre livret d'information en couleurs « Pour un couple nouveau ».

M., Mme, Mlle . . . .

Prénom . . . . Age . . . .

Adresse . . . .

■ PARIS (75009) 94, rue Saint-Lazare Tél. : (1) 45.26.70.85 +
■ TOULOUSE (31500) 16, rue Nungesser-et-Coli Tél. : 61.59.48.58
■ BRUXELLES (1000) rue du Marché-aux-Herbes 105 BP 21 Tél. : 511.74.30
■ GENEVE (1211-11) 12, rue de la Corraterie - CP 283 Tél. : (41.22) 21.75.01 M 32

Ion International

Institut de Psychologie Appliquée fondé en 1950

Magistrature

Réforme de l'instruction et mythologie

par MARCEL LEMONDE (*)

IL n'est pas très ancien le *temps où les spécialistes* se demandaient, dubitatifs : « Faut-il réformer l'instruction ? » Les mêmes, aujourd'hui, n'en sont plus là. La question qu'ils se posent, désormais, est plutôt : « Comment réformer l'instruction ? », tant il est évident que le principe d'une réforme paraît à tous incontournable. Et il est vrai que le juge d'instruction, soumis depuis *quelques mois ou quelques* années à un pilonnage intensif, semble à présent déstabilisé.

Faut-il s'en réjouir ? Certains ne s'en privent pas, pour des raisons diverses, *parfois* respectables, parfois moins avouables.

Quelques affaires ont montré que notre système procédural n'offrait sans doute pas toutes les garanties qu'on peut attendre de la justice dans un Etat de droit. D'autres *affaires*, à l'inverse, ont montré que le juge d'instruction (même si nul ne songe encore sérieusement à soutenir qu'il est *« l'homme le plus puissant de France »*) pouvait être un gêneur dont la disparition ne serait peut-*être pas sans danger* pour la démocratie.

Indépendance contrôlée ?

En somme, on a pu constater que ce magistrat pouvait être tantôt utile (comme celui du film Z par exemple), tantôt dangereux (comme celui du..., laissons à chacun le soin de trouver un exemple). Dans ces conditions, en considérant qu'il n'est ni possible *ni souhaitable de bouleverser* de fond en comble notre système judiciaire et qu'on doit s'en tenir à une simple amélioration de ce système, il faudrait parvenir à préserver le juge d'instruction garant des libertés en empêchant de *nuire le juge d'instruction* dangereux pour les libertés.

Seulement voilà : est-il réaliste d'espérer renforcer l'indépendance d'un magistrat tout en contrôlant davantage son activité ?... Autant, diront les pessi*mistes, chercher la quadrature* du cercle.

Faut-il, alors, comme le suggèrent certains avec insistance (et avec des arguments non *dépourvus de valeur, même si* parfois ils donnent un peu l'impression d'idôlatrer les pays anglo-saxons), reconsidérer l'ensemble du système pour se doter d'une procédure de type accusatoire impliquant la suppression du juge d'instruction ? L'idée est ambitieuse. Peut-être trop. Elle ne doit cependant *pas être écartée a priori*. A la condition que l'on comprenne bien que doivent être résolues plusieurs difficultés considérables. Entre autres, celles-ci : comment, dans le contexte français, parviendra-t-on à *éviter* que ne soit *facilement* étouffée une affaire si les investi*gations ne sont plus confiées* à un magistrat du siège ? Comment, à l'opposé, permettra-t-on à la défense de conduire efficacement sa propre enquête ? La France n'est ni l'Angleterre ni les Etats-Unis. A *trop vite l'oublier*, on s'expose à de graves désillusions.

Il ne saurait être question ici de proposer des solutions (à plus forte raison la solution) ; il s'agit *simplement de souligner la com*plexité du problème. De ce point de vue, une remarque s'impose : prétendre réformer utilement l'instruction sans se préoccuper de ce qui se passe en amont (lors de l'enquête policière) et en aval (au moment du jugement) est un leurre.

Pour illustrer ce propos, prenons l'exemple de la présomption d'innocence, problème central de la *procédure pénale*. Si la *procé*dure anglo-saxonne est souvent considérée comme plus « civilisée » que la procédure française, c'est sans aucun doute parce que, dans les pays anglo-saxons, la présomption d'innocence est une réalité, *ce qu'elle n'est pas en France.* Il faudra bien finir par l'admettre : *en France, la présomption* d'innocence est un mythe, et cela indépendamment du fait qu'un juge d'instruction soit saisi ou non. Deux illustrations suffiront à le démontrer (quitte à *encourir*, là encore, le reproche d'anglomanie) :

– en Grande-Bretagne, dès que des soupçons sérieux se portent sur une personne, celle-ci doit être avertie par la police qu'elle a *le droit* de ne rien dire et que tout ce qu'elle dira pourra être retenu contre elle. En France, c'est *tout* le contraire : le policier consciencieux avertira gentiment le suspect qu'il a tout intérêt à s'expliquer, faute de quoi, son silence risque de ne pas être interprété à son avantage ;

– de même lors du jugement : le jury britannique se prononce sur la culpabilité de l'accusé au seul vu des charges, c'est-à-dire en étant dans l'ignorance des antécédents de l'inculpé ainsi que des renseignements sur sa personna*lité (lesquels ne seront examinés* qu'au moment du prononcé de la peine, une fois que l'intéressé aura été reconnu coupable). En France, c'est exactement l'inverse : le jury se prononcera sur la culpabilité après avoir étudié le casier judiciaire et parfois après avoir entendu un expert psychiatre expliquer que la personnalité de l'accusé présente toutes les *caractéristiques de celle d'un cri*minel...

Si l'on veut vraiment améliorer le fonctionnement de notre justice pénale, c'est sur l'ensemble de ces *problèmes qu'il faut se pencher.* Pour être tout à fait complet, il conviendrait même d'étendre la réflexion à d'autres sujets intimement liés aux précédents : le statut de la magistrature, sa place dans notre société, l'organisation des « contre-pouvoirs », etc. (1). Vaste programme. La commission *dont on a récemment* annoncé la création ne devrait pas manquer de travail.

Etait-il bien nécessaire de proposer, au préalable, une mini-*réforme dont tous les profession*nels s'accordent à dire qu'elle ne résoudra rien, au contraire, et qu'elle sera probablement inapplicable ?

(*) Magistrat.

(1) Voir l'article de Jean-Denis Bredin, « Insupportable indépendance », dans *le Monde* du 20 novembre.

Au courrier du Monde

Juifs et chrétiens

Réponses à Elie Wiesel

L'article d'Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, consacré aux rapports entre le judaïsme et le christianisme, à propos du livre du cardinal Jean-Marie Lustiger *le Choix de Dieu* (*le Monde* du 4 décembre) a suscité plusieurs réactions de lecteurs.

Voici deux témoignages significatifs des lettres reçues à cette occasion.

Des déchirements à la réconciliation

J'admire la vigoureuse profession de *foi d'Elie Wiesel et sa fidélité* juive. Ni l'angoisse ni le doute ne l'ont entamée, et j'en suis heureux. Reste qu'il conteste à Aron Lustiger le droit de se dire encore juif. Je le comprends ; mais je crois devoir rappeler que Jésus est né juif, d'une mère juive de la lignée de David et de la race d'Abraham, cependant que Paul, son ardent disciple, se vantait d'être *« juif, de la tribu de Benjamin, circoncis du huitième jour et, pour ce qui est de la fidélité à la Tora, pharisien, instruit à Jérusalem à l'école de Gamaliel ».*

Si je suis chrétien, c'est par fidélité à ces deux juifs qui n'ont jamais renié leur appartenance au peuple juif ni reconnu et servi un autre Dieu que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Comme le pape Jean-Paul II l'a déclaré dans la Grande Synagogue de Rome, pour nous, chrétiens, le judaïsme n'est pas étranger, mais *« intrinsèque à notre christianisme ».* La Tora, qui appartient en priorité aux juifs, est aussi pour moi la parole de Dieu que je reçois comme telle et que je m'applique à vivre en ce qu'elle a d'essentiel et d'universel.

Ce ne sont pas les vrais chrétiens qui rejettent la révélation faite à Israël, mais la communauté juive qui rejette les juifs devenus, comme Paul, des disciples de Jésus, sans renier leur ascendance ni le message de Dieu transmis par les Patriarches, *Moïse et les Prophètes* d'Israël.

Il est vrai que le comportement des chrétiens à l'égard des juifs et du judaïsme a finalement justifié l'attitude de la Synagogue à leur égard. Elie Wiesel le rappelle avec raison, et je n'en suis pas moins convaincu que lui. Il était indispensable que l'Eglise reconnaisse les erreurs, les fautes, voire les crimes commis par des chrétiens à l'égard du peuple juif.

C'est ce qu'elle a commencé à faire avec Pie XI, Pie XII et, plus encore, avec Jean XXIII et le concile Vatican II. Elle continue de le faire avec Jean-Paul II. Que ce pape ait choisi un juif devenu chrétien comme archevêque de Paris, n'est-ce pas un signe surprenant, mais positif, du retour de l'Eglise à sa racine originelle ?

Comme saint Paul le rappelait aux Romains passés du paganisme au christianisme : *« Si tu fais le fier, sache que tu ne portes pas la racine, mais c'est la racine qui te porte. »* A la racine du christianisme, il y a le peuple juif et son histoire, le peuple avec qui Dieu fit alliance en la personne d'Abraham, puis au Sinaï par la médiation de Moïse. Par Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham, fils d'Adam, les non-juifs dont je suis sont appelés à entrer dans cette Alliance.

Il s'agit pour le juif et le chrétien *de communier dans une même foi* au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, *qui est aussi le Dieu de Jésus-*Christ. C'est en approfondissant ce *qui, déjà,* les unit *que juifs et chré*tiens réaliseront ce que le Messie (le Christ) a *mission d'accomplir en fai*sant, par sa croix, du juif et du non-juif un seul homme nouveau.

Ni Elie Wiesel ni moi n'avons à nous renier, mais seulement à nous dépasser dans un amour toujours plus vrai et plus large du Dieu unique. Comme l'a si bien dit Pascal : *« Les vrais juifs et les vrais chrétiens ont toujours attendu un Messie qui les ferait aimer Dieu et, par cet amour, triompher de leurs ennemis ».* C'est dans ce même amour que, juifs et chrétiens, nous avons à nous rejoindre et à nous réconcilier au-delà de tout ce qui nous a trop longtemps opposés et déchirés.

R.P. MICHEL RIQUET (s.j.).

Intolérance

Affirmer que, *« pour un juif, le salut n'est possible qu'à l'intérieur de sa judaïté »,* n'est-ce pas refuser à l'autre une voie différente ? N'est-ce pas ainsi se situer sur le même plan d'une certaine Eglise qu'Elie Wiesel condamne et qui affirmait, il y a peu encore, *« hors de l'Eglise, point de salut » ?*

Et puis cette phrase : *« Erigé en exemple, le pari du cardinal risque de nous nuire. Et si d'autres juifs, gagnés par sa sincérité et son éloquence, se mettaient à suivre ses traces ? »* Ne croit-on pas entendre la voix du Sanhédrin, il y a deux mille ans, lors d'un procès célèbre ?

Quel fossé d'incompréhension, quel refus de l'autre ! Et comme sonne *faux* ensuite cette demande du *« droit à la différence »* pour les religions et qu'il refuse à son frère !

Elie Wiesel dit : *« Le peuple juif a perdu un homme qui aurait sûrement contribué à sa grandeur et à l'épanouissement de sa gloire. »* Qu'y a-t-il de plus grand : la grandeur et la gloire d'un peuple, ou la grandeur et la gloire de Dieu ? Car j'ose croire que J.-M. Lustiger s'est mis au service de la gloire de Dieu.

N'est-ce pas à ce juif, Jésus, qui a pris le premier ce même chemin, que nous devons aujourd'hui de connaître Dieu, qui n'est propriété d'aucun peuple, ni d'aucun homme, mais à qui nous appartenons tous ?

Pourquoi donner un sens si restrictif et si limité, au seul peuple juif, du message juif ? N'est-ce pas *justement ce refus* d'accepter la plénitude et l'universalité de ce message qui peut se traduire par une incompréhension allant jusqu'aux persécutions si justement dénoncées.

Croyez bien qu'un croyant sincère souffre de cette intolérance.

JEAN-DANIEL NESSMANN
(Colmar.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

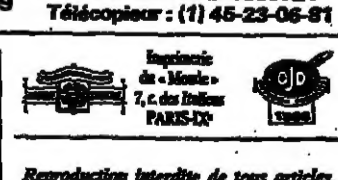
ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

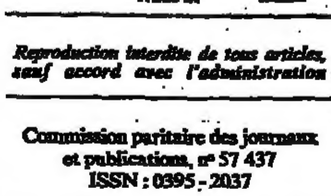
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037





Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71.
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE, code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24.

La répression dans les territoires occupés et la résolution du Conseil de sécurité

Le comité *Al Qods* (Jérusalem) de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a réclamé mercredi 6 janvier l'imposition de sanctions contre Israël et une enquête sur la répression par l'Etat hébreu de l'agitation en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. De source palestinienne, on précisait que le comité était convenu de fournir une aide de dix millions de dollars aux Palestiniens touchés par la répression dans les territoires occupés.

A Paris, le bureau exécutif du Parti socialiste a demandé à Israël de renoncer aux déportations *« qui sont contraires au droit international »*, et *« apporte son soutien à tous ceux qui en Israël, ce pays ami, œuvrent pour l'apaisement »*. Le Parti socialiste a tenu à *« exprimer sa vive réprobation à l'égard d'une répression brutale qui se poursuit contre les manifestants »* et a rappelé *« sa position constante : droit d'Israël à l'existence dans le cadre de frontières sûres et reconnues, droit du peuple palestinien à l'autodétermination »*.

Au Caire, le président Moubarak a réitéré son intention de ne pas rappeler l'ambassadeur d'Egypte en Israël, expliquant qu'un tel rappel *« ne règlerait pas le problème »*.

Par ailleurs, tous les pays du Proche-Orient, y compris Israël, étaient représentés, de même que l'OLP, à la consécration par le pape Jean-Paul II du nouveau patriarche de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, un Palestinien. Outre les diplomates, parmi les invités officiels figuraient le représentant de l'OLP à Rome, M. Nimer Hammad, et celui de la Ligue arabe, M. Mohammed Durre. Israël, qui n'a pas de relations diplomatiques avec le Saint-Siège, était représenté par un diplomate chargé de suivre les relations avec le Vatican, M. Miron Gordon.

A Jérusalem, enfin, comme le rapporte notre correspondant, le gouvernement, rejetant l'appel du Conseil de sécurité, n'entend pas renoncer aux expulsions de militants palestiniens envisagées.

Les Américains n'envisagent pas de remettre en cause leur aide à Israël

WASHINGTON
de notre correspondant

Depuis plusieurs semaines, le sentiment de gêne éprouvé par les Etats-Unis devant la situation dans les territoires occupés est patent. Par toutes sortes de moyens, déclarations publiques, votes à l'ONU et démarches diplomatiques auprès du gouvernement de Jérusalem, l'administration s'emploie à convaincre Israël de modifier son comportement, de reconsidérer sa manière de *« traiter »* le problème posé par les récents troubles.

Surmontant leur réticence à s'associer à toute initiative internationale qui puisse ressembler à une condamnation d'Israël, les Etats-Unis sont même allés, mardi 5 janvier, jusqu'à voter une résolution du Conseil de sécurité qui *« engage »* les Israéliens à renoncer aux expulsions de Palestiniens (*le Monde* du 7 janvier).

Tout se passe comme si le gouvernement américain avait consenti une effort vraiment exceptionnel, et fait tout ce qu'il était raisonnablement possible d'attendre de lui : c'est-à-dire, en fait, fort peu de chose. Depuis le début des troubles à Gaza et en Cisjordanie, Washington n'a pas cessé, lorsque des jeunes Palestiniens étaient tués, de *« manifester sa préoccupation »*, de *« déplorer »*, *« regretter »* (parfois *« profondément »*), d'*« espérer »* que les violences cesseraient, tout en soulignant que les responsabilités en étaient partagées.

Des mots, et deux gestes au Conseil de sécurité (l'abstention de décembre et le vote positif de mardi), qui sont tout sauf anodins, si l'on en juge par le vif mécontentement qu'ils ont suscité en Israël. Mais rien de plus concret : *« Personne ici n'est prêt à envisager une limitation de l'aide américaine à Israël comme moyen d'exercer une pression sur ce pays »*, explique un responsable du département d'Etat. *« Nous n'avons pas l'intention de jouer avec l'existence d'Israël. »*

Conseils et regrets

Ce principe ainsi défini, il ne reste plus en fait à l'administration qu'à essayer de convaincre son partenaire privilégié et à exprimer, parfois de manière insistante, par voie diplomatique ou publique, des souhaits, des recommandations : que les soldats israéliens tirent sur les manifestants avec des balles en caoutchouc plutôt qu'avec des munitions mortelles, ou qu'Israël s'abstienne de chasser des Palestiniens de chez eux.

L'effet de ces injonctions n'est sans doute pas tout à fait nul, mais les Etats-Unis s'exposent à la réponse classique des responsables israéliens en ces circonstances : *« Nous apprécions vos conseils, mais nous agirons comme nous le jugerons bon »*, ainsi que l'a déclaré, entre autres, le premier ministre Itzhak Shamir.

Que ses efforts soient ou non efficaces, l'administration semble décidée à s'en tenir au registre de l'injonction amicale. Même ses initiatives les plus audacieuses (le vote au Conseil de sécurité) ne vont pas au-delà de ce que Washington a déjà fait (en septembre 1982). Le porte-parole du département d'Etat, M. Redman, a souligné mercredi qu'à la fin de 1980 les Etats-Unis avaient, par un vote similaire, réprouvé des expulsions de Palestiniens. (L'année suivante, en 1981, Washington avait aussi voté une résolution dénonçant l'imposition de la loi israélienne sur le plateau du Golan).

L'impact de la télévision

Rarement pourtant le malaise a été aussi grand. rarement les responsables ont confié aussi volontiers que l'attitude israélienne menait à une impasse, rarement surtout la presse et la télévison ont donné une image aussi peu favorable d'Israël qu'à l'occasion des troubles actuels. Les grandes chaînes de télévison ont présenté à de nombreuses reprises, des séquences très dures, tournées dans les territoires occupés : de jeunes adolescents brutalement battus après leur arrestation ; un Israélien en civil qui tire au pistolet mitrailleur, et à l'horizontale, tout autour de lui ; un Palestinien attaché sur le capot d'une jeep de l'armée.

De leur côté, les grands quotidiens ont publié jour après jour, et presque toujours à la une, des reportages sans complaisance de leurs correspondants sur place, qui présentent souvent une version des faits fort différente de celle des porte-parole israéliens. Certes, les commentaires et éditoriaux ont été beaucoup plus longs à venir, et dans l'ensemble, très prudents – même si, par exemple, le *Washington Post* s'est montré très ferme dans sa condamnation des expulsions de Palestiens.

Au total, l'impact de ces images et de ces reportages a été très fort, – y compris sur la communauté juive américaine, dont certains représentants se sont émus, tandis que les dirigeants israéliens s'indignaient, eux, du traitement inhabituel que leur réservait une presse d'ordinaire beaucoup plus indulgente.

Pourtant, dans le même temps, l'aide américaine à Israël (3 milliards de dollars, dont 1,8 milliard en aide militaire) était l'un des seuls postes échappant totalement aux mesures d'économie, tandis que le Congrès profitait du vote du budget pour *« décider »* de la fermeture de la représentation de l'OLP auprès de l'ONU (le bureau palestinien à Washington a lui déjà été l'objet de la même mesure, mais dans le cas de l'ONU, l'administration tente toujours de fléchir la détermination du Congrès, en faisant valoir que les Etats-Unis risqueraient d'être accusés de violer le statut des Nations unies.

Mais toute initiative qui peut apparaître comme favorable à Israël est presque assurée d'être approuvée par une très forte majorité de sénateurs et de représentants, et c'est d'autant plus vrai que l'on est entré en période électorale. De même, aucun des actuels candidats à l'élection présidentielle ne s'est aventuré, en ce domaine, hors des sentiers battus et *« sûrs »*, c'est-à-dire l'affirmation d'un clair soutien à Israël, se contentant, pour le reste, d'un flou artistique. (Plusieurs candidats préconisent même une politique beaucoup plus résolument pro-israélienne que celle de l'actuelle administration).

Est-ce à dire que la politique américaine au Proche-Orient restera paralysée tout au long de l'année 1988 ? Au département d'Etat, on veut croire que non. *« Le Proche-Orient ne s'immobilise pas, lui, pendant les élections, et rien ne dit que nous pourrons nous dispenser d'agir »*, affirme un responsable.

Selon lui, la situation actuelle est *« très sérieuse »*, même si elle ne met nullement en cause la sécurité d'Israël – pour qui l'agitation dans les territoires ne peut constituer une menace en termes militaires. Mais cette agitation, conséquence de *« la frustration et du désespoir »* des Palestiniens, illustre à quel point il serait dangereux de se désintéresser du processus de paix, ce que les Etats-Unis, conscients de leurs responsabilités, n'ont jamais fait.

Washington, répond-on au Département d'Etat, reste le seul *« interlocuteur valable »* pour les parties en présence, et n'a pas renoncé à son objectif d'une *« conférence internationale correctement structurée »*, qui permette aux Israéliens de parler avec les Arabes, sans que les grandes puissances soient en mesure d'imposer leur volonté.

L'avenir de la conférence internationale

Pour parvenir à un tel résultat, la route est ardue : les Israéliens eux-mêmes ne sont pas d'accord entre eux, et l'une des premières tâches que s'assignent les Américains est de faire en sorte que ces divergences soient réduites – ils ne sont de toute évidence pas au bout de leurs peines.

De son côté, le roi Hussein, constate-t-on, avec regret à Washington, ne se sent pas en mesure d'avancer sans la couverture d'une conférence internationale *« Hussein n'est pas Sadate, et la Jordanie n'est pas l'Egypte »*.

Quant à l'OLP, en général, et à Yasser Arafat, en particulier, les Américains ne paraissent toujours rien en attendre de bon : *« Arafat sait à quelle porte il doit frapper, et il ne l'a jamais fait. Il ne s'est pas avéré un interlocuteur valable pour les Etats-Unis, il a toujours reculé quand une occasion de faire un geste courageux se présentait, donnant toujours la préférence à l'unité de son mouvement »*.

Après un tel diagnostic, établi par un responsable du département d'Etat, et si l'on ajoute que la tournée du secrétaire d'Etat Shultz au Proche-Orient, cet automne, n'a donné aucun résultat perceptible, et que ce problème *« régional »* n'a été qu'à peine mentionné lors du sommet Reagan-Gorbatchev à Washington, on voit mal ce que les Etats-Unis peuvent espérer obtenir, dans un proche avenir, des uns et des autres.

Après tout, ce n'est pas la première fois que l'attitude israélienne suscite une certaine émotion dans l'opinion américaine, et un certain embarras parmi les responsables. A chaque fois, l'intérêt de la presse à fini, logiquement, par s'émousser, tandis que les Israéliens parvenaient assez rapidement à rétablir leur position dans l'opinion et plus encore dans la classe politique.

En sera-t-il de même cette fois-ci ? Dans l'immédiat, la réponse est sans doute essentiellement dans les mains des jeunes Arabes qui lancent des pierres, des dirigeants israéliens, et, aux Etats-Unis, des directeurs des journaux et des chaînes de télévision. Mais beaucoup moins dans les mains des dirigeants américains, qui, faute de pouvoir ou de vouloir agir sur les événements, se contentent toujours, pour l'essentiel, d'y réagir.

JAN KRAUZE.

Après les raids israéliens

Le Liban en appelle à l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a décidé à la demande du Liban, d'intervenir personnellement auprès d'Israël pour *obtenir* la levée du siège de la localité chiite de Yohmor, dans le sud du Liban, dont les quatre mille habitants sont depuis une semaine soumis à un blocus par l'armée israélienne, a-t-on appris mercredi 6 janvier de source diplomatique libanaise à l'ONU.

En cas d'échec des efforts du secrétaire général, le Liban demandera vraisemblablement une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU tant sur cette affaire que sur les violations croissantes de sa souveraineté par Israël, ont précisé les mêmes sources. Dans cette perspective, le représentant du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhouri a entamé des contacts informels avec les membres du Conseil.

Beyrouth souhaite que le Conseil de sécurité examine notamment, outre le blocus de Yohmor, le raid israélien du 2 janvier qui a fait vingt-six morts, parmi lesquels des miliciens ainsi que des civils libanais et palestiniens. – *(AFP.)*

Jérusalem n'entend pas renoncer aux expulsions envisagées

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est une fin de non-recevoir : Israël ne renoncera pas à sa politique de bannissement dans les territoires occupés, quelles que soient les condamnations de la communauté internationale et l'opposition des Etats-Unis à ce type de sanction. Telle a été la réponse du gouvernement de Jérusalem mercredi 6 janvier, quelques heures après le vote par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution appelant Israël à revenir sur sa décision de bannir neuf Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza (*le Monde* du 7 janvier). Israël a évidemment *« regretté »* que Washington ait soutenu cette résolution : si le ton employé reste modéré, la réaction de Jérusalem ne laisse pas moins transparaître une incontestable amertume devant ce nouvel accroc dans les relations américano-israéliennes.

Dans un communiqué, le ministère des affaires étrangères a souligné : *« Israël exprime ses regrets et sa déception devant le fait que les Etats-Unis, un proche ami, se soient joints à cette résolution. »* Le texte de l'ONU, poursuit le communiqué, *« ne contribue pas au rétablissement du calme* [dans les territoires] *ni à favoriser le processus de paix* [au Proche-Orient). »

Depuis le début, il y a trois semaines, du mouvement de protestation en Cisjordanie et à Gaza, c'est la seconde fois que Washington dénonce le comportement de Jérusalem. Les premiers commentaires étaient venus fin décembre du porte-parole de la Maison Blanche. Il avait publiquement critiqué les méthodes employées par l'armée israélienne dans les territoires occupés (*le Monde* du 25 décembre 1987).

Dans les milieux proches du ministère des affaires étrangères, on se refusait à dramatiser : il faut, dit-on, resituer la décision de Washington *« dans le contexte général des relations entre les deux pays, qui reste bon »*. *« Il y a déjà eu,* ajoute-t-on, *des moments difficiles entre nous. »* Le ministre, M. Shimon Pérès, estime que si le comportement américain, mercredi à l'ONU, constitue une *« exception »*, celle-ci n'en *« aggrave »* pas moins le climat entre Washington et Jérusalem. Les responsables israéliens ne cachent d'ailleurs pas leur inquiétude devant les divisions – et souvent le désenchantement – que les événements dans les territoires suscitent au sein de la communauté juive américaine. Ce n'est pas par hasard si M. Pérès s'est adressé mercredi lors d'une émission de télévision reliée par satellite, à plusieurs représentants des organisations juives des Etats-Unis.

Il reste qu'Israël n'entend pas renoncer aux bannissements. Le communiqué du ministère des affaires étrangères le dit implicitement : *« Israël,* souligne-t-il, *se considère comme responsable quand il s'agit des territoires et de la sécurité de leurs habitants* (...) *et continuera à agir en prenant grand soin de respecter le droit international. »*

Deux mille arrestations

Cette assertion a été vigoureusement combattue par plusieurs avocats palestiniens, membres du groupe La loi au service de l'homme, une association affiliée à la commission internationale des juristes de Genève. Ils ont fait valoir que le texte sur lequel s'appuie Jérusalem, une ordonnance de 1945 datant du mandat britannique, ne peut plus être invoqué. La raison en est simple : il avait été aboli par les autorités britanniques elles-mêmes à la mi-mai 1948, à la fin du mandat. En outre, dit-il, le droit international s'impose à toute réglementation intérieure. Or l'article 49 de la quatrième convention de Genève, qui régit la situation des habitants d'une zone occupée, s'oppose formellement à toute mesure de bannissement.

Lors de cette même conférence de presse, mercredi, un des avocats, Mᵉ Mazem Kupty, a assuré que deux de ses clients, le fils et le neveu de l'ancien maire d'Hébron (M. Fahd Kawasmé), tous deux arrêtés le 19 décembre dernier, avaient été *« torturés »* à la prison de Far'a (près de Naplouse). Ils ont subi, a-t-il affirmé, des *« décharges électriques »* sur le dos et les jambes, lors d'un interrogatoire le 23 décembre.

L'un d'eux aurait perdu connaissance à trois reprises et souffrirait aujourd'hui de perte du sens de l'équilibre. Le ministère de la défense a catégoriquement démenti ces propos, qu'il a qualifiés *« d'allégations dénuées de tout fondement et formulées pour des raisons de propagande »*. Un porte-parole a assuré que les deux prévenus avaient été examinés par un médecin qui n'avait pas relevé de signes de mauvais traitements.

Les avocats palestiniens ont encore stigmatisé les conditions de détention déplorables des centaines de jeunes arrêtés ces dernières semaines. Ces conditions, quand elles ne s'accompagnent pas de violences, ont-ils expliqué, ne relèvent aucunement d'une politique de maintien de l'ordre, mais *« d'une volonté d'humilier et d'intimider »*.

Jusqu'à présent, les autorités avaient avancé le chiffre de mille jeunes gens arrêtés au cours des dernières semaines. Pour la première fois, le ministre de la défense, M. Rabin, a révélé, mercredi à la Knesset, que deux mille personnes avaient été arrêtées et que mille étaient encore aujourd'hui détenues. Il s'en est vigoureusement pris à certains manifestants qui, a-t-il affirmé, n'ont pas hésité à confier un engin incendiaire à une fillette pour qu'elle le lance contre une patrouille de l'armée. Il a, enfin, prudemment avancé que les territoires connaissaient aujourd'hui *« un long processus d'accalmie »*. De fait, la journée a été calme, hormis quelques incidents isolés, notamment à Tulkaren, où une jeune femme, appartenant à l'armée a été légèrement blessée à coups de poignard.

ALAIN FRACHON.

M. Pérès a témoigné au procès Vanunu

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Cité par la défense, M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, a pour la première fois témoigné, mercredi 6 janvier, dans le procès de Mordechai Vanunu.

M. Pérès, qui fut l'un des promoteurs du programme nucléaire israélien dans les années 50, a été catégorique : les révélations faites l'an passé à la presse par l'ancien technicien du centre de Dimona ont bien, a-t-il dit, porté tort à l'Etat hébreu.

Mais, à part cette seule indication donnée à la presse, on ne sait rien de la déposition du ministre. Le procès, qui s'est ouvert le 30 août dernier (*le Monde* du 2 septembre 1987), se déroule à huis clos.

Le premier ministre, M. Shamir, avait en outre interdit à M. Pérès de répondre à toute une série de questions susceptibles de nuire à la sécurité de l'Etat...

L'opinion du ministre des affaires étrangères n'est pas partagée par le témoin qui l'avait précédé à la barre. Cité, lui aussi, par la défense, le professeur américain George Quester, spécialiste des questions nucléaires, avait estimé, lundi, que les révélations faites par Mordechai Vanunu n'apportaient rien qui n'eût déjà été publié ici ou là.

AL. Fr.

SERGE KOSTER.

Serge Koster

La condition du passager

Roman Flammarion

Un analyste calme et discret au trait fort et profond... Une œuvre intimiste et exigeante... assurée de gagner l'épreuve du temps.
Michel Tournier - Le Monde

280 pages, 89 F.

Flammarion

Proche-Orient

Les Saoudiens face à l'équation iranienne

(Suite de la première page.)

L'attitude saoudienne s'explique d'autant mieux que les dirigeants saoudiens savent que, la paix revenue, il faudra bien vivre avec l'Iran, qui, quel que soit son régime, constitue une puissance régionale impossible à négliger.

Elle se comprend aussi dans la mesure où les responsables saoudiens – et ils ne sont pas les seuls dans ce cas – commencent à perdre confiance dans le Conseil de sécurité de l'ONU. Votée à l'unanimité le 20 juillet dernier, la résolution 598 n'a toujours pas reçu le moindre début d'application, et, même en cas d'un accord, qui n'est pas acquis, il faudra sans doute de longs mois avant que de quelconques sanctions ne puissent avoir un éventuel effet.

La diplomatie saoudienne, qui se caractérise avant tout par un grand réalisme politique, est bien placée pour connaître les compromis que certaines puissances sont prêtes à passer avec l'Iran. L'« Irangate », les « marchés » français ou allemands à propos de leurs otages détenus au Liban, l'attitude du Japon, de l'URSS ou de la Chine, sont là pour montrer que, après tout, l'Iran est encore convoité.

Particulièrement inquiets des attaques contre le trafic marchand dans les eaux du Golfe – pour la première fois en 1987, selon des sources américaines, les attaques iraniennes ont dépassé en nombre celles de l'Irak, – les Saoudiens ont récemment demandé aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France d'étendre la protection de leurs flottes à tous les navires marchands naviguant dans les eaux internationales.

Déjà, les Britanniques ont refusé, et le secrétaire d'Etat américain à la défense, M. Franck Carlucci, aura, cette semaine à Ryad, l'occasion d'en parler avec les dirigeants saoudiens. Mais, déjà interrogé à ce sujet, M. Carlucci a répondu : *« Nous n'avons jamais considéré que notre mission était d'être le gendarme du Golfe. »* Quant à la France, on la voit mal accepter un tel engagement, alors que sa flotte n'a pour mission que d'accompagner les pétroliers ou bateaux de commerce français et de leur porter assistance en cas d'attaque.

Tout cela incite d'autant plus les Saoudiens à la prudence qu'à Ryad, comme dans la plupart des capitales de la région, l'inquiétude demeure vive quant à la permanence de l'engagement naval américain dans le Golfe. Mais prudence et modération vont de pair avec le souci constant de renforcer la sécurité, à la fois extérieure et intérieure, du royaume.

Le nouveau budget saoudien, publié le 31 décembre, fait la part belle à ce secteur (garde nationale, défense et intérieur). Il se voit octroyer 13,5 milliards de dollars, sur un budget total de 37,6 milliards, soit 36 % environ des dépenses. Par comparaison, l'éducation, qui arrive au deuxième rang, reçoit 5,79 milliards de dollars, soit 15,4 % du total.



Appel à la jeunesse

Conscients des faiblesses démographiques d'un pays immense, aux frontières parfois floues et aux richesses matérielles et spirituelles alléchantes, les dirigeants saoudiens ne prennent pas leur défense à la légère. Si leurs moyens financiers leur permettent d'acquérir les armes les plus modernes, ils ne peuvent compenser leur faiblesse en hommes. Pour longtemps encore sans doute, l'Arabie saoudite aura besoin de l'aide étrangère, spécialement du bouclier américain. Pour compenser, petit à petit, cette fragilité, un effort est en cours pour inciter les jeunes Saoudiens, particulièrement les diplômés – dont certains ont en outre du mal à trouver un emploi correspondant à leur niveau de qualification – à rejoindre l'armée.

Dans un discours officiel, tenu le 22 septembre dernier, jour de la fête nationale, le roi Fahd déclarait à des officiers : *« J'adresse un appel à tous les diplômés pour qu'ils se joignent aux forces armées. Je souhaite que nos fils rejoignent d'eux-mêmes les camps et s'y entraînent sur les divers types d'armes. Nous avons besoin d'atteindre le niveau et le nombre que nous souhaitons dans l'armée de terre, la marine et l'aviation. »*

Le roi a invité les jeunes qui ne trouvent pas de place dans les facultés à rejoindre les écoles militaires pour s'y entraîner pendant deux ans. *« A ce moment,* poursuivait-il, *ils auront le choix de rester dans l'armée ou, ayant terminé leur service, de céder leur place à d'autres. »* C'est en réalité, un système de conscription déguisée, qui vise, selon le souverain, *« à avoir en quelques années au moins quatre cent mille à cinq cent mille réservistes capables de répondre à tout moment à l'appel de la patrie »*.

Cette invite aux jeunes Saoudiens s'accompagne d'une exaltation du sentiment national. Dans ce même discours, le roi insistait sur l'importance du *« jour national »* (1) : *« Nos enfants et nos petits-enfants devront savoir que ce jour est celui où Dieu nous a rassemblés tous ensemble. Nous ne permettrons à personne de nous diviser. »*

La carte égyptienne

Les nouvelles recrues espérées remplaceront-elles les dix mille soldats pakistanais de la brigade basée à Tarmuk, dans le nord du pays, que l'Arabie saoudite s'apprête à renvoyer chez elle ? Il est trop tôt pour le dire. Tout ce qui entoure cette affaire reste d'ailleurs difficile à percer. Une chose en tout cas paraît claire : les Pakistanais ne devraient pas être remplacés, nombre pour nombre, par des Egyptiens.

Dans les milieux égyptiens, on insiste sur le fait qu'un éventuel engagement du Caire ne pourrait se concevoir que dans le cadre d'une stratégie arabe commune. Il n'est pas certain, d'un autre côté, que l'Arabie saoudite ait très envie de voir débarquer chez elle des militaires égyptiens en unités constituées.

Lors de son prochain voyage à Ryad à la mi-janvier, le président Moubarak aura l'occasion de s'entretenir avec ses interlocuteurs saoudiens d'une éventuelle coopération en matière de défense. Celle-ci pourrait prendre des formes multiples, de la constitution d'une force de réserve prête à intervenir en cas d'attaque, à la participation saoudienne à l'industrie d'armement égyptienne, en passant par des manœuvres communes. Selon des sources informées dans la capitale saoudienne, on estime que, dans un premier temps en tout cas, la participation égyptienne devrait se limiter à des conseillers militaires et à des agents de sécurité. Il ne serait pas étonnant, nous disait une source arabe, que, lors du prochain pèlerinage de La Mecque, des Egyptiens participent à la sécurité intérieure.

Echaudés par les événements de cette année, les responsables saoudiens seront sans doute encore plus vigilants dans leur surveillance des pèlerins iraniens. Déjà, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées, fût-ce de manière désuète. Des contrôles impromptus d'identité ont régulièrement lieu. La protection des personnalités est plus stricte. Le quartier diplomatique est surveillé en permanence. Il ne fait pas de doute que l'accord de sécurité, signé au cours du récent sommet du CCG entre les six Etats du Golfe, répondait au désir des responsables saoudiens de se garantir au mieux. Nul n'oublie à Ryad la promesse de vengeance de l'imam Khomeiny et personne ne doute de sa volonté, maintes fois réaffirmée, de faire *« payer »* au Al Saoud *« le massacre de La Mecque »*. Comme il n'est pas question d'interdire aux pèlerins iraniens l'accès aux Lieux saints, la seule parade reste un renforcement toujours plus grand de la sécurité.

Cette sécurité, l'Arabie saoudite essaie de la garantir à la fois par des moyens classiques et des mesures politiques. D'où ce difficile jeu d'équilibre que Ryad mène, avec succès jusqu'à maintenant, entre des puissances régionales aux intérêts divergents.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(1) Jour national, car le roi a précisé que, du point de vue légal, il ne peut y avoir d'autre fête que le Ramadan et le pèlerinage.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

Vente au palais de justice de Bobigny, le mardi 19 janvier 1988 à 13 h 30
PAVILLON à MONTFERMEIL (93)
42 *bis*, rue du Docteur-Calmette
élevé sur terre-plein, d'un rez-de-chaussée et d'un étage divisé en SIX PIÈCES PRINCIPALES, cuisine, salle d'eau, WC ; sur terrain de 524 m²
LIBRE – MISE A PRIX : 300 000 F
S'adresser à Mᵉ Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110). Tél. 48-54-90-87

Vente au palais de justice de Bobigny, le mardi 19 janvier 1988 à 13 h 30
APPARTEMENT à CLICHY-SOUS-BOIS (93)
4, allée Jules-Massenet
de type F4 au 3ᵉ étage, escalier 4 du bâtiment B, cave
MISE A PRIX : 120 000 F
S'adresser à Mᵉ Bernard Etienne, avocat au barreau de Seine-Saint-Denis, membre de la SCPA Etienne, Waret-Etienne, 11, rue du Général-Leclerc à Rosny-sous-Bois (93110). Tél. 48-54-90-87.

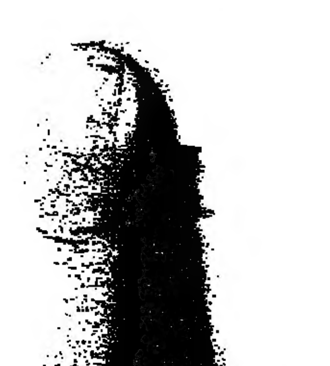
VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 21 JANVIER 1988, à 14 h 30 - EN 2 LOTS
2 LOGEMENTS - 3 et 5, rue de l'Agent-Bailly
à PARIS-9ᵉ - Mise à prix : 60 000 F - 70 000 F
S'adr. Mᵉˢ Guy BOUDRIOT et Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocats à PARIS-8ᵉ, 55, boulevard Malesherbes - Tél. 45-22-04-36.
Sur place pour visiter, le 19 JANVIER 1988, de 12 heures à 13 heures.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice à BOBIGNY
le MARDI 26 JANVIER 1988, à 13 h 30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 4 P. PRINC. au 5ᵉ ét. Bât. B et CAVE 3 et 5, rue Dumas
EMPLACEMENT DE VOITURE - 14 à 18, av. Salvador-Allende
à ÉPINAY-SUR-SEINE (Seine-Saint-Denis)
M. à px : 200 000 F S'adr. Mᵉ BOURGEOISET, avocat à AULNAY-SOUS-BOIS (93), 3, avenue Germain-Papillon. Tél. 48-66-62-68. - Mᵉˢ BOUDRIOT et VIDAL DE VERNEIX, avocats à PARIS-8ᵉ, 55, boulevard Malesherbes. Tél. 45-22-04-36.
Sur place pour visiter le 21 JANVIER 1988, de 9 h 15 à 10 h 15.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS,
le JEUDI 21 JANVIER 1988 à 14 h 30
en 9 lots
à PARIS-7ᵉ - 28-30, rue Rousselet
1ᵉʳ lot - Esc. A, 2ᵉ étage **APPARTEMENT** ent., 3 p., s.d.b., cuis., pend., plac. Mise à prix : 30 000 F
2ᵉ lot - Esc. A, 3ᵉ étage **APPARTEMENT** ent., 2 p., cuis., s.d.b., w.-c., pend. Mise à prix : 30 000 F
3ᵉ lot - Esc. A, 5ᵉ étage **APPARTEMENT** ent., 3 p. cuis., s.d.b., pend., plac. Mise à prix : 30 000 F
4ᵉ lot - Esc. A, 6ᵉ étage **APPARTEMENT** ent., 3 p., cuis., s.d.b., pend., plac. Mise à prix : 30 000 F
5ᵉ lot - Esc. B, r.-de-ch. **UN LOCAL** Mise à prix : 30 000 F
6ᵉ lot esc. B, 1ᵉʳ étage **APPARTEMENT** Ent. pte doub., 1 p., cuis., toil., w.-c. Mise à prix : 30 000 F
7ᵉ lot - Esc. B, 1ᵉʳ étage **APPARTEMENT** Ent., 2 p., cuis., s.d.b. Mise à prix : 30 000 F
8ᵉ lot - Esc. B, 5ᵉ étage **APPARTEMENT** Ent., 2 p., cuis., cab. toil., w.-c. Mise à prix : 30 000 F
9ᵉ lot - Esc. B, 5ᵉ étage, APPARTEMENT, ent., 2 p., cuis., s.d.b. Mise à prix : 30 000 F
S'adresser à Mᵉ MARTEL BOST, avocat à PARIS-17ᵉ, 2, rue du Colonel-Moll, tél. 47-64-13-41. Au greffe du trib. de gde instance de PARIS.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Paris
le JEUDI 21 JANVIER, à 14 h 30
UN APPARTEMENT de 2 p. au 6ᵉ ét. bât. B - CAVE et PARKING - à PARIS (17ᵉ)
21 à 25, bd Gouvion-Saint-Cyr
M. à p. : 400 000 F S'adr. Mᵉˢ Guy BOUDRIOT et Patrick VIDAL DE VERNEIX, avocats à Paris (8ᵉ) 55, boulevard Malesherbes. Tél. 45-22-04-36. Sur place pour visiter le 15 janvier 1988, de 14 heures à 15 heures.

Vente sur saisie immobilière, au palais de justice à Paris
le JEUDI 21 JANVIER 1988, à 14 h 30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT DE 4 P. PRINC. - 116 m² env.
au 3ᵉ ét. - CHAMBRE au 5ᵉ ét. - CAVE - à PARIS (9ᵉ)
22, RUE DROUOT et 13, RUE DE PROVENCE
M. à P. : 700 000 F S'adr. Mᵉˢ BOUDRIOT et VIDAL DE VERNEIX avocats associés à Paris (8ᵉ), 55, bd Malesherbes. Tél. 45-22-04-36. Visites sur place le 13 janvier 1988, de 12 à 13 heures.



Asie

AFGHANISTAN : à l'issue de sa visite à Kaboul

M. Chevardnadze souhaite que « 1988 soit la dernière année de présence des troupes soviétiques »

« Nous aimerions que 1988 soit la dernière année de présence des troupes soviétiques dans votre pays », a déclaré, mercredi 6 janvier, à l'agence officielle afghane Bakhtar le ministre soviétique des affaires étrangères, à l'issue d'une visite de travail de trois jours à Kaboul. Les *« conditions »* de ce retrait *« peuvent être assurées dans l'avenir le plus proche »*, a ajouté M. Edouard Chevardnadze, selon lequel ce sont ses entretiens avec le numéro un du régime prosoviétique, M. Najibullah, qui lui ont permis *« d'aboutir à cette conclusion »*.

La prochaine série de négociations indirectes afghano-pakistanaises sous l'égide des Nations unies, à la mi-février à Genève, sera *« peut-être la dernière »*, a dit M. Chevardnadze. Si c'est le cas, *« interviendra alors l'engagement à cesser les interventions extérieures, garanti par l'URSS et les Etats-Unis »* qui, selon lui, ont accepté d'être garants d'un tel engagement et donc devront *« arrêter leur aide aux groupes armés qui lancent des opérations militaires contre le pouvoir populaire »*. *« C'est avec son entrée en vigueur que commencera l'évacuation des forces soviétiques (...) soixante jours après la signature d'un accord à ces négociations* [de Genève]. » Réaffirmant que Moscou et Kaboul étaient *« pleinement d'accord »* sur cette évacuation en un an, et *« même moins si la situation est favorable »*, le ministre soviétique a indiqué que, dans ce cas, *« les troupes soviétiques seront évacuées des provinces où le cessez-le-feu sera stable avant le calendrier prévu »*.

« Nous partirons d'Afghanistan avec la conscience tranquille et le sentiment du devoir accompli », a ajouté M. Chevardnadze. Evoquant la formation, acceptée par Kaboul, d'un futur gouvernement de coalition, il a souligné que celui-ci *« n'est conçu que comme un premier pas sur la voie de l'élaboration d'un accord inter-afghan global concernant l'avenir du pays »*, qui sera *« indépendant, souverain, neutre et non-aligné »*. Mettant en garde ceux qui placent les *« considérations éphémères, de circonstance et personnelles au-dessus des intérêts de la nation »*, il a estimé que *« les forces qui refusent l'appel au dialogue peuvent perdre l'appui des couches de la population sur lesquelles elles s'appuient actuellement »*.

Agitation au Tadjikistan

Le désir de retrait des Soviétiques n'est pas uniquement dû à la situation militaire en Afghanistan, mais aussi à des considérations intérieures. Si l'on en croit le chef du KGB du Tadjikistan, les *« rebelles »* afghans ont *« renforcé »* leurs activités aux frontières de l'URSS et tentent de porter la lutte armée en territoire soviétique *« sur ordre direct des services étrangers »*.

Il a révélé que de nombreux *« agents des services étrangers »*, *« émissaires de leurs centres idéologiques de nationalité étrangère »*, et des *« dizaines »* de Tadjiks soviétiques qui tentaient de fuir en Afghanistan avaient été arrêtés. *« Les centres idéologiques étrangers trouvent un terrain fertile »* au Tadjikistan, où *« des dizaines de procès ont été menés en 1986 et 1987 contre des chefs musulmans clandestins qui appelaient à la guerre sainte contre le pouvoir soviétique »* et qui infiltrent les organes du pouvoir local.

En visite au Pakistan, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Michael Armacost, a déclaré mercredi que *« le temps est arrivé pour un accord crédible qui permettra un retrait rapide des troupes soviétiques, l'autodétermination pour le peuple afghan, un Afghanistan libre et non-aligné et le retour volontaire des réfugiés »*. *« Le carnage et les sacrifices ont duré trop longtemps »*. *« Le peuple afghan a le soutien total des Etats-Unis pour se débarrasser de l'occupation étrangère (...) et nous serons aux côtés du Pakistan dans la confrontation de sa position de principe aux pressions de l'extérieur »*, a ajouté M. Armacost, qui *« attend les initiatives soviétiques de mise en pratique de leurs engagements verbaux »*. de toute manière, les résistants demeurent les premiers impliqués dans la recherche d'une solution au conflit. M. Armacost, en outre, a estimé que le récent succès soviétique à Khost – où, selon Kaboul, les combats ont repris – n'était qu'une *« victoire limitée »* *« payée au prix fort »*.

M. Chirac demande la grâce d'Alain Guillo

Enfin, à Paris, la condamnation du photographe français Alain Guillo à dix ans de prison pour *« espionnage »* par un tribunal de Kaboul continue de susciter des protestations. En premier lieu celle de M. Jacques Chirac. Adressant mercredi ses vœux à la presse, le premier ministre a dit que cette affaire était *« exemplaire de ce qu'il ne faut pas accepter. Je ne peux pas ne pas penser que cette condamnation ne peut être considérée que comme le préalable à une mesure de grâce que je souhaite immédiate »*. *« Les orientations nouvelles,* semble-t-il, *dont M. Gorbatchev se veut porteur, impliquent aussi un certain nombre de conséquences sur le plan du comportement de l'URSS à l'égard de l'extérieur. Si personne ne peut considérer qu'Alain Guillo soit de près ou de loin sous la responsabilité des autorités soviétiques, personne ne peut non plus contester que leur rôle peut être déterminant dans une mesure de grâce qui, à nos yeux, doit intervenir très rapidement, sauf alors à mettre en cause un certain nombre de principes que la direction soviétique affiche aujourd'hui »*, a ajouté M. Chirac.

Amériques

HAITI : malgré la réprobation de nombreux pays

Le conseil électoral prépare activement le scrutin du 17 janvier

A Port-au-Prince, le président du nouveau conseil électoral provisoire (CEP), Mᵉ Jean Gilbert, a indiqué qu'il y aurait le 17 janvier des candidats pour toutes les fonctions électives du pays (sénateurs, députés et président) et que la *« machine électorale »* était en place. Les bureaux électoraux départementaux et communaux ont été formés à travers toute la République, a-t-il déclaré, en précisant que l'article 291 de la Constitution – qui écarte de la fonction publique pour dix ans les anciens partisans zélés de la dictature duvaliériste – serait appliqué *« dans son intégralité et sans faiblesse »*.

Le CEP, qui a remplacé l'ancien conseil, dont les membres ont été destitués le 29 novembre dernier par les autorités, a par ailleurs rendu publique, mercredi, une liste de vingt-deux candidats à la présidence. Onze d'entre eux avaient obtenu l'agrément de l'ancien CEP, MM. Gérard Philippe Auguste, Leslie Mannigat, Grégoire Eugène, Hubert de Ronceray, Lamartinière Honorat, Frank Joseph, Hugo Noel, Dumas J.Arnold, Dieuveuil Joseph, Hector Estime et Richard Vladimir Jeanty. Deux se présentent pour la première fois : MM. Paul Antoine Colas et Etienne Rafael. Neuf autres avaient été écartés en application de l'article 291 de la Constitution : MM. Claude Raymond, Clovis Desinor, Alhonse Lahens, Hervé Boyer, Jean Théagène, Lesage Chery, Edouard Francisque, Jean Julme et Clémard Joseph Charles.

Le futur gouvernement haïtien, s'il est élu dans les conditions prévues par le Conseil national de gouvernement (CNG) le 17 janvier prochain, ne sera par reconnu par les treize pays de Communauté économique des Caraïbes (CARICOM), a déclaré, mercredi 6 janvier, le premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga. Cette déclaration intervient après la réunion à la Barbade des chefs de gouvernement ou des représentants des pays membres de l'organisation (principalement Bahamas, Barbade, La Dominique, Grenade, Guyana, Jamaïque, Sainte-Lucie et Trinidad et Tobago).

Le gouvernement américain a pour sa part exprimé son opposition à l'adoption de nouvelles sanctions contre Haïti et s'est prononcé contre une intervention étrangère dans la République caraïbe pour y assurer la bonne tenue des prochaines élections. *« Nous continuons à croire que la solution aux problèmes d'Haïti doit se faire jour dans ce pays »* a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, en soulignant que faire appel à des forces étrangères pour *« déterminer l'avenir du pays voudrait dire que les Haïtiens sont incapables de s'occuper de leurs propres affaires. – (AFP, Reuter.)*

Diplomatie

La visite du numéro un est-allemand à Paris

« Ne nous enfermons pas dans des catégories qui nous interdiraient un dialogue »

souligne M. François Mitterrand

Attendu jeudi après-midi 7 janvier à Paris pour une visite officielle de deux jours, le chef de l'État est-allemand, M. Erich Honecker, devait être accueilli par M. François Mitterrand à l'aéroport d'Orly avant de gagner l'Elysée pour un premier entretien avec le président de la République. Cette visite, la première d'un chef d'État de la République démocratique allemande en France, revêt un grand intérêt un mois après la signature à Washington de l'accord américano-soviétique sur le démantèlement des missiles de portée intermédiaire en Europe. A la veille du départ de M. Honecker pour Paris, les Allemands de l'Est ont relancé, en publiant une lettre adressée par le numéro un est-allemand au chancelier Kohl, le débat sur le démantèlement des armes nucléaires à courte portée, démantèlement auquel le gouvernement français s'oppose dans l'état actuel de l'équilibre des forces en Europe.

Les conversations de M. Honecker à Paris, qui devraient permettre d'envisager les moyens de développer les relations entre les deux pays, notamment sur le plan économique, doivent d'une manière plus générale porter sur l'évolution en Europe après le dégel entre Washington et Moscou. A l'Elysée, on soulignait, avant la visite du président de la RDA, la volonté de M. François Mitterrand de *« ne pas predre de vue l'autre Europe, celle de l'Est »*. Dans une interview à la télévision est-allemande, le chef de l'État français a souligné que les relations politiques entre les deux pays *« s'inscrivent dans un monde encore partagé et sur le plan des alliances et sur le plan du contenu économique et social »*. Mais, a-t-il souligné, *« il est aussi des valeurs qui nous sont communes, et je tiens absolument à les préserver ».*

M. Mitterrand a ajouté : *« Moi, je crois ou j'espère en l'indépendance de l'Europe. Je souhaite qu'elle s'unifie, je suis très partisan de la Communauté économique européenne. Je souhaite qu'elle aille davantage vers une unité politique, le cas échéant vers une unité de défense. Mais je pense que ce serait une vue exagérément courte, privée ou démunie de tout sens historique que de ne pas considérer l'Europe dans sa réalité entière. Nous avons à bâtir des accords étroits, quel que soit notre système économique et social, entre les pays dits de l'Est et les pays dits de l'Ouest. Ne nous enfermons pas dans des catégories qui nous interdiraient un dialogue, des échanges et finalement des perspectives politiques communes. »*



Hymne à deux voix

BONN
de notre correspondant

Les deux États allemands ont des problèmes d'hymne national. Celui qui devait retentir à Paris lors de l'arrivée de M. Erich Honecker est bien connu des amateurs de sports. Sa mélodie, composée par Hanns Eisler – qui collabora avec Bertolt Brecht – salue les nombreux exploits des athlètes est-allemands sur les stades. Mais cela fait bien longtemps que l'on n'en a pas entendu les paroles, qui sont l'œuvre de Johannes R. Becher, principal poète *« officiel »* de la RDA, décédé en 1958.

La raison de ce mutisme : le texte se termine par un vers à la gloire de *« l'Allemagne patrie unie »*, que les citoyens de la RDA sont appelés à servir de leur mieux. Cette vision d'une Allemagne réunie – Johannes R. Becher pensait naturellement à une réunification sous le drapeau du communisme – ne correspond plus à l'approche de la question nationale par les dirigeants est-allemands. Pour Berlin-Est, l'existence de deux États sur le sol allemand est une donnée irreversible. A Bonn, au contraire, on insiste sur *l'« ouverture »* de la question allemande, même si l'on ne fait pas de la réunification une priorité immédiate. La République fédérale n'est pas à l'aise non plus avec son hymne national, que l'on a coutume – à tort – de désigner par ses premiers mots *« Deutschland über alles »* (l'Allemagne au-dessus de tout), alors que le titre du poème patriotique écrit en 1841 par Hoffmann von Fallersleben est *Deutschlandlied* (chant d'Allemagne). La musique est plus ancienne : elle a été composée en 1797 par Joseph Haydn, Autrichien et monarchiste, qui mourut bien avant de voir sa musique annexée par les patriotes allemands.

Cet hymne – dont le texte est beaucoup moins guerrier que la Marseillaise – a souffert de l'utilisation qu'en firent les nazis. Ils en martialisèrent le rythme et détournèrent par leurs actions le sens premier, qui prônait l'amour de la patrie comme valeur suprême, faisant de *« l'Allemagne au-dessus tout »* un prétexte à la conquête et à l'humiliation des autres nations.

En 1952, le chancelier Adenauer et le président de la République fédérale, Theodor Heuss décidèrent de garder le *Deutschlandlied* comme hymne national, mais seule la troisième strophe (unité, justice et liberté pour la patrie allemande) pouvait être chantée lors des manifestations officielles. Cette restriction fait l'objet de polémiques qui alimentent à intervalles réguliers la chronique ouest-allemande. La première strophe de l'hymne parle en effet d'une Allemagne s'étendant *« de Memel jusqu'à la Meuse et du Belt* (frontière danoise) *jusqu'à l'Adige. »* Lorsque, en 1986, le ministre de l'éducation du Bade-Wurtemberg, M. Mayer-Vorfelder, donna une directive aux instituteurs les enjoignant d'enseigner les trois strophes de l'hymne national aux écoliers, l'émotion dépassa les frontières de la RFA.

Des deux côtés de l'Elbe, les Allemands sont ainsi privés de l'un de leurs plaisirs favoris : chanter en chœur leur joie et leur fierté d'être allemands. Il leur reste cependant *l'Hymne à la joie*, de Beethoven et Schiller, dont les termes sont irréprochables. Mais la Communauté européenne s'est déjà portée acquéreur de cette musique sublime pour ses manifestations officielles...

LUC ROSENZWEIG.

M. Erich Honecker : un redoutable manœuvrier au faîte de son art

Agé de soixante-quinze ans, celui que les Allemands de l'Ouest ont baptisé familièrement Honi, a succédé voici près de dix-sept ans, le 3 mai 1971, à Walter Ulbricht. Alors que tous ses pairs ont peu ou prou des problèmes – le général Jaruzelski en Pologne avec son opposition syndicale et religieuse ; Milos Jakès, tout récemment promu secrétaire général du PC tchécoslovaque, avec une société qui a toutes les peines du monde à sortir de la normalisation qui a suivi au « printemps de Prague » ; les Hongrois en raison des limites de leur réformisme, – le chef de l'État est-allemand apparaît au contraire, au moment de poser le pied à Paris, plus que jamais au faîte de son art.

La RDA est restée ces dernières années étrangement à l'abri des états d'âme que connaissent pratiquement tous les autres pays derrière le « rideau de fer ». Ayant largement profité des traités fondamentaux signés avec la RFA dès 1972, son économie fait figure à l'Est de modèle. Erich Honecker a su discrètement, avant que cela ne devienne de mode, faire à temps les ajustements nécessaires pour introduire dans le système industriel et commercial est-allemand suffisamment de souplesse pour éviter d'avoir aujourd'hui à procéder à des révisions déchirantes.

Sur le plan politique, la normalisation des rapports avec l'Eglise évangélique, seule forme d'opposition tolérée en RDA, a servi de soupape pour éviter d'avoir à affronter trop ouvertement les mouvements contestataires apparus ces dernières années sous couvert de pacifisme indépendant ou d'écologie. Et il faut également mettre au crédit du régime actuel d'avoir su patiemment doter la RDA d'une personnalité propre, distincte de la RFA, n'hésitant pas pour cela à puiser dans l'héritage culturel de la vieille Prusse.

Erich Honecker peut se permettre aujourd'hui sans trop de risque d'ouvrir d'avantage ses frontières pour permettre à ses concitoyens de se rendre à l'Ouest visiter familles et amis.

Sa visite en RFA, en septembre dernier – la première d'un chef de l'État est-allemand – a été pour celui que l'on appelle le *« Sarrois de la Prusse rouge »* une véritable consécration. Cet homme secret, dont on ne voulait encore connaître au tournant de la décennie que le rôle qu'il a joué dans la construction du mur de Berlin – qu'il a supervisée – est devenu une véritable vedette en RFA. L'émotion suscitée par la première poignée de main entre les dirigeants des deux États allemands, par le retour du fils prodigue à son village natal de Neunkirchen, n'explique pas tout.

Au cours de ces dernières années, la multiplication de ses rencontres avec tout le gratin politique ouest-allemand, ses apartés avec certaines vedettes du show biz d'outre-Rhin, comme le chanteur rock Udo Lindenberg, lui ont donné peu à peu une image plus rassurante que celle de l'apparatchik obscur et glacial qu'il incarnait jusque-là. Pour beaucoup d'Allemands de l'Ouest, il est devenu une sorte de « Papy » qui, malgré le « rideau de fer », paraît sincèrement prendre en compte certaines préoccupations allemandes essentielles, comme la sauvegarde du patrimoine culturel ou la crainte d'un danger nucléaire.

Malgré un scepticisme évident à l'égard de certaines manifestations de la politique de réforme soviétique, Erich Honecker est paradoxalement celui qui a paru ces derniers temps le moins gêné par la comparaison avec Mikhaïl Gorbatchev.

La génération de la guerre

Derrière cette bonhomie, que l'âge sert à merveille, se cache pourtant un redoutable manœuvrier bien décidé à aller au bout de sa logique. Les Occidentaux s'en sont souvent aperçus sur la question de Berlin-Est, dont il n'a jamais cessé de vouloir faire, contrairement au statut quadripartite, la capitale à part entière de la RDA.

Ses concitoyens aussi, qui, malgré une libéralisation soigneusement contrôlée d'en haut, n'ont guère d'illusion à se faire sur une démocratisation du régime. Sur ce plan, le vent de réforme qui souffle à Moscou ou à Varsovie, avec la politique de « glasnost », de transparence, s'arrête sur la ligne Oder-Neisse. La presse occidentale a largement eu l'occasion de le constater d'elle-même. Si les portes de la RDA lui sont plus ouvertes qu'avant, celles des responsables politiques, enfermés dans leur tour d'ivoire, lui restent hermétiquement closes.

Comme la plupart des dirigeants actuels de l'Europe de l'Est, à l'exception notable de Mikhaïl Gorbatchev en URSS, Erich Honecker appartient encore à une génération qui a connu la guerre et participé directement à la fondation des démocraties populaires.

Né le 25 août 1912 à Neunkirchen, en Sarre, dans une famille de mineurs, il a tout naturellement milité dès sa prime enfance au Parti communiste, dans les rangs duquel il participera à la lutte contre la montée du nazisme. Arrêté par la Gestapo à Berlin en 1935, alors qu'il est membre du comité central de la jeunesse communiste, il ne sortira de prison qu'en 1945, pour prendre contact avec le « groupe Ulbricht », dont les membres ont passé les années de guerre à Moscou.

Il prend alors en main l'organisation de la jeunesse communiste, dont il sera président de 1946 à 1955, entrant dès 1950 comme suppléant au bureau politique.

HENRI DE BRESSON.

Le voyage de M. Laurent Fabius au Chili

L'ancien premier ministre adopte un ton très dur à l'égard des autorités

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre envoyé spécial

M. Laurent Fabius, qui est arrivé au Chili le mercredi 6 janvier, pour une visite de trois jours à l'invitation de la Commission des droits de l'homme, a adopté d'emblée un ton particulièrement dur, voire provocant, à l'égard des autorités chiliennes. Interrogé, dès sa descente d'avion, sur le fait qu'il ne rencontrera pendant sa visite aucun membre du gouvernement, l'ancien premier ministre a répondu qu'il n'a pas de discussions à avoir avec *« un gouvernement aussi condamnable ». « Ici ce n'est pas le droit, c'est le non-droit »*, a-t-il ajouté.

M. Fabius s'est ensuite rendu dans la *poblacion* (quartier miséreux) de la Victoria, en compagnie de religieux français et chiliens. Il s'est recueilli et a déposé une gerbe dans le bureau du père André Jarlan, le prêtre français qui a été tué d'une balle tirée par un carabinier, le 4 septembre 1984, lors d'une manifestation. A cette occasion l'ancien premier ministre a souligné que le Chili est *« en tête du palmarès »* des atteintes aux droits de l'homme.

M. Fabius a également rencontré mercredi à Santiago certains des artistes qui ont été récemment menacés de mort. Ceux-ci lui ont, notamment, expliqué qu'ils vivent aujourd'hui *« avec la peur »*, mais qu'ils n'ont pas l'intention de se laisser intimider.

J.-L. A.

GALERIES Lafayette

Manoukian - Oelsey - New Man - Guy Degrenne - Cinna
Huit - Jalla - Mac Douglas - La Perla - La Bagagerie
Paco Rabanne - Marway - Triumph - Catimini - Courrèges
Equipment - Lee Cooper - Lancel - Siemens - Longchamp
Dior Lingerie - Kostka - Artémide - Carel - Pierre Balmain
Yves Saint Laurent Homme - Jean Charles de Castelbajac
Thierry Mugler - Haviland - Slazenger
Cousances - Roset - Claude Barthélémy
Sufren - Babymini - Tony Boy - Unanyme
Kenzo - Dorothée Bis - Chantal Thomass
Ted Lapidus - Emmanuelle Khanh - Seiko
Aynsley / Wedgwood - Dior Maroquinerie
Bailly - Ercuis - Rowenta - Nina Ricci - Daniel Hechter
Valisère - Esterel - Weill - Tissot - Cacharel - Rodier
Charles Jourdan - Philips - Descamps - Pierre Cardin

Galeries la Folie.

Serviette éponge jacquard, pur coton, 5 dessins, 50 x 100 cm, 45 F.
Lampe de bureau articulée et orientable, tube fluorescent, 810 F.
Service 64 pièces, Bone China, 6800 F.
Manteau croisé, 42% laine, 30% alpaga, 18% polyamide, 10% mohair, 995 F.
Pull jacquard pour homme, 59% acrylique, 39% laine, 2% mohair, 465 F.

A Haussmann et Montparnasse. La mode est là !



Europe

URSS

Les « clubs indépendants » veulent élargir leurs activités

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

M. Lev Timofeev, journaliste et ancien détenu politique soviétique *libéré il y a près d'un an*, a fait part mercredi 6 janvier à la presse occidentale à Moscou de sa volonté d'élargir le champ d'activité de l'association indépendante qu'il a fondée l'an dernier, le « *Press Club Glasnot* » et de lui donner des moyens supplémentaires.

M. Timofeev et une poignée d'autres dissidents, dont Mme Larissa Bogoraz, veuve d'Anatoli Marchenko mort en prison en 1986, et le Père Gleb Iakounine ont fondé, en décembre, un bulletin mensuel, *Referendum*. Un premier numéro de dix-huit pages, très proprement tiré à une soixantaine d'exemplaires à l'aide d'un micro-ordinateur et d'une imprimante de fabrication occidentale qui trônent dans l'appartement délabré de M. Timofeev, est sorti pendant le séminaire indépendant des droits de l'homme organisé à Moscou du 10 au 15 décembre sous la houlette, une fois encore, de M. Timofeev.

« *Ce n'est pas un samizdat*, assure-t-il, *c'est un magazine professionnel. Nous voulons qu'il soit le moyen pour les intellectuels soviétiques de fournir à un public éduqué dans des conditions très particulières depuis soixante-dix ans des idées, des éléments de réflexion sociale, les moyens de se former une opinion. L'idée de* Referendum *implique au moins deux points de vue : le premier nous l'avons dans la presse officielle, le second ce peut être le nôtre.* »

Divergences et coopération

Mais même si M. Timofeev est convaincu que les soixante à soixante-dix exemplaires *qui sortent* de chez lui sont ensuite reproduits artisanalement par des particuliers — les moyens de reproduction sont très strictement contrôlés en URSS — on est encore loin des tirages de la presse soviétique pour rivaliser avec le point de vue officiel... « *C'est évidemment notre problème numéro un, le manque d'argent et de moyens d'imprimerie* », dit-il, reconnaissant que la rediffusion du contenu des publications indépendantes par les radios occidentales qui émettent en langue russe « *est essentielle* ».

Ces radios sont de plus en plus audibles en URSS et M. Timofeev affirme avoir pu en mesurer l'impact lorsque, au moment de Noël, il a été « *submergé de coups de téléphone de Soviétiques qui avaient entendu son numéro de téléphone à la BBC* ». Celle-ci, dit-il, s'était faite l'écho d'un appel qu'il avait lancé, avec plusieurs de ses amis, le 25 décembre, aux artistes occidentaux d'Europe et d'Amérique, dans lequel ils proposaient à Mislav Rostropovitch, Peter Ustinov, Bruce Springsteen, Billy Joel, Yves Montand et Adriano Celentano de donner un concert dont les bénéfices seraient destinés à aider le Club Glasnost et le bulletin *Referendum*. Cette « Fondation Glasnost », propose-t-il, pourrait être gérée à l'étranger par la Fédération internationale d'Helsinki pour les droits de l'homme à laquelle le Club Glasnost est affilié.

Certains de ces clubs ou associations indépendants créés depuis l'an dernier dans la foulée d'une relative ouverture en Union soviétique cherchent à prendre contact, voire à se regrouper. Mais la frontière entre ce qui est permis et ce qui est interdit demeure floue, on se méfie les uns des autres, des divergences apparaissent entre les anciens amis. Ainsi M. Timofeev reconnaît ne plus travailler directement avec Sergueï Grigoriants qui fut son camarade de détention et qui a lui-même créé, l'an dernier, le bulletin *Glasnost*, en butte lui aussi à des difficultés matérielles. « *Nous n'excluons pas une éventuelle coopération mais nous avons certaines divergences* », explique-t-il.

La plus controversée de ces associations, Pamia (Mémoire), d'orientation ultraconservatrice et slavophile, aurait, selon certains participants, pris l'initiative de réunir, le 27 décembre dernier, le cercle le plus large possible de représentants des clubs. « *Pamiat cherche ainsi à sortir de son isolement mais cela n'a débouché sur rien* », affirme le responsable d'un club « indépendant de gauche ». Plusieurs dissidents ont participé à cette réunion mais M. Timofeev a refusé, estimant qu'elle n'avait pas été « *sérieusement préparée* ». Il a préféré envoyer les deux premiers numéros de *Référendum* aux dirigeants de Pamiat qui lui ont ensuite envoyé un émissaire pour une première prise de contact, le 4 janvier.

« *Je n'en sais pas encore suffisamment sur Pamiat*, explique Lev Timofeev. *Il m'est donc difficile de prévoir l'avenir de nos relations ; mais je pense que si toutes ces associations pouvaient se mettre d'accord sur une plate-forme commune, nous pourrions envisager une forme de coopération, comme par exemple, des déclarations conjointes.* » Il propose une liste de trois objectifs qui constitueraient cette plate-forme : libération de tous les prisonniers politiques, modification du code pénal et garantie de l'existence des associations indépendantes et de leurs publications.

Mme Irina Krivov, l'une des responsables du groupe pacifiste pour la confiance entre l'Est et l'Ouest, a *affirmé* chez M. Timofeev, qu'un dissident, Lev Oubojko, cinquante-cinq ans, avait été interné dans un hôpital psychiatrique après lui avoir rendu visite le 24 décembre. M. Oubojko, a-t-elle déclaré, « *a été arrêté en sortant de chez moi. Il a été emmené dans une clinique psychiatrique de Moscou qui a refusé de le prendre car il n'était pas malade. La police l'a alors renvoyé à l'hôpital psychiatrique de Tcheliabinsk où on a dit qu'on le garderait un mois* ». Ce dissident avait été libéré au début de l'année dernière de ce même hôpital de Tcheliabinsk, dans l'Oural, après plus de quinze ans passés dans divers camps et hôpitaux psychiatriques.

SYLVIE KAUFFMANN.

« Débrejnévisation » toponymique

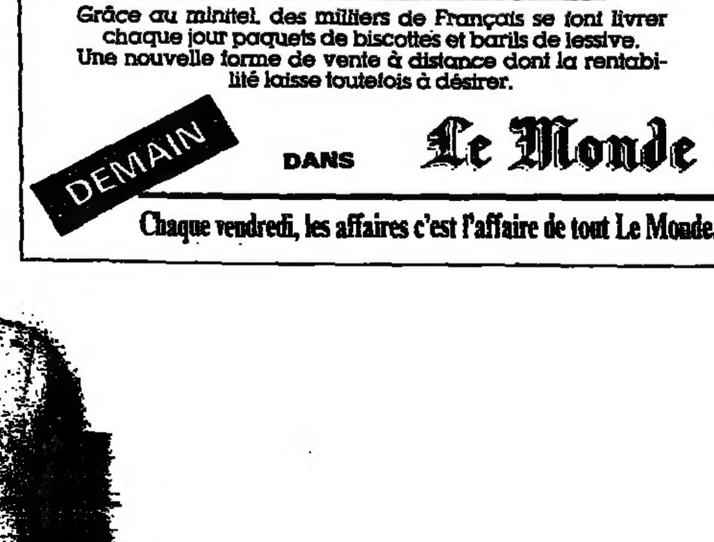
Moscou. — La « *débrejnévisation* » a franchi une nouvelle étape avec la décision de la direction soviétique rendue publique, mercredi 6 janvier, de *redonner leur ancienne dénomination*, notamment à une ville de Russie et à un arrondissement de Moscou, qui avaient été baptisés du nom de l'ancien chef du Kremlin, Léonid Brejnev.

Le comité central du PCUS, le présidium du Soviet suprême et le gouvernement ont, en effet, annulé les articles correspondants *d'une résolution prise par* ces instances, le 18 novembre 1982, et donnant le nom de Brejnev, décédé huit jours plus tôt, à ces lieux, indique l'agence *Tass*.

Selon l'agence, cette décision a été prise à la suite de « *propositions de la population* ». La ville de Naberejnie-Tchelni, à l'est de *Kazan, retrouve ainsi son* ancienne appellation, de même que l'arrondissement de Tcheremouchki, dans le sud-ouest de Moscou, et la place de la Garde-Rouge à Leningrad. — (*AFP*.)

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
RÉABONNEZ-VOUS
au *Monde* et à ses publications
36.15 TAPEZ **LEMONDE** puis **ABO**

Le Monde
AFFAIRES
BOURSE : LE BIG BANG DE PARIS
Le 1er janvier, les agents de change ont perdu leur fonction d'officier ministériel. Bientôt, ils devront aussi abandonner leur monopole. Au profit des banquiers auxquels ils sont désormais associés (seul moyen de renforcer leur structure financière alors que s'intensifie la concurrence internationale.)
Egalement au sommaire :
NOKIA : LE GÉANT FINLANDAIS MULTICARTES
Producteur de papier et de téléviseurs, il vient aussi de prendre pied sur le marché français des radiotéléphones.
PRISMA-PRESSE : LES RECETTES D'AXEL GANZ
Le lancement de «Voici» n'a pas été un franc succès. Mais ce demi-échec ne remet pas en cause la stratégie du groupe.
DISTRIBUTION : SON MARCHÉ A DOMICILE
Grâce au minitel, des milliers de Français se font livrer chaque jour paquets de biscottes et barils de lessive. Une nouvelle forme de vente à distance dont la rentabilité laisse toutefois à désirer.



Chaque vendredi, les affaires c'est l'affaire de tout Le Monde.

PAYS-BAS : pour combattre l'antisémitisme

L'acteur Jules Croiset avait inventé son enlèvement par des militants d'extrême droite

AMSTERDAM
de notre correspondant

« *J'ai inventé le rapt et les tortures.* » Jules Croiset, l'acteur néerlandais, a reconnu avoir monté de toutes pièces l'histoire de son propre enlèvement par un commando néofasciste, afin de mobiliser l'opinion publique contre l'antisémitisme.

L'affaire remonte au mois de décembre de l'année dernière. Jules Croiset, israélite et comédien vedette aux Pays-Bas, avait suscité une vague de sympathie en affirmant qu'il avait été kidnappé en Belgique. Comme s'il était toujours sous le choc du calvaire qu'il venait de vivre, il était apparu hirsute et les yeux hagards devant les médias néerlandais. Au cours de cette conférence de presse, il décrivit son prétendu enlèvement, les mauvais traitements que lui avaient infligés une poignée d'antisémites et sa fuite du lieu de détention, près de Bruges, où ses bourreaux l'avaient séquestré. *Mardi 5 janvier, Jules Croiset* a avoué aux policiers belges qu'il avait tout inventé et qu'il était également l'auteur des lettres de menaces adressées à des artistes juifs néerlandais, dont lui-même.

Cette affaire est d'autant plus *embarrassante* que la « mésaventure » de Jules Croiset avait donné lieu à une importante manifestation de solidarité aux Pays-Bas, avec la participation de nombreuses personnalités politiques du pays.

Fin novembre, l'acteur avait mené campagne *contre la représentation* d'une pièce de théâtre, *l'Ordure, la Ville et la Mort*, de l'écrivain et cinéaste ouest-allemand Rainer Werner Fassbinder. Cette œuvre, *jugée antisémite par certains*, avait déclenché une très vive polémique aux Pays-Bas. Des manifestants, dont Jules Croiset, avaient notamment occupé le théâtre de Rotterdam où la pièce devait se jouer pour la première fois. A ce jour, aucune représentation n'a pu être donnée.

Après ses aveux, Jules Croiset a choisi de ne plus participer aux spectacles de sa troupe. Les justices belge et néerlandaise doivent décider dans les jours qui viennent s'il y a lieu d'engager des poursuites judiciaires contre ce comédien âgé de cinquante et un an, qui commença sa carrière dans les années 50 et qui fut couronné meilleur acteur de l'année aux Pays-Bas en 1979.

RENÉ TER STEEGE.

AUTRICHE

Simon Wiesenthal insulté par des néo-nazis

La police autrichienne a arrêté trois militants d'extrême droite qui ont perturbé une conférence donnée, le mercredi 6 janvier, dans un théâtre de Vienne, par *M. Simon Wiesenthal, à l'occasion* du cinquantième anniversaire de l'*Anschluss*, l'annexion en mars 1938 de l'Autriche par l'Allemagne hitlérienne. La *conférence était retransmise* en direct à la télévision.

Les manifestants ont traité le directeur du Centre de documentation juive de « *menteur* » et d'« *assassin* » et lancé du haut d'un balcon de la salle des tracts récusant l'existence des chambres à gaz. Après ces *incidents*, les quelque quatre cents personnes présentes dans le théâtre *ont acclamé M. Wiesenthal, à la* demande de l'animateur de l'émission de télévision. De son côté, le cardinal Franz Koenig, ancien primat de l'Eglise catholique autrichienne, a adressé immédiatement au théâtre un télégramme dans lequel il fait l'éloge des efforts de Simon Wiesenthal afin que « *tous les hommes prennent conscience de ce qui s'est passé pendant la guerre et de la manière dont l'holocauste s'est déroulé* ». — (*Reuter, AFP*.)

● **ROUMANIE : arrestation du biophysicien Gabriel Andreescu.** — Le biophysicien roumain Gabriel Andreescu a été arrêté le 25 décem*bre à Bucarest, après une perquisi*tion à son domicile, a-t-on appris mercredi 6 janvier à Paris auprès de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie. M. Andreescu, trente-cinq ans, travaillait à l'Institut de météorologie de Bucarest. Selon les informations reçues par la *Ligue, il serait menacé d'un procès* pour « haute trahison », sans que l'on connaisse les motifs de cette accusation.



Afrique

KENYA : la visite du premier ministre britannique

Mme Thatcher a évité d'aborder les sujets de friction

Mme Margaret Thatcher a quitté jeudi 7 janvier le Kenya à destination du Nigéria, deuxième et dernière étape de sa première visite officielle en Afrique depuis qu'elle est au pouvoir (*le Monde* du 6 janvier).

NAIROBI
de notre correspondant

Qu'était donc venue faire au Kenya Mme Margaret Thatcher qui n'était accompagnée d'aucun ministre mais seulement de son mari et d'une suite de hauts fonctionnaires ? S'intéresser de près au développement rural et voir de quelle manière l'aide britannique est utilisée, dit-on dans son entourage. Somme toute, un voyage à résonance plus politique que diplomatique pour la « dame de fer » qui s'est présentée, ici fraîchement auréolée de son record de longévité gouvernementale.

A dire vrai, il n'aurait pas déplu au premier ministre britannique de visiter plusieurs pays de la « *ligne de front* », notamment la Zambie et le Zimbabwe, pour tenter d'expliquer *sa politique conciliante à l'égard* de l'Afrique du Sud. Mais, devant le peu d'empressement mis par ces États à l'inviter, elle dut limiter ses ambitions au Kenya et au Nigéria et *transformer, faute de mieux*, son voyage en « *tournée d'inspection* ».

Dans un entretien accordé au quotidien kényan *The Standard*, avant son départ de Londres, Mme Thatcher avait répété son opposition à des sanctions contre le régime de Pretoria, qui, selon elle, « *durciraient l'attitude des autorités sud-africaines, rendraient la vie plus pénible aux Noirs et mettraient en péril l'économie des pays voisins* ». Pas d'autre moyen, à son avis, pour démanteler l'apartheid que d'agir « *par la négociation* ». L'idée d'une table ronde entre les différentes parties concernées « *pourrait être intéressante, le moment venu, mais, malheureusement*, avait-elle noté, *les choses ne sont pas encore mûres* ».

Le premier ministre britannique sait très bien que ses interlocuteurs kényans et nigérians ne partagent nullement son point de vue sur la question. Aussi, plutôt que de les embarrasser, a-t-elle préféré ne pas inscrire au programme de sa tournée africaine des conférences de presse, où, fatalement, elle aurait dû expliciter, un fois encore, sa position sur l'Afrique australe au risque de paraître têtue et bornée. Dans un *pays comme le Kenya dont* la Grande-Bretagne est le principal partenaire commercial et le premier fournisseur d'aide, il y avait mieux à faire, a-t-elle jugé, que de mettre sur le tapis des sujets de *friction*.

Au nombre des sujets délicats sur lesquels Mme Thatcher n'a pas eu envie de s'étendre, figure la situation des droits de l'homme au Kenya et la manière peu amène dont les autorités de Nairobi traitent les opposants politiques. En mars 1987, à l'occasion d'un voyage à Londres, M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat, s'était vu décerner un satisfecit par le Foreign Office alors qu'à la même époque, il avait subi une sérieuse rebuffade lors d'une visite à Washington.

Il n'était pas question, donc, de revenir sur ce sujet à l'occasion de ce voyage au Kenya dont Mme Thatcher a dit qu'il était, à ses yeux, « *l'un des pays africains les plus stables et les plus prospères* ». En visitant, sur le terrain, de nombreux *projets de développement rural*, elle a voulu éviter de placer sa première « *visite d'Etat* » en Afrique sous le signe de la polémique, tout en restant, cependant, plus « *dame de fer* » que jamais...

JACQUES DE BARRIN.

TUNISIE

Réforme libérale du code de la presse

TUNIS
de notre correspondant

A l'origine, ces dernières années, de multiples saisies, suspensions et interdictions de journaux et des poursuites qui s'ensuivaient, le code de la presse va être amendé. Dans sa déclaration solennelle du 7 novembre lors de son arrivée au pouvoir, le président Ben Ali s'y était engagé. Il avait en même temps annoncé une réforme de la Constitution et la promulgation d'une loi sur les partis consacrant le pluralisme politique, toutes deux elles aussi en cours d'élaboration.

Présentant, mercredi 6 janvier, le projet du nouveau code, le ministre de l'information, M. Abdelwahab Abdallah, a indiqué qu'il voulait mettre sur pied « *une information libre et évoluée reflétant les aspirations et les préoccupations de tous et à même de sortir les Tunisiens de l'ère de l'unanimisme artificiel et de favoriser l'avènement d'une étape de pouvoir moderne et civilisé* ».

Nombre de dispositions à caractère répressif jusqu'ici en vigueur vont être assouplies et certaines même supprimées. C'est ainsi, entre autres, que les sanctions contre les *journaux ne seront plus décidées* par l'administration mais par les tribunaux et que le délit d'offense sera limité au seul chef de l'Etat sans être retenu comme par le passé, pour les autres hautes autorités du pays. En revanche, la réglementation *relative à la protection des* cultes dont l'exercice est autorisé et sanctionnant l'injure ou la diffamation à leur égard sera maintenue.

D'autre part, la liberté de publication des journaux sera mieux assurée. Pour les partis politiques, les organisations et les associations reconnus, le délai de délivrance du récépissé d'autorisation ne devra pas dépasser trois jours après le dépôt de la demande et, pour les personnes privées, deux mois. Le futur code garantira aussi l'impératif de transparence.

Les entreprises de presse devront publier leur bilan financier au terme de chaque exercice ainsi que leurs sources de financement et leur tirage. En outre, le code interdira la concentration. Tout propriétaire de publication d'informations générales et politiques ne pourra contrôler plus de 30 % du chiffre total de la diffusion de journaux appartenant à la même catégorie.

Enfin, le ministre a annoncé diverses mesures pratiques qui devraient favoriser la circulation de l'information, réorganiser et protéger la profession de journaliste (quatre cent vingt cartes professionnelles ont été délivrées en 1987). Un code de déontologie assurera la moralisation de la profession. L'ordre des *journalistes, lui aussi* à créer, veillera à son application.

MICHEL DEURÉ.

GUINÉE

La veuve de Sekou Touré est libre de quitter le pays

Mme Andrée Touré, la veuve de Sekou Touré, condamnée en 1987 à huit ans de prison et libérée la semaine dernière en même temps que son fils à l'occasion du Nouvel An, se trouve actuellement à Faranah, ville natale de l'ancien chef de l'État, et peut quitter la Guinée si elle le désire, a affirmé mercredi 6 janvier, l'ambassadeur de Guinée en France, M. Sekou Camara, au cours d'une rencontre avec la presse. Une soixantaine de personnes *avaient bénéficié de mesures de clémence* en même temps que la famille Touré ; M. Camara a indiqué que les autres détenus politiques, dont il n'a pas précisé le nombre, seraient « *libérés progressivement* ».

L'ambassadeur a évoqué d'autre part le report de la visite officielle que le président Conté devait faire en France du 8 au 10 décembre. *Affirmant* que les « *rumeurs de coup d'Etat étaient sans fondement* », il a attribué celles-ci à « *une manœuvre d'une puissance occulte* ». *Il a toutefois admis que* le chef de l'Etat avait effectué une tournée des casernes en décembre pour « *mettre les choses au point* » en ce qui concerne les promotions et les soldes.

« *Le président Conté avait exclu en 1986 une augmentation des traitements qui affecterait seulement l'armée et pas les fonctionnaires* », a dit M. Camara. Conformément à ses engagements, le ministère guinéen de l'économie a décidé le 1er janvier une hausse de 80 % de tous les salaires, dans l'armée, le secteur public et le secteur privé. L'ambassadeur a précisé que cette hausse avait obtenu l'aval du Fonds monétaire international (FMI), sous l'égide duquel le Conseil militaire de redressement national (CMRN) au pouvoir à Conakry depuis avril 1984, tente de remettre l'économie sur pied.

frique

TUNISIE

le premier ministre

Quel est le pays...?

1. *Qui en moins de 2 ans a fait baisser la criminalité de 10% ?*

2. *Qui en moins de 2 ans a créé 400.000 entreprises ?*

3. *Qui en moins de 2 ans a libéré les prix et réduit l'inflation ?*

"C'est la France."

1. 7.000 agressions dans la rue en moins soit une baisse de 17%. 50.000 cambriolages en moins soit une baisse de 11%. De très nombreuses arrestations de terroristes dont les chefs d'Action Directe.

2. La progression du nombre d'entreprises nouvelles s'est élevée à plus de 25%. L'allègement des formalités administratives permet de créer son entreprise en moins d'une journée. Un réseau de 400 points "chances" dans toute la France soutient les créateurs d'entreprises. Des avantages fiscaux sont accordés aux Français qui investissent dans la création d'entreprises.

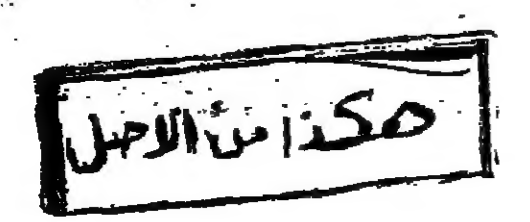
3. Progressivement et dans leur quasi-totalité les prix ont été libérés. Avec 3% d'inflation par an en moyenne, nous sommes au 3e rang des 7 grands pays industrialisés après l'Allemagne et le Japon au palmarès de la stabilité.

Continuons ensemble.

SID

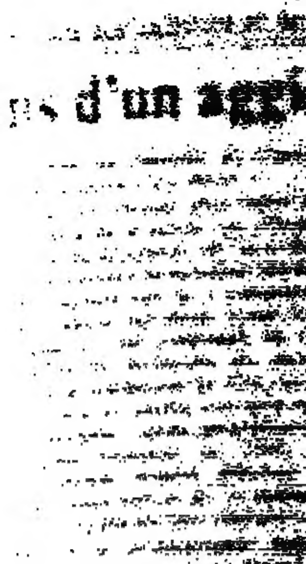
SERVICE D'INFORMATION ET DE DIFFUSION DU PREMIER MINISTRE

La France se redresse.



هكذا من الاصل

Politique



Après les déclarations de M. Edouard Balladur à « L'heure de vérité »

Le RPR approuvera le 24 janvier la candidature de M. Jacques Chirac

Après les déclarations de M. Balladur à « L'heure de vérité » pressant M. Chirac de déclarer sa candidature *« le plus rapidement possible »*, la campagne électorale du premier ministre va désormais se développer. Le RPR envisage en effet de convoquer pour le dimanche 24 janvier, un « congrès extraordinaire », au cours duquel M. Chirac se mettrait en « congé de présidence du mouvement ». Ce congrès déciderait d'apporter son soutien officiel à M. Chirac qui aura fait connaître la veille, par un communiqué, sa décision d'être candidat. Recevant la presse à l'hôtel Matignon à l'occasion des vœux du Nouvel An, le mercredi 6 janvier, M. Chirac a émis le souhait que la campagne électorale *« se déroule dans un climat aussi serein que possible »*. *« Mon gouvernement fera tout pour participer à cette sérénité »*, a assuré le premier ministre en invitant *« tous les hommes politiques »* à être *« bien conscients de l'exigence de dignité d'une grande nation »* et à maintenir au débat politique, dans les mois qui viennent un *« niveau convenable »*. *Le ministre d'Etat a justifié la cohabitation et traité tous les aspects de la politique économique et sociale du gouvernement dont il a jugé le bilan au total « très positif ».*

« Le moment est venu... »

M. Balladur a notamment déclaré qu'il souhaitait que M. Chirac déclare sa candidature *« le plus rapidement possible »*, expliquant : *« L'élection présidentielle est la grande élection de notre vie politique, finalement la plus importante avec les élections législatives ; trois mois pour expliquer aux Français de quoi il retourne, ce qui est en jeu et ce qu'on leur propose, ça n'est pas trop, et je trouve donc qu'il est normal que Jacques Chirac, qui s'est imposé, comme chef du gouvernement, une très grande discrétion politique, qui n'a pas toujours été payée de retour, je tiens à le dire... de la part du chef de l'Etat, puisse prendre ces trois mois pour expliquer au pays ce qu'il a voulu faire, ce qu'il a fait et surtout ce qu'il compte faire pour l'avenir, et non pas s'enfermer dans un bilan du passé, et je dirais qu'il me semble que les Français ont le droit maintenant d'être au clair là-dessus, non tellement seulement de la part de Jacques Chirac mais de la part des autres aussi. »*

Le ministre a poursuivi, à propos de M. François Mitterrand : *« Je crois que le moment serait venu et que si je peux me permettre de le dire avec toute la déférence qui s'impose, l'attitude qui consiste à dire chaque semaine ou chaque jour ou chaque heure, « je serais candidat, peut-être que je ne le serais pas, je le serais si telle condition est remplie, je n'en ai pas très envie mais j'écouterais mon devoir, j'entendrais l'immense appel qui éventuellement montera vers moi », c'est un peu lassant, et je crains que les Français ne trouvent qu'on en prend un peu à leur aise avec eux, et je trouve que, par respect pour le peuple français, maintenant le moment est venu pour chacun de dire clairement ce qu'il va faire. »*

A propos de M. Barre, il a déclaré : *« Sur le plan politique générale, la conception de la société, la conception de la vie en société est très proche, sinon identique* [de celle de M. Chirac]. *Il y a bien entendu des débats sur des points qui sont des points relativement, je ne dirais pas secondaires, mais non essentiels. Je parlais de l'aide fiscale à l'investissement. Il peut y avoir d'autres débats du même type (...). Je n'en vois pas énormément, à dire le vrai mais enfin, il peut y en avoir d'autres. Mais nous attendrons pour cela de voir ce que propose chacun des candidats, c'est la raison pour laquelle je souhaite que les candidats maintenant se déclarent et disent clairement devant le pays ce qu'ils veulent faire, que M. Chirac dise ce qu'il veut faire, que M. Barre dise ce qu'il veut faire, et que M. Mitterrand ou M. Rocard ou tout autre disent la conception qu'ils ont encore du socialisme. Je crois que c'est un problème qui mériterait qu'on en discute. »*

Il a poursuivi : *« Mon adhésion totale, complète, va à Jacques Chirac parce que c'est un homme qui est courageux, il a pris les risques de la cohabitation. Qui aurait dit, il y a deux ans, que ça se passerait comme cela, c'est-à-dire sans heurts, sans problème institutionnel grave, avec un gouvernement qui a pu mettre en œuvre des réformes importantes et obtenir des résultats, c'était un premier motif. Le deuxième, c'est qu'il a fait la preuve que c'était un homme efficace et un homme apte à diriger une équipe gouvernementale. Il a également témoigné, me semble-t-il, qu'il est un homme de rassemblement, qu'il est un homme qui essaie, dans toute la mesure du possible, d'éviter des déchirures inutiles et des combats vains. »*

Mission accomplie

DANS l'esprit de M. Balladur, « L'heure de vérité » devait essentiellement constituer un acte politique. Il souhaitait donner à ses déclarations la valeur d'un engagement *« total, complet, absolu »* en faveur de M. Jacques Chirac et lancer à celui-ci — qui en avait été prévenu — un appel pressant et argumenté à déclarer sa candidature dès la fin janvier (*le Monde* du 6 janvier).

Le ministre d'Etat peut à cet égard être satisfait. Il a bien rempli sa mission et atteint son objectif, puisque, selon la mesure effectuée en fin d'émission par la SOFRES, ses arguments ont été *« convaincants »* pour 56 % de ses auditeurs alors que 18 % seulement ne les ont pas trouvés persuasifs. D'ailleurs, dans tous les autres domaines qui relèvent directement de sa compétence, le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a recueilli nettement plus d'opinions positives que d'avis hostiles, sans avoir, comme l'avait fait M. Fabius dans un récente « Heure de vérité », à repasser l'épreuve pour corriger un sondage. M. Balladur a ainsi confirmé sa vocation à être, pour le temps de la campagne électorale, un actif et efficace propagandiste du « vote Chirac ».

Le ministre, qui fut — reconnaît-il — *« l'apôtre »* de la cohabitation, *« ne regrette pas un instant »* cette position, après deux ans de pratique d'avoir fait ce *« bon choix »*. Il justifie — comme pourra le faire M. Chirac — d'avoir choisi cette voie, en laissant entendre que ceux qui s'y étaient opposés, comme M. Barre, n'avaient pas eu le *« courage »* de prendre des *« risques »*. Malgré cette divergence originelle, M. Balladur s'est délibérément gardé de souligner les oppositions qui peuvent exister entre l'actuel premier ministre et le député du Rhône, affirmant même qu'il n'y avait entre eux aucune *« différence fondamentale »*. Il est vrai qu'il convient de ne pas compromettre les bons reports de voix du deuxième tour en désobligeant les électeurs barristes du premier...

En revanche, à l'égard de M. Mitterrand, tout en demeurant déférent envers la fonction du président de la République, qui a été *« différente »* mais non *« dévaluée »* par la cohabitation, M. Balladur a été plus net. Ainsi la discrétion de M. Chirac envers M. Mitterrand depuis deux ans, a-t-il relevé, *« n'a pas toujours été payée de retour »* par ce dernier. Pour sibylline qu'elle soit, cette formule n'en annonce pas moins des critiques plus directes, en tout au moins un avertissement pour le cas où la campagne dériverait. Toujours sur le mode retenu qu'il affectionne, M. Balladur est allé plus loin en trouvant que, par ses palinodies sur sa candidature, M. Mitterrand *« en prenait un peut trop à son aise envers les Français »* et même qu'il manquait de *« respect pour le peuple français »*.

M. Balladur n'a pas encore voulu décrire le programme du candidat, laissant la primeur de cette annonce à M. Chirac, mais précisant, cependant, qu'il *« ne s'enfermerait pas dans un bilan »* et qu'il ne proposerait pas, comme les socialistes en 1981, un véritable *« projet de société »*. C'est donc le ministre d'Etat qui a dressé le tableau de l'action économique et sociale du gouvernement depuis 1986, pour dire qu'il était *« très positif »*.

Au portrait parfait, trop parfait de « son » candidat qu'il a brossé, M. Balladur a cependant ajouté — si l'on ose dire — un défaut : celui de sa trop grande générosité !

ANDRÉ PASSERON.



Accélérer la construction de l'Europe monétaire

(Suite de la première page.)

Le dialogue est trop franco-allemand, il n'y a que le mark et le franc qui soient des monnaies à part entière, *« il faudrait que les obligations soient de même nature pour tous »* et les interventions des banques centrales *« ne sont pas équitablement réparties »*. Ces remarques douces-amères visent aussi bien l'Italie, qui jouit d'un *« régime particulier »*, que la Grande-Bretagne, qui refuse encore d'entrer dans le système. Elles reflètent l'amertume qu'on éprouve, souvent de ce côté-ci du Rhin, lors des crises du SME, lorsque la charge des interventions repose trop sur la Banque de France.

Quelles sanctions ?

Au-delà de ces préoccupations communautaires, M. Balladur a émis une opinion intéressante : *« Je crois, en ce qui me concerne, que nous vivons la fin de la période des changes flottants et qu'il est temps de revenir à un système aussi automatique et aussi contraignant que possible, avec des sanctions »*, à l'imitation du SME.

On comprend les préoccupations de M. Balladur pour qui *« les entrepreneurs du monde entier ont un besoin absolu de la stabilité des monnaies »*. Elles ne sont, hélas ! pas nouvelles : à chaque crise, de nombreuses voix s'élèvent pour préconiser de tels automatismes et de telles sanctions.

Mais quel gendarme supranational les fera respecter ? Des accords tels que ceux du Louvre, en février 1987, sont devenus inopérants parce que, précisément, les automatismes n'ont pas joué, faute d'engagements précis, de la part des Etats-Unis, notamment.

Quant aux sanctions... Ajoutons, et c'est peut-être là le plus grave, que depuis les fameux accords de stabilisation monétaire de Bretton Woods, en 1944, la sphère financière a littéralement explosé, surtout ces dernières années avec une déréglementation à tout va. Aujourd'hui, avec des échanges de 200 à 300 milliards de dollars par jour sur les marchés des changes, contre quelques dizaines au début des années 70, les flux monétaires échappent à tout contrôle, et leurs grandes « marées » font sauter tous les barrages que les banques centrales tentent de leur opposer à coup d'interventions massives mais inopérantes à moyen terme : *on ne lutte pas contre la mer.*

On peut même se demander si, dans les conditions actuelles, il sera possible, un jour, de stabiliser vraiment les monnaies. Cela supposerait une coordination poussée des politiques économiques des grandes nations occidentales et un rééquilibrage permanent des balances commerciales. Aussi longtemps que le plus gros des partenaires, à savoir les Etats-Unis, donnera la prééminence à ses intérêts électoraux et à son intérêt immédiat tout court, la stabilisation sera un leurre. Combien de temps le dollar baissera-t-il puis remontera-t-il avant de rechuter au gré des humeurs du Congrès de Washington et des chiffres du déficit commercial des Etats-Unis.

Restera, de toute façon, le problème des « références », autrement dit des « ancrages » des monnaies les unes vis-à-vis des autres.

L'or ? M. Balladur a répondu qu'il ne savait pas si c'était possible, mais qu'il fallait trouver un instrument de référence qui ne soit pas l'une des monnaies. En octobre dernier, M. James Baker, au FMI, avait lancé l'idée de faire jouer à l'or un rôle « d'indicateur monétaire ». Indiquer quelque chose, soit, mais avec quelle sanction automatique ? *On n'échappe décidément pas à cette question.*

FRANÇOIS RENARD.

Le « mystère » des prix de l'essence

Pourquoi le prix du « super » à la pompe *n'a-t-il* diminué depuis deux ans et demi que de 15 % — soit environ 1 F par litre — alors que dans le même temps les baisses cumulées du pétrole et du dollar faisaient chuter le prix du brut importé de plus de moitié (de près de 2 000 francs à un peu moins de 800 francs par tonne) ? Surpris par la légitime question d'un téléspectateur sur ce « mystère » M. Balladur a, comme tous ses prédécesseurs rue de Rivoli, choisi un bouc émissaire facile : les compagnies pétrolières, qui, a-t-il fait remarquer ont *« tendance à ne pas faire de zèle »*, pour répercuter aussi vite qu'il le faudrait les baisses au profit du consommateur.

Le ministre des finances a oublié un détail : les taxes. Les taxes qui, en France, sont les plus élevées d'Europe (à l'exception de l'Italie) ; les taxes qui représntent aujourd'hui plus des trois quarts du prix du super à la pompe (77 % exactement, sooit *3,62* francs le litre sur un prix moyen total de 4,70 francs) ; les taxes enfin, qui, sans cesse alourdies expliquent seules le « mystère » des prix de l'essence. Car les prix hors taxes ont, eux, bel et bien diminué de moitié depuis 1985 : de 2,30 francs le litre à 1,08 francs aujourd'hui. De plus, contrairement à ce qu'a affirmé le ministre, ils sont constamment resté pendant cette période, plus bas que la moyenne européenne.

Ce sont les taxes qui n'ont pas suivi : de 3,44 francs le litre en 1985, elles sont passées à 3,62 francs aujourd'hui, si bien que leur poids dans le prix final a augmenté considérablement : de moins de 80 % à plus de 75 % ! Un niveau record, jamais égalé depuis quinze ans, même en 1979, lorsque le gouvernement de M. Barre, dans une conjoncture radicalement différente (les prix du brut venaient de doubler), avait « surtaxé » l'essence pour en décourager la consommation !

V. M.

Pression fiscale : pas de baisse en 1987

Le taux de pression fiscale a-t-il augmenté en 1987 comme l'indique l'INSEE dans sa denière note de conjoncture publiée en décembre ? L'Institut de la statistique écrit que la masse des impôts (versée par les agents intérieurs) *rapportée au produit* intérieur brut atteindrait en 1987 le niveau de 25,3 % soit 0,2 point de plus qu'en 1986 (25,1 %).

Le gouvernement, dans le rapport économique et financier qui accompagne le projet de loi de finances soumis au Parlement (le budget pour 1988 voté il y a une quinzaine de jours), annonce bien le même chiffre de pression fiscale que l'INSEE : 25,3 % du PIB en 1987 si l'on tient compte des prélèvements effectués pour le compte du budget de la CEE (1 % du PIB). Mais selon les chiffres du gouvernement ce prélèvement est en léger retrait par rapport à 1986, année où il avait atteint 25,4 % (24,4 % + 1 % de prélèvement pour la CEE).

Il faudra attendre ls comptes *définitifs de la Nation pour savoir* si la pression fiscale a baissé en 1987 par rapport à 1986, si elle est restée stable ou a augmenté. Une chose est à peu près sûre : la variation a été extrêmement faible qu'elle soit en plus ou en moins. Ce qui veut au moins dire que le poids des impôts n'aura dans la meilleure des hypothèses pratiquement pas été réduit. Encore tous ces chiffres ne tiennent-ils pas compte des cotisations sociales qui elles, incontestablement, ont augmenté en 1987...

Le comité central du PCF

Les dirigeants communistes désignent un seul coupable : le PS

Le comité central du PCF réuni à huis clos, le mercredi 6 janvier, a adopté, à l'unanimité de ses membres, le rapport introductif de M. Pierre Blotin, membre du bureau politique, consacré à la campagne présidentielle. Ce document, très critique à l'égard du PS, engage *« les mécontents »* à voter pour M. André Lajoinie, quel que soit leur choix au second tour.

Le secrétaire général, M. Georges Marchais, a rejeté une proposition d'action commune avancée par M. Jack Ralite, ancien ministre, regroupant les pacifistes de l'Appel des cent, les philosophes du comité national d'éthique et les artistes des Etats généraux de la culture.

Avant que M. Blotin ne donne lecture de son rapport au « parlement communiste », M. Marchais a lancé une mise en garde aux membres du comité central contre les *« fuites »* qui sont *« intolérables »* et *« indignes »*. Le document introductif qui, selon un participant, se résume à la formule *« Votez ce que vous voulez au deuxième tour, mais, par pitié, votez Lajoinie au premier »* constitue une attaque en règle contre le PS et ses dirigeants.

Le texte de M. Blotin ne porte pas moins de trente-huit condamnations successives du Parti socialiste, de ses dirigeants, du président de la République, systématiquement associés à la droite et — terme qui revient en force — à *« la bourgeoisie »*.

SOS Lajoinie

Passant sous silence sa participation gouvernementale, la direction du PCF reproche au PS d'avoir *« tourné le dos à ses engagements »*, puis permis *« le retour de la droite »*, maintenant de *« tenter de mettre en place un pôle de regroupement syndical de type social-démocrate »* et de développer, en commun avec la droite, *« chacun dans le registre qui lui est propre, les mêmes thèmes »* antisociaux, bellicistes et de recentrage de la vie politique. Si M. Blotin note que tous ces protagonistes *« s'affrontent dans un déchaînement de violence verbale, de démagogie »*, c'est uniquement — *« puisqu'ils sont tous d'accord sur les choix fondamentaux »* — parce que *« chacun veut être LE président dont la bourgeoisie a besoin pour réaliser ses projets, LE parti dominant dans le nouveau dispositif politique qu'ils envisagent de mettre en place pour aggraver la même politique de droite »*.

Le rapport, qui consacre nominativement trois lignes à M. Jacques Chirac et autant à M. Raymond Barre, trouve le moyen d'attaquer le PS en parlant de M. Jean-Marie Le Pen et de le dénoncer, une nouvelle fois, en évoquant M. Pierre Juquin, *« l'un des candidats présenté par le Parti socialiste »*, ce qui *« ne saurait rester sans lourdes conséquences »*.

M. Blotin parle, dans son rapport, d'un parti *« actif, déterminé, ouvert, fraternel, rassembleur, unitaire »*. Il s'agit évidemment du PCF. Un dirigeant estime, pour sa part, que ce document *« difficile à écrire dans la période actuelle, est extrêmement défensif »*. On serait tenté d'ajouter qu'il est pathétique car il lance pratiquement un SOS en faveur du vote pour M. Lajoinie.

Au cours d'une conférence de presse, M. Blotin a insisté sur le fait que la direction du PCF *« ne demande de passeport à personne pour le vote André Lajoinie au premier tour »*. Dans son rapport, il écrit : *« Nous ne demandons et ne demanderons à personne la couleur de ses votes passés ou la nature de ses intentions pour l'élection présidentielle (...) Vous pouvez avoir vos raisons de penser qu'au second tour, mieux vaudra en fin de compte celui-ci ou celui-là (...) Faites-vous entendre. Quelles que soient vos intentions pour le second tour (...) Indépendamment de la décision qu'ils* [les lecteurs] *prendront pour, au second tour, élire ou éliminer l'un des deux candidats autorisés à s'y présenter »*.

Le document n'engage pas seulement les adhérents du PCF à devenir des acteurs actifs de la campagne de M. Lajoinie mais il les rend, par avance, coresponsables du résultat qu'il obtiendra, tout en ayant soin de dénoncer *« journalistes de droite et journalistes socialistes* [qui] *censurent les idées progressistes, propagent l'anticommunisme et les idées de résignation à la crise »*, et de suspecter des communistes qui attendraient « bien au chaud » pour reprendre « l'offensive » dans le parti après l'élection présidentielle. Il appelle, tout à fait clairement, la CGT a s'engager dans la bataille, ce qui risque de provoquer des frictions au sein de la direction de la centrale. *« Les communistes militants et responsables dans le mouvement syndical ou associatif sont respectueux de l'indépendance de leurs organisations*, soutient M. Blotin, *mais qui peut trouver à redire au fait que les communistes tiennent à faire part, dans les formes appropriées, à celles et à ceux avec qui ils agissent, de leur conviction que le vote au premier tour pour André Lajoinie sera un plus pour leur action. »*

La direction du PCF, qui a refusé de ratifier l'élection de M. Martial Bourquin au poste de premier secrétaire de la fédération du Doubs (car *« on ne peut ratifier l'élection de quelqu'un qui défend une autre politique que celle que nous sommes chargés d'appliquer »* a dit M. Blotin), n'a pas encore, officiellement, procédé à la répartition des responsabilités entre les membres du bureau politique. Un intervenant a demandé, sans succès, que cette tache revienne au comité central.

Au cours des quinze dernières semaines qui précèdent le scrutin présidentiel, M. Lajoinie participera à une cinquantaine de meetings publics dont dix-sept en compagnie de M. Marchais. Des assemblées générales de militants vont se tenir, courant janvier dans tous les départements, en présence, à chaque fois, d'un membre du bureau politique.

OLIVIER BIFFAUD.

PROPOS ET DÉBATS

M. Léotard
l'union

M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a affirmé, le mercredi 6 janvier, lors de la cérémonie des vœux à la presse, la nécessité de l'union de la majorité. *« La France aujourd'hui, n'est pas socialiste,* a-t-il déclaré en ajoutant : *« On ne peut avoir un président socialiste que par un extraordinaire, un étrange malheur venant des divisions de la majorité »*. C'est pourquoi, a poursuivi M. Léotard, le PR va *« jouer l'union »* grâce à *« une campagne très active et autonome »*, car *« nous ne sommes pas tentés par quelque flirt que ce soit avec qui que ce soit. »*

Enfin le ministre de la culture et de la communication a reconnu que le PR avait *« des difficultés provisoires »* de financement. En réponse au *Canard enchaîné* qui a affirmé, mercredi, que le PR a *« 6,7 millions de francs de traites impayées »*, *M. Léotard a affirmé : « Je préfère de vrais problèmes de factures à des problèmes de fausses factures. Nous nous en sortirons en remboursant et en payant. »*

M. Le Pen
50 millions

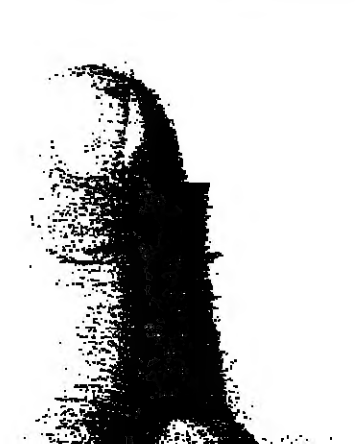
M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a affirmé le jeudi 7 janvier, sur Antenne 2, que les dossiers de la nationalité, de l'identité nationale et *« les questions annexes comme l'immigration »* seront *« au centre de la campagne »*. Dans le domaine de la réforme du code de la nationalité, M. Le Pen *a constaté que « le gouvernement RPR-UDF de M. Jacques Chirac a changé à 180 degrés par rapport à ses promesses électorales de 1986 »*, estimant que la création de commissions de sages et de comités *« n'a pour but que de noyer le poisson et de faire gagner du temps »*.

A propos du financement de sa campagne, M. Le Pen a indiqué qu'il *« ferait avec l'argent que les citoyens lui donnent »* mais il lui paraît *« difficile de descendre en dessous de 40 à 50 millions de francs »*.

Enfin, il s'est déclaré d'accord avec M. Charles Hernu, ancien ministre (PS) de la défense, pour demander une commission d'enquête parlementaire sur les ventes d'armes des dix dernières années.

M. Chevènement
l'alibi

M. Jean-Pierre Chevènement, chef de file, au PS, du courant « Socialisme et République » met en garde ses amis, dans l'éditorial du dernier numéro de sa lettre *« République moderne »* contre la *« facilité »* de *« consentir à ce que Jean-Marie Le Pen serve de « fédérateur des centres » et pour la gauche, d'alibi au renoncement »*. *« Prenons garde à ne pas laisser dévoyer le combat antiraciste en simple couverture idéologique d'une opération de « recentrage » dont le seul objectif serait de fournir une assiette plus large à la poursuite de la politique actuelle »*.



Politique

1972-1980-1988 : les socialistes et leurs programmes

Les chemins d'un aggiornamento

Ne pas avoir de programme est assurément à la mode. Le Parti socialiste cède-t-il à cet air du temps ? Non, car il élabore des propositions et en fait débattre ses adhérents. Mais un peu quand même : en 1972, il y avait un *Programme du Parti socialiste*, en 1980, un *Projet socialiste* et, en 1988, des *Propositions des socialistes*. Et ces dernières précisent que *« l'époque n'est plus à la présentation d'un programme exhaustif »*.

Mais si une telle approche permet quelques flous, le sens général de ces *« propositions »* reste très lisible : une tonalité extrêmement modérée, très marquée par ce que les dirigeants socialistes appellent leur *« culture de gouvernement »*. Il suffit de prendre quelques exemples pour percevoir que l'évolution est nette à travers les trois documents programmatiques élaborés ces quinze dernières années, du *Changer la vie* de 1972 aux *Propositions* de 1988, en passant par le *Projet* de 1980. Cette *« culture de gouvernement »* n'a pas été sans répercussion dans le domaine des *« problèmes de société »*.

L'école en est un bon exemple. Si le programme de 1972, encore très influencé par mai 68, affirmait : *« L'école maintient les inégalités plus qu'elle ne les corrige »*, il demandait cependant la création d'*« un grand service public, laïc et gratuit d'enseignement »* et réclamait *« la nationalisation de l'enseignement »*. (*« Tous les établissements (...) ayant reçu ou non les fonds publics seront intégrés. »*) Le *Projet* de 1980 n'employait plus l'expression *« nationalisation de l'enseignement »*, mais il se prononçait toujours pour le *« grand service public, unifié et laïc de l'enseignement national »*. Les *Propositions* de 1988 – qui donnent pourtant une place importante aux questions de l'éducation et de la recherche – n'y font, en revanche, plus référence. Mieux, il a fallu un amendement lors de l'ultime comité directeur pour que le mot laïcité figure une fois dans les six pages consacrées à l'école.

Un secteur public à géométrie variable

Quant aux femmes, elles bénéficiaient, en 1972 et 1980, de chapitres spécifiques, respectivement intitulés « La condition de la femme » et « Les droits des femmes ». Cette fois-ci, c'est fort symboliquement que leurs problèmes ne sont évoqués que dans le chapitre intitulé « La famille ». De ce fait, on y aborde essentiellement la natalité et l'*« incitation »* à avoir des enfants. Mais cette *« incitation »* n'est plus liée, comme c'était encore le cas en 1980, à une nécessaire réduction de la durée du travail. Et silence aussi quant aux conséquences pour les femmes du travail à temps partiel, dont le programme de 1972 écrivait : *« Il n'enlève pas la nécessité de faire garder les enfants, ne conduit à aucune promotion, aggrave la tendance à considérer le travail de la femme comme un salaire d'appoint, accroît l'inégalité des salaires, etc. »*

Secteur par secteur, les exemples pourraient être multipliés. Ainsi pour les jeunes : plus question de la réduction du service militaire, que le programme de 1972 prévoyait de limiter : *« Au minimum indispensable, selon les besoins de l'instruction, de quatre à six mois. »*

Evolution encore plus nette dans le domaine de la santé : on affirmait, en 1972, la nécessité de faire disparaître le secteur hospitalier privé, on prône aujourd'hui la *« complémentarité »* entre les deux types d'établissements ; on proposait en 1980 d'étendre le principe du service public à la médecine en ville, un rôle pilote étant ici confié aux centres de santé intégrés : cette problématique n'est plus évoquée en 1988, une petite phrase venant préciser que *« la nationalisation de la médecine de ville n'apparaît pas réaliste »*.

Mais c'est évidemment dans le domaine économique et social que les évolutions sont les plus significatives. Elles portent d'abord sur l'étendue et la fonction même du secteur public. En 1972, les nationalisations proposées étaient définies comme *« le seuil minimum nécessaire pour engager la transformation socialiste de l'économie nationale »*. Et il était prévu de proposer, dans une phase ultérieure, un nouveau programme de nationalisations, car *« toute limitation trop rigide du secteur public au nom d'impératifs techniques compromettrait le programme socialiste lui-même »*. En 1980, les objectifs des nationalisations sont déjà plus mesurés : *« Constituer un instrument d'orientation et de stimulation de l'activité industrielle. »* La liste des nationalisations renvoie *« aux groupes visés par le programme commun »*, sans que soit envisagée une phase ultérieure d'*« élargissement du secteur public »*.

En 1988, la fonction du secteur public est placée sous le signe du pragmatisme : ses contours doivent *« s'ajuster »* en fonction des *« objectifs de la stratégie économique de la nation »*, et le principe de *« respiration »* (si des entreprises peuvent entrer dans le secteur public, d'autres peuvent le quitter) est dès lors considéré comme essentiel. On décrit bien les possibilités qu'offre une nationalisation (elle *« peut éviter l'intervention d'éléments étrangers, peut permettre de faire face à des besoins de financement, peut aussi favoriser la création d'entreprises nouvelles, notamment dans les domaines à haut risque »*, etc.) mais le débouché est mince : hormis celle de TF 1, aucune renationalisation n'est prévue (1), y compris dans le secteur bancaire. *A fortiori*, plus question donc de la « banque nationale d'investissement » que prévoyaient les programmes précédents.

L'évolution est de même nature pour ce qui concerne le plan, ou, plus précisément, la *« planification démocratique »*.

Le programme de 1972 prévoyait une élaboration très décentralisée (allant jusqu'aux « comités de quartier »), synthétisée dans un plan national dont le vote au Parlement devait constituer *« l'acte décisif de la législature »*. La planification devait couvrir « par définition » tout le champ de l'activité économique.

En 1980, le projet marquait : *« Là où s'arrête la démarche du plan, l'initiative des agents économiques industriels, l'esprit d'entreprise reprennent leurs droits, le rôle du marché son utilité. »* Mais il précisait encore que si *« la régulation globale par le marché est la loi du fonctionnement de l'économie capitaliste »*, le plan est aux yeux des socialistes *« le régulateur global de l'économie »*. Et que de lui dépendent l'orientation des grands investissements, le modèle de développement, la réduction des inégalités, l'équilibre régional, la relation au reste du monde.

Une agence d'objectifs

Les propositions de 1988 peuvent apparaître plus restrictives. Si le plan doit redevenir *« agence d'objectifs »*, c'est en effet dans *« un certain nombre de domaines précis et limités »* (les gros équipements collectifs dans quatre secteurs : aménagement du territoire, recherche scientifique, programmation, formation-emploi). Pour le reste, il lui est recommandé d'éviter de compromettre la croissance et l'indépendance par *« l'irréalisme de ses choix ou la légèreté de ses évaluations »*. Enfin, le silence est cette fois-ci total sur les mécanismes mêmes d'élaboration du plan.

De manière générale d'ailleurs, les références autogestionnaires ou de contrôle sont absentes. Le mot autogestion ne figure pas une seule fois dans l'ensemble de ces propositions. Et la distance est forte, d'un écrit à l'autre, par exemple sur la *« citoyenneté dans l'entreprise »*. Le programme de 1972 prévoyait ainsi le *« contrôle des travailleurs »* sur l'organisation et la rémunération du travail, le pouvoir pour les comités d'entreprise de s'opposer aux décisions concernant l'embauche, le licenciement et les conditions de travail, et, dans les *« entreprises publiques socialisées »*, des expériences d'autogestion comme par exemple l'élection de la maîtrise et des cadres.

Le projet de 1980 ne reprend pas ce dernier exemple, mais il réaffirme l'exigence d'une série de droits nouveaux et maintient *« l'autogestion au centre du projet de société »*. Enfin, le texte de 1988 ne comporte pas de réelles propositions dans ce domaine, hormis celle d'une représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises privées de plus de cinq cents employés. Les socialistes se contentent de constater que *« changer la vie sur le lieu de travail est un projet ambitieux qui prendra du temps »* et qu'*« il n'existe pas de projet de citoyenneté dans l'entreprise préfabriqué et livrable sans délai »*. Dont acte. Mais, à l'évidence, de l'eau a coulé sous les ponts depuis que le projet de 1972 affirmait : *« Appropriation collective, autogestion, planification sont les trois termes indissociables de notre démarche. »*

Le christianisme social

Ces évolutions économiques ont évidemment des conséquences dans le domaine social. Ainsi le projet de 1980 se proposait de réduire le temps de travail à trente-cinq heures sans diminution de rémunération. Aucun objectif n'est fixé dans les propositions de 1988, et le principe de la non-diminution de la rémunération est lui-même remis en cause. En ce qui concerne le niveau de vie, le texte de 1988 comporte un élément nouveau : le « revenu minimum d'insertion », destiné aux plus démunis. Mais il ne s'engage guère sur les salaires en général et sur le SMIC en particulier. La phrase qui figurait initialement dans les *« propositions »* (*« les socialistes se prononcent pour le maintien du pouvoir d'achat »*) a été remplacée par une phrase peu contraignante : *« Dans une économie compétitive, la notion de strict maintien du pouvoir d'achat ne peut constituer un objectif mobilisateur à long terme. Les salaires doivent donc bénéficier des retombées positives de la politique de rigueur, c'est-à-dire partager les fruits de la compétitivité retrouvée. »*

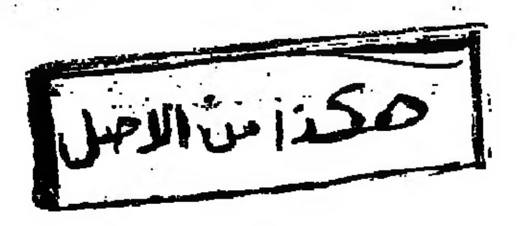
De *changer la vie* aux *Propositions des socialistes*, le chemin parcouru est considérable. Telles que sont ces propositions – avant que la Convention ne procède à d'éventuelles modifications – elles éclairent à leur manière l'après-1988, au moins autant que le débat sur la *« dissolution de l'Assemblée »*, soulevé par les amendements de Jean Poperen et de Jean-Pierre Chevènement. Responsable du secteur entreprise et mitterrandiste orthodoxe s'il en est, Jean-Paul Bachy a-t-il tort de constater que, dans le domaine économique et social, le texte *« emprunte beaucoup à la tradition du christianisme social »* ? En tout cas, s'il est vrai que le programme commande les alliances, alors on ne voit guère dans ces propositions ce qui pourrait interdire l'alliance gouvernementale avec une fraction – la moins conservatrice – de la droite française.

JACQUES KERGOAT.

(1) L'amendement déposé par le courant Socialisme et République prévoit la renationalisation de la CGE et de la Société générale et la prise de contrôle public de Paribas et de Suez. L'amendement déposé par la Nouvelle Composante, de Jean Poperen, précise que « aucune des privatisations réalisées depuis 1986 n'est irréversible » et qu'il est indispensable que « l'ensemble du secteur bancaire et celui des assurances soient à nouveau la propriété de l'Etat ».

Votre PEUGEOT
en livraison immédiate
c'est possible
chez NEUBAUER
309 GTI
Gilles Neubauer et son équipe
vous souhaitent une extraordinaire
année 1988 en PEUGEOT
NEUBAUER
PEUGEOT
227, bd. Anatole-France 93200 ST DENIS ☎ 48.21.60.21
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎ 42.85.54.34





هكذا من الأصل

Politique

Le financement de l'activité politique

Réserves à l'UDF sur les projets de M. Chirac

Les deux projets de loi sur le financement de la vie politique et la transparence du patrimoine des hommes politiques ne suscitent pas dans les rangs de la majorité un enthousiasme débordant. Comme au RPR (*le Monde* du 7 janvier), nombre de caciques de l'UDF éprouvent quelques difficultés à avaler une pilule fournie sur ordonnance du président de la République. Outre ce grief politique de fond adressé au premier ministre, l'irritation de l'UDF se concentre autour de deux thèmes : la transparence du patrimoine des élus et le plafonnement des dépenses des campagnes des législatives.

« Pourquoi nous et pas les autres : PDG de grosses sociétés, journalistes, stars de la télévision » s'indignent certains élus UDF. Le mot *« inquisition »* est lâché, entraînant une cascade de questions auxquelles les deux projets de loi soumis mardi au Conseil d'Etat ne donnent pas toujours réponse. Tel député se demande s'il devra justifier publiquement l'augmentation de son patrimoine due à un double héritage qu'il a reçu la même année. Un autre s'indigne à l'idée de devoir faire expertiser les bijoux qu'il tient de sa famille. D'autres jugent malsain l'espèce de suspicion *a priori* qui pèserait ainsi sur les hommes politiques et qui risquerait de détourner de la chose publique des hommes de talent mais fortunés. Dans le projet actuel, la fortune de l'épouse de l'élu (ou l'épouse de l'élu) sera soumise à la loi sur la transparence même si le couple est marié sous le régime de la séparation des biens. *« Curieux procédé »*, s'étranglent les uns, *« inévitable »* si l'on veut empêcher un contournement de la loi, admettent les autres.

La question de la consultation et de la publication du montant du patrimoine des hommes politiques cristallise la colère de certains responsables de l'UDF comme M. Jean-Claude Gaudin. S'il est d'accord sur le principe, le président du groupe UDF s'inquiète à l'avance de la publicité et des manipulations qui pourraient être faites. En l'état actuel des projets du gouvernement, seuls les patrimoines des candidats à l'élection présidentielle et du chef de l'Etat seront dévoilés dans *le Journal officiel*, donc susceptibles d'être repris par la presse. En revanche, pour les patrimoines des autres hommes politiques la consultation par le public serait possible (l'UDF et le RPR y sont farouchement hostiles, préférant laisser le soin du contrôle à un organisme d'Etat), tandis que la publication dans la presse serait passible de sanctions pénales. En revanche, les journalistes ne pourraient être poursuivis s'ils découvraient et révélaient l'existence d'une partie du patrimoine dont un élu aurait omis de faire mention dans sa déclaration.

Même au CDS, pourtant très en pointe, on avoue que le sujet pose question. *« Cela va-t-il servir à une plus grande transparence ou mettre en place une sorte de patrimoine — politique spectacle »*, s'interroge M. Jacques Barrot. M. Pierre Méhaignerie se dit *« neutre »* sur ce dossier, tout en reconnaissant la validité des questions soulevées par ses amis au cours du déjeuner de la majorité, mardi 5 janvier. *« C'est un vrai problème de déontologie »*, ajoute-t-il.

Le patron du Parti républicain, M. François Léotard, partage, quant à lui, les doutes de M. Gaudin. Il ne faut pas, dit-il, que la loi se trompe d'objectif : *« Il s'agit de traquer l'enrichissement du fait de la fonction politique et non de révéler au grand public le patrimoine familial des hommes politiques. »* Chacun s'accorde à dire, en tout cas, qu'en la matière la France s'avance en terre inconnue. Les hommes politiques, à quelques mois de l'élection présidentielle, ne se sentent pas des âmes d'explorateur.

L'huile de coude

Si le CDS juge par ailleurs l'ensemble du projet *« équilibré »* (M. Méhaignerie), M. Jean-Claude Gaudin se demande si, notamment en matière de plafonnement de dépenses pour les campagnes législatives, la loi ne risque pas de conduire inévitablement à son contournement *(voir encadré)*. Fixé à 200 000 F initialement, le plafond a été porté à 400 000 F afin de tenir compte de la disparité des circonscriptions.

Dans une grosse circonscription urbaine, l'envoi de trois lettres à chaque foyer électoral coûte au bas mot 180 000 F. M. Gaudin formule également deux autres griefs : pourquoi ne limiter que les dépenses des élections législatives et présidentielle et pas les autres ; pourquoi imposer une norme contraignante alors que chaque député se trouve dans une situation différente et doit pouvoir disposer de son argent comme bon lui semble ? *« Je ne suis pas du tout choqué »*, répond en revanche M. Méhaignerie, qui estime que seules les campagnes législatives sont susceptibles de débordements : *« Pour les européennes, il y a un financement par la Communauté, pour les élections locales, les dépenses sont rarement excessives, quant aux sénatoriales, elles exigent surtout de l'huile de coude. »*

Le Parti socialiste campe, de son côté, sur son hostilité au financement privé. *« Toute tentation ou tentative de la part soit du gouvernement, soit de sa majorité parlementaire d'ouvrir les vannes au financement privé entraînerait de notre part le rejet des textes »*, explique dans *Libération* le trésorier du PS, M. André Laignel, pour lequel la voie du salut passe par le financement public. Dans ce domaine, il semble que le gouvernement ait voulu repasser le bébé au Parlement : dans le texte gouvernemental, un seul article est consacré au financement public des partis.

Dans les semaines qui viennent, M. Jacques Chirac devra faire preuve de doigté pour apaiser la grogne de sa majorité sans pour autant compromettre le consensus qu'il veut établir avec le PS. Le paradoxe serait qu'*in fine* la majorité se retrouve seule à voter des textes qui ne l'enchantent guère, les socialistes ne les votant pas alors qu'ils sont le fruit d'une inspiration élyséenne...

PIERRE SERVENT.

« Continuons ensemble » pour 19 millions de francs

Un placard publicitaire d'une pleine page dans tous les quotidiens vantant les succès du gouvernement dans les domaines de la sécurité et du redressement économique : c'est ce que les Français ont pu découvrir jeudi dans leur quotidien préféré. « Continuons ensemble » clame l'affiche à côté d'une discrète et énigmatique signature : SID. En clair : Service d'information et de diffusion. Le SID est financé sur crédits d'Etat et rattaché aux services du premier ministre.

Cette pratique en période préélectorale n'est pas exceptionnelle, mais, alors que les textes sur le fiancement de la vie politique ne sont pas encore en discussion au Parlement, le gouvernement semble donner un exemple des mille et une façons dont on pourra demain contourner la loi. Comment, en effet, qualifier ce genre de publicité financée sur fonds publics ? Faudra-t-il demain, si elle a lieu pendant la campagne officielle de l'élection présidentielle l'imputer aux chapitres des dépenses plafonnées du candidat Chirac ? Le ministre d'Etat, chargé de l'économie et des finances, M. Edouard Balladur, a admis, mercredi, à « l'Heure de vérité » d'Antenne 2, que la question avait quelque fondement sans toutefois y répondre.

Cette campagne publicitaire dans la presse est relayée par une campagne d'affiches sur Paris et sa banlieue, ainsi que par des publicités à la télévision. Au SID, contacté jeudi matin, on joue la carte de la transparence des comptes : coût hors taxes de l'opération, 19 millions de francs.

P. S.

● **Le nouveau bureau de la presse présidentielle.** — L'Association de la presse présidentielle, qui regroupe plus de trois cents journalistes français et étrangers, a désigné, le mardi 5 janvier, son nouveau bureau, après l'élection, le 15 décembre, de son nouveau président, Pierre Favier, rédacteur de l'*Agence France-Presse*, qui a succédé à René Mauriès, *la Dépêche du Midi*. Autour de Pierre Favier, ont été élus : vice-président délégué : Paul Guilbert, *Quotidien de Paris ;* vice-président : François Gervais, *ACP ;* secrétaire général : Dominique Gerbaud, *l'Express ;* secrétaire général adjoint : Marc Hérissé, multi-pigiste ; trésorier : Claude Azoulay, *Paris-Match ;* trésoriers adjoints : Danielle Molho, *le Point* et Bruno Cortès, TF 1 ; syndics : Pascale Amaudric, *Journal du dimanche*, Philippe Bouchon, *AFP*, Simon Drai, Antenne 2, Paul Joly, RTL, Nicole Kern *le Figaro*, Pierre Le Marc, France Inter, Jean-Yves Lhomeau, *le Monde*, Florence Muracciole, *le Matin*, Michel Pansu, *France-soir* et Ralph Pinto, France Inter ; conseiller technique : Robert Prioux, TF 1.

La remise du rapport des « sages » au premier ministre

Le code de nationalité revu et corrigé

Qui avait entendu parler du code de la nationalité avant 1985 ? En moins de trois ans, ce texte obscur, d'une grande complexité, est devenu un détonateur politique et l'occasion de descendre dans la rue. Des torrents d'encre ont été versés, pour l'attaquer, le défendre ou seulement l'expliciter. Et ce n'est sans doute pas fini : les conclusions de la commission des Sages — sans doute trop nombreuses et trop diverses pour faire l'unanimité — vont certainement susciter des réactions. En attendant que le débat rebondisse après l'élection présidentielle si un nouveau projet de loi, inspiré de ce rapport, est présenté au Parlement.

Adoptée en 1973, sous Georges Pompidou, la législation française est aujourd'hui l'une des plus libérales d'Europe, plusieurs autres pays ayant récemment modifié leurs lois dans un sens restrictif. Le code en vigueur permet chaque année à plus de cent mille personnes d'origine étrangère d'acquérir la nationalité — à l'âge adulte, à la naissance ou à dix-huit ans — grâce à un « droit du sol » assez généreux qui vient s'ajouter au « droit du sang ».

Faut-il rendre cette législation plus stricte, pour éviter quelques fraudes et, surtout, empêcher les acquisitions « automatiques » de nationalité sans demande expresse des intéressés ? C'était l'essentiel du débat. Les « sages » ont conclu, pendant leurs auditions, à la nécessité de certaines réformes mais avec un souci de simplification des procédures et d'intégration des étrangers qui souhaiteraient devenir français. Certaines de leurs propositions, sur le mariage, par exemple, seraient plus restrictives que le code actuel (allongement du délai pour obtenir la nationalité) ; d'autres seraient plus libérales que le projet de loi gouvernemental (simple déclaration de nationalité à seize ans et moins d'obstacles de nature pénale).

C'est le 22 juin dernier que M. Chirac avait confié à seize personnalités le soin d'étudier le dossier, après avoir renoncé à faire adopter son projet de loi. Un projet vivement combattu par la gauche et les associations de défense des immigrés bien qu'il ait été assoupli à plusieurs reprises au cours de route.

« Touche pas à mon code » scandaient des dizaines de milliers de manifestants le 15 mars 1987 à Paris. Les dirigeants socialistes, en tête du cortège, oubliaient qu'ils avaient eux-mêmes touché à la législation en 1984 pour lutter — à juste titre, d'ailleurs — contre les « mariages blancs » et imposer six mois de vie commune avec le conjoint français... Mais il faut dire qu'en matière historique, chaque camp a de bons arguments : la gauche rappelle que le « droit du sol », sous sa forme actuelle, a été institué dès 1851 ; et la droite remarque que la législation a été remaniée à maintes reprises depuis la Révolution, selon les besoins en hommes ou les peurs du moments.

Le plus piquant est que droite et gauche ont inversé leurs positions depuis deux décénies, comme le souligne Jacqueline Costa-Lascoux dans *Question de nationalité*, un ouvrage collectif qui vient de paraître aux Editions Ciemi-l'Harmattan. La droite se souciait de la baisse de la natalité, donc de l'apport démographique de l'immigration ; tandis que la gauche, retrouvant un principe de 1793, défendait le libre arbitre et le respect de la volonté des Algériens, pour qu'ils ne deviennent pas « des Français malgré eux »...

Arrière-pensée électoraliste

La réforme du code de la nationalité péchait, dès le départ, par une arrière-pensée électoraliste. Le seul véritable objectif du gouvernement semblait être de couper l'herbe sous le pied à M. Le Pen : il fallait lui retirer le monopole — et le bénéfice — de ce combat, avant l'élection présidentielle.

M. Chirac a cependant sous-estimé la portée psychologique d'une réforme qui visait, avant tout, des enfants et des adolescents. S'en apercevant ensuite, il a cherché à minimiser la réforme envisagée dont on ne comprenait plus alors l'intérêt, tandis que le Front national dénonçait une *« capitulation »*. Le premier ministre voyait sa propre majorité se diviser. Il a finalement choisi de se débarrasser de ce brulôt en créant une commission.

Si le but était d'enterrer le dossier, c'est raté. L'affaire a pris, au contraire, une autre dimension depuis qu'elle a été confiée aux « sages ». Ceux-ci ont tenu notamment huit séances publiques, télévisées en direct sur FR 3 et tendu ainsi le micro à plus de quatre-vingt-dix responsables : des maires, des juristes, des historiens, des ecclésiastiques, des militaire, de hauts-fonctionnaires, des animateurs d'associations...

C'était la première fois en France qu'une commission nommée par le gouvernement s'informait en direct, en même temps que l'opinion. Ces auditions, souvent passionnantes, inspirées des *hearings* où les Américains excellent, ont permis, non seulement de dédramatiser le débat, mais d'en révéler tous les enjeux. A travers les acquisitions de nationalité française — par des adultes, des adolescents ou des nouveaux-nés — surgissait une grande question de société : l'immigration. Et, pour la première fois, sans la voix tonitruante dominante du Front national qui avait fait l'erreur de contester le principe même de cette commission.

Réunis avec une certaine difficulté — plusieurs autres personnalités s'étant récusées — les « sages » ont créé la surprise pendant leurs travaux. Il sera d'autant plus difficile d'enterrer leur rapport que celui-ci comprend le compte rendu complet des auditions publiques. Relanceront-ils la polémique avec leurs conclusions ? Celles-ci ne peuvent, en tout cas, remplacer une volonté politique. La réforme du code de la nationalité n'est pas un but en soi. Elle n'aurait de sens que privée de toute arrière-pensée électoraliste et au service d'une véritable politique de l'immigration, fondée sur l'intégration de ceux qui, tôt ou tard, sont appelés à être des citoyens français à part entière.

ROBERT SOLÉ.

Communication

Le chassé-croisé des stars de l'audiovisuel

Stéphane Collaro s'apprête à quitter la Cinq

Ça y est, le dernier craque ! Troisième membre du tiercé gagnant arraché à prix d'or, il y a un an, à TF 1 par la Cinq, Stéphane Collaro, après Patrick Sébastien, en octobre, et Patrick Sabatier, en décembre, s'apprête à se séparer de la chaîne de MM. Hersant et Berlusconi. Il négocie actuellement un départ « à l'amiable », en expliquant que *« la Cinq a engagé une politique plus austère, qui correspond mieux à son profil actuel, où rentrent mal, pour l'instant, des émissions ambitieuses et coûteuses »*.

En clair, Collaro, dont le contrat avec la Cinq porte sur soixante émissions, coûte plus de 3 millions de francs par semaine... Refusant de réduire la périodicité de « Collaricocoshow » à une émission par mois, l'humoriste préfère partir *« au moins temporairement »*, car, dit-il, *« Il vaut mieux se séparer quand on ne peut vivre ensemble »*. La remise des prix au Paris-Dakar, fin janvier, marquera sans doute sa rupture avec la Cinq. Ensuite ? *« Je n'ai pas le projet de rejoindre une autre chaîne dans l'immédiat*, nous a-t-il confié. *J'ai besoin de recul, et j'aimerais réfléchir, le stylo à la main le cas échéant, au nouveau paysage audiovisuel... »*

Une chose paraît sûre, Stéphane Collaro ne retournera pas sur la Une, dont il conteste la politique commerciale, sans parler de son aversion, à peine cachée, pour Patrick Sabatier. Celui-ci, en revanche, fera sa rentrée sur TF 1 le 22 janvier, avec une nouvelle émission de variétés « Les uns et les autres », un vendredi par mois, de 20 h 40 à 22 h 20, puis plus souvent à partir de septembre. « Les uns », ce sont les personnalités qui font l'actualité aujourd'hui ; « les autres », ceux qui ont été sous les feux des projecteurs à un moment donné, pour s'éclipser ensuite. Cherchant visiblement à se refaire une image, passablement ternie par son aller-retour sur la Cinq, Sabatier insiste sur l'aspect *« show du cœur et de l'émotion »* de l'émission. *« Il n'y aura ni prix ni cadeaux*, assure-t-il. *C'est presque un retour aux sources, style « Avis de recherche ».*

Sans doute. Mais l'émission coûtera tout de même la bagatelle de 2 à 3 millions de francs. Ce qui n'a pas l'air d'effrayer le directeur général de l'antenne Etienne Mougeotte, qui parle avec fierté d'*« enfant prodigue revenu dans sa famille »*. TF 1 peut savourer sa revanche sur la Cinq, puisque l'autre fugueur, Patrick Sébastien, présentera sur la Une sa propre émission à partir de février, le samedi à 20 h 45, en alternance bi-mensuelle avec « Intercontinents » de Guy Lux.

La Une ne cache pas, du reste, qu'elle veut attirer *« les meilleurs dans chaque catégorie »*. C'est ainsi que Rika Zaraï vient d'être engagée pour y prodiguer tous les mardis matin ses conseils de santé. D'autres savent résister cependant au chant des sirènes. C'est le cas de Roger Zabel qui refuse de quitter « Télématin » sur A 2 pour remplacer Jean-Claude Narcy à « Bonjour la France ».

Mais le chassé-croisé continue. Patrice Drevet, récemment remercié par TF 1, va présenter un nouveau magazine, « Astronaute 88 », sur FR 3, et Fabrice, l'animateur vedette de RTL, non content d'animer « La classe » sur FR 3 (jusqu'en juin) passe sur A 2 où il présentera le nouveau « Mardi cinéma » ainsi qu'un jeu chaque samedi, « Bêtes à malice ». Telles des étoiles filantes, les vedettes de télévision continuent de traverser le firmament de l'audiovisuel.

ALAIN WOODROW.

● « **Clair Foyer » devient « Famille magazine ».** — Le mensuel *Clair Foyer*, créé en 1954 et qui occupe la cinquième place au sein des magazine féminins français avec 31 800 exemplaires vendus (dont 300 000 par abonnements), transforme son titre et sa formule. *Famille Magazine*, qui lui a succédé le mardi 5 janvier, devient le magazine de la femme insérée dans sa famille, « valeur croissante aujourd'hui ». La maquette du mensuel a été rénovée, de nouvelles rubriques créées. Le premier numéro de *Famille Magazine* présente en outre un sondage exclusif sur « les adolescents et la vie de famille », sondage qui apparaîtra chaque mois à propos d'un thème différent. Vendu 13 F pour une centaine de pages largement illustrées, *Famille Magazine* est édité par la SPER dont les actionnaires principaux sont les groupes la Vie et Bayard-Presse. Son directeur de la rédaction est M. Didier Williame.

● **M. Guillaume à la tête de la SFP.** — Le nouveau PDG de la Société française de production, nommé comme prévu le mardi 5 janvier (*le Monde* du 5 janvier), n'a obtenu que les voix des administrateurs de l'Etat et des sociétés publiques de l'audiovisuel. Les représentants de TF1 et du personnel cadre se sont abstenus, celui du personnel non cadre votant contre. Les élus au comité d'entreprise s'élèvent contre le fait de voir leur PDG *« désigné dans une antichambre gouvernementale »*. M. Philippe Guillaume a déclaré souhaiter *« renforcer la cohésion de la société et poursuivre son adaptation »*.

HDM et Young and Rubicam s'associent sur le marché de la télévision

Les « brokers » de la publicité

Deux poids lourds de la publicité, HDM (groupe Eurocom) et Young and Rubicam (cinquième agence française) viennent de s'associer pour créer une société de conseil en investissement télévision. O'TV veut non seulement concurrencer les centrales d'achat d'espace mais aussi investir de nouveaux secteurs comme le sponsorat et l'échange de programmes *(barter)*. Disposant des budgets de deux agences, O'TV gérera, dès le mois de mars, 1,4 milliard de francs d'investissements publicitaires sur la télévision. Ce qui lui donne une puissance de négociation non négligeable et la place en seconde position derrière le « leader » incontesté du marché, la société SGGMD de M. Gilbert Gross. Mais O'TV compte élargir rapidement sa part de marché en proposant ses services à d'autres agences. Son atout : une équipe de trente-cinq personnes spécialisées dans la négociation continue avec les régies publicitaires des chaînes de télévision.

Ils ont le même profil que les *golden boys* de Wall Street ou de Paris : jeunes, passionnés, rapides, l'œil rivé sur le terminal d'ordinateur, les téléphones à portée de main, des nerfs d'acier pour jouer avec des centaines de millions de francs. Mais les « brokers » d'O'TV ne spéculent pas sur le MATIF ou le règlement comptant. Leur marché, c'est le petit écran où les entreprises françaises investiront cette année plus de 7 milliards de francs en publicité.

La règle du jeu est restée simple : garantir aux annonceurs la meilleure rentabilité de leurs investissements en leur composant un portefeuille d'espaces bien répartis entre les six chaînes. Mais la partie est devenue beaucoup plus difficile à jouer depuis que la réforme de 1986 a transformé le paysage audiovisuel français en une *« véritable poudrière »*, selon l'expression de M. Michel Grandjean, le président d'O'TV.

Savoir bondir sur les occasions

La création de la Cinq et de M 6, la privatisation de TF 1, ont bouleversé les rapports entre l'offre et la demande. Hier, la publicité était contingentée sur les trois chaînes publiques : entreprises et agences faisaient la queue un an à l'avance pour bloquer les espaces disponibles. Aujourd'hui, les chaînes proposent plus de mille écrans publicitaires par semaine et les choix doivent se faire en temps réel en fonction de l'audience prévisible des émissions.

Mais le téléspectateur, objet de toute cette spéculation, n'est pas fidèle à une chaîne comme à une radio ou à un journal. Il passe d'un canal à l'autre en fonction de l'offre de programmes, et les courbes d'audience ressemblent à celles de sismographes en folie. Dans ces conditions, la rentabilité d'un écran publicitaire, mesurée à l'aune du public touché, peut varier de 1 à 1 000 !

Pour limiter les risques, certaines agences, comme Bélier et sa filiale Concerto Media, ont mis au point des programmes informatiques de prévision d'audience à partir des données recueillies dans les sondages. O'TV a aussi ses propres banques de données, mais préfère, en dernière analyse, s'en remettre au flair de ses « brokers ». *« L'incohérence des différentes mesures d'audience, la concurrence sauvage entre les chaînes rendent toute approche mécaniste très insuffisante*, explique M. Grandjean. *Rien ne vaut une bonne connaissance des programmes de télévision. »*

Par équipes de deux, les « brokers » d'O'TV gèrent des budgets de 300 millions à 400 millions de francs par an. Ils connaissent sur le bout des doigts le public, cible des annonceurs, et analysent les programmes de télévision à la recherche des audiences qui leur correspondent. Le premier travail consiste à acheter des valeurs sûres, un portefeuille de SICAV en quelque sorte. Cinq ou six mois à l'avance, ces écrans publicitaires peuvent se négocier avec des rabais de 15 % ou 20 %.

Mais il faut savoir aussi bondir sur les occasions quotidiennes : un changement de programmes, une opération exceptionnelle, un écran soldé parce qu'il n'a pas trouvé preneur. Négociés trois jours à peine avant la diffusion, ces écrans peuvent être vendus 30 % ou 40 % en dessous du tarif officiel. Il faut alors faire vite, saisir l'occasion avant les concurrents, mesurer les risques sur l'audience, convaincre l'annonceur et son agence.

Pour les « brokers », la sanction est immédiate. A la différence des centrales d'achat classiques qui exigent de leurs clients une confiance aveugle dans la manipulation de leur budget en échange d'avantages tarifaires (*le Monde* du 24 décembre 1987). O'TV, comme Concerto Media, misent sur la transparence. Les clients de la filiale d'HDM et Young and Rubicam reçoivent chaque semaine un compte rendu fidèle de l'évolution de leur portefeuille. A la fin d'une campagne de publicité, l'annonceur a droit en plus à un bilan détaillé qui lui permet de comparer la pertinence des choix effectués avec ceux de la concurrence.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les propositions de M. Jacques Valade sur l'Université

• *Création de collèges de premier cycle*
• *Renforcement de l'autonomie des établissements*

M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur a présenté, le 7 janvier, les principales conclusions qu'il tire du rapport qui vient de lui être remis par la commission *Demain l'Université* (*le Monde* du 7 janvier). Un *« bon rapport »*, estime-t-il qui a permis de remettre sur le métier, de façon sereine et ouverte, le débat sur l'avenir de l'Université. Et de formuler un ensemble de propositions qui lui paraissent répondre à son propre souci d'améliorer le fonctionnement de l'enseignement supérieur français.

Les quatre objectifs fondamentaux qu'il a définis découlent directement du rapport. Il s'agit en premier lieu *« d'organiser »* — et *« non pas de réorganiser »*, précise-t-il, les études supérieures afin *« d'éliminer la sélection par l'échec »* qui caractérise le système universitaire français. L'échec en premier cycle, résultant de la mauvaise articulation entre les filières « fermées » (grandes écoles, IUT) et les filières « ouvertes » à tous les bacheliers (les premiers cycles universitaires classiques), *« n'est plus possible »*. Il convient donc d'aménager les deux premières années d'études supérieures.

M. Valade préconise tout d'abord un effort massif d'information des lycéens qui connaissent trop mal l'enseignement supérieur pour pouvoir s'y orienter efficacement. Il retient d'autre part l'idée du rapport d'un développement rapide de formations professionnalisées en deux ans après le baccalauréat : *« Organiser des sorties positives »* après chaque niveau de formation est la seule façon, estime-t-il, de réduire durablement le problème de l'échec. Enfin il juge nécessaire la mise en place d'une structure administrative nouvelle — le *« collège universitaire »* — permettant de *« recouvrir l'ensemble des premiers cycles, DEUG, diplômes courts et pourquoi pas IUT, pour mieux les maîtriser »*. Il insiste sur le fait que ces collèges devraient être, *« suscités par les universités »*, qu'ils dépendraient d'elles et auraient un mode de fonctionnement défini par les instances de l'Université.

Deuxième objectif : le règlement des problèmes statutaires actuels liés à l'application concomitante de deux lois (1968 et 1984). Il est nécessaire, estime M. Valade de fixer *« une règle commune, la plus légère possible »*, afin de laisser aux universités et à leurs différentes composantes la liberté de choisir la meilleure règle de fonctionnement. Il faudra donc préparer un projet de loi qui s'attacherait à définir ces *« principes fondamentaux »* communs à l'ensemble des universités.

La condition des enseignants

Enfin l'amélioration de la condition des enseignants fera l'objet d'un rapport et de propositions spécifiques, établis par un petit groupe de travail qui devrait remettre ses conclusions d'ici à la fin du mois de janvier.

M. Valade ajoute qu'il faut réaffirmer la place et le rayonnement de l'Université française dans la nation, en Europe et dans le monde.

Ces grandes orientations qui reprennent les principales suggestions du rapport *Demain l'Université*, ne seront rien sans une *« volonté politique »* et un *« effort national »* en faveur de la formation. C'est pourquoi le ministre de l'enseignement supérieur va maintenant présenter des propositions concrètes au premier ministre. Le chiffrage des moyens budgétaires nécessaires pour les mettre en place devrait en découler rapidement afin de les intégrer, éventuellement, à la loi-programme dont le premier ministre a annoncé l'élaboration pour le premier trimestre 1988. En revanche, le projet de loi sur les statuts des universités, s'il est mis en chantier dans les prochaines semaines, ne serait pas formellement présenté avant l'élection présidentielle.

GÉRARD COURTOIS.

Le consensus ébréché

M. Jacques Valade avait, lors de l'installation de la commission Demain l'Université, invité ses soixante-dix membres à dégager *« les grands axes d'un consensus »* sur l'avenir de l'Université. Et il s'est félicité, le 6 janvier, en présentant et en commentant le rapport en séance plénière de la commission que cet objectif ait été atteint.

On peut toutefois se demander si ce fameux consensus n'est pas un trompe-l'œil. Les membres de la commission se félicitent dans leur ensemble de la richesse des discussions qui ont eu lieu pendant quatre mois, des débats de qualité fructueux, intéressants disent-ils, menés sous la houlette de M. Daniel Vitry, déjà étroitement associé l'an dernier à la conception et à la rédaction du projet de loi Devaquet. M. Alain Touraine par exemple, estime, dans une interview au *Quotidien* du 7 janvier, que la commission *« a pris un chemin très positif »*.

Mais quelques membres de la commission pensent que le texte final du rapport ne reflète que partiellement la diversité des points de vue et qu'il a été présenté un peu *« à la hussarde »*. C'est en tout cas le sentiment de M. Etienne Trocmé, premier vice-président de la conférence des présidents d'université. A titre personnel, il nous a déclaré qu'il juge que sur trois points-clés, les conclusions du rapport sont plutôt celles de son principal rédacteur, M. Vitry. Ainsi, la volonté de trouver une solution *« discipline par discipline »* au problème de la thèse, le remodelage envisagé de la structure des établissements universitaires ou la création de collèges universitaires de premier cycle *« rendent impossible, à ses yeux, une politique d'établissement »*.

« Les bras m'en tombent un peu, ajoute M. Trocmé, pourtant peu habitué aux déclarations fracassantes. *On nous demande de préparer l'avenir et on s'oriente vers des solutions d'avant 1968, de nature à démanteler les établissements universitaires ». « Si l'on veut développer les universités, il ne faut pas faire d'elles des ectoplasmes »* conclut-il.

G. C.

Frapper les esprits

APRÈS les 28 milliards de M. Monory, les « collèges universitaires » de M. Valade... Si d'un ministre à l'autre la méthode diffère, le but poursuivi est le même ; frapper fort, afficher un objectif ambitieux, pour sensibiliser l'opinion — et le gouvernement lui-même — à l'idée que la formation est une priorité nationale, qui devra se traduire en termes budgétaires.

Car les responsables des finances, qui ont déjà du mal à encaisser le plan Monory, ne sont pas au bout de leurs peines : si M. Valade n'a pas encore chiffré ses propositions, il est facile de voir qu'elles vont coûter très cher — surtout lorsqu'il y aura ajouté le chapitre encore à l'étude sur l'« amélioration de la condition des enseignants et des étudiants » (en clair la revalorisation des rémunérations et l'augmentation des bourses).

MM. Monory et Valade sont de trop vieux routiers de la politique pour se faire beaucoup d'illusions sur les chances de survie de leurs plans, rapports et autres projets de loi, après les échéances électorales. Quelle que soit l'issue du scrutin, on voit mal les futurs responsables de l'éducation reprendre à leur compte des propositions élaborées par d'autres, dans un contexte politique différent. Du moins les actuels ministres espèrent-ils avoir posé les problèmes avec suffisamment de force pour qu'il ne soit plus possible de les ignorer. *« Je dis : voilà ce qu'il faut faire si on ne veut pas que la France devienne un petit pays,* expliquait tout crûment M. Monory devant la presse. *On pourra contester tel ou tel aspect de mon plan, mais on ne pourra pas le mettre au panier... »*

Pour MM. Monory et Valade, la stratégie est claire : seule la mobilisation de l'opinion peut inciter les politiques à faire les choix radicaux qui s'imposent. Mais leur tâche est d'autant plus délicate que les plus difficiles à convaincre sont assurément leurs amis politiques. Si l'idée que le progrès dépend de l'école fait traditionnellement partie du discours de la gauche, on ne peut dire qu'il en soit de même à droite. Les universitaires de la majorité, comme MM. Valade et Devaquet, ne cachent pas la difficulté qu'ils ont à faire passer ce message chez la plupart de leurs collègues. Il a fallu le volontarisme nationaliste du général de Gaulle et d'hommes qui partageaient ses convictions, comme MM. Michel Debré ou Christian Fouchet, pour imposer, dans les années 60, une politique résolue de démocratisation de l'enseignement, de constructions scolaires et universitaires et de développement de la recherche. Cet effort devait être rapidement abandonné par M. Pompidou, puis par M. Giscard d'Estaing. Si les socialistes ont arrêté le déclin, ils n'ont pas remonté la pente. Si bien que la France est maintenant le pays développé qui dépense le moins par étudiant.

Or c'est au moment où il doit rattraper un retard considérable — en équipement, en constructions, en recrutement, en rémunérations — que notre pays se fixe des objectifs d'une ambition vertigineuse : augmenter, d'ici à l'an 2000, de 80 % le nombre de bacheliers, de 60 % celui des étudiants. Cette croissance accélérée faisant l'objet d'un consensus politique, il faudra bien en tirer les conséquences financières. D'où le forcing de nos deux ministres.

Sélection et formation

D'où aussi leur souci de présenter moins des réformes précises et ponctuelles que des documents de référence, des monuments réflexifs, commandés à des experts incontestés (comme Jacques Lesourne) où à une vaste commission censée refléter l'opinion de la communauté universitaire. D'où enfin l'accent inlassablement mis sur quelques grands principes : liaison entre l'éducation et l'économie, ouverture sur l'entreprise, refus de la sélection, dépassement des clivages corporatifs et politiques.

Ce thème du « consensus » cher à M. Valade exprime-t-il une réalité, ou n'est-il — comme le laisse entendre le vice-président de la conférence des présidents d'université — qu'un habillage commode pour faire passer une vieille marchandise ? Les mauvais esprits feront remarquer qu'on retrouve dans le « paquet » de la commission Valade des ingrédients qui ressemblent fort à la loi Devaquet — notamment sur l'organisation interne des établissements. Du moins cette commission a-t-elle eu le courage d'attaquer de front le problème majeur de l'enseignement supérieur : celui du premier cycle. Et le ministre ne craint pas de reprendre une de ses propositions les plus hardies : la création de collèges universitaires.

Cette idée n'était jussu'à présent manipulée qu'avec la plus grande circonscription tant elle pose de problèmes complexes d'organisation, de personnels et de carte universitaire. Disons-le franchement : même si, dans son principe, la formule est séduisante et si, à terme, elle s'imposera sans doute, la précipitation avec laquelle la commission la met en avant, sans vraiment en analyser toutes les conséquences, n'est pas de bon augure. Une fois de plus, la solution semble dépendre d'une réforme de structures administratives, alors que le problème de fond — celui de la nature des formations à assurer — n'est pas vraiment abordé.

Par quel miracle, en effet, les collèges universitaires parviendront-ils à résoudre le problème que les universités n'ont jamais su traiter : comment donner une formation professionnelle courte à des étudiants non sélectionnés et provenant de baccalauréats faibles ? Toutes les formules tentées jusqu'à présent — comme les IUT ou les DEUST — ont abouti au résultat inverse : elles attirent les meilleurs étudiants et deviennent de plus en plus sélectives. Quant aux formations de culture générale qui étaient *censées déboucher aussi sur* l'emploi — les DEUG, — elles ne trouvent pas leur place sur le marché du travail et contraignent soit à l'échec, soit à la poursuite d'études longues.

Ce problème prend une acuité particulière, quand on sait que les séries B, G et F accueilleront cette année plus de la moitié des candidats au baccalauréat et que ceux qui réussiront auront du mal à poursuivre des études universitaires. Ce constat suouligne, en réalité, le défaut majeur des projets qui nous ont été présentés par MM. Monory et Valade : leur manque de coordination. Quelles que soient les qualités des travaux effectués, et l'intérêt de nombreuses propositions, le fait que les deux ministères n'aient pu travailler ensemble sur des dossiers profondément imbriqués leur enlève une grande part de leur crédibilité. Dommage...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.



Micro-ordinateurs portables pour les Tourangeaux

« CETTE école est exemplaire par son enseignement qui intègre les vraies préoccupations actuelles des entreprises, et par sa dimension internationale », a souligné en décembre dernier M. Edouard Balladur en inaugurant l'extension des locaux de Sup de Co Tours. Le ministre d'Etat parrainait à cette occasion la première promotion du troisième cycle *« Nouvelles techniques financières »*, qui a vu le jour, comme à HEC, à l'ESSEC et à l'ESCP.

Créée en 1982 avec l'aide financière de la région, du département et de la ville, Sup de Co Tours a été l'une des premières grandes écoles à proposer la double compétence management-informatique. Dans 7 500 m² de locaux modernes, elle a accueilli en 1987 sa sixième promotion de cent vingt élèves. Son directeur, Philippe Georges Capelle, considère qu'une nouvelle étape vient d'être franchie pour permettre de conserver l'avance informatique. Dans le cadre d'un accord de partenariat avec Hewlett-Packard, les élèves sont en effet dotés d'un micro-ordinateur portable, connectable (avec une totale compatibilité) à une unité centrale comprenant un réseau local.

D'autre part, Sup de Co Tours va créer en 1989 une filière internationale entièrement en langue anglaise. Cette filière va s'ajouter au programme d'échanges avec cinq universités étrangères. Elle s'articulera autour de deux axes : *International Business Environment* (macro) et *Management of the International Firm* (micro). Les trois cents élèves de Sup de Co Tours pourront ainsi compléter leur immersion dans un milieu international, et l'école pourra accueillir des élèves et cadres étrangers qui ne parlent pas assez bien notre langue pour suivre un cours en français.

A. B.

Ecole supérieure de commerce du centre. 1, rue Léo-Delibes. BP 0535. 37005 Tours Cedex. Tél. : 47-27-42-43.

Collèges et lycées

Grève le 26 janvier

Quatre syndicats d'enseignants appellent à une grève nationale le 26 janvier dans les collèges et les lycées pour réclamer une amélioration des conditions de travail dans les établissements scolaires. Ce sont le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), le Syndicat national des instituteurs et professeurs PEGC (SNI-PEGC) et le Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), appartenant à la FEN, et le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT). Ils demandent notamment des moyens supplémentaires pour les lycées et les collèges et une hausse des salaires sans alourdissement des charges de travail. Le SGEN-CFDT souhaite plus particulièrement qu'il soit mis fin aux transferts de postes des collèges vers les lycées.

Pour une affaire d'infractions au code électoral

MM. Toubon et Galley (RPR), protagonistes d'une nouvelle bataille judiciaire

Une nouvelle bataille judiciaire a été engagée, mercredi 6 janvier, contre le juge d'instruction parisien Claude Grellier par MM. Jacques Toubon et Robert Galley (RPR). Ceux-ci convoqués ce jour-là par le magistrat, qui comptait les inculper pour une affaire d'infractions au code électoral remontant à 1986, ont refusé de se rendre à cette convocation *(nos dernières éditions)*.

Grâce à des sociétés-écran, le mouvement de M. Chirac avait continué, à l'approche des élections législatives de 1986, d'apposer des affiches publicitaires sur les murs de France, à une époque où le code électoral interdit de le faire. Ces affiches n'étaient pas signées du RPR mais rappelaient par trop celles de ce mouvement, comme devait le constater, sur plainte des Verts de Paris-Ecologie, la cour d'appel de la capitale (*le Monde* du 27 novembre 1987).

Pour M. Toubon, le bâtonnier de Paris, Mᵉ Philippe Lafarge, et pour M. Galley, Mᵉˢ Christian Huglo et *Corinne Lepage Jessua, ont justifié* l'absence de leurs clients, en faisant remarquer que la chambre criminelle de la Cour de cassation devait au préalable désigner un magistrat susceptible de les entendre. Ce recours à la juridiction suprême est prévu par le code de procédure pénale lorsque des personnes « susceptibles d'être inculpées » sont maires (maire adjoint de Paris et du treizième arrondissement pour M. Toubon ; maire de Troyes, dans l'Aube pour M. Galley).

A cette argumentation, l'avocat des Verts, Mᵉ Pierre-François Divier, oppose l'article L.115 du code électoral qui fait exception à cette procédure devant la Cour de cassation pour les délits *« commis afin de combattre une candidature de quelque nature qu'elle soit »*. Mᵉ Huglo rétorque qu'il faut néanmoins que la Cour suprême entérine cette exception. L'avocat de M. Galley se défend, d'autre part, de chercher à gagner du temps afin d'atteindre le début de la session extraordinaire du parlement, session au cours de laquelle son client et M. Toubon ne pourraient pas être inculpés sans une levée préalable de leur immunité.

Le rôle contesté du bâtonnier

Le bâtonnier Lafarge se refuse pour sa part à toute déclaration. Pas davantage qu'il ne souhaite commenter l'étonnement que suscite au Palais de justice de Paris et au sein même du conseil de l'ordre le fait qu'il ait accepté d'être l'avocat de M. Albin Chalandon dans l'affaire Chaumet et de M. Toubon contre les Verts.

La tradition de l'ordre des avocats veut que son bâtonnier fasse preuve de plus de réserve. Mᵉ Lafarge peut se trouver dans une position de juge et partie si un de ses confrères souhaite engager des poursuites contre un magistrat. Il faut, dans ce cas, un visa de l'ordre, comme celui qu'avait obtenu, avant la prise de fonction de Mᵉ Lafarge, Mᵉ Divier, l'avocat des Verts, lorsqu'il a porté plainte pour déni de justice contre le juge Grellier. Mᵉ Divier reprochait au magistrat d'instruire trop lentement cette affaire qui remonte à deux ans. La chambre criminelle de la Cour de cassation a néanmoins estimé, mercredi 6 janvier, qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette plainte.

B. L. G.

M. Marc Buchet nouveau directeur de cabinet de M. Robert Pandraud

Par arrêté en date du 30 décembre 1987, paru au *Journal officiel du 6 janvier 1988, M. Marc Buchet, préfet honoraire, est nommé directeur de cabinet de M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité. M. Buchet remplace M. Pierre Jourdan, préfet, appelé à d'autres fonctions.*

[Né en 1923, avocat de formation, M. Buchet est entré dans le corps préfectoral en 1944. Entre 1967 et 1970, il a appartenu à plusieurs cabinets de M. François-Xavier Ortoli, tour à tour ministre de l'équipement, de l'éducation nationale, des finances, du développement industriel. Directeur central des renseignements généraux entre avril 1974 et septembre 1977 — M. Pandraud était à l'époque directeur général de la police nationale — M. Buchet été directeur de cabinet du ministre de la défense de 1979 à 1981, date à laquelle il a bénéficié du congé spécial.]

Le Journal officiel du 6 janvier annonce également le départ de M. Jean-François des Rosaics, chargé de mission au cabinet de M. Pandraud où il s'occupait des « affaires réservées » et de la Seine-Saint-Denis, département dont le ministre délégué à la sécurité est élu.

Couples franco-algériens

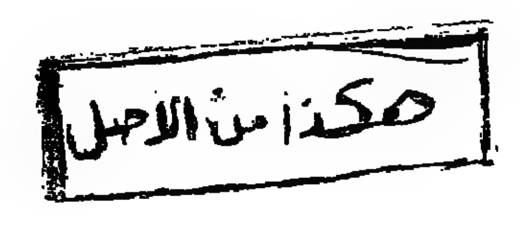
Sélim rencontre le médiateur

Sélim M. dix-sept ans et demi, seul enfant de couple franco-algérien à ne pas avoir rejoint l'Algérie à la fin des vacances de Noël comme le prévoyait un accord tacite entre les parents et les médiateurs français et algériens (*le Monde* du 7 janvier,) a accepté de rencontrer le médiateur français M. Claude Allaer, mercredi 6 janvier. Bien qu'il ne soit pas parvenu a convaincre le jeune homme, ce dernier s'est montré optimiste à la fin de l'entretien. *« Je pense qu'avec le temps nous arriverons à une solution qui pourra être satisfaisante tant pour les Français que pour les Algériens, et, bien entendu, satisfaisante pour l'enfant* lui-même, a-t-il déclaré.

● **Expulsion d'un membre présumé d'ETA.** — Un militant nationaliste basque espagnol, Miguel Angel Vasquez de Luis, âgé de trente-deux ans, membre présumé d'ETA, a été expulsé mercredi 6 janvier et remis en fin d'après-midi aux autorités espagnoles. Il avait été arrêté le matin même à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) par la police de l'air et des frontières (PAF). Miguel Vasquez de Luis, originaire de Fontarrabie, appartiendrait, selon les policiers, au commando Elorri qui s'était manifesté en 1984 et 1985 au Pays basque espagnol dans des opérations contre des biens français, notamment le mitraillage de camions.

PREPA H.E.C.
Bacheliers C et D.
Classe spéciale pour bacheliers B.
Taux confirmé de réussite depuis 11 ans.
PREPARATION COMMERCIALE SUPERIEURE
PCS 48, rue de la Fédération 75015 Paris Tél. : (1) 45 66 59 98

AVANT TRANSFORMATION
Beylerian-Elysées
effectue la
RÉALISATION TOTALE
de ses collections de prêt-à-porter de luxe pour hommes
Autorisation préfectorale loi du 30.12.1906
Jeudi 7 Janvier 1988
et jours suivants
12-14, Rond Point des Champs Élysées - 75008 PARIS - Tél. : 45.62.57.57



Société

« L'ésotérisme » de la procédure devant la dix-septième chambre correctionnelle

Quand le « Canard enchaîné » a journalistiquement raison et juridiquement tort

Le bon sens le plus élémentaire ne s'accorde pas nécessairement avec la procédure judiciaire. *Notamment lorsqu'il s'agit de* poursuites engagées contre des organes de presse. Ainsi, les journalistes du *Canard enchaîné*, bien qu'ils possèdent la preuve irréfutable de la réalité de l'essentiel des propos tenus dans un article publié le 10 décembre 1986, article consacré à M. Jean-Charles Marchiani, ne peuvent en faire état. Privés de leur principale défense dans le procès en diffamation intenté par celui qui fut l'un des négociateurs à Beyrouth et à Damas dans la libération des otages, une douzaine de journalistes du *Canard enchaîné*, dont les deux prévenus, MM. Roger Fressoz et Alain Brume, ont quitté la salle d'audience, mercredi 6 janvier, laissant leur adversaire seul face aux juges de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Contraint de plaider sans avoir à entendre de réplique, Mᵉ Jacques Trémolet, conseil de M. Marchiani, *s'est insurgé* contre l'article intitulé « L'envoyé spécial de Chirac à Damas venait tout droit de la prison de Pontoise » en *considérant que les affirmations* selon lesquelles son client aurait été détenu pendant deux mois sous les inculpations d'abus de confiance, recel et faux en écritures, étaient de nature à *« ruiner la carrière » de son client, ancien* agent du SDECE, devenu PDG de société. Et il a demandé 200 000 F de dommages-intérêts en réparation du préjudice causé par un *« tissu de mensonges »*.

Pourtant, le Canard enchaîné dispose notamment d'un document qui confirme, tout au moins une partie de l'article. Il s'agit de l'arrêt de la chambre d'accusation de Versailles rendu le 20 septembre 1985, se prononçant dans le *même sens que le magistrat instructeur* de Pontoise, lequel avait *refusé* la levée des mesures de contrôle judiciaire imposées à M. Marchiani, le 5 septembre 1985 au moment de sa mise en liberté. Mais, dans un jugement rendu le 8 juillet 1987, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris avait décidé d'écarter cette pièce de *« l'offre de preuves »*, en soutenant notamment que ce document couvert par le secret de l'instruction n'avait pu parvenir aux journalistes du *Canard enchaîné « que par un cheminement inconnu du code de procédure pénale »*, selon la formule déjà utilisée par la Cour de cassation dans un arrêt rendu le 10 décembre 1985 à propos d'une affaire similaire.

« Victimes d'une comédie »

La présidente de la dix-septième chambre, Mᵐᵉ Jacqueline Clavery, avait pris soin, à l'époque, de préciser : *« On ne saurait affirmer que les prévenus ont commis une violation du secret de l'information ni un recel. »* Avant d'indiquer que le tribunal *« ignore complètement »* les conditions dans lesquelles les journalistes se sont procuré l'arrêt et *« ne peut exiger qu'elles viennent à être dévoilées »*, reconnaissant implicitement sinon un secret professionnel des journalistes, tout au moins une légitime protection de leurs sources.

Le magistrat devait en outre préciser à l'audience, mercredi, que la pièce écartée pouvait cependant être invoquée pour étayer *« la bonne foi »* des journalistes, en soulignant avec un sourire que *le Canard enchaîné* avait souvent été relaxé pour ce motif.

M. Roger Fressoz, directeur de la publication, n'a pas voulu entrer dans une construction aussi juridique. *« Cette affaire pose une question de principe, elle soulève un problème qui, au-delà de notre journal, concerne la presse tout entière »*, a-t-il déclaré, en précisant : *« Nous sommes poursuivis en diffamation. Or nous savons que ce que nous avons écrit est vrai, nous en avons les preuves sous forme de pièces de justice. Or, on nous interdit de les produire. Cette situation s'apparente à du Kafka ou à du Ionesco, mais nous ne sommes pas au théâtre. Nous voulons bien être les victimes d'une comédie, mais nous ne voulons pas en être les complices. Nous avons décidé de nous retirer d'un débat qui ne serait qu'un simulacre et nous avons demandé à notre avocate, Mᵉ Christine Courrège, de s'abstenir de tout acte de défense »*.

C'est donc devant une salle vide que le substitut du procureur de la République M. Claude Pernollet fut amené à s'exprimer. Tout en dénonçant *« une certaine intransigeance »* des prévenus, le magistrat dut cependant reconnaître leur *« bon sens »*, tout en leur reprochant de *« sortir du droit »* lorsqu'ils soutiennent : *« Puisque j'ai raison, qu'on me donne raison. »* Pour le substitut, *« le secret de l'instruction existe, même s'il est violé constamment »*, et il s'est retranché derrière la procédure tout en lui attribuant un certain *« ésotérisme »*.

MAURICE PEYROT.

La rentrée de la Cour de cassation

Mᵐᵉ Rozès plaide pour « un renouveau de l'image du juge »

Au cours de l'audience solennelle de rentrée de la chambre criminelle de la Cour de cassation, mercredi 6 janvier, Mᵐᵉ *Simone Rozès*, premier président, a consacré une grande partie de son discours au rôle du juge, en soulignant notamment que *« ses connaissances, son intelligence, son ouverture d'esprit et son expérience sont perçus comme les composantes nécessaires de son crédit. Le temps n'est plus à accepter une sentence du seul fait qu'elle émane d'une autorité constituée. « Une décision de justice*, a-t-elle ajouté, *n'a de réalité pour celui qui la reçoit que par l'argumentation nécessaire qui la soutient et l'explique et si elle lui permet de vérifier qu'à tout le moins sa position, ses prétentions et ses arguments ont été correctement compris et que la solution s'inscrit dans une logique perceptible. »*

Devant l'évolution des litiges portant désormais sur des matières techniques, sur le droit des affaires, de la consommation et de la concurrence et avec l'émergence des règlements supranationaux notamment créés par les traités organisant les Communautés économiques européennes et la Convention européenne des droits de l'homme, il *apparaît au premier président de la* Cour de cassation qu'*« un tel enjeu impose un renouveau de l'image du juge et de ses compétences »*. Ce *« renouveau judiciaire »*, le premier président de la Cour de cassation estime qu'il doit résulter *« de la volonté politique qui le décidera, de l'ampleur de la réflexion qui le préparera, des moyens qui l'accompagneront, de la détermination et de la dimension de ceux qui le supporteront, mais certainement pas de considérations idéologiques, dogmatiques ou corporatistes. Quoi qu'en laissent penser les annonces complaisamment réitérées de crise, de désaffection pour l'institution, de déconsidération des juges, le citoyen attend beaucoup de la justice, autant pour la protection de ses libertés que pour la régulation des circuits économiques et des rapports sociaux »*.

Mais Mᵐᵉ Rozès estime aussi que *la justice ne peut accomplir cette* mission que dans la mesure où le juge possède *« une légitimité et un crédit »* qui dépendent de son statut mais *« encore et surtout de ce qu'il est »*.

Aussi le premier président a-t-il jugé nécessaire de rappeler que *« l'indépendance ne peut être postulée comme une valeur qui ne serait organisée que pour valoriser la position sociale du juge, son agrément, son plaisir, son confort ou pour lui permettre d'introduire dans son exercice professionnel une idéologie personnelle ou des positions partisanes. »*

« Etre magistrat, a-t-elle conclu, *c'est en effet impérativement avoir le sens de l'objectivité, savoir se prémunir de l'influence de son milieu, de sa culture, de ses préjugées et de ses convictions religieuses, éthiques ou philosophiques, comme de ses opinions politiques (...). C'est aussi éviter de céder aux sollicitations de l'opinion publique ou corporatistes et préférer une vérité parfois impopulaire, embarrassante ou incommode aux facilités de la démagogie. L'impartialité, c'est le courage du juge. »*

M. P.

● **Pas de suspension de l'instruction dans l'affaire des attentats de 1986.** — *Saisie d'une* requête en suspicion légitime visant M. Gilles Boulouque, juge d'instruction chargé du dossier des attentats de l'automne 1986, la chambre criminelle de la Cour de cassation a refusé mercredi 6 janvier de suspendre l'instruction de cette affaire. Elle a renvoyé au 10 février l'examen sur le fond de la requête. Celle-ci déposée le 24 décembre par les avocats de Karina Ferahi et de son époux Fouad Ali Saleh, inculpés l'un et *l'autre, se fondait notamment sur la* publication dans *le Nouvel Observateur* du procès-verbal d'audition de Wahid Gordji par M. Boulouque le 29 novembre (*le Monde* du 26 décembre 1987).

Le code pénal va réprimer certaines infractions en matière informatique

Une loi du 5 janvier 1988 publiée au *Journal officiel* du 6 janvier insère un chapitre III dans le livre III titre II du code pénal. Ce chapitre définit et réprime *« certaines infractions en matière informatique »*.

Ainsi, par les articles 462-2 à 462-9, il punit, par exemple, de deux mois à un an de prison et d'une amende de 2 000 F à 50 000 F ou de l'une de ces deux peines *« quiconque, frauduleusement, aura accédé ou se sera maintenu dans tous ou partie d'un système de traitement automatisé »*. Les peines sont de trois mois à trois ans de prison et d'une amende de 10 000 à 100 000 F pour *« quiconque aura intentionnellement, au mépris des droits d'autrui, entravé ou faussé le fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données »*.

Les sanctions les plus lourdes – un an à cinq ans de prison et une amende de 20 000 à 2 millions de francs, ou l'une de ces peines, – sont réservées à *« quiconque aura procédé à la falsification de documents informatisés, quelle que soit leur forme, de nature à causer un préjudice à autrui* ainsi qu'à ceux qui auront *« sciemment fait usage des documents informatisés »* ainsi falsifiés.

Les dernières dispositions visent particulièrement les falsifications de cartes de crédit et leurs utilisateurs contre lesquels étaient appliqués jusqu'à présent les dispositions visant l'escroquerie.



Reconstitution d'une chasse aux démons en Polynésie

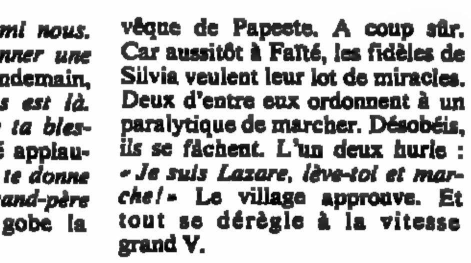
Le bûcher de Faïté

(Suite de la première page.)

« Repentez-vous, repentez-vous ! », poursuit Silvia. Les pauvres bougres de Faïté se repentent. Certains protestent : de quoi de repentir ? *« Dissimulateurs !* siffle-t-elle. *Qui le sait mieux que vous ? »*

Il y a, selon les jours, l'humeur et l'entrain, un, deux, trois offices chez l'habitant, sommé de dresser un autel. En quinze jours, Faïté ronronne sous hypnose. De retour de Tahiti-la-lointaine, le 17 août, la jeune institutrice Anna Shigatemi est pressée de se recueillir auprès de Silvia. *« Au bout d'un moment*, nous confie-t-elle, *elle est tombée par terre comme si elle ressentait tous nos péchés. Elle a hurlé et craché du sang. »*

A force de prières, Silvia-la-protectrice promet d'écarter de l'atoll le cyclone ; selon elle, il se fait menaçant. Souveraine, elle lance des propos énigmatiques puis prévient gentiment son assistance : *« Marie est parmi nous. Elle est en train de donner une rose à Joseph »*. Le lendemain, Silvia annonce : *« Jésus est là. Toi, oui, il te guérit de ta blessure à la jambe »*. Faïté applaudit. Silvia récidive : *« Je te donne pour compagnon ton grand-père qui est mort »*. Faïté gobe la bonne nouvelle.



Cela fait huit ans que les habitants, ici, adhèrent dans leur majorité au Renouveau charismatique dans le plus grand calme. Avec Silvia, c'est fini. Finis les louanges fortes, les prières en groupe, la dévotion à l'Esprit saint, l'abandon du conformisme dans le dialogue avec Dieu, le retour à une langue originelle, introduits en Polynésie française par le Père Hubert Coppenrath, responsable de la formation des diacres et des catéchistes, en 1978.

Silvia, déjà *sérieusement* sermonnée un an plus tôt par l'Eglise pour ses dérives, achève de tournebouler Faïté. Bientôt, les fidèles vont tout mélanger : prophéties païennes et admonestations chrétiennes, le démon et les esprits mauvais. Bientôt, *« des gens émus*, comme nous dira un prêtre, *vont dépasser les limites de la convenance »*.

Les jeunes et les adolescents adulent cette matrone, prêtresse et pythonisse. Pourvue d'une cour, elle touche les écrouelles ou jette des sorts, sauve les consentants et damne les réticents. Le 26 août, c'en est assez. D'autres tâches l'attendent. Elle plie bagage, avec ses compagnes Rehara et Nina, suivies de dix impétrants jusqu'à Fakarava, une île proche. Là, grande dame soucieuse de la bonne santé spirituelle des habitants de Faïté, elle transmet ses pouvoirs et dons aux jeunes élus, qui s'en retournent illuminés sur leur atoll.

« Elles ont échauffé la foi de ces gens-là », murmure Mgr Michel Coppenrath, archevêque de Papeete. A coup sûr. Car aussitôt à Faïté, les fidèles de Silvia veulent leur lot de miracles. Deux d'entre eux ordonnent à un paralytique de marcher. Désobéis, ils se fâchent. L'un deux hurle : *« Je suis Lazare, lève-toi et marche ! »* Le village approuve. Et tout se dérègle à la vitesse grand V.

Le 31 août, il est entendu que des démons ont envahi l'îlot. Les jeunes invitent fermement la population à aller se purifier dans le lagon. Le lendemain, un *homme de trente-cinq ans*, Ioane Harris, adjoint au maire, est soupçonné d'être possédé. Le village décide de le frapper *« pour le libérer des mauvais esprits »*. Les jeunes s'en emparent et le bastonnent, aidés par d'autres, inquiets, convaincus qu'un exorcisme est plus que nécessaire.

Ioane ne survit pas à ce traitement. Le 1ᵉʳ septembre au soir, il meurt. Son corps est immédiatement jeté sur un bûcher de fortune dressé devant la petite église, au beau milieu du terrain de volley-ball.

Les « forces de la nuit »

Mais pourquoi l'exorcisme a-t-il raté ? Par la faute de Tautu Tokorangi, grand prêtre selon le vœu de Silvia, estiment un bon nombre d'habitants. Du reste, Tautu, quarante-sept ans, se met à courir dans le village, pourchassant chiens et chats, criant à qui veut l'entendre : *« Je suis le Christ ! C'est moi ! »*

Le 2 septembre, Tautu est rattrapé, ligoté, arrosé d'essence et jeté au feu. Le soleil a tout juste le temps de s'abîmer dans le lagon et de ressortir de l'autre côté qu'un homme décide que sa mère est, à son tour, possédée. Ivre de peur, il tente de la purifier dans l'océan, la maintient sous l'eau, puis, en désespoir de cause, la jette sur le bûcher fumant.

Avec le recul, le Père Hubert Coppenrath, le premier arrivé avec le commandant de la gendarmerie sur l'atoll, explique : *« Il y a eu des réticences chez les habitants quand les corps ont été brûlés. Mais le village était intimement persuadé que les victimes étaient possédées. » « Ce sont les forces de la nuit*, résume Raymond Teriierooiterai-Graffe, ethnologue et partisan d'un retour au sacré, à la religion polynésienne. *Ce n'est pas simple. C'est un retour à la tradition des ancêtres, mais ils n'étaient pas lucides et n'ont pas contrôlé la situation. »*

En manque de sommeil, de nourriture, imbibés d'alcool de riz, voire de *paka lolo* (cannabis), une communauté glisse follement et sûrement dans le cauchemar. Le 2 septembre toujours, deux sœurs du maire – lequel se trouve à Papeete – sont immolées. Une poignée de villageois, persuadés que les démons sont parmi eux mais horrifiés de ce qui se passe, décident timidement de lancer un appel au secours en direction de Tahiti. Dans un premier appel au radiotéléphone, ils parlent au Père Coppenrath : *« On est dans une situation difficile. »* Un appel banal qui, estime-t-on dans la « capitale », ne vaut pas un départ en catastrophe pour un voyage d'une semaine.

Mais, le 3 septembre, les cérémonies cruelles de la veille se répètent. Une cinquième victime est capturée, ligotée et attachée à un arbre. L'aide-catéchiste lance un autre appel *par radiotéléphone* : *« Huatea est attaché. Est-ce qu'il faut le relâcher ? »* Le Père Hubert Coppenrath nous raconte : *« J'ai dit : bien sûr, il faut le libérer s'il n'est pas dangereux. Je ne savais pas qu'il y avait un bûcher à côté ! »*

Faïté considère, tout compte fait, que Huatea est dangereux... Ce sera bientôt le tour d'une sixième victime. Finalement, un troisième appel radio est lancé : *« Venez vite ! »*, sans plus de commentaire mais sur un ton suppliant. Faïté refuse d'avouer sur la voix des ondes ce qui lui arrive, car toutes les autres îles de la région, branchées sur la même ligne radio, sauraient que le village *de débat* avec un sale problème de démons. Mais Faïté lance tout de même un tardif SOS avant que tout le village ne s'entre-tue.

Le hasard veut alors qu'un médecin arrive à bord d'un *speed boat*, dans la soirée, et, sans découvrir l'ampleur du drame, note qu'il se passe quelque chose de pas banal. Il distribue massivement des tranquillisants à une population épuisée, hagarde et, pour une part, terrorisée. Le 4 septembre, l'Eglise et la gendarmerie *affrètent un avion puis un* bateau et prennent la vraie dimension de ce fait divers hors normes lorsqu'ils abordent cette île à la dérive.

Du coup, c'est toute la Polynésie française qui s'émeut, et les plus hautes autorités du gouvernement territorial et de la République française se rendent au chevet de cet îlot du bout du monde. De retour d'un long voyage au Vanuatu, l'archevêque de Papeete file à Faïté et y reste quinze jours. *« Je suis allé dans chaque maison, parler à chaque famille »*, dit-il en déplorant que l'Eglise ne puisse pas faire mieux, en temps normal, que d'envoyer là-bas un prêtre une fois par an. *« Pour cette région vaste comme la moitié de l'Europe, nous n'avons qu'un prêtre qui fait des tournées »*, explique le Père Hubert Coppenrath.

Bref, cette terre religieuse en friche a *imposé*, victime du télescopage des messages d'un Dieu très chrétien et d'une religion des ancêtres encore puissante. *« Qu'est-ce que l'Eglise a fait ou n'a pas fait sur cet atoll ? »*, demande à haute voix Jacques Ihorai, président de l'Eglise évangélique, pour conclure aussitôt : *« Le témoignage de l'Eglise a été, à Faïté, un drame, un échec. »*

Dix orphelins en témoignent aujourd'hui. Et seize habitants de cet îlot, transférés à Tahiti et détenus à la prison de Nuutania. Silvia, gardée à vue, interrogée, a pour sa part été libérée. *« Je m'en fous du mal qu'on dit de moi »*, nous a-t-elle simplement et sobrement confié.

LAURENT GREILSAMER.



...her de Faîté

Le Monde de L'ÉDUCATION

PROF: UN MÉTIER D'AVENIR

Reportage

Évaluation

Emploi

120 PAGES en vente chez votre marchand de journaux 15 F

PROF: UN METIER D'AVENIR

● RECRUTER 300.000 PROFESSEURS D'ICI L'AN 2000

Est-ce nécéssaire?/ est-ce possible?/ pour quoi faire?

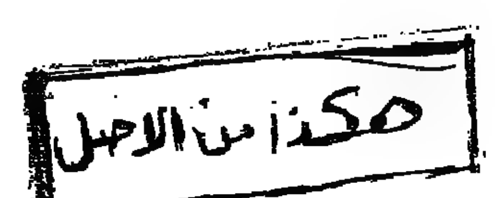
● TROIS JEUNES SUR QUATRE AU BAC DEMAIN

Est-ce utile?/ avec qui?/ comment faire?

● 25 MILLIARDS POUR L'EDUCATION DANS LES 5 ANS

Pourquoi pas plus?/ pourquoi pas moins?

Et si la solution était ailleurs ?



Le Carnet du Monde

Naissances

– Patrice et Marcelline PAGNOU, et Guillaume,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Élodie,

le 30 décembre 1987, à Gonesse.

– Florence PIERRE et Bernard LABADIE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

Paris, le 30 décembre 1987.

Décès

– Mme Roger Grout de Beaufort,
Mlle Jeanne Grout de Beaufort,
Le lieutenant-colonel et Mme Bernard Grout de Beaufort,
Le capitaine de corvette et Mme Hervé Grout de Beaufort,
M. et Mme Bruno Grout de Beaufort,
M. et Mme Alain Grout de Beaufort,
Ses quinze petits-enfants,
nous prient de faire part du rappel à Dieu du

M. Roger GROUT de BEAUFORT,

survenu le 5 janvier 1988, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 8 janvier, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy.

– Mme Françoise Blumberb,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Françoise Blumberg-Jamet,
et ses enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BLUMBERG,

survenu le 31 décembre 1987.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, rue des Bourguignons,
77450 Esbly.

– Mme Marie Bouzemberg,
sa femme,
Hélène et Antoine,
ses enfants,
Mme Hélène Divolis,
sa mère,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Constantin BOUZEMBERG,
architecte,

survenu le 27 décembre 1987, à l'âge de cinquante ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 31 décembre, au cimetière de Montrouge.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Sylvie, Denis et Lise de Gunzburg,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Xénia DESJARDINS,

le 31 décembre 1987, à Aix-en-Provence.

12, boulevard Saint-Louis,
13100 Aix-en-Provence.

– Ses amis en poésie
font part du décès de

Françoise DININMAN.

« J'ai cueilli ce brin de bruyère
L'automne est morte souviens-t-en
Nous ne nous verrons plus sur terre
Odeur du temps brin de bruyère
Et souviens-toi que je t'attends. »

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 janvier 1988, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

Rendez-vous à l'entrée principale.

– Mme Gaston Hayat,
née Sylvia Cohen-Boulakia,
M. et Mme le docteur Albert Perez
et leurs enfants, Guy et Laurent,
Paola et Yoram,
Le docteur J. Charles Hayat,
Mme Mathilde Sitbon,
ses enfants et ses petits-enfants,
M. et Mme Victor F. Hayat,
leurs enfants et leurs petits-enfants,
Les familles Boulakia, Bellaiche, Jami, Sitbon et Zerah,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston HAYAT,

survenu le 5 janvier 1988, entouré de l'affection des siens.

La levée du corps aura lieu le vendredi 8 janvier, à 10 h 30, à son domicile, 26, rue Pierre-Demours, Paris-17e.

Cimetière de Pantin, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres
Marbrerie
CAHEN & Cie
43-20-74-52
MINITEL par le 11

– Ses élèves
Et ses nombreux amis
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mme Lily LASKINE,
harpiste,
officier de la Légion d'honneur,
grand croix de l'ordre national du Mérite,
commandeur des Arts et Lettres,
ancien professeur au CNSM de Paris,

décédée le 4 janvier 1988, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 11 janvier 1988, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Saint-Ouen.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme François-Hector Lavelle,
M. et Mme Guy L'Huillier,
leurs enfants et petite-fille,
M. Jacques Lavelle,
Mme Francine Lavelle-Lefebure
et ses enfants,
M. et Mme Alain Lavelle
et leurs enfants,
M. et Mme Francis Lavelle
et leurs enfants,
Son épouse,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petite-fille,
Les familles Dieudonne, Viotti, Mas, parents et alliés
ont la douleur de faire part du décès du

Colonel François-Hector LAVELLE (CR),
ancien cadre Polyrey,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
Legion of Merit,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 2 janvier 1988.

Les obsèques religieuses ont eu lieu *dans la plus stricte intimité*, en l'église de Siorac-en-Périgord, le lundi 4 janvier 1988.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil ainsi que toutes celles qui lui témoigneront des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

Mme Lavelle,
place de la Poste,
24480 Le Buisson.
M. Lavelle,
37, rue Raynouard,
75016 Paris.

– M. et Mme Pierre Lebigre,
M. et Mme André Chapson,
M. et Mme Jean-François Lebigre
et leur fille,
M. et Mme Jean-Paul Chapson,
Cyril et Céline Chapson,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine LEBIGRE,

survenu le 1er janvier 1988.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mercredi 6 janvier, en l'église de Dammartin-en-Goële.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Longperrier.

M. et Mme André Chapson,
2, avenue de l'Eau-Bonne,
77230 Dammartin-en-Goële.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Jean et Simone Rollin Roth Le Gentil,
Gérard et Bernadette Morel,
Martine Morel,
ont la douleur de faire part du décès de leur père,

M. Pierre MOREL,
ancien élève de l'Ecole des chartes,

survenu le 2 janvier 1988.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le samedi 9 janvier, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

37, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.
2, cours Napoléon,
Ajaccio.
10, rue Henri-Wallon,
93800 Epinay-sur-Seine.

– Laure et Martin Pierlot,
leurs enfants Mathias, Sophie et Alexis,
Nathalie Pierlot et Fabrice Denis,
Mado et Luc Pierlot,
leur fils Antoine,
Jean Pierlot,
Claire Pierlot,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne PIERLOT,
née Boutet de Monvel,

survenu le 6 janvier 1988, au château de Ratilly, Treigny (Yonne).

– Mme S. Poussière,
son épouse,
Mme R. Poussière,
sa mère,
Mme M. Cassel-Gruter,
sa belle-mère,
Le docteur Isabelle Solente-Poussière
et son mari,
M. Christophe Poussière,
Mme Anne-Charlotte Delacroix-Poussière
et son mari,
ses enfants et gendres,
M. Adrien Solente,
son petit-fils,
M. Philippe Poussière,
son frère,
Mme Frédérique Rouard-Poussière,
sa sœur,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines
Et toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Bernard POUSSIÈRE,
médecin anesthésiste
de la faculté de Nancy,
ancien médecin
de la Fédération française de vol libre,

survenu à Metz, dans sa cinquante-cinquième année, le mardi 29 décembre 1987.

Selon sa volonté, ses cendres seront inhumées dans le caveau de famille à Ferrière-La Petite (Nord) auprès de son frère,

François POUSSIÈRE,
(1945-1984)

et de son père

André POUSSIÈRE,
(1910-1985).

Rue de Morvaux,
55300 Saint-Mihiel.
Rue de Provence,
86000 Poitiers.

CARNET DU MONDE
•
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques . . . . 79 F
Abonnés (avec justificatif) . . . . 69 F
Communications diverses . . . . 82 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

– Mme René Royer,
son épouse,
M. et Mme Pierre-Richard Royer,
ses enfants,
Guillaume Royer,
son petit-fils,
Sa famille,
Ses amis,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. René ROYER,
directeur de recherche au CNRS,
chef du service de chimie
de l'Institut Curie,
membre associé
de l'Académie nationale de pharmacie,
ancien président de la Société
de chimie thérapeutique,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 janvier 1988, à l'âge de soixante et un ans.

La cérémonie religieuse, célébrée par M. le chanoine de Dubrez, aura lieu le vendredi 8 janvier 1988, à 10 h 45, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e, où la famille recevra les condoléances.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e, entrée porte Gambetta.

12, rue Dupont-des-Loges,
75007 Paris.

– Mme Suzanne Verrier,
son épouse,
Mme Louise Retat,
sa belle-mère,
Alain et Christien Verrier,
Dominique Verrie, Bernard Callen
et leurs enfants,
Muriel Verrier,
Pierre-Eric Verrier, Martine Lafont
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

André VERRIER,

survenu le 2 janvier 1988, à Sainte-Eulalie-d'Eymet (Dordogne).

L'inhumation a eu lieu le 4 janvier 1988, à Vallenay (Cher), dans la plus stricte intimité.

230, avenue d'Eysines,
33200 Bordeaux.

Remerciements

– Meyreuil.
Mme Joseph Luccioni,
M. Pierre Luccioni,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Joseph LUCCIONI,

et dans l'impossibilité de répondre personnellement, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Le premier anniversaire du départ de

Jacques LOCHMANN

sera célébré au cours de la messe paroissiale de Notre-Dame-du-Rosaire, 174, rue Raymond-Losserand, Paris-14e, le dimanche 17 janvier, à 10 h 30, suivie *d'une rencontre d'amitié franco-péruvienne.*

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 13 janvier, à 11 h 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, Paris-5e, à la mémoire de

Jean-François TOURTET,
rédacteur en chef adjoint
chargé du tourisme à *l'Auto-Journal.*

Tous ses amis qui n'ont pu assister à son inhumation, le 19 décembre dernier, pourront à cette occasion manifester leur sympathie à sa famille.

Messes anniversaires

– L'association Rhin et Danube rappelle que la messe annuelle à la mémoire du

maréchal de LATTRE de TASSIGNY
et de
ses soldats morts pour la France,

sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 10 janvier, à 11 heures.

Le 11 janvier, à 17 h 30, dépôt de gerbe au monument du maréchal, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Paris-16e. A 18 h 30, ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe par l'association Rhin et Danube.

Cet avis tient lieu d'invitation.

– Une messe solennelle à la mémoire de

André MAGINOT,
ancien ministre
de la guerre et des pensions,

sera célébrée le 9 janvier, à 16 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides. Elle sera suivie, à 18 h 30, de la cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe de l'Etoile, en présence des autorités civiles et militaires.

Communications diverses

– Jean-Maxime Lévêque, président du Crédit lyonnais, remettra les insignes de chevalier de l'ordre nationale du Mérite, à Jean-Charles Inglessi, président de la CGP Primagaz, le mardi 19 janvier 1988, au siège social de la société.

nouveau drouot

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris
Téléphone : 42-46-17-11 - Télex : Drouot 642260
Informations téléphoniques permanentes : 47-70-17-17

Compagnie des commissaires-priseurs de Paris
Régisseur O.S.P., 64, rue La Boétie, Paris. Tél. : 45-63-12-66
Les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures, sauf indications particulières. * expo le matin de la vente.

LUNDI 11 JANVIER
*S. 12. – Timbres-poste. - Me LENORMAND, DAYEN.

MERCREDI 13 JANVIER
S. 11. – Tabl., bib., mob. - Me LANGLADE.

JEUDI 14 JANVIER
S. 8. – Tableaux, bibelots. - Me BOISGIRARD.
S. 9. – Bons meubles, objets mobiliers. - Me ADER, PICARD, TAJAN.

VENDREDI 15 JANVIER
S. 7. – *Bons meubles, objets mobiliers. - Me ADER, PICARD, TAJAN.*
S. 11. – Tabl., bib., obj. mob., meubles anc. et style. - Me AUDAP, GODEAU, SOLANET.
S. 13. – Tableaux, bibelots, mobilier. - Me LENORMAND, DAYEN.
S. 14. – Meubles, objets d'art. - Me MILLON, JUTHEAU.

ÉTUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE
ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 42-61-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 47-70-67-68.
BOISGIRARD, 2, rue de Provence (75009), 47-70-81-36.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 42-27-00-91.
LENORMAND, DAYEN, 12, rue Hippolyte-Lebas (75009), 42-81-50-91.
MILLON, JUTHEAU 14, rue Drouot (75009), 47-70-00-45.

Sports

Le Rallye Paris-Alger-Dakar

Les accidents du parcours

TAMANRASSET
de notre envoyé spécial

Au briefing du matin, à Bordj-Omar-Driss, le 6 janvier, le directeur de course René Metge avait parfaitement résumé le début de ce dixième Dakar : *« Après l'étape la plus difficile, vous avez eu hier la plus facile. Voici aujourd'hui la plus longue. Mais c'est aussi la plus belle, avec trois ergs et cinq cols à travers le Tassili. »* Une étape longue, à n'en pas douter : 987 kilomètres, dont 800 kilomètres de spéciale. Mais, bizarrement, le départ de cette étape a été donné une heure après le lever du jour, ce qui condamnait la plupart des concurrents à rouler de nuit dans un des plus beaux paysages du monde... Même Vatanen, arrivé le premier sur sa 405 Peugeot, a franchi le contreôle de la spéciale à la nuit tombante et le contrôle final de Tamanrasset à 20 heures, suivi de près par Lartigue sur Mitsubishi, par Kankkunen sur 205 Peugeot et enfin par Zaniroli sur Range Rover.

Tous ont trouvé l'étape longue, et surtout trop tardive. *« On aurait pu nous fair partir encore plus tard »*, ironise Lartigue. *« Ils nous ont fait partir à 9 h 30, c'est-à-dire qu'on a perdu deux heures de jour »*, proteste Zaniroli. Eux, pourtant, n'ont pas l'esprit au tourisme... Significatif est le fait que les motards, pour la première fois, ne sont pas arrivés les premiers à Tamanrasset. Après l'abandon du Belge Guy Huynen, les deux jambes cassées, c'est au tour de son compatriote Gaston Rahier, premier au classement, de perdre sa place pour un moteur cassé. Plus grave encore, le triple champion du monde de moto-cross, le Belge André Malherbe, de l'écurie Yamaha, est tombé à 140 kilomètres à l'heure et s'est fracturé le rachis cervical. Les médecins qui l'ont examiné à l'antenne chirurgicale de l'aéroport de Tamanrasset craignent une lésion de la moelle épinière. A ce stade du rallye, on se demande pourquoi les organisateurs s'ingénient à durcir les épreuves qui devraient normalement permettre aux nouveaux venus de se familiariser avec la terre d'Afrique. *« Le sable, c'était bien en Mauritanie, lorsque les coureurs avaient déjà quinze jours d'Afrique dans les roues, explique un motard. Mais imposer 250 kilomètres de dunes d'entrée de jeu, puis 800 kilomètres de sable et de caillasse, en partie de nuit, c'est du massacre organisé. »*

René Metge ne se laisse pas démonter par ces critiques. *« Si les gars venaient au briefing du matin, ils ne seraient pas surpris comme ils l'ont été. Certains se sont perdus tout de suite et ont fait 100 ou 200 kilomètres de trop. Dire que je fais rouler les gens de nuit est faux. Une spéciale, c'est du 100 kilomètres à l'heure de moyenne. En faisant partir les motards à 8 heures, je les attends donc à 16 heures, lorsqu'il fait jour. »* Le directeur de course a beau dire, sept ou huit motos seulement sont sorties de la spéciale avant la première voiture, partie une heure après.

Même un pilote expérimenté comme Henri Pescarolo a fait un saut sur une dune et est retombé sur le toit, tandis que Patrick Zaniroli, qui le suivait, a faussé sont train avant sur le même obstacle.

Autre signe inquiétant pour la bonne santé de ce dixième Paris-Dakar : l'étape de Tamanrasset, au départ, avait déjà perdu 166 concurrents (77 motos, 73 autos et 16 camions). Combien en restera-t-il en quittant l'Algérie le 9 janvier ?

ROGER CANS.

Résultats de la septième étape
Bordj-Omar-Driss – Tamanrasset
(987 km)

Motos

1. Picco (Ita. – Yamaha) 8 h 24 min 24 sec ; 2. Neveu (Fra. – Honda) à 4 min 42 sec ; 3. Lalay (Fra. – Honda) à 8 min 3 sec ; 4. Findanno (Ita. – Suzuki) à 24 min 57 sec ; 5. Morales (Fra. – Honda) à 31 min 24 sec.

Autos

1. Vatanen/Berglund (Fin./Suè. – Peugeot 405) 4 h 34 min 24 sec de pénalité ; 2. Lartigue/Maingret (Fra. – Mitsubishi) à 7 min 25 sec ; 3. Kankkunen/Piironen (Fin. – Peugeot 205) à 37 min 56 sec ; 4. Zaniroli/Fenouil (Fra. – Range) à 56 min 44 sec ; 5. Raymondis/Cano (Fra./Esp. – Range) à 1 h 2 min 33 sec.

Classements généraux

Motos

1. Picco (Ita. – Honda) 15 h 3 min 37 sec ; 2. Lalay (Fra. – Honda) à 16 min 51 sec ; 3. Morales (Fra. – Honda) à 27 min 29 sec ; 4. Neveu (Fra. – Honda) à 39 min 36 sec ; 5. Terruzzi (Ita. – Honda) à 42 min 26 sec.

Autos

1. Vatanen/Berglund (Fin./Suè. – Peugeot 405) 6 h 31 min 6 sec ; 2. Lartigue/Maingret (Fra. – Mitsubishi) à 9 min 59 sec ; 3. Zaniroli/Fenouil (Fra. – Range-Rover) à 1 h 11 min 13 sec ; 4. Kankkunen/Piironen (Fin. – Peugeot 205) à 1 h 11 min 35 sec ; 5. Cowan/Syer (GB. – Mitsubishi) à 1 h 29 min 28 sec.

La Coupe du monde de ski alpin

Le punch des Françaises

Victoire française, mercredi 6 janvier, à Tignes pour le deuxième slalom géant de la Coupe du monde de ski alpin disputée dans la station de la *Tarentaise à la suite du désistement*, pour cause de manque de neige, des Diablerets (Suisse). Carole Merle, déjà troisième mardi (*le Monde* du 6 janvier) a remporté l'épreuve devant la Suissesse Maria Walliser et l'Espagnole Blanca Fernandez Ochoa. Catherine Quittet, brillante lors de la première manche, termine quatrième.

TIGNES
de notre envoyé spécial

La Française Carole Merle, 1,60 m et pas beaucoup de kilos, persiste et signe. Non contente de sa troisième place de la veille, la skieuse de Super-Sauz (Alpes-de-Haute-Provence) s'est hissée en tête de la deuxième manche du slalom géant.

« Carole voulait sa victoire. Elle l'a enfin obtenue, explique l'entraîneur des slalomeuses françaises, Gilles Brenier. *L'an passé, Carole se serait montrée plus hésitante face à un « jour blanc », mais ses motivations ont changé. »*

L'arrivée d'une nouvelle équipe plus jeune à la tête de la Fédération française de ski a bousculé la routine. En choisissant de nommer des entraîneurs d'à peine trente ans, Jean-Pierre Puthod, le directeur technique national, a surpris. Et pourtant il répondait au souhait, même non formulé, des skieuses. Gilles Brenier, relégué auprès des espoirs depuis quelques années, connaissait bien les titulaires de l'équipe nationale. Son retour a apporté une bouffée d'espoir à des jeunes filles qui se sentaient continuellement critiquées, pas assez écoutées et trop *« prises pour des gosses »*.

« Il m'a donné une nouvelle envie de m'entrainer », assure Carole Merle. *Elle, la rebelle aux préparations physiques*, s'est mise, comme ses compagnes, *« à transpirer sur le plat »*. Modeste, Gilles Brenier explique qu'il a voulu, *« en mélangeant lors des entraînements anciennes et espoirs, créé une dynamique »*.

La cinquième place de Patricia Chauvet au slalom de Courmayeur (Italie) fin novembre a provoqué l'étincelle et les podiums ne sont plus apparus comme chasse gardée des invincibles Suissesses. *« Une superbe ambiance s'est fait jour dans l'équipe*, se souvient Gilles Brenier. *D'un côté les jeunes poussaient et, de l'autre, les plus anciennes ne voulaient pas avoir l'air d'être en reste. »*

Cela se traduit par des batailles serrées entre toutes les jeunes filles pour obtenir les meilleurs chronomètres lors des séances d'entraînement.

Fort de ses dispositions d'esprit, le responsable a fait le choix d'accorder une semaine de congé pour les fêtes de Noël à toutes ses skieuses. *« Je leur ai simplement demandé de poursuivre seules l'entraînement physique et de faire un peu de ski »*, reconnaît-il. La recette semble être bonne au vu des premiers résultats de l'année 1988.

SERGE BOLLOCH.

● **BASKET-BALL : Coupes d'Europe.** – Orthez a compromis ses chances de qualification pour la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions en s'inclinant dans sa salle devant le Tracer Milan (78-80), le mercredi 6 janvier. En coupe Korac, Villeurbanne a battu l'Etoile rouge de Belgrade (95-87). En revanche, Monaco a été battu par les Israéliens de Natanya (95-81), tout comme le Racing club de France Paris à Caserte (107-102).

● **BOXE : fin de carrière pour Louis Gomis.** – Le poids coq varois Louis Gomis va devoir mettre un terme à sa carrière de boxeur à la suite d'une opération de la cataracte à l'œil droit. A vingt-trois ans, il était toujours invaincu après vingt-quatre combats (vingt-trois victoires dont dix avant la limite et un nul) et devait rencontrer, le 6 février à La Seyne, l'Américain Kevin Seabrooks pour le titre mondial (version IBF).

● **RUGBY : Tournoi des cinq nations.** – Pour rencontrer l'Angleterre le 16 février au Parc des princes en ouverture du Tournoi des cinq nations, l'équipe de France aura la composition suivante : Blanco-Bérot, Sella, Andrieu, Bonneval-Mesnel, Berbizier-Erbani, Rodriguez, Champ-Condom, Lorieux-Garuet, Dubroc, Ondarts.

Le Monde DES LIVRES

Le télé-roman des soixante-huitards

« Les Années de poudre », deuxième tome de « Génération », d'Hamon et Rotman, raconte l'après-mai comme si vous y étiez, du côté des gauchistes.

ON verrait un acteur, sosie d'Alain Krivine jeune, en uniforme de bidasse, entrer dans le bureau de son colonel, qui, un rien crispé, annoncerait au candidat à l'élection présidentielle qu'il lui accorde l'autorisation de quitter son unité pour *« battre la campagne »* (rires... l'expression signifie : extravaguer, déraisonner). Puis on la suivrait, cette campagne, celle de 1969, moitié avec l'acteur, dans des scènes soigneusement « scénarisées », portées par des questions dramatiques (que va-t-il se passer ? Combien de voix va-t-il obtenir ?), moitié à travers des documents d'époque montrant le vrai Krivine, à vingt-cinq ans, à la télévision en noir et blanc.

Enfin, en couleurs, on verrait Krivine aujourd'hui, toujours pareil, toujours *sur la brèche*, juste un peu forci, très sympathique, qui commenterait l'épisode du 1 % et le justifierait politiquement : *« Si le terrorisme ne s'est pas développé en France comme en Allemagne ou en Italie, c'est grâce à la présence d'une extrême gauche puissante dans l'après-mai, et notamment la Ligue, qui a donné des perspectives à des gens qui auraient pu sombrer dans le désespoir. »*

Ensuite viendraient de nouveaux acteurs, à la tête moins recommandable, dont on comprendrait qu'ils jouent le rôle de Benny Lévy, chef normalien de la Gauche prolétarienne, et Olivier Rolin, chef de sa branche militaire, la Nouvelle Résistance populaire.

La scène se passerait devant le Père-Lachaise, où un cortège de deux cent mille manifestants vient de conduire la dépouille de Pierre Overney, jeune ouvrier maoïste abattu par un garde armé de l'usine Renault-Billancourt.



NOGUES/SYGMA

4 mars 1972, l'enterrement du militant maoïste Pierre Overney.

« Violence symbolique »

Les deux chefs échangent quelques mots dans la foule, sans doute une importante consigne. Suit une séquence de « polar » haletant : l'enlèvement et la séquestration de M. Nogrette, cadre chez Renault, à la recherche duquel se lancent toutes les polices de France.

Le « suspense » est garanti par cette question : qu'est-ce qui, dans la tête des deux héros, Benny Lévy et Olivier Rolin, les retient sur la voie du meurtre ? La réponse vient, donnée par Benny Lévy en personne, aujourd'hui devenu chef d'une *yeshiva*, d'une école talmudique, mais on n'y dit sans doute pas « chef », bien que la parole soit toujours aussi assurée : *« Nos actions violentes, comme l'enlèvement de Nogrette, étaient symboliques, elles visaient à dénoncer des scandales, à découvrir des choses dissimulées. La violence dont nous usions était symbolique, elle ne cherchait pas à anéantir un ennemi physiquement. Nous nous interdisions par principe la peine de mort. »*

Olivier Rolin, filmé aujourd'hui dans son bureau d'écrivain et éditeur, commente à son tour l'époque où il était chef de bande pour mieux nier en lui l'intellectuel : *« Notre haine de nous-mêmes contredisait l'idéologie du révolutionnaire professionnel, détenteur de science et assuré de sa mission. En quoi elle était extrêmement rebelle à l'implacable orgueil terroriste »*. Dommage que Sartre ne soit plus là pour commenter lui aussi la performance de l'acteur qui le représente, maugréant, à l'adresse de Benny Lévy, après la libération de Nogrette : *« Il faut choisir. Une fois que vous l'aviez, vous auriez pu le garder un peu plus longtemps. »* Je me rappelle que, en effet, il avait commencé par juger l'enlèvement *« une noire connerie »* et que, après avoir écouté ses amis maos, il l'avait justifié, comme *« contre-violence de classe »*.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 18.)

Des femmes pour l'hiver

Après un automne morose, les éditeurs sortent leurs romancières reconnues : les gros tirages — Nicole Avril, Benoîte Groult, Françoise Mallet-Joris — et les autres.

LE roman, à son origine, c'est l'affaire des femmes. La grande tradition du « roman-roman » a toujours — mais pas exclusivement, bien sûr — été entrenue par des femmes. Elles aiment et savent raconter des histoires, suivre des destins individuels tout en observant une *époque, ses mœurs*. Présenter ensemble des livres écrits par des femmes, comme nous l'avons fait cet automne, n'est pas, comme on nous l'a reproché, *« se laisser aller à un post-féminisme ringard »*, mais simplement évoquer cette tradition. Et, en ce début d'année, regarder ce que les éditeurs proposent pour les trois mois à venir ne fait que confirmer que la prose des femmes se porte bien.

Le parcours sans faute de Françoise Mallet-Joris

« Françoise Mallet-Joris a sa place bien à elle dans la littérature française contemporaine. Elle est parvenue à une synthèse remarquable entre la tradition romanesque et des éléments de modernité, écrit Lucille Frackman Becker dans un essai sur la romancière (1). *Ses livres restent dans le cadre de la grande tradition du roman, où l'accent est mis sur l'intrigue et les personnages. Mais ils reflètent aussi une préoccupation née du cinéma, l'intérêt pour le détail visuel. Enfin ils laissent sa place à une touche d'angoise existentielle, caractéristique du vingtième siècle. »*

Pour la petite fille née à Anvers en 1930 et qui allait être connue sous le nom de Françoise Mallet, puis Mallet-Joris, écrire n'était pas de l'ordre du rêve. C'était l'activité de sa mère, Suzanne Lilar, membre de l'Académie royale de Belgique. Certes, une telle ascendance aurait pu la paralyser. Mais elle n'était pas de celles qu'on « étouffe » facilement. A seize ans, la jeune Françoise publie son premier livre de poèmes et tombe amoureuse. Découvrant une idylle qui ne leur plaît guère, ses parents l'envoient aux Etats-Unis. Elle en revient mariée, enceinte, et déjà presque divorcée : elle a dix-huit ans.

A vingt et un ans, en 1951, elle connaît un succès — au parfum de scandale — avec son premier roman, *le Rempart des béguines*. Depuis, Françoise Mallet-Joris a écrit une vingtaine de livres, s'est mariée deux autres fois, a eu quatre enfants et a mené, s'en étonnant elle-même, une vie romanesque et un peu folle. Dans son métier, elle a fait le parcours sans faute de la reconnaissance et du succès. Habile sans le montrer, subtile, drôle et un peu lunaire, elle a navigué avec une espèce d'innocence sur le marécage littéraire parisien.

Elle a toujours publié dans des maisons d'édition prestigieuses — Julliard, Grasset, Gallimard et aujourd'hui Flammarion. Elle a accumulé, tranquillement, les prix et les honneurs : en 1956, le prix des Libraires pour *les Mensonges* ; en 1958, le Femina pour *l'Empire céleste* ; en 1963, le prix René-Julliard pour un livre autobiographique, *Lettre à moi-même* ; en 1964, le prix de Monaco pour une biographie, *Marie Mancini, le premier amour de Louis XIV*. Elue au jury du prix Femina en 1969, elle n'y fait qu'une apparition, car elle devient membre de l'académie Goncourt en 1970.

Trente-sept ans après *le Rempart des béguines*, Françoise Mallet-Joris a des centaines de milliers de lecteurs, une œuvre qui fait l'objet de thèses et essais divers, dans de nombreux pays. Et elle garde, miraculeusement, le plaisir *« toujours neuf »* d'écrire, le bonheur *« toujours recommencé »* de raconter des histoires. Alors, le « Mallet-Joris nouveau » arrive le 4 février : il s'appelle *Tristesse du cerf-volant*.

Nicole Avril, la dame en rouge

On croit savoir qui est Nicole Avril : une beauté brune qui aime à s'habiller en rouge ; une romancière à succès qui écrit depuis quinze ans et a, à son actif, une dizaine de livres. *Il ne lui déplaît* pas de donner d'elle-même cette image un peu lisse.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 18.)

(1) *Françoise Mallet-Joris*, de Lucille Frackman Becker, Twayne Publishers, Boston, 1985.



● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Les Masques, de Régis Debray

Le plaisir de se rabaisser

LA manie de se donner le mauvais rôle rend imprévisible. *On connaissait le Debray ami du « Che »*, le pourfendeur de gauchistes et de médias : voici, crinière et moustache poudrées, Debray père Noël pour hommes de droite nécessiteux ! *Son dernier livre, les Masques*, tombe comme une aubaine pour tous ceux qui trouvent l'auteur risible, ou dangereux, et qui s'apprêtent à ne pas faire de cadeaux, eux, à son employeur de *l'Elysée. Cela fait du monde, si on pense tirage.* Mais le profit cherché est manifestement d'une nature plus immatérielle : pathologique, osons le mot, et à un degré où aucune mise en garde d'ami, j'imagine, n'a plus prise.

L'abondance actuelle d'écrits intimes nous a habitués à l'auto-flagellation, inséparable du genre : ici, tous les records de masochisme sont battus. Saint Sébastien plante lui-même les flèches, une à une : voyez comme je m'y prends mal en tout, je n'en fais jamais d'autres... *« Il y a du plaisir à se rabaisser »*, lit-on. L'auteur fait orgie de ce plaisir-là. Motif : *« L'écriture est la revanche des vaincus. »* Quelle revanche ? Sur quelle défaite ?

AMOUREUSE, nous dit-on. Là-dessus, Debray n'épargne aucun détail. Il a aimé, il aime encore, mais il s'est trompé d'objet amoureux — à moins qu'il n'ait trop bien choisi, on ne sait plus, avec qui veut souffrir ! Toujours est-il que ses amantes l'ont toutes abusé, humilié, trahi. L'une d'elles lui a fait croire qu'elle attendait un enfant de lui, alors que c'était d'un rival. La même a sollicité son aide pour partir au loin, seule et inconsolée, avec... l'autre.

In fine, le malencontreux trouve dans un traité psychiatrique, genre d'ouvrage qu'il évitait plutôt jusque-là comme on évite les miroirs, l'explication clinique de ce qu'il croyait une fatalité. S'il a eu affaire à tant d'hystériques, c'est qu'il en était le complément névrotique obligé. *« Ordre, entêtement, parcimonie, mépris d'autrui, constriction émotionnelle, doute de soi-même, surmoi sévère, rigidité, persévérance... »*

Doute sévère envers soi, certes ; *mais recouvrant*, à peine, un contentement au bord de l'arrogance et du snobisme. Tout en dénigrant ses maladresses, l'auteur ne néglige pas de signaler au passage son pouvoir de séduction. Les femmes l'aiment, si les hommes le « détestent » — ceci, suggère-t-il, expliquant cela. Et de lâcher des noms, pour qui en douterait : Joan Baez, s'il vous plaît ! Et Jane Fonda, pas moins !

Venant de quelqu'un qui a passablement vitupéré le narcissisme parisien et le nombrilisme sous les *sunlights*, voilà bien de l'évolution ! De l'enfantillage, surtout.

DE l'adolescence, *l'auteur a gardé le goût de la dissimulation. « Truquer m'est douloureux*, écrit-il, *je dois me faire violence, je sais que je mens. » « Douloureux »* signifiant, *dans son cas, l'inverse, on voit où est son plus sûr* plaisir. Et la vérité, *a contrario*, de poindre.

Ce ne sont pas les « masques » des autres qu'arrache Debray ; c'est son être profond qu'il donne à deviner derrière ses comédies, dont celle du *« sapajou »* gaffeur et bafoué. Il ne s'accable tant que par crainte de ne pas être estimé assez haut. Cet ennemi juré de soi-même s'adore, jusqu'à portraiturer le président par référence à sa propre personne ! Ce doux se retient de mordre. Ce rêveur ne dédaigne pas, grâce au pouvoir, de disposer d'autrui. Il ne passe pas aux aveux ; il prend les devants. L'important est de ne laisser à personne le soin de penser sur lui à sa place, fût-ce le pire.

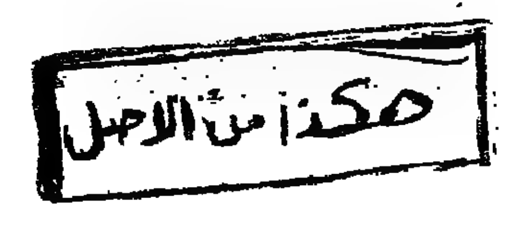
Ainsi se conduit tout artiste, à l'en croire. *L'écrivain* raconte des histoires *« pour duper son monde »*. Le *« style »* ? De la *« poudre aux yeux pour colmater les brèches d'une intrigue, les déchirures honteuses »* ! Il ne nous chaut guère de savoir ce que le style, ici, compense ; mais il est vrai qu'il trahit de l'agitation, l'espèce de fébrilité de l'enfant qui a quelque chose à cacher, une fuite à « colmater ». *Blessure narcissique*, quand tu nous tiens ! On pourra estimer que le résultat ne manque pas de nerf : les formules brillantes se succèdent à un rythme de mitraillette, *au point qu'on ne les distingue plus.*

QU'UN écrivain simple citoyen enlève ses masques, le bas, le haut, pour s'assurer d'être vu, ou de ne pas l'être, c'est son affaire, et c'est bien de notre temps ; que ce citoyen soit également conseiller à l'Elysée et qu'il continue son jeu de fléchettes dans l'exercice de ses fonctions, voilà qui change la nature de notre curiosité, et l'usage qui peut en être fait.

Car Debray mêle constamment l'officiel à l'intime, sur le même mode de l'auto-dénigrement, et sans égard pour les retombées. Vieil impérialisme de l'autobiographe : « Vous avez traversé mon territoire, vous m'appartenez, c'est tant pis pour vous ! »

(Lire la suite page 18.)





هكذا من الأصل

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● DANIEL SANGSUE : *le Récit excentrique.* L'auteur a pris pour thème de son étude la tradition du récit parodique ou « anti-roman » et de son destin au dix-neuvième siècle : Gautier, de Maistre, Nerval et Nodier, qui ont illustré ce genre « excentrique », font ici l'objet d'une analyse approfondie. (José Corti, 442 p., 160 F.)

● ROGER BELLET : *Jules Vallès. Journalisme et révolution, 1857-1885.* C'est autant l'histoire du journalisme entre le Second Empire et la Troisième République, en passant par la Commune de Paris,que celle de Jules Vallès que raconte Roger Bellet dans cette édition augmentée d'un livre paru en 1977. (Ed. du Lérot, Tusson, 16140 Aigre, 522 p., 240 F.). Chez le même éditeur et sur la même période, signalons la réédition de la recension de Firmin Maillard parue en 1874 sur *Les publications de la rue pendant le siège de la Commune.* (198 p., 96 F.)

HISTOIRE

● OUVRAGE COLLECTIF : *Voyager à la Renaissance.* Ce volume rassemble les actes du colloque qui s'est réuni à Tours sur ce thème en 1983, sous la direction de Jean Ceard et Jean-Claude Margolin. Typologie des voyageurs, manières de voyager, espaces et rencontres, mythes et symboles sont quelques-uns des thèmes abordés. (Maisonneuve et Larose, 678 p., 298 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES :

● PAUL SCHNEIDER : *Nguyen Trai et son recueil de poèmes en langue nationale.* Une œuvre importante de la littérature vietnamienne du quinzième siècle présentée et traduite par un chercheur en phonétique historique. (CNRS, Centre régional de publication de Marseille, édition bilingue, 574 p., 150 F.) Egalement traduit du vietnamien par Xuân-Phuc et Xuân-Viêt, le *Kim-Vân-Kiêu,* roman de mœurs et d'aventures écrit au début du dix-neuvième siècle par Nguyên Du. (Gallimard UNESCO, collection de poche, « Connaissance de l'Orient », 192 p., 35 F.)

● CHRISTIAN MORGENSTERN : *les Chansons du gibet. Palmström.* Théosophe, disciple de Rudolf Steiner, l'Allemand Christian Morgenstern (1871-1914) connut un grand succès avec ses *Galgenlieder* dont Obsidiane avait édité en 1982 un premier volume. Poésie de l'absurde et de la dérision, de *« la liberté exempte de scrupules de celui qui s'est coupé du monde, dématérialisé... », Palmström,* publié cinq ans après, met en scène dans le même esprit un couple à la *Bouvard et Pécuchet.* Edition bilingue, traduit de l'allemand par Jacques Busse. (Obsidiane, 102 p., 72 F.)

PHILOSOPHIE

● CATHERINE CHALIER : *la Persévérance du mal.* Continuant le dialogue avec la pensée d'Emmanuel Lévinas entamé dans ses précédents ouvrages (notamment *Figures du féminin* et *les Matriarches),* l'auteur poursuit sa propre méditation sur le sens possible du bien après Auschwitz (Ed. du Cerf., coll. « La nuit surveillée », 228 p., 119 F.)

● OUVRAGE COLLECTIF : *le Discours et sa méthode.* — Les actes du colloque organisée en Sorbonne du 28 au 30 janvier 1987 à l'occasion du 350ᵉ anniversaire du *Discours de la méthode* rassemblent une vingtaine de communications dues à d'éminents spécialistes français et étrangers et sont publiés sous la direction de Nicolas Grimaldi et Jean-Luc Marion. (Presses universitaires de France, coll. « Epiméthée », 416 p., 280 F.)

POÉSIE

● PIERRE GRANVILLE : *Gerbe d'amour et de mort liée.* Ancien collaborateur du *Monde,* critique et amateur d'art (une donation porte son nom au Musée des beaux-arts de Dijon), Pierre Granville propose sous ce beau titre un ensemble de poèmes sensibles et lyriques : *« Tu étancheras de pleurs un désert de la soif, Le désert assoiffé en torpeur de la mort/Léchera les gouttes d'inépuisable amour. »* (Sic, diff. Assoc. Recherche poésie, 86, bd Pasteur, 75015 Paris, 98 p., 80 F.)

SOCIÉTÉ

● JEAN ZIEGLER : *La victoire des vaincus. Oppression et résistance culturelle.* Ouvrage de réflexion et reportage sur le terrain, ce nouveau livre de Jean Ziegler aborde le problème des contradictions et des ambiguïtés qui gouvernent la rencontre entre les *« cultures traditionnelles particulières, riches de savoir et de mémoire »* et *« le triomphe de la modernité de la société marchande ».* (Le Seuil, 248 p., 95 F.)

GRAND PRIX DE POESIE DE LA VILLE DE PARIS 1987
Lorand GASPAR
Sol absolu
Approche de la parole
Egée suivi de Judée
Feuilles d'observation
GALLIMARD nrf

FRANCOPHONIE

Le Nil parle aussi français

Jean-Jacques Luthi, citoyen suédois d'origine suisse, membre de l'Académie (française) des sciences d'outre-mer, s'est notamment fait connaître pour ses ouvrages sur la francophonie égyptienne (*le Monde* du 29 mai 1981 et du 19 février 1985). Il revient sur ce thème dans un petit livre érudit et nostalgique où il relate avec force exemples comment le français est devenu, au début du siècle passé, le vecteur de la modernité dans la vallée du Nil.

L'auteur, tout en recensant les récentes marques d'attachement de l'Egypte au mouvement francophone, et notamment son adhésion en 1983 à l'Agence de coopération culturelle et technique, regrette le temps où le français n'était pas



BERENICE CLEEVE

qu'une langue d'élite dans ce pays. Il déplore, sans voir pourtant que c'est un signe de vitalité, que, par exemple, l'université d'Alexandrie ait créé en 1985 un département de « francophonie maghrébine » au lieu de s'intéresser en priorité à la production littéraire autochtone en français (Ahmed Racim, Wacif Ghabi, etc.). Jean-Jacques Luthi a peut-être raison sur ce point, mais qu'il se rassure, le français est assuré aujourd'hui d'un regain d'intérêt de la part d'intellectuels musulmans égyptiens qui, grâce aux idées de laïcité véhiculées par la langue du « petit père Combes » y voient aujourd'hui un antidote, en tout cas une « consolation » face à l'intégrisme islamique...

A cet égard, signalons la sortie d'un recueil de textes de l'un des artisans de la francophonie au Proche-Orient, l'ancien président libanais Charles Hélou, d'où il ressort notamment que le français a joué, au Levant, en Egypte, le même rôle bénéfique pour la modernité. Enfin, les jeunes titulaires du prix Charles-Hélou voient leurs *« discours »* sur l'université de la langue française, mis à la disposition du grand public.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ ÉGYPTE, QU'AS-TU FAIT DE TON FRANÇAIS ? de J.-J. Luthi. Ed. Synonyme-SOR, Paris, 190 p., 145 F.

★ LIBAN, REMORDS DU MONDE, de Ch. Hélou, préface de François Mitterrand, Ed. Cariscript, Paris, 272 p., 89 F.

★ DISCOURS SUR L'UNIVERSALITÉ DE LA FRANCOPHONIE, de Didier Lamaison et Tshisungu Wa Tshisungu, Cariscript : Agence de coopération culturelle et technique, 270 p., 80 F.

★ La Documentation française vient de publier le rapport 1987 du Haut Conseil de la francophonie, sur **L'ÉTAT DE LA FRANCOPHONIE DANS LE MONDE,** 210 p., 80 F.

NOUVELLES

Les cadeaux de L'Œil de la lettre

L'Œil de la lettre est un groupement de librairies comme on aimerait qu'il en existe beaucoup. Ce serait la preuve qu'il y a en France beaucoup de bons libraires, amoureux des livres, militants de la littérature — et notamment de la littérature contemporaine, — résolus à défendre contre le grand nivellement médiatico-commercial les fleurs rares de la création. Il existe d'autres groupements, tout à fait utiles, tout à fait honorables et de qualité, mais aucun, je crois, n'exprime le goût vivant des lettres avec autant de vigueur que celui-là.

Il y a quelques mois, à l'usage des clients des librairies adhérentes, L'Œil de la lettre avait publié un remarquable ensemble bio-bibliographique sur la littérature italienne du vingtième siècle. Une autre publication, consacrée à Berlin, a été diffusée au mois de novembre. Comme cadeau de Noël ou de Nouvel An, les libraires de l'Œil offrent cette fois à leurs lecteurs deux petits livres, deux nouvelles qui témoignent encore de ce désir de faire partager ses plaisirs.

Le premier, *Un visiteur,* de Mario Vargas Llosa, n'est pas tout à fait inédit. Ecrite en 1958, la nouvelle a été intégrée dans le recueil *les Chiots,* publié en 1974 chez Gallimard ; mais elle est suffisamment peu connue pour constituer une agréable découverte. Le second, tout frais sorti de la machine à écrire de Jean Echenoz, est, n'ayons pas peur des mots, une petite merveille. Cela s'intitule *l'Occupation des sols,* cela raconte l'histoire d'un homme et de son fils dont la seule image de l'épouse et mère défunte qu'ils peuvent contempler est peinte sur un immeuble dans un quartier « en rénovation ». Inutile d'en dire plus sur l'histoire — le texte n'a que seize pages, — sinon qu'on est ébloui par l'inspiration, par le style, par la cocasserie, par l'impressionnante efficacité narrative d'Echenoz. Si quelqu'un vous propose d'échanger 90 % des romans français publiés depuis un an contre ces seize pages-là, n'hésitez pas, acceptez, c'est une bonne affaire !

P. L.

★ UN VISITEUR, de Mario Vargas Llosa, traduit de l'espagnol par Sylvie Léger et Bernard Sésé, et **L'OCCUPATION DES SOLS,** de Jean Echenoz, (L'Œil de la lettre, 40, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le Robinson des ghettos

Partant d'une expérience personnelle, l'écrivain israélien Uri Orlev (né à Varsovie en 1931) reprend le mythe de Daniel Defoe et le restitue dans une version contemporaine infiniment plus atroce. Son Robinson n'est plus l'homme blanc confronté à l'inconfort des terres vierges qu'il s'emploie à conquérir, mais un enfant juif de douze ans, traqué par des adultes plus féroces que les fauves. L'action du récit se situe dans une ville, quelque part en Pologne, pendant la seconde guerre mondiale, lorsque, pour exterminer les juifs du pays, les nazis commencèrent à procéder méthodiquement, par étapes : identification des victimes, marquage avec l'étoile jaune, enfin création des ghettos, antichambre de la mort, d'où les convois partaient tous les jours vers les chambres à gaz.

L'enfant trouve refuge au dernier étage d'une maison à moitié effondrée. Cette ruine, d'où il peut néanmoins observer l'univers extérieur, deviendra pour lui un véritable îlot. Il s'organisera tout seul pour survivre, soutenu par l'espoir d'un improbable retour de son père, parti rejoindre les partisans.

Le Journal d'Anne Frank et, dans une forme plus élaborée et baroque, *l'Oiseau bariolé* de Jezry Kosinski nous ont depuis longtemps rendu familière l'image de l'enfant fuyant l'horreur innommable. En écoutant la voix si frêle, si ferme de ce Robinson des ghettos, c'est celle de l'inoubliable petite juive hollandaise qu'il nous semble entendre à nouveau.

EDGAR REICHMANN.

★ UNE ILE RUE DES OISEAUX, d'Uri Orlev, traduit de l'hébreu par M. Tauber, avec la collaboration d'Anne Rabinovitch, Stock, 69 F.

ROMAN

Remous dans la Russie profonde

Malgré l'horreur qu'il éprouve, le lecteur a quelque difficulté à porter un jugement de valeur sur Zocime Loukonine, fils de paysans appartenant au kolkhoze Beria de Cotchelaevo — village perdu,dans les profondeurs figées de la Russie, — et c'est sans doute cette « distanciation » qui fait le prix du beau roman d'Alexeï Antonkin, écrivain soviétique vivent aujourd'hui à Paris. Foma Loukonine, le père du personnage principal, est un brave communiste : pendant la guerre, il traque les déserteurs de l'armée rouge et les livre à la mort ; la paix revenue, Foma s'occupe, entre deux beuveries, des tracteurs du kolkhoze et commente avec un respect religieux les paroles de Staline.

Pour Zocime, cependant, cette vérité s'effrite au fil des années. En effet, après la disparition du chef bien-aimé, en 1953, la radio annonce que Beria — premier policier du pays — a trahi. Et l'on apprendra que Staline était un criminel... D'incertitude en perplexité, le doute s'installe dans l'esprit ingénu du jeune Zocime, et c'est ainsi que, pour trouver réponse à ses interrogations — mais aussi et surtout pour accéder à une position sociale privilégiée loin de son Cotchelaevo natal, — il réussira son concours d'entrée à l'université de Moscou et fera sa demande d'admission au sein du parti. La seconde partie du récit nous plonge dans la capitale soviétique en plein bouillonnement de la déstalinisation. Un vent de renouveau semble souffler sur Moscou, et ses effluves printaniers troublent profondément le fils du kolkhozien de Cotchelaevo.

Zocime se lie d'amitié avec son collègue Vadim, dandy lucide et désabusé par la dialectique mensongère justifiant les volte-face acrobatiques du parti. Pourtant, le conservatisme prudent du milieu rural d'où vient Zocime le préserve de la tentation libertaire qui l'assaille à Moscou. Appliqué, studieux et soumis, il mettra tous ses « dons » en œuvre pour entrer dans les rangs du parti et devenir un apparatchik.

Lors de vacances passées sur une plage de l'océan Pacifique, Vadim le désenchanté lui confie qu'il s'enfuira au Japon et l'invite à venir avec lui. Zocime refuse, indigné, Vadim décide de partir seul. Ce n'est pas la liberté nippone qui l'attendra, mais la mort donnée par la main de Zocime, son meilleur ami, devenu assassin au nom d'une idéologie impitoyable. Porté par une sorte de sincérité désespérée, ce texte écrit directement en français, dans un style très dépouillé, étonne et retient par sa densité et sa profondeur.

E. R.

★ LE FATALISTE, d'Alexeï Antonkin, La Table ronde, 235 p., 85 F.

Les aphorismes d'Alexakis

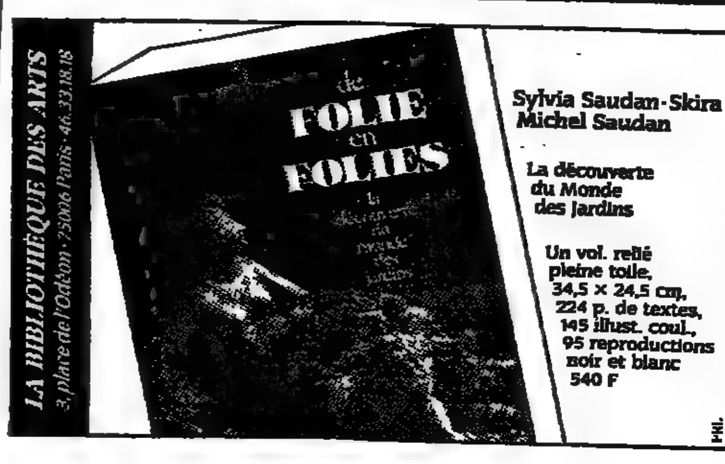
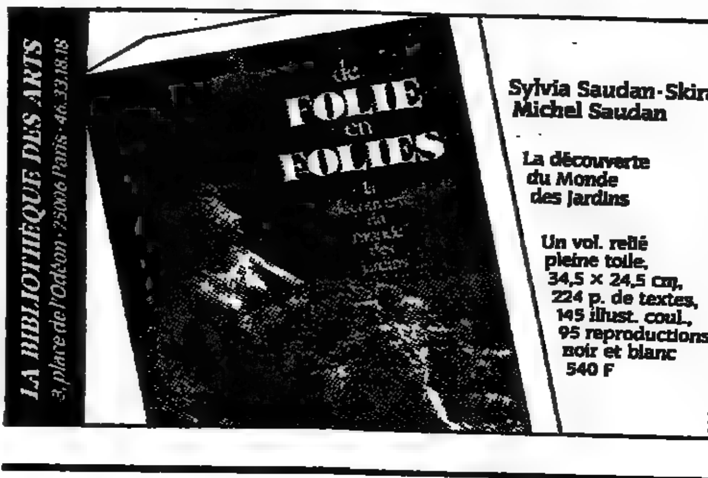


EST-IL exact que la pire chose qu'on puisse souhaiter à un arriviste, c'est d'arriver ? Que les fenêtres sont des trous qui ont réussi ? Que certains auteurs n'écriront jamais leur meilleur livre ? Qu'il n'y a souvent d'intéressant dans les vieilles lettres que le timbre ? Que King Kong mesurait trois mètres à sa naissance ? Que son fils est un petit Kong ? Telles sont quelques-unes des assertions de Vassilis Alexakis, qui estime être venu beaucoup trop jeune au monde et se demande pourquoi on prend des photos aux mariages, aux baptêmes et jamais aux enterrements. Les aphorismes de ce Buster Keaton grec et francophile sont réunis dans un luxueux recueil, qui constitue le premier-né d'un nouvel éditeur suisse : Les Yeux ouverts. Il est illustré d'une eau-forte de l'auteur représentant une foule de personnages qui se dirigent à la file vers un précipice. *« Ne vous dérangez pas, recommande Alexakis, le temps ne fait que passer. »*

T. B. J.

★ LE FILS DE KING KONG, de Vassilis Alexakis, Les Yeux ouverts (69, chemin des Sports, 1203 Genève), tirage limité, 100 FS.

Voyager à la Renaissance
Jean CEARD et Jean-Claude MARGOLIN
Le voyage à travers le XVIᵉ siècle : typologie du voyageur, « instruments » de voyage, guides, cartes et itinéraires, récits de voyage, etc...
Un volume de 680 pages, 8 pages d'illustrations hors texte 298 FF.
Maisonneuve & Larose

Sylvia Saudan-Skira
Michel Saudan
La découverte du Monde des Jardins
Un vol. relié pleine toile, 34,5 × 24,5 cm, 224 p. de textes, 145 illust. coul., 95 reproductions noir et blanc
540 F

LA VIE DE L'ÉDITION

● EN POCHE

● Deux nouveaux volumes dans la collection « Le français retrouvé » chez Belin : *les Mots du cinéma*, abondant dictionnaire dans lequel Christine de Montvalon fait l'inventaire d'un langage souvent mystérieux pour le profane (préface de Jean-Luc Douin, nº 17, 512 p., 87 F) ; ouvrage gourmand pour les gourmets de la langue et du palais, *les Mots pittoresques de la table* ont été répertoriés par Colette Guillemard (nº 18, 224 p., 57 F).

● Wilfred Thesiger, l'auteur du *Désert des déserts*, a vécu plusieurs années, à partir de 1951, dans les marais entre le Tigre et l'Euphrate, chez les Arabes chiites du Sud irakien. Il en rapportait en 1959 ce livre, *les Arabes du marais*, publié par Jean Malaurie et repris dans la série de poche « Terre humaine » dans une traduction de Pauline Verdun en Presses-Pocket.

● Madeleine Chapsal avait rencontré pour *l'Express* plusieurs contemporains majeurs : Merleau-Ponty, Bataille, Leiris, Paulhan... Ces entretiens, réunis en volume sous le titre *Envoyez la petite musique*, sont réédités dans la collection « Biblio-essais » du livre de poche (nº 4079).

● Claude Roy a « revu et corrigé » un livre paru en 1955, *l'Amour de la peinture*, qui est le témoignage d'une triple passion pour Rembrandt, Goya et Picasso (« Folio-essais », nº 75).

● Classique de l'histoire de l'art publié à la fin du siècle dernier, *l'Art religieux du treizième siècle en France*, d'Emile Mâle, est réédité en Livre de poche (« Biblio essais », nº 4076). L'illustration n'est hélas pas, dans cette édition, à la hauteur du texte.

● *Hermiston le juge pendeur (Weir of Hermiston)* est le texte ultime de Stevenson, resté inachevé. Stevenson lui-même et plusieurs de ses commentateurs ont considéré ce livre comme son chef-d'œuvre. Traduit de l'anglais par Albert Bordeaux. Préface de Teodor de Wyzewa. (10/18, nº 1892).

● Avec son ample roman, *Mensonge et sortilège*, Elsa Morante obtenait en 1948 le prix Viareggio. Traduit de l'italien par Michel Arnaud (« Folio », deux volumes, nº 1884 et nº 1894).

● Roman de l'échec et du désenchantement, *Dominique*, de Fromentin, garde intact, pour ses amateurs, le charme inaltérable de l'adolescence. Pour Pierre Barberis, qui signe cette édition, *Dominique* est aussi un des grands romans politiques de la littérature française (GF Flammarion, Nº 479).

● En format de poche, la revue *Poésie*, nº 133, publiée par les Editions Saint-Germain-des-Prés fait paraître : *Voix d'Arménie, du cinquième siècle à nos jours*, une anthologie poétique présentée par Vahé Godel.

POÉSIE

Les élégies de Juin

« Il y a une lumière comme sur les anges / Et nous avons donné aux enfants les vêtements du mort. » Ces deux vers à la mélancolie flamboyante ouvrent *la Destruction des remparts*, le recueil de poèmes qu'Hubert Juin a eu le temps d'achever avant de mourir, le 3 juillet dernier. Ce poète épelait « l'alphabet Désir » quelle que fût la saison de ses amours, et il se sentait en fraternité avec les êtres en marge, en rupture avec eux-mêmes. Hubert Juin passait allégrement, le temps d'un poème, du ciel des Ardennes de son enfance à celui qui berça les blés de Van Gogh.

« Je ne suis déjà presque plus Je m'élimine à chaque pas à chaque mot », disait-il lorsqu'il éprouvait le poids d'une solitude chaque jour un peu plus lourde. Pourtant, il lui suffisait d'un bref séjour à Florence pour qu'aussitôt des merveilles renaissent sous ses mots. Les derniers poèmes du livre sont empreints d'une espèce de gravité sereine. Le chant devient alors constat : *« Nous sommes déchargés de nos faix / Nous contemplons nos os / qui sont hors de nous / comme des lances / désormais inutiles. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ LA DESTRUCTION DES REMPARTS, d'Hubert Juin, Belfond, 182 p., 89 F.

« Faust »

et Valéry à Kiel

Récemment s'est tenu à Kiel, à l'institut des langues romanes de l'Université sous la direction des professeurs K.A. Blüher et J. Schmitt-Radefeldt en collaboration avec le Centre des études valéryennes de Montpellier, un colloque international sur le cycle de *Mon Faust* de Paul Valéry, devant la sémiotique théâtrale et l'analyse textuelle. Quinze chercheurs venant de six pays ont présenté leurs contributions en présence de nombreux auditeurs.

Le « cycle » valéryen de *Mon Faust* est un ensemble de textes destiné au théâtre mais pas encore entièrement publié et dont les inédits se trouvent actuellement à la Bibliothèque nationale. Valéry y a créé une forme de théâtre qu'on peut définir comme métalittéraire et sémiotique.

Beaucoup de questions qui se posent au sujet de cette œuvre ont été abordées et amplement discutées, et tout particulièrement celles des relations entre Valéry, Gœthe et la culture allemande ainsi que celles concernant plusieurs fragments du cycle et la signification de certaines notions propres à Valéry.

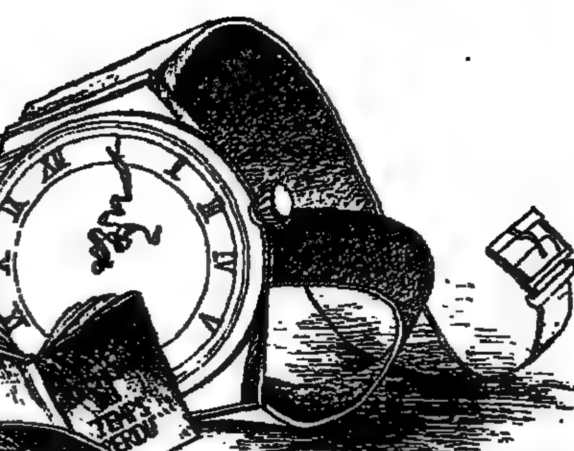
Dans toutes les contributions, on a souligné l'importance fondamentale des *Cahiers* et des nombreux inédits de l'œuvre de Valéry. Les lectures de textes faites par deux acteurs parisiens ont rappelé à tous les participants la force de l'art valéryen et en particulier les techniques subtiles de sa dramaturgie.

Du neuf

Rue Racine

La création d'une collection est une affaire éditoriale délicate, qui demande à être soigneusement pesée et pensée. A défaut d'être réellement nouvelle — on invente toujours à partir de modèles anciens et étrangers..., — l'idée doit au moins apparaître comme telle, afin de séduire, de susciter la curiosité des lecteurs potentiels.

Sous la houlette avisée de Françoise Verny et d'Elisabeth Gille, les éditions Flammarion lancent en ce début d'année plusieurs livres sous couverture souple et illustrée à l'enseigne de la « Rue Racine » — du nom de l'artère où la maison mère a ses quartiers. Se voulant résolument moderne et détachée des catégories anciennes, la « ligne romanesque » de la « Rue Racine » s'articulera autour de trois axes :




CAGNAT.

des auteurs non consacrés, jeunes ou moins jeunes ; une seule collection pour les œuvres françaises ou traduites d'autres langues ; une présentation maniable et attrayante, inspirée à la fois des collections américaines et des « Bouquins » Laffont, cela à un prix calculé au plus juste (plus près de 70 F que de 100 F).

Le projet commercial et littéraire de Flammarion est d'amener à la lecture un public que les livres, dans leurs formes traditionnelles, rebuterait. Le choix des romans — mais il pourra s'agir aussi de nouvelles — se fera essentiellement sur des critères de sensibilité, de conformité à l'air du temps, à l'époque la plus présente.

Des écritures rapides, accordées aux rythmes et bruits d'aujourd'hui ; une littérature qui cultive le cosmopolitisme plus que le terroir, la ville et ses banlieues plus que le clocher et la campagne... La « Rue Racine » ambitionne, comme on le voit, de devenir un lieu neuf, débarrassé des valeurs et références passées, dans lequel pourrait se reconnaître et aimer à se retrouver un public également émancipé.

Parmi les premiers titres, citons : *la Caution*, de l'Allemand Thorsten Becker, un récit qui donne des deux Berlin une vision personnelle ; *les Fantômes de Buenos-Aires*, de Lawrence Thornton, une fiction autour des disparus de la dictature argentine, traduit de l'américain ; *Moi, Jane cherche Tarzan*, d'Annette Lévy-Willard, un premier roman ironique sur les modes et engouements des années 70 et 80 ; *Fort Princesse*, de Jean Decampe, roman tropical et fantastique.

P. Ke.

Yourcenar

en cassettes

Les Editions des femmes continuent, avec régularité, la publication de titres nouveaux dans leur collection « La Bibliothèque des voix ». Parmi les dernières parutions *les Nouveaux Contes d'hiver : Echos*, de Karen Blixen, lus par Jeanne Moreau (coffret de deux cassettes) ; des *Lettres de Madame de Sévigné à sa fille*, lues par Juliette Gréco ; des extraits de *Du côté de chez Swann* et du *Temps retrouvé*, de Marcel Proust, lus par Jean-Louis Trintignant (un coffret de deux cassettes).

Chez Auvidis, dans la collection de livres en cassettes en texte intégral « Audilivre », paraît *Denier du rêve*, de Marguerite Yourcenar, lu par Dominique Sanda (coffret de quatre cassettes).

Par ailleurs, la firme CBS, en association avec des éditeurs (le Seuil, la Librairie académique Perrin ou la revue *l'Histoire*), s'est à son tour lancée dans le livre-cassette. L'histoire d'abord, avec André Castelot qui raconte la vie d'Henri IV et celle de Joséphine, Michel Winock également (Mai 68, dit par Michel Derain) et Jean-Pierre Rioux (Pétain-de Gaulle, dit par Jean Topart) ; la littérature, l'humour ou la science ensuite, avec Julien Green *(Histoires de vertige)*, Pierre Desproges ou Hubert Reeves... (Chaque cassette est vendue moins de 60 F.).

Enfin, les éditions Ducaté proposent également un catalogue assez large et éclectique, puisqu'il comprend Yves Navarre et Annie Ernaux lisant des extraits de leurs livres (*Une vie de chat* par le premier, *la Place* pour la seconde), mais aussi Céline (des extraits du *Voyage*... enregistrés par Fabrice Luchini) et sainte Thérèse d'Avila, dont Ludmila Mikaël dit des extraits du *Chemin de la perfection*. Ces cassettes sont vendues, selon leur durée, 73 F ou 93 F. (Société Audiscope, 153, rue Saint-Martin, 75003 Paris.)

● EN BREF

● Le premier PRIX LOUISE-WEISS, destiné à récompenser *« une personne ayant contribué par ses recherches, ses publications et ses techniques à la conservation, la connaissance ou le développement des arts du livre et des bibliothèques »* et attribué par la Bibliothèque nationale, a été décerné à Henri-Jean Martin, professeur à l'Ecole des chartes et directeur d'études à la IVᵉ section de l'Ecole pratique des hautes études.

● Le Prix de l'Amitié franco-arabe a été attribué à GÉRARD KHOURY pour son livre *Mémoires de l'aube : chroniques libanaises* (Editions Publisud) ; le prix Mahmoud Hamchari à EMILE HABIBI pour *les Aventures de Saïd le Pessimiste*, (Gallimard). Le Prix spécial du Jury est allé aux ÉDITIONS SINBAD.

● La SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES a décerné ses prix d'automne : pour la poésie, citons le prix Alfred-Droin qui est allé à Lionel Ray pour *le Nom perdu* (Gallimard) ; le prix Campion-Guillaumet (décerné pour la première fois) à Jean Laugier pour *Visages d'une écoute* (Caractères), et le prix Foulon-de-Vaulx à Henry Bauchau pour l'ensemble de son œuvre poétique (Actes Sud). Le prix du roman Emile-Zola - Raoul-Cain a récompensé Dominique Schneidre pour *Atteinte à la mémoire des morts* (Laffont). Enfin, le Prix du livre d'histoire est allé à Maguelonne Toussaint-Samat pour son *Histoire naturelle et morale de la nourriture* (Bordas).

● Un COLLOQUE consacré à *« Marcel Arland, biographe »* se tiendra les 9 et 10 janvier à Melun, à l'Institut Marcel-Arland - André-Malraux (27, rue [illegible], 77000 Melun ; tél. : 46-22-44-90).

● « Les écrivains face à la censure » : c'est sur ce thème que se tiendra un COLLOQUE international, les 11 et 12 janvier à la Maison des écrivains. Une soirée publique sur « Censure et autocensure », animée par Antoine Spire — avec notamment la participation de Mongo Beti, Régis Debray, Susan Sontag, Alain Robbe-Grillet... — aura lieu le 11, à 21 heures au sous-sol du Centre Pompidou.

Par ailleurs, la Maison des écrivains accueille, du 8 au 29 janvier, une exposition de photographies d'écrivains par Irmeli Jung. Les lecteurs du « Monde des Livres » ont pu souvent apprécier les portraits de cette photographe. (Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris.)

● La Société d'études jaurésiennes organise un COLLOQUE international sur « Jaurès et les intellectuels » ; il aura lieu le 8 janvier, 9, rue Malher, 75004 Paris, et le 9 janvier, rue Malher et au Musée d'Orsay.

● Le Centre Rachi (30, bd du Port-Royal, 75005 Paris) organise le dimanche 10 janvier, à partir de 9 h 30, un COLLOQUE sur « L'histoire et l'identité culturelle des juifs en Roumanie », avec la participation de Carol Iancu, professeur à l'université de Montpellier. Cet hommage à la mémoire d'une communauté disparue se terminera avec un récital de violon et le vernissage d'une exposition consacrée aux peintres Tudor Banus, Michaela Constantin et Jules Perahim.

● L'Institut culturel italien (50, rue de Varenne, 75007 Paris) organise le 11 janvier un COLLOQUE sur « Gramsci et le jacobinisme ». Le 15 janvier, c'est Primo Levi qui fera l'objet d'une table ronde présidée par Edmond Jabès.

● BANDES DESSINÉES

Les couleurs du cauchemar

Daniel Hulet a fait son apprentissage du dessin en illustrant des scénarios d'André Paul Duchâteau (l'insipide *Pharaon*, chez Novedi) et de Jan Bucquoy (les attachants *Chemins de la gloire*, chez Glénat). Avec *la Maison-Dieu*, il livre aujourd'hui le premier acte de *l'Etat morbide*, un projet narratif personnel témoignant d'un surcroît d'ambition. Tout, ici, manifeste une volonté de forcer son talent ; et cette totale adhésion au grand œuvre à faire, qu'on avait déjà observée chez Yslaire pour *Sambre* (paru dans la même collection), débouche bien sur un supplément d'âme. Les dessins tracés dans la fièvre vibrent d'une intensité particulière, et le poison qu'ils distillent, case après case, a tôt fait d'envoûter le lecteur.

Le héros de *l'Etat morbide* est lui-même la proie d'un étrange maléfice. Jeune dessinateur, Charles Haegeman a loué un appartement au deuxième étage d'un immeuble sévère dont les fenêtres ouvrent sur l'église Sainte-Catherine, au cœur du vieux Bruxelles. Le précédent locataire s'est pendu. Ses meubles sont restés en place, fantômes encombrants drapés de housses blanches. Subsistent aussi un journal intime sibyllin, ainsi qu'une figure géométrique peinte à même le plancher, dont le nouvel occupant ne percevra pas tout de suite le rébus. Les sept autres habitants de l'immeuble composent une galerie des plus inquiétantes, qui semble décliner tous les visages de la folie. Mais à quoi tend cette conspiration qui les unit secrètement, et dont l'infortuné Haegeman pourrait bien être la victime expiatoire ?

Ce thème à la *Malpertuis* a inspiré à Hulet des images anxiogènes et blafardes, que le rouge et le vert nimbent alternativement d'un halo funeste. Les vignettes sont serties de noir comme les morceaux d'un vitrail. De forme irrégulière, elles se chevauchent, s'agressent mutuellement de leurs angles aigus et soumettent chaque planche à un jeu de tensions et de forces qui déstabilise la narration sans toutefois la disloquer. Tout au long de l'album, Hulet parvient à se maintenir sur une crête étroite, guetté en permanence par la grandiloquence et la naïveté. S'il sort vainqueur de son empoignade avec le lecteur, c'est aux points, non par K.-O. Mais, pour un dessinateur chez qui la sensibilité l'emporte sur la puissance, ce n'est déjà pas une mince performance. (*L'Etat morbide I : la Maison-Dieu*, de Daniel Hulet, Glénat, coll. « Caractère », 46 p. coul., 62 F.)

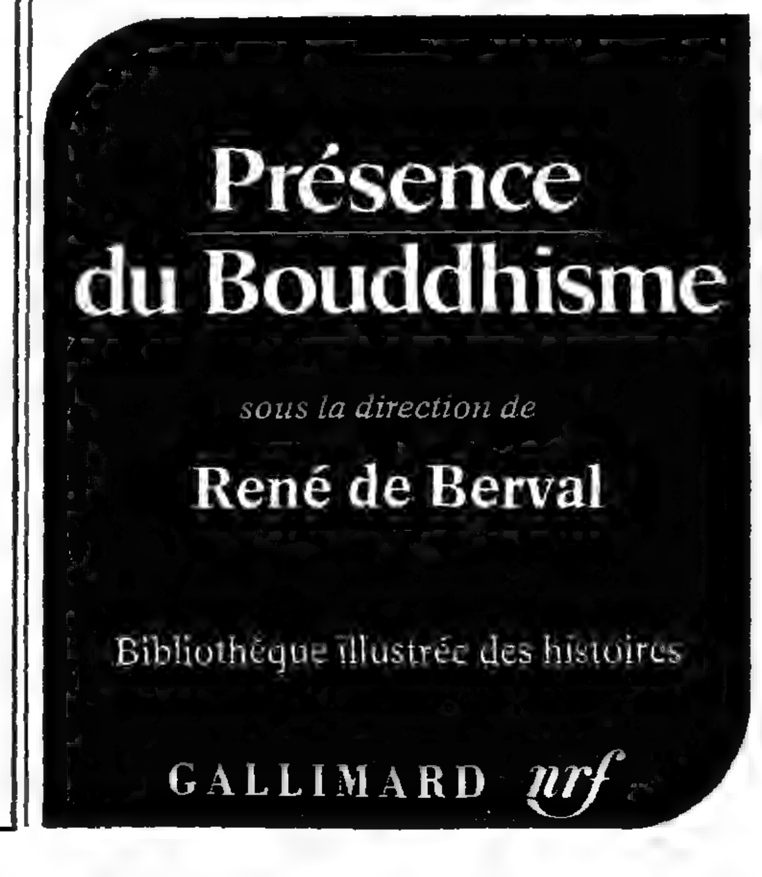


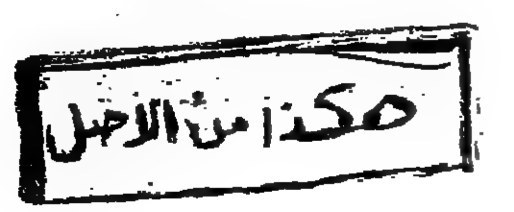
Illustration de Hulet pour *l'Etat morbide*.

C'est un cauchemar d'une autre nature que font vivre à leur héros William Vance et Jean Van Hamme. Amnésique, porteur d'un énigmatique chiffre XIII tatoué sur l'épaule, il doit découvrir sa véritable identité et en faire la preuve pour échapper à des poursuivants animés d'intentions diverses mais rarement aimables, qui voient en lui l'assassin du président des Etats-Unis. Les trois premiers albums de ce thriller haletant nous ont fait assister à un invraisemblable chassé-croisé entre truands, militaires et agents des services de renseignements. Héros et lecteur ont été baladés ensemble de fausses pistes en impasses, le mystère allant toujours s'épaississant. L'écheveau commence tout juste à se dénouer dans *SPADS*, le dernier volume paru (l'abréviation qui lui sert de titre désigne des unités spéciales de super-commandos). Un enjeu politique à l'échelle planétaire se dégage, fomenté par une puissante société secrète qui a pris en charge la « défense des grandes valeurs occidentales ». « XIII » n'est finalement qu'un pion, manipulé de bout en bout, mais les lois de la fiction sont ainsi écrites que son destin personnel nous intéresse bien davantage que le sort de l'Oncle Sam. Jason Fly, Jack Shelton, Ross Tanner... en quatre albums, cet homme d'action a déjà endossé beaucoup d'identités, sans connaître un seul instant de repos. On lui souhaite d'épuiser l'annuaire, afin que se prolonge le plus longtemps possible le suspense savamment concocté par Jean Van Hamme et efficacement soutenu par William Vance. A ce point de perfection, la littérature de genre est aussi excitante pour l'esprit que les périodiques affrontements de Karpov et de Kasparov ! (*SPADS*, de J. Van Hamme et W. Vance, Dargaud, 46 p. coul., 42 F.)

« Les auteurs par la bande » est le titre d'une nouvelle collection dirigée par Jean-Marc Thévenet et Michel Archimbaud aux éditions Seghers. Il s'agit de petites monographies d'une centaine de pages, contant la carrière et introduisant à l'univers des grands auteurs de BD. Rien à redire sur le choix des quatre premières stars ainsi disséquées (*Hergé*, par Serge Tisseron, *Pratt*, par Claude Moliterni, *Bilal*, par Thévenet, et *Goscinny*, par Marie-Ange Guillaume), mais ces petits ouvrages, agréables à feuilleter, paraissent fort creux à la lecture. Insuffisamment structurés, un peu trop rapidement écrits, ils sentent le travail de seconde main et apportent peu d'informations nouvelles. Le *Hergé* est particulièrement décevant — et superflu après l'énorme bibliographie déjà existante ; seul le *Goscinny* mérite le détour : truffé d'anecdotes, c'est un bouquin chaleureux et sans prétention qui, dix ans après sa mort, cerne bien la personnalité du grand humoriste, qui fut aussi un homme de presse intelligent et auquel la bande dessinée moderne doit énormément. (Chaque volume coûte 72 F.)

THIERRY GROENSTEEN.





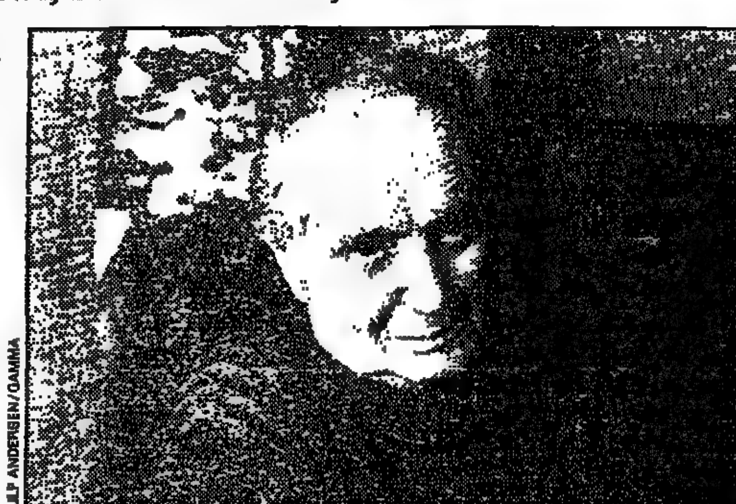
● ROMANS

Peinture, amour et Italie

Vieux de quatre siècles, caressé pendant quarante ans, le rêve, toujours radieux, de Robert Merle, l'Idole.

« GRANDE, bien faite, majestueuse. Ses larges yeux bleus sont bordés de cils noirs touffus comme des feuilles. (...) Quand elle les dénoue, ses cheveux blonds, soyeux et bouclés, pour peu qu'elle penche la tête en arrière, touchent le sol. » Un portrait de femme belle à rêver, à mourir, à désespérer jeunes et vieux, nobles ou bourgeois, à tourmenter les résolutions des cardinaux les plus austères, s'il en est encore dans cette Italie de la fin du seizième siècle.

Une sorte d'Eve éternelle évadée des chefs-d'œuvre de la peinture italienne ; une galerie de cardinaux, cruels ou calculateurs, ambitieux ou gaffeurs, vaniteux ou intrigants, tous supputant le moment béni où Dieu appellera auprès de lui (à la gloire éternelle) un pape méprisable et encombrant ; le tableau d'un Vatican puissance spirituelle et temporelle aux mains de prélats corrompus qui gèrent néanmoins la vie privée de tous : voilà comment un ancien prix Goncourt (1) se délivre d'un fantasme vieux de quarante ans au moins, selon son propre aveu, et auquel il avait déjà consacré, en 1959, une biographie (2).



Robert Merle : hanté par les fantômes de la peinture italienne.

Cœurs tendres amoureux du passé, bovarynettes avides d'aventures, d'enlèvements, de coups de poignard, de persécutions, vieux messieurs misogynes en quête de soubrettes aux appas généreux et compréhensifs, dames et demoiselles révoltées contre l'indigne condition faite par les hommes et l'Eglise au beau sexe, le Robert Merle nouveau est arrivé !

Pour ce dernier roman, mûri pendant des années, Robert Merle a choisi une manière nouvelle chez lui.

Rompant avec le « vieux français » — quelque peu artificiel et composite — de la série des « Fortune de France », l'auteur accepte ici de parler sa langue, le plus souvent efficace et agréable. Autre nouveauté, le recours à une bonne vingtaine de narrateurs. Vicaires, cardinaux, soubrettes, policiers, seigneurs, vauriens, parents pauvres, majordomes ou gouverneurs prennent tour à tour le relais du récit. Mais si l'idée était excellente (variété des angles de vue, vivacité du récit), l'exécution déçoit. On aimerait qu'à la diversité des points de vue corresponde une diversité de styles, et l'auteur a quelquefois du mal à justifier l'excellente rhétorique de tel personnage analphabète ou la présence (parfois même clandestine) de son témoin narrateur. Mais soyons indulgents : on n'accouche pas d'un fantasme porté si longtemps sans spontanéité.

Est-ce aussi à la spontanéité que nous devons la couleur (on a envie de dire la teinte) historique ? Les fantômes de la peinture italienne hantent le roman, débordant l'époque décrite, inspirant portraits de prélats et de pontifes, tableaux réalistes de servantes ou de bandits, et par-dessus tout le visage idéalisé de l'Idole, la beauté pure qui fait dire au pourtant insensible cardinal : *« Comment la voir sans l'aimer ? Comment l'entendre sans l'adorer ? »* Et c'est aussi ce que pense Robert Merle, qui signe à quatre-vingts ans un roman d'amour pour adolescent de l'époque stendhalienne sur fond de Renaissance italienne.

FLORENCE NOIVILLE.

★ **L'IDOLE, de Robert Merle, Plon, 456 p., 120 F.**

(1) *Week-end à Zuydcoote*, NRF, 1949.

(2) *Vittoria, princesse Orsini*, Editions mondiales, 1959.

Des femmes pour l'hiver

(Suite de la page 15.)

A chaque fois qu'elle publie un roman, on la voit, on l'entend. Elle délivre sur son travail un discours bien préparé, bien « propre », sans un mot de trop. Puis elle disparaît. On pensait pouvoir la classer, tranquillement, dans la case des écrivains à gros tirages. Mais le livre qui sort dans quelques jours, *Sur la peau du Diable* (Flammarion), intrigue et donne envie de la bousculer.

On découvre alors une femme étrange et beaucoup plus séduisante que celle qu'elle a décidé de montrer. Tandis que certains l'imaginent en train de mettre en pratique les recettes de la réussite entre deux mondanités, Nicole Avril travaille lentement, en solitaire, déteste les conversations à plus de deux et ne sort pas de chez elle, où elle écrit et lit sans cesse. *« Parfois*, dit-elle, *dans l'après-midi, je prends un autobus. Je vais jusqu'au terminus et je reviens. C'est comme une récréation. Je regarde les gens. »*

Elle n'a pas osé écrire avant la trentaine, cette femme qui fut une petite fille de santé fragile, sans frère ni sœur et ne cherchant de compagnie que dans la lecture. Elle était partie pour être une provinciale paisible, professeur de lettres et bonne épouse, quand elle a tout quitté pour « monter » à Paris sans savoir ce qu'elle y ferait. *« J'étais dans une chambre d'hôtel, minable, mais tellement heureuse de mon indépendance que je poussais le vice jusqu'à faire sonner mon réveil à 2 heures du matin pour me prouver à quel point j'étais libre »*, raconte-t-elle. Elle se croit une vocation de comédienne, s'aperçoit vite qu'elle se trompe, et, pour survivre, fait des photos de mode : *« Je vendais ce qu'il y avait de plus extérieur en moi, et soudain je me suis dit : il faut que je sorte quelque chose de l'intérieur, sinon je vais mourir. »*

Cela a donné un étrange premier roman, *les Gens de Misar* (Albin Michel), et un goût jamais démenti pour les figures de femmes singulières, monstrueuses, scandaleuses. Le grand succès lui est venu avec son sixième livre, *la Disgrâce* (Albin Michel). *« Cela m'a permis*, précise-t-elle, *de passer de la vanité à l'orgueil. Pour moi, écrire n'a jamais été quelque chose de futile, j'ai toujours voulu le faire sur le long terme. Mais j'avais l'angoisse d'être reconnue. C'est après le succès que j'ai appris la patience, le lent travail qui me permet aujourd'hui de franchir, je crois, un nouvel obstacle. »* Nicole Avril a raison. Elle passe, cette année, à une *« vitesse supérieure »*, avec un livre plus exigeant. Il lui reste à continuer, à s'accomplir dans sa liberté toute neuve.

Benoîte Groult, la soixantaine tonique

La liberté totale, Benoîte Groult, elle, l'a trouvée. Il est vrai qu'elle a passé la soixantaine, et que loin d'y voir une pente fatale, elle déploie dans cette décennie toute son énergie de vivre et d'écrire. *Les Vaisseaux du cœur*, qui paraît dans quelques jours chez Grasset, va en surprendre plus d'une et en scandaliser plus d'un probablement. Benoîte Groult, qui a attendu d'avoir quarante ans pour publier, et qui, après le succès de son pamphlet *Ainsi soit-elle* (1975), a mis longtemps avant de revenir au roman (*les Trois Quarts du temps*, 1983), ne craint pas aujourd'hui de s'attaquer à *« l'irracontable, une histoire d'amour physique qui dure toute une vie, une histoire de « peau », que mon héroïne vit avec une tranquille innocence, ce qui semble être un résultat du féminisme »*.

Benoîte Groult tient à ce mot de féministe *« même si aujourd'hui c'est ringard. Car si on lâche les mots, comment continuer à défendre la chose ? »*. La chose, c'est ce qui a fait d'une jeune femme craintive, *« sans ambition »*, un écrivain capable, à l'heure d'être grand-mère (et elle l'est), de décrire par le menu les émois amoureux du corps, loin de tout romantisme et de tout *« sentiment à l'eau de rose »*. Femmes jeunes, encore, et timides, toujours, ne désespérez pas : lisez Benoîte Groult !

Plus discrets se font les retours d'Annie Ernaux et de Danièle Sallenave, avec deux courts récits, *Une femme* (Gallimard) et *Adieu* (POL), ceux d'Annie Leclerc (*Origines*, Grasset) et d'Anne Hébert (*le Premier Jardin*, au Seuil, en mars). Chez Fayard, on promet pour mars *Une saison de feuilles*, de Madeleine Chapsal. Dans le domaine étranger, les « très grandes » sont au rendez-vous, de Patricia Highsmith (*Catastrophes*, Calmann-Lévy, mars) à Joyce Carol Oates (*Marya*, Stock, janvier) en passant par Anita Brookner (*Hôtel du lac*, qui lui valut le Booker Price, Belfond, janvier), Ruth Rendell (*Douces mortes violentes*, Belfond, février), Alison Lurie (*les Amours d'Emily Turner*, Rivages, janvier), la Portugaise Agustina Bessa Luis (*Fanny Owen*, qui vient de paraître chez Actes Sud), Nina Berberova (*Astachev à Paris*, Actes Sud), Christian Stead (*L'homme qui aimait les enfants*, Fayard, février), Edna O'Brien (*les Filles de la campagne*, Fayard, mars). Enfin, comme vous ne serez pas rassasiés et qu'il faut commencer le printemps en beauté, Fayard propose en avril deux Muriel Spark : *l'Appropriation* et *la Ballade de Peckhan Rye*.

JOSYANE SAVIGNEAU.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH,

Le plaisir de se rabaisser

(Suite de la page 15.)

« Avez-vous pensé aux contraintes d'une position officielle ? » a demandé François Mitterrand à Régis Debray, peu après le 10 mai.

Apparemment non. Obligation de réserve, connais pas ! Voici donc du mini-secret d'Etat croustillant, tel qu'il va faire fureur, n'en doutons pas, dans les chaumières libérales.

La réplique citée plus haut date du jour où l'auteur est venu proposer ses services. Il n'avait pas été « convoqué ». Personne n'était « demandeur ». Il a *« grimpé dans le char de l'Etat au culot »*, c'est son expression.

« Ça vous intéresse, tout ça, vous êtes sûr ? a insisté le président, qui venait de confier la culture à Paul Guimard. *Il ne reste plus grand-chose. Qu'est-ce qui vous tenterait ?*

— La politique internationale.

— Ah bon, vraiment ? »

Toujours mieux : la veille de l'investiture, descendant l'escalier de la rue de Bièvre, François Mitterrand met affectueusement sa main sur l'épaule de son conseiller.

« Alors, vous allez envoyer la flotte en Amérique centrale... et il faudra en envoyer une autre pour aller vous chercher là-bas... Vous allez nous mettre dans de beaux draps, Régis...

— Je ferai mon possible, président.

— N'en faites pas trop tout de même... On n'a pas tellement d'escadres ! »

SIMONE SIGNORET n'a pas ri, quand son ami Régis lui a envoyé des vœux polycopiés sur du papier à en-tête de l'Elysée. Aurait-elle ri aujourd'hui de voir mélanger, en gribouille, secrets d'alcôve et secrets d'Etat ?

Debray a prévu l'objection. Contre ceux qui oseraient hasarder qu'un bon serviteur attend un peu pour se payer en nature, il répond qu'il refuse le masochisme, celui-là du moins, de la bouche cousue. Après tout, pourquoi laisser la parole à ceux qui ne savent pas ? Ni opportuniste ni irresponsable : Narcisse ôte au commis son bâillon, au nom des droits de l'artiste. Le beurre et l'argent du beurre !

On serait étonné que l'artiste-conseiller n'ait pas pris l'avis du son patron avant d'exhiber son moi en écharpe et d'étaler le peu de sérieux qu'on lui accorde en haut lieu. Si oui, et s'il a reçu le *nihil obstat*, de deux choses l'une : ou le président méprise la littérature, celle-là du moins, ou, puisqu'il estampille ce cadeau de Noël à l'adversaire de demain, c'est... qu'il ne se représentera pas.

★ **LES MASQUES, de Régis Debray, Gallimard, 286 p., 85 F.**

● BIOGRAPHIE

Emmanuel d'Astier, le séducteur séduit

COMMENT pouvait-on l'aimer ? Aristocrate décavé, officier de marine rayé des cadres, opiomane, écrivain médiocre, admirateur de Maurras et de Doriot, coureur de jupons et de coteries littéraires, tel était avant guerre Emmanuel d'Astier de La Vigerie : un raté. Il deviendra pourtant un des hommes-clés de la Résistance, compagnon de route du Parti communiste avant de redevenir gaulliste.

De ce personnage ondoyant, qui a traîné derrière lui la haine, le mépris même de ceux qu'il a abandonnés au fil d'un itinéraire toujours marginal, Jean-Pierre Tuquoi a fait un portrait à la fois fouillé et nuancé.

« D'Astier » a trouvé, en 1940, l'enfance qu'il n'avait jamais eue. Brutalement. Dans le refus de l'armistice et de Vichy. De l'opium aussi, dont il se débarrasse par une semaine de sevrage complet dans la douleur et à l'ombre de la mort. Dans cette renaissance, il reste ce qu'il a toujours été : un romantique ; son premier réseau de résistance s'appellera sombrement Dernière Colonne. Un romantique que l'action amuse et que la clandestinité excite. Il y découvre un monde que son parisianisme d'esthète ignorait. Il reste l'opposé du soldat sévère qu'est son rival Henri Frenay, fondateur du mouvement Combat, alors que lui-même crée Libération.

Séducteur, il fait confiance à ceux qu'il séduit ou croit séduire. Il devient parfois leur prisonnier. Lui, l'anticommuniste, confie des postes-clés de son mouvement à des communistes avérés ou camouflés. Ce qui ne l'empêchera pas, ministre de l'Intérieur à Alger, de mettre en garde de Gaulle contre le PC. Après quoi, par idéalisme et solidarité résistante, il deviendra l'allié le plus voyant d'un parti dont il se retrouve l'otage.

Sa morale est bien à lui. Il est sincère, chaleureux et en même temps bluffeur et « tordu ». Tout carcan l'agace. Simplement il préfère ne pas le voir, vit dans les marges et le paradoxe, indépendant à sa manière, manipulateur manipulé, naïf et subtil. Malgré ses échecs d'avant guerre, c'est un littéraire. Il ne sera jamais un vrai ministre, un vrai député, un vrai directeur de journal, mais il sera, sur le tard, un vrai écrivain, dans *Sept fois sept jours*, la plus brillante chronique autobiographique de l'immédiat après-guerre.

Le livre de Jean-Pierre Tuquoi n'est pas un panégyrique. Il ne cache pas les incohérences de l'homme, ses compromissions ni sa déroutante indépendance. Son quotidien d'après guerre, *Libération*, vit des subsides du Parti communiste, dissimulé sous de fausses listes de souscripteurs pêchés dans le Bottin. Lui qui n'adhéra jamais au PCF reçoit le prix Lénine de la paix en 1957, un an après avoir vigoureusement condamné l'invasion soviétique de la Hongrie. Plus tard, gaulliste de gauche à sa manière personnelle, il appelle à voter pour le général contre Mitterrand abreuvé d'injures. Et réclame à la télévision l'indépendance pour la Guadeloupe.

D'Astier a souvent été présenté par ses ennemis comme un sombre comploteur, une sorte de traître balzacien. En refermant le livre de Jean-Pierre Tuquoi, on sait ce qu'il était en réalité : un personnage stendhalien.

JEAN PLANCHAIS.

★ **EMMANUEL D'ASTIER, LA PLUME ET L'ÉPÉE, de Jean-Pierre Tuquoi, présenté par Lucie Aubrac, Biographie Arléa, 385 p., 98 F.**

● SOCIÉTÉ

Le télé-roman des soixante-huitards

(Suite de la page 15.)

Autre grand moment. L'acteur Benny, accompagné de Sartre, est *« témoin d'une impressionnante assemblée où des milliers de métallos brandissent le drapeau rouge, lèvent le poing fermé »*. La scène est au Portugal, mars 1975, révolution des œillets. *« Et là, au milieu des masses en éruption, il confie à Serge July son désir d'étudier désormais la philosophie. Serge le regarde, ébahi : « Ton choix me fascine, mais je ne le comprends pas. Moi, j'ai besoin de ma drogue, le rapport à l'événement, à l'actualité. » C'est à cet instant que Benny mesure la distance franchie en quelques mois. [...] La passion s'est éteinte, et l'ancien chef mao commence à pressentir que l'important est ailleurs, au-delà du politique, du théâtre. Du côté du sens, de la métaphysique. »* C'est très impressionnant, on se sent petit. On pense à Pascal.

Les paumés manquent au tableau

Pareil script éveillera sûrement l'intérêt de nos responsables de chaîne. D'ailleurs, Hamon et Rotman le seront un jour, responsables de chaîne. Ils ont toutes les qualités pour cela. Mais si j'étais Benny Lévy, Serge July, Olivier Rolin, Jean-François Bizot, ou un autre des plus ou moins notoires qui figurent dans *Génération*, je ne suis pas certain que j'aurais aimé me retrouver ainsi, héros de télé-roman. Chacun n'a pas forcément envie non plus de se peindre en héroïque antihéros, comme le fait Régis Debray dans *les Masques* en assumant sa subjectivité, politique et privée, jusqu'au bout, intrépidement, mais dans une proximité à soi qui donne un haut-le-cœur. Instructive contre-épreuve à la saga mass-médiatisée par Hamon et Rotman que cette focalisation sur le sujet singulier par l'un des plus intéressants protagonistes de cette histoire !

Si le récit de *Génération* est poncif (mais parfait dans son genre), le livre, comme document, recueil d'informations, est passionnant pour ceux que l'aventure gauchiste a passionnés (c'est mon cas). Les autres, bien légitimement, éprouvent devant ces deux épais volumes de l'agacement à voir le groupe des anciens étudiants communistes, trotskistes, maoïstes poser pour une génération en prenant toute la place. Ce titre, décidément, sent son *Dynasty*, et ce livre sonne la victoire de la culture télé.

Celle-ci, on le sait, n'aime pas le malheur, l'échec. C'est à un gagnant, Alain Minc, que la télévision donne volontiers la parole pour nous rappeler l'existence du quart-monde, mais elle répugne à le montrer. De la même façon, Hamon et Rotman filment littéralement le calvaire en usine d'un « établi », Robert Linhart — qui a, d'ailleurs, écrit, et fort bien, cette expérience momentanée (1) — mais ils ne sont pas allé chercher le témoignage de l'un de ceux qui, faute de diplôme, sont restés à la chaîne ou sont tombés dans la marginalité des fins de droits. Les « scénaristes », comme ils se désignent eux-mêmes, justifient le choix de leurs premiers rôles par *« la densité des personnages »*. Ils ont tous, en effet, quelque chose à raconter, même si chacun n'a pas réussi avec autant d'éclat que Bernard Kouchner (le bon) et Serge July (la brute — dans l'imagerie ex-gauchiste). Les femmes, tout particulièrement, ont un regard juste sur le mouvement qu'elles ont lancé. Mais, invoqués comme un remords à la fin de leur livre par Hamon et Rotman, les paumés manquent singulièrement au tableau, déjà pas bien gai, de l'après-mai.

MICHEL CONTAT.

★ **GÉNÉRATION. 2. LES ANNÉES DE POUDRE, d'Hervé Hamon et Patrick Rotman, Seuil, 695 p., 139 F.**

(1) Robert Linhart, *l'Etabli*, éd. de Minuit, 1981.

● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Gilles-Gaston Granger et la rigueur des concepts

LA philosophie est-elle une connaissance ? Si oui, de quelle type ? Peut-on analyser avec précision ce qui la distingue de la connaissance scientifique ? Questions capitales, et à l'évidence difficiles, si l'on tient à échapper aux platitudes d'usage, aux simplifications confuses et aux dogmatismes stériles. Gilles-Gaston Granger les aborde de front, sans esquive. Il est vrai que, de longue date, il a fait vœu de rigueur, et s'y est tenu. Rigueur politique du jeune normalien qui devient FFI dans Paris occupé, rigueur philosophique de l'économiste mathématicien qui dédie, en 1955, sa thèse sur la *Méthodologie économique* à son maître, Jean Cavaillès, fusillé par les nazis en janvier 1944 dans les fossés de la citadelle d'Arras. Rigueur, surtout, d'un chercheur qui poursuit depuis plus de trente ans l'édification d'une « *épistémologie comparative* ». *Pensée formelle et sciences de l'homme* (Aubier, 1966), *Langages et épistémologie* (Klincksieck, 1979), *Essai d'une philosophie du style* (Armand Colin, 1968) en forment les principaux jalons. Depuis 1986, c'est au Collège de France que Granger poursuit ses recherches, à la chaire d'épistémologie comparative créée pour lui.

Sans conteste, c'est l'un des maîtres contemporains parmi ceux qu'on appelait, naguère, « philosophes du concept » — expression curieuse si on la considère en elle-même. Car « *on ne philosophe jamais qu'en concepts* », même pour élaborer une philosophie de la conscience, de l'intuition ou de l'immédiateté. On ne saurait, en effet, confondre extase mystique ou expérience poétique avec l'exercice laborieux, de méthode et de style propres, que constitue la construction d'une philosophie — c'est-à-dire, d'un système de concepts. Mais la question revient : quel type de concepts ? Qu'est-ce qui les distingue des concepts scientifiques ? Le dernier livre de l'épistémologue s'articule tout entier autour de cette question. Tentons d'en faire apparaître un canevas, avec le sentiment, vif comme jamais, que nos petites notes de lecture, contraintes par la place et la presse, doivent négliger bien des points essentiels.

CHAQUE connaissance scientifique vise une réalité — même purement idéelle — qui résiste à notre compréhension et paraît d'abord opaque. Pour expliquer les faits, les sciences construisent des modèles abstraits, dont la validation peut être soumise à des critères explicites. L'essentiel de la démarche scientifique consiste donc en un mouvement réglé de conceptualisation, construisant des objets pour la connaissance, afin de rendre compte de notre expérience vécue. La marque distinctive des sciences est l'objectivation du vécu, soutenue par tous les processus de formalisation, d'élaboration de modèles calculables et révisables, qui lui sont nécessaires.

La philosophie, c'est clair, n'a pas de telles visées. Elle ne prétend pas expliquer des faits délimités à l'aide de modèles formalisés. Elle tend plutôt à organiser le sens de ces faits dans une totalité, à faire apparaître une signification globale dans chacun de ces fragments restreints dont une connaissance positive est établie. Elle n'a donc pas, à proprement parler, d'objet. Derechef, elle n'est pas une science. Elle n'est pourtant pas identique à l'art. Car si la création philosophique est inséparable d'un vécu, elle transpose celui-ci en concepts, non en images et en sons. Même si elle peut produire ou utiliser des effets poétiques, on ne peut l'assimiler au discours des sentiments et des affects. La philosophie ne saurait toutefois être dissociée d'un texte, ni de l'acte d'un style. Alors qu'il n'est pas insensé de formuler un programme scientifique sans le mettre en œuvre, un programme philosophique « hors des œuvres », non effectué, n'est rien.

ON voit que l'auteur se met délibérément dans une posture difficile. N'abandonnant pas la philosophie au profit du mythe, de la littérature, ou du n'importe quoi, il cherche à voir en quoi elle peut être une connaissance rationnelle qui ne soit pas une science. Ne perdant pas de vue l'activité langagière qui singularise le philosophe, il veut aussi en montrer la nécessité. La marge de manœuvre paraît étroite. Mais l'enjeu est de taille. Contre ceux qui désespèrent de la raison et versent dans le galimatias obscurantiste, il s'agit de maintenir l'exigence réflexive et les dures arêtes des argumentations. Contre ceux — pas moins mortifères — qui rêvent d'effacer le geste philosophique sous le triomphe des sciences, ou le réduisent au rôle ancillaire d'une hygiène du discours, il convient de mettre en lumière sa fonction essentielle et son niveau d'expression propre.

La clé de cette double tâche se trouve dans la nature du concept philosophique. Etrange nature. Car ce concept est « sans objet » — et « flou », en un sens qui n'est absolument pas péjoratif, au contraire. Un concept « flou » est celui dont on ne peut entreprendre la construction par entrecroisement d'une constellation de caractères définis. Qu'est-ce à dire ? Pour reprendre une image de Wittgenstein, la notion commune de « *ressemblance de famille* » fonctionne dans ce type de flou. Si l'on considère les membres d'une même famille, certains en auront le nez, mais pas le menton ; d'autres le front, mais non le nez, etc. La ressemblance est un nœud de relations. Elle n'est pas un objet définissable au moyen d'un ensemble de caractéristiques fixes.

SERGUEI

La philosophie n'est pas une science. Mais il faudra toujours aux concepts scientifiques les « méta-concepts » de la philosophie pour faire sens.

Ainsi les concepts philosophiques (toujours liés à un vécu, même très distant) seraient-ils porteurs d'une multiplicité de niveaux, d'un faisceau de significations. Loin de pouvoir être éliminée, cette complexité est constitutive de la réflexion philosophique. Son affaire est tout autre, en ce sens, que celle des mathématiques ou de la physique. Le philosophe, en fin de compte, ne connaît pas « quelque chose ». Il fait connaître l'acte même du mouvement de la pensée, en le donnant à voir — ou à entendre — au sein même du langage. Et le lecteur doit produire, à nouveau, cet acte pour son compte.

LES conséquences de ces analyses sont nombreuses. Gilles-Gaston Granger montre qu'aucune démarche scientifique ne peut faire disparaître le mode de connaissance constitué par la philosophie, dans la mesure où les systèmes formels des sciences sont soumis à l'incomplétude démontrée par Gödel. Autrement dit, il faudra toujours aux concepts scientifiques les « méta-concepts » de la philosophie pour faire sens. Corrélativement, seule la langue naturelle est, à la fois, assez riche et assez « floue » pour devenir l'instrument du style de la connaissance philosophique, qu'aucune écriture formalisée ne peut transcrire sans reste. Du coup, il n'y a pas, en toute rigueur, de vérité ni de démonstration en philosophie, si l'on se souvient qu'elle n'est pas connaissance d'objet mais ordonnancement de significations. Cela n'entraîne certes pas qu'en philosophie tout soit permis, ni qu'on se trouve dépourvu de critères pour juger. La cohérence interne des systèmes, les connexions entre les concepts, la richesse des réactualisations possibles créent entre les œuvres des différences notables. Il est clair qu'elles ne relèvent pas de l'ordre du vrai et du faux.

Sommairement résumée, la démarche, perd ici beaucoup de sa force. Les lectures de textes essentiels de Russell, de Carnap, de Wittgenstein, mais aussi de Spinoza ou de Kant, que Granger met en œuvre, sont des modèles de précision et d'acuité. Il ne faut cependant pas cacher que ce livre fondamental est très difficile, inabordable sans d'exactes connaissances préalables. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup d'ouvrages contemporains... Mais la plupart n'ont ni ce tranchant ni cette puissance.

D'autres conceptions de la philosophie — moins « dures », ou moins fines — sont possibles, voire également légitimes. D'importantes questions restent, d'autre part, à élucider, notamment celle de l'éthique ; son articulation à la connaissance philosophique est tout à fait absente de ce livre. Il n'empêche. Il y a là une grande leçon. Un livre de référence ? Sûrement. Un futur classique ? Peut-être.

★ POUR LA CONNAISSANCE PHILOSOPHIQUE, de Gilles-Gaston Granger, éd. Odile Jacob, 288 p., 135 F. Les éditions Odile Jacob publient en même temps une version revue et corrigée de ESSAI D'UNE PHILOSOPHIE DU STYLE, de Gilles-Gaston Granger (320 p., 150 F.)

Michel de Certeau, le voyageur altéré

Les premières publications posthumes de ses travaux font entrevoir l'unité d'une œuvre pourtant diverse.

LE 9 janvier, il y aura exactement deux ans que mourait, en plein élan, Michel de Certeau, qu'on ne sait comment désigner exactement : philosophe, historien, sociologue, linguiste... il fut tout cela à la fois, et bien plus. Ses nombreux articles, disséminés ou inédits, que Luce Giard commence à publier en recueils (il lui a remis le soin de son œuvre inachevée), permettent de mieux percevoir l'unité singulière de son voyage à travers tant de champs, d'archives et de communautés présentes.

Au premier regard, les brisures de ses trajectoires déconcertent. Quoi de commun, en effet, entre le profès de la Compagnie de Jésus, à laquelle il n'a cessé d'appartenir, le topographe du discours mystique, le membre de l'Ecole freudienne de Jacques Lacan, l'épistémologue de la connaissance historienne, l'anthropologue du quotidien de ce siècle ? A travers ces figures, et quelques autres encore, il semble qu'un visage se dérobe sous l'apparente dispersion. Une quinzaine de livres, s'ils en éclairent les traits, n'en dissipent pas l'énigme.

Au fil des posthumes, comme du *Cahier pour un temps*, du Centre Georges-Pompidou (1), on redécouvre, avec une vivacité accrue, ce que nul n'ignore et que tous peuvent vérifier : la netteté d'une écriture courant à l'essentiel, l'érudition étincelante, assez puissante pour paraître légère, la générosité sans la complaisance, la fermeté sans le mépris, le souci du passé au service de l'aujourd'hui, l'ouverture d'esprit et de cœur.

Oui, tout cela. Mais on constate aussi autre chose, de plus énigmatique : il n'y a pas d'énigme, pas de dispersion entre de prétendues facettes. Michel de Certeau est chrétien, c'est-à-dire qu'il se demande, à ses risques et périls, où trouver et comment maintenir cet écart, ou bien cette blessure, qui fait place à l'autre et en attend la vie plutôt que d'en craindre la menace. C'est ainsi qu'il articule en profondeur mystique et politique.

Ses multiples voyages ne déconcertent donc que les dogmatismes mortels ou déjà morts — ceux des institutions, des discours et des pouvoirs qui habiliteraient à posséder la vérité.

On le verra encore quand paraîtront cette année : chez Gallimard, le tome 2 de *la Fable mystique* (le tome 1 est repris dans la collection « Tel », 418 p., 48 F) ; chez Fayard, les *Fragments d'une anthropologie du croire*, ainsi qu'un numéro du *Débat* ce mois de janvier, un numéro d'*Esprit* ce printemps et un numéro double des *Recherches de science religieuse*, cet automne.

R.-P. D.

★ HISTOIRE ET PSYCHANALYSE ENTRE SCIENCE ET FICTION, de Michel de Certeau, présentation de Luce Giard, Gallimard, coll. « Folio-essais ».

★ LA FAIBLESSE DE CROIRE, de Michel de Certeau, texte établi et présenté par Luce Giard, Le Seuil, coll. « Esprit », 332 p., 120 F.

(1) 256 p., 120 F.

« L'effroi du beau »

« Car le beau n'est que le commencement du terrible. » L'épreuve inaugurale dont parle Rilke dans ce vers fameux de la première *Elégie de Duino* est celle que l'homme affronte lorsqu'il rencontre la beauté et s'en trouve blessé au plus intime de lui-même. Parce qu'elle s'adresse à notre être, parce qu'elle requiert de lui une réponse — consentement ou refus, — *« l'épreuve humaine du beau »* ne peut se réduire à une appréciation, une norme ou une catégorie esthétiques.

C'est à la fois sur cette rencontre, cette épreuve et cette réponse que le livre de Jean-Louis Chrétien, *l'Effroi du beau*, invite à méditer. *« Ce que donne d'abord la beauté, c'est l'épouvante, l'étonnement et l'effroi. Ce premier don, le don de l'effroi, ouvre l'âme à tous ses autres dons. Celui que le beau n'aura pas effrayé ne l'aura reçu que pour sa perte »*, écrit J.-L. Chrétien. S'appuyant, dans la partie centrale de son livre, sur une analyse du *Phèdre* de Platon, il propose de penser ce lien qui unit la beauté et l'homme au plus vif de son être et de son expérience.

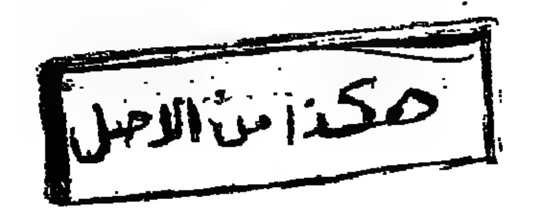
Lorsqu'il s'approche *« dans la perpétuelle imminence de son dérobement »*, le beau vient nous saisir, nous bouleverser, nous convertir ; comme, en un autre sens, peut le faire autrui. Après avoir ainsi défini la *« proximité de l'insaisissable »*, Jean-Louis Chrétien met à contribution le mythe de *Phèdre* pour montrer l'épreuve à laquelle cette rencontre nous expose, nous pousse à prendre la parole, à répondre. Pour l'auteur il n'y a qu'une réponse, que la beauté elle-même, par sa grâce, suscite : la louange-prière ou poème, œuvre d'art... Ainsi que l'affirme Jean-Louis Chrétien, *« jamais un beau parleur ne peut dire le beau »*.

L'effroi du beau n'est pas un essai philosophique sur la beauté. Si la réflexion y est très rigoureusement conduite, avec une limpidité exemplaire, si certaines analyses, celle de la pudeur notamment, ou de la crainte, sont pénétrantes, un autre projet se fait jour : le livre lui-même, *« en passion sous la beauté »*, témoigne d'un appel, d'une *« réquisition »*... *« Nous avons à donner à la beauté ce qui manque d'elle ou qui la nie, ce qui souffre de son absence et qui peut-être en meurt. »*

PATRICK KECHICHIAN.

★ L'EFFROI DU BEAU, de Jean-Louis Chrétien, éd. du Cerf, 93 p., 65 F.





مكذا من الاجل

● CIVILISATIONS

LA RÉÉDITION DE « PRÉSENCE DU BOUDDHISME »

La renaissance d'un classique

Publiée une première fois il y a trente ans, voici la somme de René de Berval sur le bouddhisme remise à jour.

EN 1959, à Saigon, dans la revue *France-Asie*, René de Berval était parvenu à publier une somme volumineuse sur le bouddhisme (1 024 pages). Il avait été d'autant plus incité à consacrer un ouvrage majeur au message du Bouddha qu'un très important concile international venait, en 1957, de se tenir à Rangoon, à l'occasion des 2 500 ans du nirvana du Bouddha Sakyamuni. Le coup de maître de René de Berval fut d'associer, dans un volume bilingue français-anglais, des travaux et des voix d'Occident et d'Asie (comme celle du Dr Ambedkar, leader des hors-castes indiens). La parole n'était pas seulement réservée aux savants, mais donnée aussi à des bouddhistes, orientaux ou occidentaux.

La conjoncture historique qui avait porté *Présence du bouddhisme* il y a trente ans ne pouvait se répéter. Il manquait à la fois ce qu'on a pu appeler l'esprit de Bandung et même l'éclat d'une École française d'études bouddhiques, qui a perdu, depuis, nombre de ses effectifs. D'autre part, la reproduction telle quelle du volume original n'ayant pas non plus de sens, une solution intermédiaire – mêlant le nouveau et l'ancien – fut donc adoptée. Elle tenait compte du fait qu'un article daté n'est pas nécessairement périmé lorsqu'il comporte une signification historique. Cette dernière valeur caractérise aussi bien la réflexion de Paul Mus, certes un peu marquée par les illusions de Bandung, que la description, par Alexandra David-Neel et par Denise Delannoy, d'une vie monastique tibétaine aujourd'hui abolie ou transformée. Autres victimes de ces trente dernières années, les bouddhismes du Vietnam, du Cambodge et du Laos ont droit au souvenir. La bibliographie actuelle a tenu à laisser intact le témoignage de ce qu'étaient les études bouddhiques au Vietnam en 1959.

La roue de la loi

De nombreuses innovations marquent, cependant, le présent ouvrage : on y trouve des articles sur le bouddhisme de Birmanie (par Jean Perrin), de Thaïlande (par Louis Gabaude) et de Corée (par Rhi Ki Yong) ; le glossaire et la bibliographie (près de 1 400 titres) ont été mis à jour ; les textes originellement en anglais ont été traduits en français pour respecter l'homogénéité de la collection « Histoire » ; enfin, l'illustration, très riche, a été partiellement renouvelée et augmentée.

Le symbole du bouddhisme est la roue de la loi, qui ne s'arrête pas de tourner. L'horizon des études bouddhiques est donc vaste et mouvant. Le panorama qu'offre au lecteur d'aujourd'hui *Présence du bouddhisme* est sûr, même s'il n'a pas pu couvrir toutes les recherches qui ne sont développées ces dernières années, en particulier sur le *Tch'an (zen)* et sur le tantrisme.

Le premier domaine témoigne de l'interaction féconde entre une religion indienne et le monde chinois ; le second a été favorisé par l'essor des études tibétaines, qui furent animées, en France, par le professeur R.A. Stein, dont plusieurs ouvrages viennent d'être réédités (1).

Cette nouvelle édition de *Présence du bouddhisme* remplira son rôle si elle conduit le lecteur à retrouver, à travers le foisonnement des doctrines, de l'histoire et de l'art du bouddhisme, le diagnostic initial qui en est le noyau et qui, face aux révélations des autres religions, frappe par sa modestie. Il consiste en l'énoncé des quatre vérités du sermon de Bénarès, tournant toutes autour de la souffrance : d'abord le constat de son universalité, puis, la recherche de sa cause qui est le désir aveuglé par l'ignorance et l'annonce qu'il en existe une destruction qui est le nirvana ; enfin, la prédication d'un chemin tout intérieur qui conduit à la délivrance. C'est grâce à cette humble démarche, inspirée par la compassion et fondée sur la plus commune des expériences, que le bouddhisme, souvent menacé, a trouvé la force de ses renaissances réelles. Plus qu'un document très fourni à la gloire du passé bouddhique, il faudrait souhaiter que le gros recueil, patiemment composé à deux reprises par René de Berval, devienne une pierre d'attente pour une renaissance des valeurs et des études bouddhiques.

HUBERT DURT.
(Ecole française d'Extrême-Orient, Kyoto).

★ PRÉSENCE DU BOUDDHISME, ouvrage collectif sous la direction de René de Berval, Gallimard, Bibliothèque illustrée des histoires. 816 p., 151 ill., 320 F jusqu'au 29 février ; 360 F ensuite.

(1) *La Civilisation tibétaine*, l'Asiathèque, 1987. *Le Monde en petit*, Flammarion, collection « Idées et recherches », 1987. Trois volumes bilingues intitulés *Tantric and Taoist Studies in Honour of R.A. Stein* ont été publiés par l'Institut belge des hautes études chinoises.



Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées ; et l'actualité littéraire en France et à l'étranger

●

JANVIER 1988 - N° 249

Federico Garcia Lorca

Un entretien avec Ian Gibson, son biographe. Garcia Lorca et la génération de 1927. La poésie. Le théâtre. Le cinéma. Jorge Lavelli et le Public. Des poèmes inédits. Les derniers jours de Garcia Lorca.

Entretien : Paul Zumthor, historien de la littérature médiévale.

Chez votre marchand de journaux : 24 F

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 84 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez :

- ☐ George Orwell
- ☐ Blaise Cendrars
- ☐ Diderot
- ☐ Antonin Artaud
- ☐ Foucault
- ☐ Géopolitique et stratégie
- ☐ Raymond Chandler
- ☐ Fernand Braudel
- ☐ 60 ans de surréalisme
- ☐ Victor Hugo
- ☐ François Mauriac
- ☐ Spécial Japon (numéro double)
- ☐ Les enjeux de la biologie
- ☐ Venise des écrivains
- ☐ Michaux
- ☐ La littérature et l'exil
- ☐ Henry James
- ☐ Lévi-Strauss
- ☐ Les littératures du Nord
- ☐ Dix ans de philosophie en France
- ☐ Michel Tournier
- ☐ La France fin de siècle
- ☐ Raymond Queneau
- ☐ Georges Dumézil
- ☐ Londres des écrivains
- ☐ Beckett
- ☐ Les écrivains de l'Apocalypse
- ☐ Vladimir Nabokov
- ☐ Malraux
- ☐ Heidegger
- ☐ Tocqueville
- ☐ Italie aujourd'hui
- ☐ Voltaire

Nom : ....

Adresse : ....

....

Règlement par chèque bancaire ou postal.

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères
75007 Paris. Tél. : 45-44-14-51



« La haine est seulement vaincue par l'amour. Telle est la loi éternelle ».

René de Berval sous tous ses aspects

Aventurier, chercheur d'absolu et savant.

PASSIONNÉ de bouddhisme et fin connaisseur de l'art d'Asie du Sud-Est et d'Extrême-Orient, René de Berval, maître d'œuvre de « Présence du bouddhisme », un travail auquel il avait consacré ses dernières forces, est mort à Tokyo le 28 décembre, à l'âge de soixante-quinze ans (1). Quelques semaines avant sa disparition, il avait accepté de nous parler de sa vie et de son travail. En guise de conclusion à cet entretien, il avait simplement déclaré : « *Voilà. Une fois que « Présence du bouddhisme » sera publié, je n'aurai plus rien à faire ici.* »

Cette « somme » sur le bouddhisme est intimement liée à l'histoire d'une vie hors du commun. Elle est, en outre, associée à l'existence d'une revue, *France-Asie*, née à Saigon au lendemain de la seconde guerre mondiale, qui, par sa qualité, sa renommée, son rayonnement, joua un rôle fondamental dans l'approfondissement de la connaissance des civilisations asiatiques. Le numéro sur le bouddhisme, dont Gallimard publie une version entièrement remise à jour, fut couronné par l'Académie française et l'Académie des sciences d'outre-mer.

René de Berval, qui créa et dirigea *France-Asie*, habitait Tokyo depuis plus de vingt ans. Il menait une vie retirée, entouré de ses collections d'œuvres d'art (bouddhas d'Asie du Sud-Est, et *ema*, ex-voto japonais). Il n'aimait guère parler de lui-même. « *Mon existence ne compte pas* », disait-il volontiers. Et pourtant, lorsqu'il l'évoquait, il suscitait vite l'intérêt, sinon la passion, de ses visiteurs.

« *Ce numéro de* France-Asie, expliquait-il, *fut un aboutissement. Le bouddhisme répondait, pour moi, à une interrogation sur la « raison d'être », que je cherchais autrefois en poésie. C'est une « porte de sortie », une porte entrouverte sur le drame de l'homme. Et pour le deux mille cinq centième anniversaire du Bouddha, il m'avait paru essentiel de présenter un bilan.* »

L'ami de Cocteau et de Max Jacob

« *Pour comprendre, il faut revenir en arrière : le Paris des années 30* » disait René de Berval, qui fut l'ami de Max Jacob, Cocteau, Saint-Pol Roux, Milosz et bien d'autres poètes. *J'étais un jeune chroniqueur, critique littéraire et poète. Le surréalisme nous avait délivrés, mes amis et moi, de la gangue de la poésie traditionnelle, mais Breton et son groupe s'étaient engagés politiquement et leur mouvement nous semblait mener à une impasse. Pour nous, la poésie était une évocation. On y « entrait » comme en religion. Les mots ne sont que des bornes sur le chemin. Ils servent à indiquer la voie. Nous étions en quête d'absolu et nous étions nourris de romantisme allemand, mais surtout de la tradition orientale. Roger Gilbert-Lecomte, René Daumal, Pierre Minet se passionnaient pour l'Asie. Personnellement, je m'intéressais surtout à l'Inde. Et c'est par ce pays qu'un jour j'aborderais l'Asie.* »

« *La poésie nous préservait de la réalité. Puis, le destin nous plongea brutalement dans ce que le monde a de plus abject : la guerre. Du jour au lendemain, je pris conscience de mes insuffisances : poète je l'étais certes, mais je ne connaissais pas l'homme.* »

L'« apprentissage » de ce que la vie a de plus bas, René de Berval le fit dans les prisons allemandes, les geôles de Vichy en Afrique du Nord, passant de la clandestinité et du renseignement aux salles de torture. Puis, ce fut l'« épopée » Leclerc : la 2e DB, la libération de Paris et la prise de la maison de Hitler à Berchtesgaden.

Les vautours de Calcutta

Ne voulant pas s'assujettir à la nouvelle orthodoxie culturelle de l'immédiat après-guerre, orchestrée par Aragon, René de Berval décida de partir avec le corps expéditionnaire français, en Indochine. « *Je ne connaissais rien à cette partie du monde et ce qui m'importait alors le plus était de m'arrêter en Inde. Manquant le bateau du corps expéditionnaire, j'ai été embarqué sur un avion. Et nous avons atterri à Calcutta.* » C'est ainsi que René de Berval assista aux massacres religieux entre hindous et musulmans, qui allaient conduire deux ans plus tard à la partition du pays. « *Nous étions consignés mais je sortais par les cuisines de l'hôtel. Dans les rues, les vautours dévoraient les cadavres.* » Puis, apprenant que des troupes françaises avaient reflué d'Indochine en Chine à la suite du coup de force des Japonais, le 9 mars 1945, René de Berval entreprit un voyage épique jusqu'au Yunnan.

A Calcutta, il avait fait une rencontre qui allait infléchir le cours de sa vie : Alexandra David-Neel, cette femme au destin galopant.

« *Quand elle était entrée dans le hall de l'hôtel, suivie de son fils adoptif, le lama Yongden, tous les visages s'étaient tournés vers cette figure qui passait sans regarder quiconque. Notre première rencontre, obtenue après des semaines d'attente, fut quelque peu abrupte. Sans doute voulait-elle me tester ? Nous nous revîmes pourtant. Et au cours de nos conversations je commençais a entrevoir tout ce que le bouddhisme pouvait m'apporter.* »

« *Arrivé finalement à Saigon, je proposai au général Leclerc, dont je dirigeais le service de presse, de créer une revue. J'en avais toujours rêvé. A Paris, je n'avais pas d'argent pour en publier une et j'avais donc improvisé une « revue parlée », présentant sur scène des éditoriaux, des poèmes et même des critiques. A Saigon, au départ du moins, je pouvais profiter de l'imprimerie de l'armée et de ses avions pour la diffusion. C'est ainsi que sortit, en avril 1946, le premier numéro de* France-Asie. *Cette publication avait trois objectifs : informer l'Occident sur les civilisations asiatiques, faire connaître la culture française, mais surtout inciter les peuples à s'estimer les uns les autres. Plus je vivais en Indochine, et plus je constatais que la France manifestait à l'égard de ce pays une attitude de supériorité détestable, qu'elle avait écrasé des civilisations brillantes et, pis encore, qu'elle les avait rabaissées à leurs propres yeux.* »

Au début, René de Berval eut beaucoup de peine à trouver des collaborateurs autochtones, puis progressivement *France-Asie* se fit apprécier pour son indépendance, et il finit par convaincre les plus grands orientalistes d'y collaborer.

René de Berval travailla pour l'indépendance des peuples indochinois, contre l'administration française, dirigeant aussi un quotidien, *Sud*, très nationaliste : « *Je pensais que nous devions tenter une aventure avec les nationalistes vietnamiens et trouver un terrain d'entente. L'incompréhension qui prévalait me semblait criminelle.* » Ami de Graham Greene, qui venait souvent à Saigon et qui écrivit sur cette époque l'un de ses romans les plus célèbres, *Un Américain bien tranquille*, René de Berval fut également très lié aux princes laotiens Souvanna Phouma et Souphanouvong et surtout au prince cambodgien Sihanouk. Mais sa situation devint de plus en plus précaire avec l'arrivée au pouvoir de la famille Ngo Dinh Diem et du lobby américain, après la défaite française de Dien-Bien-Phu (1954). On essaya de l'acheter. Il résista, mais le régime commença d'exercer de telles pressions sur les activités culturelles que René de Berval fut contraint de quitter Saigon en 1962. Une autre vie commença pour lui au Japon, où il reprit, en édition bilingue, la publication de *France-Asie*, qui devint *France-Asie/Asia*.

« *La réédition de* Présence du bouddhisme *est, comme vous voyez, l'aboutissement d'un long cheminement... Il faut rappeler que sont toujours vivantes les paroles prononcées par le Maître, mettant en branle la roue de la Loi : « Car dans ce monde la haine n'est jamais vaincue par la haine ; la haine est seulement vaincue par l'amour. Telle est la loi éternelle.* »

Figure quelque peu excentrique, arborant toujours un long fume-cigarette d'ivoire, René de Berval nourrissait une grande nostalgie pour cette Indochine perdue. Aussi chaleureux dans les retrouvailles que cinglant dans les ruptures, il avait l'amitié exigeante et sourcilleuse : la brouille est finalement l'état sublime de l'amitié, comme la séparation est l'état sublime de l'amour, aimait-il à dire, effaçant inopinément tous les nuages d'un sourire.

PHILIPPE PONS.

(1) Voir *le Monde* du 30 décembre.

De l'Inde au Japon

LA lecture de ce très remarquable ouvrage qu'est *Présence du bouddhisme* peut donner au lecteur l'envie de poursuivre son chemin sur quelques-uns des nombreux sentiers esquissés dans ce volume. Quelques titres, dernièrement publiés ou réédités, en offrent l'occasion.

Il convient d'abord, en ce domaine comme en tout autre, de pouvoir se reporter à des textes fondamentaux dans des traductions fiables. *L'Enseignement de Vimalakīrti*, traduit du chinois et annoté par Etienne Lamotte (l'original sanskrit, datant probablement du IIe siècle après Jésus-Christ, est perdu), est un des textes les plus vigoureux parmi les sources indiennes du Grand Véhicule. L'édition savante due au grand orientaliste belge ne lui fait rien perdre de ses paradoxes et de son irrévérence. Ce classique trop méconnu, publié en 1962, vient d'être réédité par les Publications de l'Institut orientaliste de Louvain (488 p., 338 F).

Ceux que le zen fascine, et d'autres, liront avec un vif intérêt le *Shôbôgenzô*, traduit pour la première fois du chinois et présenté par le fin spécialiste qu'est Bernard Faure. Cette œuvre majeure de Dôgen (1200-1253), fondateur de la secte Sôtô, a considérablement influencé le développement de la mystique au Japon. L'Occident anglophone commence à lui consacrer des travaux. Il est important que l'on dispose enfin d'une version française rigoureuse de ce texte (*la Vision immédiate*, éd. Le Mail, 190 p., 100 F). Plus tardifs et d'une moindre envergure spéculative, les textes et calligraphies du maître zen Hakuin (1685-1768) forment un vivant et humoristique ensemble, publié sous le titre *Rien qu'un sac de peau*, présenté et commenté par Kazuaki Tanahasi (Albin Michel, 156 p., 140 F).

Du côté des études, l'un des plus savants connaisseurs du monde asiatique, Rolf A. Stein, qui fut professeur à l'Ecole des langues orientales, à l'Ecole pratique des hautes études, puis au Collège de France de 1966 à 1981, publie une édition revue et augmentée de ses travaux, devenus classiques, sur les jardins miniatures d'Extrême-Orient, leur sens et leurs fonctions. Une importante enquête inédite sur les liens entre architecture et pensée religieuse complète ce volume d'une haute tenue (*le Monde en petit*, Flammarion, coll. « Idées et recherches », 346 p., 300 F.).

L'orientalisme français ayant une tradition et une présence mondialement reconnues, il faut signaler également la publication du livre du centenaire, célébré l'an dernier, de la cinquième section de l'Ecole pratique des hautes études. Il en retrace l'histoire, le style de recherches et l'état actuel (*Cent ans de sciences religieuses en France à l'Ecole pratique des hautes études*, collectif, éd. du Cerf, 180 p., 99 F).

Qui veut découvrir certains aspects politiques, récents et mal connus, du bouddhisme contemporain dans un pays où il est extrêmement vivace devrait lire l'ouvrage du moine Buddhadhasa, figure importante et controversée de la Thaïlande d'aujourd'hui. Il esquisse les lignes de force d'un socialisme à visage bouddhique (*Bouddhisme et socialismes*, éd. Les Deux Océans, 136 p.).

Enfin, Paul Jacob a traduit du chinois et présenté les *Poètes bouddhistes du Tang*, cette dynastie qui eut le pouvoir en Chine, de 618 à 907 (Gallimard, coll. « Connaissance de l'Orient », 106 p., 65 F).

Et le lecteur, peut-être noyé sous ce flot de publications, pourra toujours méditer la formule de Vimalakīrti : « *Ne pas parler, c'est la parole même du Bouddha.* »

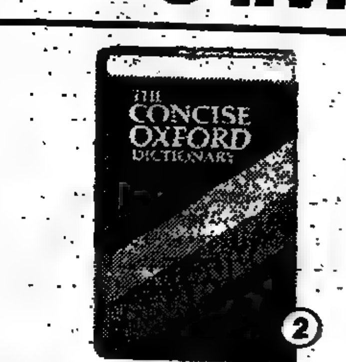
R.-P. D.

LA MEILLEURE LECTURE EN LANGUE ANGLAISE À VOTRE PORTÉE

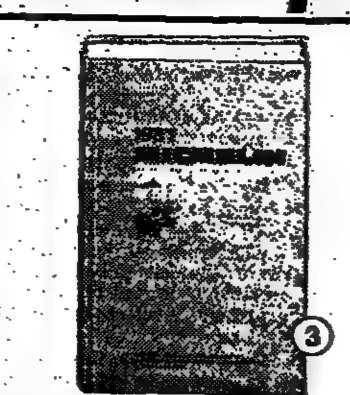
3 books for only 29 F*

3 livres reliés pour 29 F*

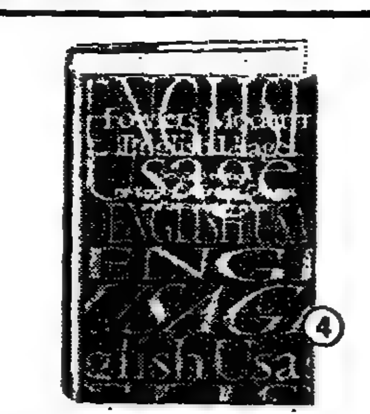




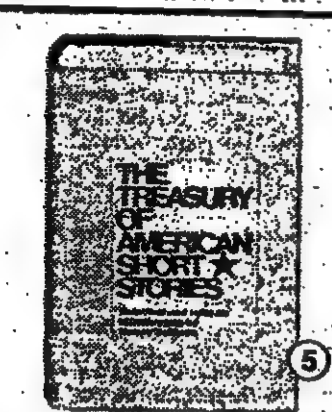
Pour la prononciation... pour les mots croisés... pour toutes sortes de lectures... Le plus populaire des dictionnaires Anglais! 1264 pages. Plus de 40 000 rubriques. 75 000 mots de vocabulaire. Définitions précises.



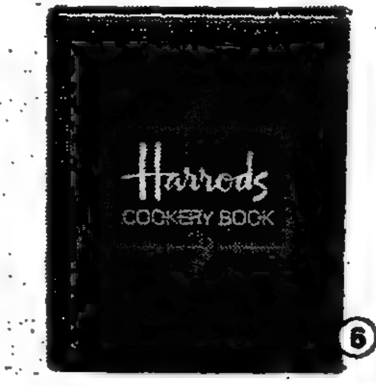
Plus de 650 pages avec toutes les informations nécessaires pour vous guider: où loger, où manger, où aller ... une aide précieuse et avantageuse!



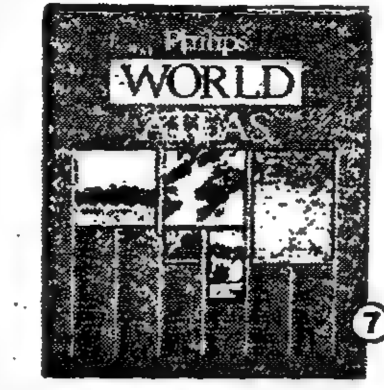
Un moyen efficace pour apprendre à nous exprimer correctement, et même avec esprit et humour.



Avec quelques uns des plus grands auteurs: Edgar Allan Poe, Mark Twain, John Updike...



Plus de 300 recettes savoureuses par le grand magasin le plus célèbre du monde. 100 photos en couleurs.



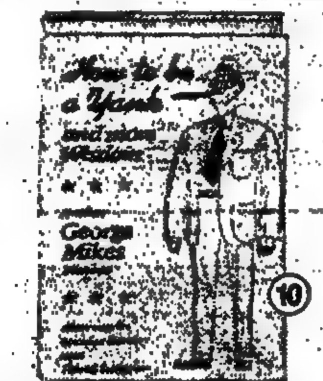
NOUVELLE EDITION de ce très beau livre, accompagné de cartes, et de nombreuses informations sur le monde.



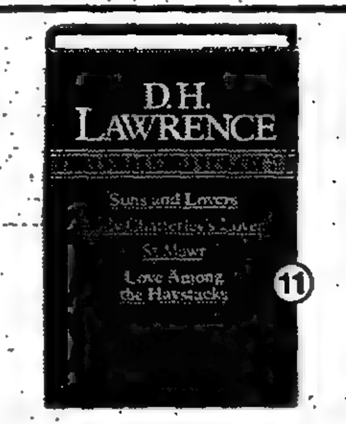
Toute l'histoire de la Méditerranée agréablement illustrée avec 240 photos et cartes en couleur.



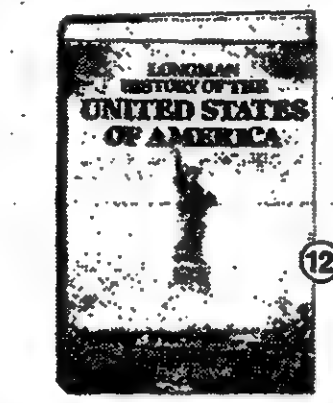
Depuis les anciens tabous jusqu'au sexe en l'an 2000, avec de somptueuses illustrations.



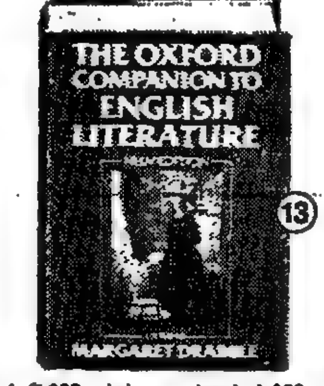
L'illustre George Mikes caricature avec un humour et une drôlerie contagieuse, le portrait de "L'Americain-type" et de son style de vie.



Sons and Lovers/ Lady Chatterley's Lover. Le génie à l'état pur.



Des premiers pélerins jusqu'à Watergate. Plus de 700 pages et une multitude de faits sur l'histoire des USA.



Plus de 7.000 rubriques, plus de 1.000 pages... *Résumés vivants,* portraits de caractères, biographies et bien plus encore...



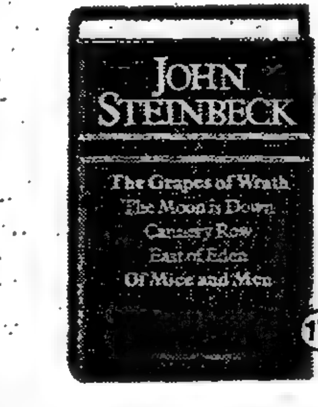
Une double offre spéciale portant sur des milliers d'expressions anglaises, ainsi que sur le langage populaire et argotique.



Un superbe guide en couleurs sur les paysages de la Grande-Bretagne, ses habitants, son histoire, 100 cartes.



Au coeur du Yorkshire, la célèbre histoire, romantique et classique, imaginée par Emily Brontë. Somptueusement reliée.



5 de ses plus grands romans: *The Grapes of Wrath, Of Mice and Men, et d'autres.*



190 photos en couleurs, de la splendeur sauvage des canyons aux charmes de la Nouvelle-Angleterre.



Comprend plus de 56 000 mots-clés dérivés. Inclut également les expressions familières et les mots d'argot, les différents points grammaticaux.

Venez rejoindre The English Bookclub... *dès aujourd'hui* Oui, à titre exceptionnel de bienvenue, vous pouvez choisir 3 de ces livres séduisants pour moins de *10 F* chacun ET vous pouvez acquérir GRATUITEMENT le magnifique "Oxford Guide to the English Language", une merveilleuse façon d'accéder aux avantages offerts par The English Bookclub.

Comment fonctionne The English Bookclub
The English Bookclub fait partie du *plus important* groupe anglais de Club de livres, ayant acquis des années d'expérience en fournissant des livres en langue anglaise, principalement en Hollande, Australie, Allemagne, Nouvelle Zélande — et bien sûr en Angleterre. Dès à présent, les membres français de The English Bookclub pourront bénéficier des capacités et de l'énorme puissance d'achat d'une des meilleures sources de livres en langue anglaise dans le monde.

Grand Choix En tant que membre, nous vous *offrirons* une très large variété des meilleurs livres anglais et américains. Bestsellers signés par des auteurs tels que Frederick Forsyth, Graham Greene et John le Carré... Classiques en littérature, d'auteurs reconnus comme Orwell, H.G. Wells et D.H. Lawrence... atlas... dictionnaires... livres pour améliorer votre anglais... histoire, art et livres sur la nature... et beaucoup d'autres encore...

THE ENGLISH BOOK CLUB 87, Newman Street, London, W1P 4EN, England.

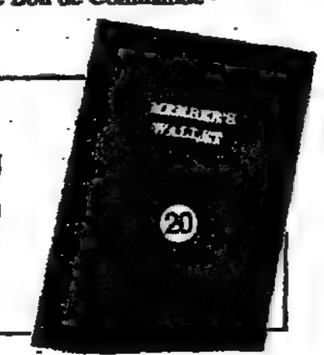
Directement chez vous Tous vos livres sont expédiés rapidement et efficacement, en direct de Grande Bretagne. *Tous entièrement reliés et en édition complète. Parce qu'à* The English Bookclub, nous baissons les prix, jamais la qualité.

***Magazine* Gratuit** Tous les trimestres, vous recevrez notre Magazine gratuit en couleur, le "Bookshop". Votre seule obligation est de choisir au moins 1 livre par trimestre, parmi plus de 600 titres proposés tout au long de l'année.
La durée minimum d'adhésion est fixée à 1 an seulement.

10 jours d'examen gratuit
Commandez dès aujourd'hui vos livres afin de vérifier vous-même ce que nous voulons dire par Qualité. Mais n'envoyez pas d'argent maintenant, examinez tranquillement vos livres, chez vous, avant de décider de rejoindre les membres de The English Bookclub.

Agissez maintenant! Faites votre choix parmi les livres proposés ici et renvoyez votre Bon de Commande aujourd'hui même.

PLUS FREE!
MEMBER'S WALLET
et gratuitement
Dossier d'Adhérents



En cas de réclamations concernant les produits ou services du Club, n'hésitez pas à nous écrire directement à l'adresse suivante: The English Bookclub, 87, Newman Street, LONDON W1P 4EN, ANGLETERRE

* + frais d'envoi

Renvoyez ce coupon-réponse à notre adresse française:
The English Bookclub, B.P. 24, 62246 Noyelles-sous-Lens Cedex.
Oui, je désire devenir membre de The English Bookclub, Londres et je souhaite recevoir les livres dont les codes sont *indiqués ci-dessous* dans les cases prévues.

			Marquez d'une croix (x) la case ci-contre si vous souhaitez recevoir 'The Oxford Guide to the English Language' ▶		1	FREE 20

Si je décide de conserver les livres, je ne paierai que 29 F pour l'ensemble des 3 livres étant entendu que je recevrai aussi gratuitement 'The Oxford Guide to the English Language', plus seulement 19 F d'envoi et de conditionnement*. Je m'engage à commander au moins un livre par trimestre, parmi les titres proposés dans le magazine trimestriel gratuit 'Bookshop'. *Si je ne passe* pas de commande dans les délais précisés par le magazine du club, j'accepte de recevoir le Choix de l'Editeur, décris dans le 'Bookshop'. *Mon adhésion est enregistrée pour une période minimum* d'un an, je pourrai ensuite l'annuler à tout moment avec trois mois de préavis. Si je ne suis pas totalement satisfait de mon offre exceptionnelle de bienvenue, je pourrai vous la retourner dans les 10 jours et je ne vous devrai rien.

Signature X__________ **Date** __________
Cette offre s'applique uniquement à la France métropolitaine. Offre réservée aux nouveaux adhérents. (Ecrire en majuscules SVP)
M.
Mme Nom __________
Mlle
Prénom __________
N°____ **Rue** __________
Code Postal ____ **Ville** ____
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT MAINTENANT LM800

هكذا من الأصل

مكذا من الاجل

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Témoignages

★ JE ME SUIS ÉVADÉ D'AUSCHWITZ, de Rudolf Vrba, avec Alan Bestic, traduit de l'anglais par Jenny Plocki et Lili Slyper, Ramsay, *400 p., 120 F.*

★ HOLOCAUSTE, de Charles Reznikoff, traduit de l'anglais par Jean-Paul Auxeméry, éditions Dominique Bedou, 46300 Gourdon, coll. « La voix du monde » dirigée par Alain Suied, 96 p., 75 F. Réplique Diffusion.

★ SOUVENIRS DE STAROBIELSK, de Joseph Czapski, préface de Gustaw Herling-Grudzinski, éditions Noir sur Blanc, 148 p., 135 F.

★ PROUST CONTRE LA DÉCHÉANCE. Conférences au camp de Griazowietz, de Joseph Czapski, éd. Noir sur Blanc, 108 p., 185 F. (Diffusion CDU-CEDES.)

TÉMOIGNER... On pourrait dire que c'est ce qui reste à un homme lorsqu'il croit que le poids des mots ne se résout pas seulement en littérature. C'est la matière même de l'histoire qui s'élabore au gré de ces livres qui ont presque toujours un caractère d'urgence. Qui ne sont ni légers, ni drôles, ni formalistes, mais qui nous soufflent des bribes de réel trop réel et que nous ne savons où classer, mais qui se gravent dans la mémoire.

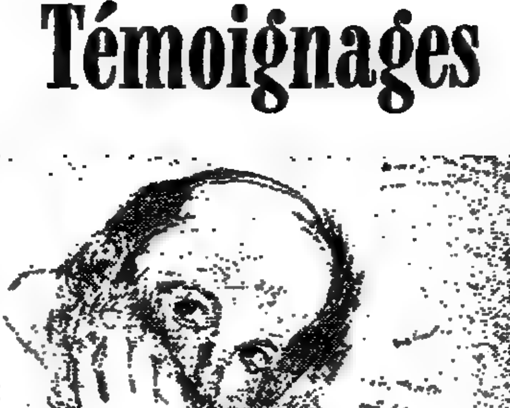
« Il revenait à notre siècle, le plus inventif qui fut jamais, le siècle de tous les progrès, qui maîtrise l'impossible et qui va d'étoile en étoile à la recherche des commencements de l'univers, de surpasser aussi tous les autres en tueries. Le catalogue poisseux de ses hécatombes est le plus noir de sang de toute notre histoire », écrit André Frossard dans *le Crime contre l'humanité* (Robert Laffont, éd.) ; témoin au procès Barbie pour avoir été emprisonné dans la « baraque aux juifs » du fort de Montluc, sachant qu'*« en matière d'horreur l'histoire n'est pas avare de variantes »*, il ne peut aujourd'hui que prévenir les jeunes contre l'inconscience : *« Enfants, soyez vigilants, enfants, méfiez-vous. »*

Autre témoin, formidable greffier de *l'horreur sans limites* ; Rudolf Vrba, interné deux ans à Auschwitz ; évadé le 14 avril 1944 avec un camarade, Fred Wetzler, ils rédigent *en dix jours* leur *Rapport sur les camps de concentration d'Auschwitz-Birkenau-Maidanek*, transmis au chef de la communauté juive de Hongrie, puis au pape, à Roosevelt, à Churchill. Il est encore temps, pensent-ils, de sauver les juifs hongrois promis à l'extermination. Ils ne seront pas entendus. Où donc *classe-t-on les témoignages* sur le futur ?

Longtemps après, en 1963, quand déjà on pouvait dire : *« Hitler, connais pas »*, le Slovaque Rudolf Vrba publia ses souvenirs sous le titre *Je ne peux pas pardonner* (devenu *I can't forgive*, dans l'édition américaine de 1986, puis dans la traduction française : *Je me suis évadé d'Auschwitz*). Cet homme, on l'a vu aussi dans le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, évoquer une tentative d'insurrection dans le camp... Son livre, qui paraît chez Ramsay, n'est pas un témoignage de plus : conté à la première personne, il ne traite pas d'idées générales, mais, avec une méticulosité terrifiante, fait remonter à la conscience claire, grâce à un extraordinaire travail de la mémoire, la quotidienneté, les plans des baraquements, la succession des convois, leur provenance, les numéros tatoués, le nombre des morts, un nom parfois. Tout est exploit : la froideur du constat, la précision de la manœuvre, l'attention aux autres, la maîtrise de l'évasion, le souci de témoigner, un jour... Un remarquable exercice de vérité.

L*E rapport rédigé après leur évasion* par Rudolf Vrba et Franz Wetzler figure parmi les pièces d'accusation au procès de Nuremberg. Grand lecteur de rapports et de témoignages, l'Américain de Brooklyn Charles Reznikoff l'a peut-être remarqué parmi les kilos de documents qu'il a absorbés pour relater à la manière objectiviste (1) un holocauste qu'il n'a pas vécu. *« Tout ce qui suit est basé sur une publication du gouvernement des Etats-Unis*, Procès des criminels devant le tribunal militaire de Nuremberg, *et sur les enregistrements du procès Eichmann à Jérusalem »*, annonce-t-il au début de ce récitatif en douze mouvements — déportation, ghettos, massacres, chambres à gaz et camions à gaz, enfants, divertissements, fosses communes, évasions, etc., — qui égrène des faits bruts, froids, archivés.

Chacun avait une miche de pain
et un paquet entier de margarine ;
ils portaient leurs galoches à semelles de [bois
et chacun avait sa couverture ;
mais on était en janvier — glace et neige [sur le sol.



Portrait d'un interné de Starobielsk par J.Czapski.

Litanie à l'imparfait qui ne bégaie pas, qui ne redonde pas, mais sur des faits connus prend des airs bizarres, indéfinissables. Envoûtants. Etranges. Etrangers.

De New-York, Charles Reznikoff (1894-1976) veut témoigner sur ce qu'il ne connaît pas, comprend à peine. A propos des États-Unis du passé, il avait déjà utilisé la même technique pour son livre intitulé *Testimony – The United States 1895-1890* (Témoignage. POL/Hachette, 1981), tirant ses récits des archives des tribunaux de la fin du dix-neuvième siècle. *« Dans* Testimony, *les protagonistes dont j'utilise les mots témoignent tous de ce qu'ils ont vraiment vécu. Ce que je voulais faire, c'était, par le choix, le montage et le rythme des mots employés, créer un état d'âme ou un sentiment »*, déclarait-il (in *Europe*, juin-juillet 1977). C'est une méthode comparable qui est à l'origine de *Holocauste* : *« une réalité que j'ai ressentie en tant que lecteur et que je n'ai pu peindre autrement »*. Façon de sentir qui peut se comparer au *Mausolée* de Hans Magnus Enzensberger (Alinéa, 1987. Trad. Maurice Regnaut) où, du quatorzième siècle à nos jours, dans trente-sept ballades tirées de l'histoire du progrès, l'auteur forge une histoire formée de fragments les plus hétéroclites : Gutenberg, Machiavel, Leibniz, Blanqui, Darwin, Haussmann, Chopin, Méliès, Guevara...

ON ne peut s'empêcher de penser que les exemples vivants sont d'une autre saveur. Plus amère, plus rêche. Ainsi ces deux livres à la reliure de toile noire que publie un éditeur suisse conjuguent un faisceau de faits vécus par l'auteur. Peintre, critique d'art, grand lecteur — en français, en polonais, en russe, en italien, — Joseph Czapski, officier de réserve de l'armée polonaise, nous raconte la seconde guerre mondiale vue de Pologne : mobilisé le 1er septembre 1939 lors de l'entrée des troupes allemandes sur le territoire polonais, il est fait prisonnier, à l'Est, avec son régiment, le 27 septembre, et il va passer dix-huit mois dans les camps de prisonniers soviétiques. Là, il réussit à tenir un journal et à dessiner de mémoire ses toiles d'avant guerre, à faire des lectures et des conférences sur des sujets culturels. En 1941, après la signature de l'accord entre les gouvernements russe et polonais, Joseph Czapski entre dans l'armée polonaise et, sur ordre du général Anders, il part à la recherche des officiers polonais disparus dans les camps. Ensuite, il traversera avec l'armée polonaise le Turkestan, l'Iran, l'Irak, la Palestine et l'Egypte jusqu'en Italie, publiant dès 1945 ses *Souvenirs de Starobiesk*. La guerre n'est pas encore terminée, le livre n'aura qu'un écho limité : au lendemain de Yalta, nul ne veut entendre parler de Katyn et du massacre des officiers polonais.

Czapski raconte l'humiliation et le désespoir au camp de Starobielsk, un couvent désaffecté près de Kharkov et des autres camps où stationna presque tout l'état-major — près de neuf mille officiers — et quelques milliers de soldats. *« On retrouva quatre cents officiers et soldats (sur un chiffre global de quinze mille sept cents)*, écrit Czapski ; *ils furent internés, après l'évacuation des trois camps, dans le camp de Griazowietz, près de Vologda, et libérés en août 1941. Ces quatre cents et quelque participèrent immédiatement après leur libération à l'organisation des cadres de l'armée polonaise alors en formation sur le territoire des Soviets. »* Il poursuit : *« Le camp de Starobielsk contenait le jour de son évacuation, le 5 avril 1940, au total trois mille neuf cent vingt prisonniers. (...) Soixante-dix à peine échappèrent au massacre. Je suis l'un d'entre eux. Les autres disparurent sans laisser de traces... »*

Dans le second livre, intitulé *Proust contre la déchéance*, Czapski publie d'étranges conférences. Imagine-t-on ces Polonais, dans le nord russe, harassés, entassés sous les portraits de Marx, Engels, et Lénine, entre les travaux de force et l'épluchage des pommes de terre, écoutant parler de la peinture française ou de Marcel Proust ? *« Je pensais alors avec émotion que Proust, dans sa chambre surchauffée aux murs de liège, serait bien étonné de savoir que, vingt ans après sa mort, des prisonniers polonais, après une journée entière passée dans la neige et le froid qui arrivait à – 40 °C, écoutaient avec un intérêt intense l'histoire de la duchesse de Guermantes, la mort de Bergotte et tout ce dont je pouvais me souvenir de ce monde de découvertes psychologiques précieuses et de beauté littéraire. »* Se souvenir, tout est là. Car ce qui est sublime dans ce petit livre, c'est le travail d'une mémoire qui, sans notes, sans archives, retrouve l'essentiel de ce qu'il fallait retenir.

« Il n'y a rien de plus facile que de citer précisément; il suffit de contrôler dans les livres », écrivait le penseur russe Vassili Rozanov. Czapski, lui, ne peut aller contrôler dans les livres. L'essentiel était de surmonter l'angoisse, l'abattement, de *« défendre les cerveaux de la rouille de l'inactivité »*. *« Ces heures passées avec des souvenirs sur Proust, Delacroix, me semblent les heures les plus heureuses »*, se souvient Joseph Czapski, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-dix ans, qui continue à exposer ses tableaux chaque année en Pologne, en Suisse, ou rue des Beaux-Arts (2). Inattaquable par la rouille.

(1) Avec Georges Oppen, Carl Rakosi et Louis Zukofsky, Charles Reznikoff formait le groupe des poètes « objectivistes ».

(2) Voir notamment l'album consacré au peintre :

– *Joseph Czapski, La main et l'espace*, par Muriel Werner-Gagnebien. Age d'homme, 1974.

– *L'œil. Essais sur la peinture*, par J. Czapski, Age d'homme, 1982, ainsi que le livre majeur : *Terre inhumaine*, 1978.

L'Espagne des fantasmes

Deux romanciers, Juan Benet et Terenci Moix, cherchent une issue pour échapper à la malédiction franquiste.

IL y a du Faulkner chez Juan Benet, et du comté de Jefferson dans sa Région, ce lieu mythique dans lequel est situé chacun de ses romans. Un lieu désolé, creusé de fondrières, hérissé de roches noirâtres, parsemé de maisons en ruine qui témoignent d'une richesse ancienne et disparue, de bars minables, d'hôtels borgnes et de forteresses militaires totalement inutiles.

Dans cette Région survivent des êtres humains qu'opprime la plus misérable, la plus vide des solitudes. Ils vont, viennent, boivent, mangent, se reproduisent, monologuent, sans que jamais s'établissent entre eux la moindre affection, la plus fugitive des sympathies.

La mort elle-même ne suscite intérêt et commentaire que le temps d'une surprise, l'éclair d'un moment inattendu dans le déroulement égal des jours. Puis tout retombe dans le silence, dans un accablement morne, brouillardeux. Région, comme un cloaque, absorbe les cadavres aussi sûrement que s'ils n'avaient jamais existé. Ce n'est pas le feu de l'enfer, c'est l'éternelle malédiction du purgatoire.

L'Air d'un crime, qui date de 1980, est le plus récent des romans de Juan Benet et le premier qui soit traduit en France. Il faut souhaiter que cette anomalie dans la découverte d'une œuvre de toute évidence importante soit corrigée au plus vite, et que nous puissions explorer bientôt d'autres sentiers de cette terre énigmatique que tels que les a tracés Benet dans *Baalbec, une tache* (1958), *Tu reviendras à Région* (1969) ou *l'Autre Maison de Mazon* (1973). Car, s'il y a une fable derrière le récit aux apparences policières de *l'Air d'un crime*, s'il y a une réalité qui reste prise dans l'immense filet de langage que lance Benet, celles-ci ne se livrent que par bribes, par allusions, au détour d'une image particulièrement éblouissante, dans les replis d'un monologue aux inépuisables richesses harmoniques.

De Faulkner à Claude Simon

Cette fable et la réalité qu'elle exprime, c'est celle de l'histoire et, évidemment, celle de l'histoire espagnole contemporaine, du traumatisme de la guerre civile et de la tombe dans laquelle s'est enseveli le pays après la victoire des franquistes. Né en 1927, Benet a sans doute été le premier écrivain de sa génération à rejeter le réalisme social comme un moyen périmé, peu propice à dire vraiment l'apathie, la perte du sens de l'avenir, la dé-civilisation qui s'étaient emparées de l'Espagne et la conduisaient à une décadence crépusculaire, anesthésiée.

C'est dans le roman américain, dans Faulkner, dans Melville, dans Lowry, dans le nouveau roman français — et notamment dans Claude Simon — qu'il a recherché une esthétique rompant avec la tradition naturaliste et provoquant chez le lecteur un sursaut, un malaise, un choc qui le contraignent à sentir et à penser autrement, à en finir avec les clichés et avec les émotions à fleur de peau. A secouer enfin cette torpeur qui s'est insinuée comme une rouille dans les institutions, dans les corps et dans les esprits.

Benet a compris que la seule politique qui vaille, pour un écrivain, c'est l'écriture. Si *l'Air d'un crime* exprime jusqu'à l'angoisse la dérision d'un pays halluciné que traversent des fantômes sans destination, ce sentiment tenace *ne doit rien* à l'anecdote, à l'éphémère de l'information, mais à la présence d'un style et d'une construction tout à la fois impalpables et superbes.

Question de génération : les références de Juan Benet sont littéraires ; celles de Terenci Moix, né à Barcelone en 1943, sont cinématographiques. Chez Benet, les mots parviennent encore à dire une réalité, fût-elle celle d'une contrée imaginaire. Chez Moix, il n'existe plus que des mythes véhiculés par des images qui s'évanouissent dès que la lumière se fait dans la salle, ne subsistant plus que sous la forme de réminiscences, de poses, de modes, d'imitations : la grande fantasmagorie des apparences. *Le jour où est morte Marilyn*, comme *l'Air d'un crime*, comme la plupart des romans espagnols d'aujourd'hui, ressasse obstinément le désarroi de tous ces Espagnols de l'après-guerre civile qui ont été condamnés pendant trente ans à l'amnésie — on disait à *« l'oubli du grand drame national »* — et qui n'ont même plus de matériaux pour se reconstruire une mémoire, c'est-à-dire les chances d'un projet commun.

Le jour où est morte Marilyn a paru dans sa langue d'origine, le catalan, en 1971. Le choix du catalan par un jeune écrivain, élevé dans le castillan obligatoire, n'est pas une manifestation autonomiste ; il s'agit non seulement, pour Moix, de retrouver l'une de ces racines que l'on a tenté d'arracher, mais d'essayer d'en finir avec la malédiction portée contre Barcelone la rouge, Barcelone la dévergondée, Barcelone l'athée, sur qui devait peser, jusqu'à la fin *des temps*, la *punition du ciel*.

C'est cette ville maudite qui est le principal personnage du roman de Moix, qu'on la découvre à travers le regard d'une petite bourgeoise, portée par la vague d'enrichissement des classes moyennes au cours des années 60, à travers *celui de l'un de ses fils*, Bruno, qui, comme l'auteur, avait vingt ans *« le jour où est morte Marilyn »* ; ou encore à travers celui d'un de ses amis, Jordi, que son homosexualité maintient à l'écart de cette société où l'interdit règne déjà en maître. Roman d'enfances mutilées et d'adolescences hantées, faute de mieux, faute de combat possible et d'espoir permis, par les fantasmes de pellicule d'une Amérique où une petite fermière potelée peut devenir une star de cinéma et faire rêver la jeunesse fraîchement dorée d'une Espagne coincée dans sa pudibonderie, et qui se rue chaque semaine dans les salles de cinéma porno de Perpignan.



JOHN FOLEY/GAMMA

Juan Benet.

La nostalgie que dégage ce gros livre frémissant, romantique, porté par la colère autant que par l'affliction, est une nostalgie qui ne ressemble à aucune autre : elle ne cherche pas à faire revivre dans le regret ce qui a été, mais le spectre de ce qui a été anéanti, masqué, arraché, déformé, condamné à l'oubli, chassé du cœur, exclu de la pensée. Le visage de l'absence.

PIERRE LEPAPE.

★ L'AIR D'UN CRIME, de Juan Benet, traduit de l'espagnol par Claude Murcia, éd. de Minuit, 280 p., 79 F.

★ LE JOUR OU EST MORTE MARILYN, de Terenci Moix, traduit du catalan par Gabriel et Vicki Saad, postface de Joan Borrell, éd. Le chemin vert, 390 p., 127 F.

Joseph Vicens Foix, le piéton de Barcelone

JOSEPH VICENS FOIX considérait le désordre comme *« l'unique ordre possible »*. Il lui arriva néanmoins d'essayer d'y voir plus clair dans son œuvre. C'est ainsi qu'en 1918 il réunit dans une *sorte de journal, intitulé Diari 1918*, trois cent soixante-cinq proses brèves dont la structure n'est pas sans rappeler celle du *Canzoniere* de Pétrarque. Le poète catalan extraira de cet ensemble deux volumes : *Gertrudis* (1927) et *Krtu* (1932), qui sont aujourd'hui traduits en français.

Non content d'être un piéton de Barcelone, J.-V. Foix se voulait aussi un défricheur de merveilles. La Méditerranée le fascinait *et il attendait l'heure où le* ciel et la mer ne formeraient plus qu'une *« seule ténèbre »*. J.-V. Foix est mort dans sa ville le 29 janvier dernier, à l'âge de quatre-vingt-treize ans (1), plus connu de ses compatriotes pour ses talents de pâtissier que pour ses œuvres de poète. Il est vrai qu'il n'avait rien fait pour qu'on le découvrît. *« L'incroyable voracité d'une époque »* qui oblige les écrivains à l'exhibitionnisme ne cessait de le révolter et il refusa de se soumettre.

Espérons que ce volume fera un peu plus connaître en France cette *« clameur du vaincu »*. Néanmoins, il convient de signaler qu'une quinzaine de textes — dont ceux sur Salvador Dali et Juan Miro — avaient déjà été traduits en français et figuraient dans *Poésie-Prose*, publié du vivant du poète aux éditions Le temps qu'il fait (2). D'ailleurs, ignorance ou indélicatesse envers un « petit éditeur de province », nulle mention n'est faite de cette précédente traduction.

PIERRE DRACHLINE.

★ GERTRUDIS, suivi de KRTU, de J.-V. Foix. Traduit de catalan par Ana Domenech et Philippe Lacoue-Labarthe. Préface de Joaquim Sala-Sanahuja, Christian Bourgois, 144 p., 60 F.

(1) « Le Monde des livres » du 6 février 1987.

(2) *Ibid.* du 16 janvier 1987.

Autres publications

● *La Tendresse du dragon*, d'Ignacio Martinez de Pison. — Les rêves et les cauchemars d'un enfant malade. L'exploitation de cette veine héroïque et monstrueuse de l'imaginaire espagnol a valu à l'auteur le prix Casino de Mieres en 1984. Traduit de l'espagnol par Rafael Guerrero. Edition Ledrappier, 142 p., 99 F.

● *Intérieur avec figures*, de José Angel Valente. — Une petite maison d'édition a entrepris de publier l'œuvre intense, mystique et érotique du plus lumineux des poètes espagnols contemporains. Traduit et préfacé par Jacques Ancet. Editions Unes, 152 p., 96 F. BP 59, 17, rue Louis-Aragon. Trastour, 83490 Le Muy, tél. : 94-45-89-37.

Du même auteur, paraît en même temps, toujours chez Unes, *l'Eclat* (90 p., 81 F).

MAISON DE LA POÉSIE
Association subventionnée par la ville de Paris
101, rue Rambuteau, 1er - Mo Halles - Tél. : 42-36-27-53
Jeudi 14 Janvier, à 20 h 30
POÉSIE CORÉENNE
Présentation : Bona Kim et René Tavernier
Textes dits par Michel de Maulne
Concert de musique traditionnelle par Byon Kyu-Man (flûte en bambou)
Regard sur les poètes sud-coréens contemporains

PHOTO

Bettina Rheims à l'Espace Photo, de Paris

Portrait d'une portraitiste en vogue

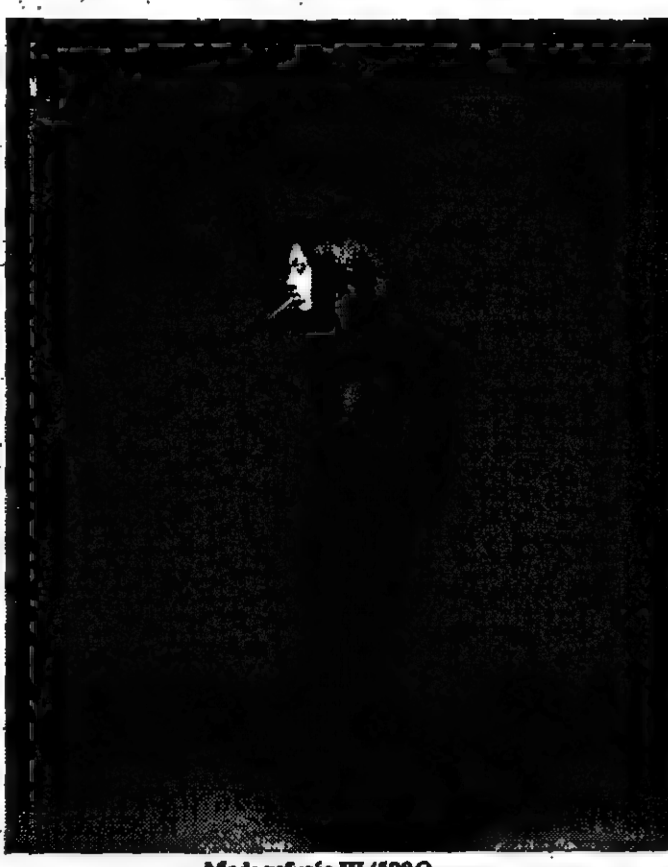
Sensualité, sagesse et séduction caractérisent dix ans de métier d'une photographe qui concilie travaux personnels et commandes commerciales.

Bettina Rheims a vécu une enfance dorée : père célèbre, chauffeur et cuisinière. Mais la petite fille riche se trouve grosse et laide et, pour compenser son absence de contact à la réalité, s'adonne à la photographie. Dans le secret du labo, elle s'éblouit des prodiges qu'elle invente jusqu'au jour où cet embryon d'œuvre est détruit d'un geste par sa mère.

La jeune fille, rebelle, s'envole pour New-York. Là, mariée à dix-huit ans, elle renonce à son rêve d'être actrice et devient pour deux ans le mannequin vedette d'Elisabeth Arden. Divorcée, elle rentre à Paris, dirige une galerie d'art moderne puis décide en 1978 de revenir à la photographie en prenant pour sujet des acrobates et streap-teaseuses amateurs de Pigalle.

Chez elle, elle reconstitue un décor de baraque foraine. Tous les jours, studieusement, pendant deux ans, sans jamais montrer ses images, elle prend des centaines de portraits qu'elle trouve « osés ». Fascinée par la domination et la *transgression des interdits*, elle convoque des femmes quelconques, plutôt laides, qui posent masquées pour ne pas être reconnues. Elle les déguise et les déshabille délicieusement comme des poupées. Aujourd'hui encore, elle envie ses maladresses d'alors, quand elle ne savait diriger ni l'éclairage ni ses modèles, et qu'elle opérait alors à huis clos.

Mais parallèlement, elle commence à *travailler pour des journaux* comme *Cosmos* et *Marie-Claire*. Son premier sujet célèbre est Francis Ford Coppola, palme d'or à Cannes pour *Apocalypse now*, fixé droit comme un I, les bras ballants, en moins de trois minutes par une portraitiste pétrifiée d'angoisse. Mais le déclic a eu lieu, *elle réalise bientôt sa première* pub. On remarque vite ce qui est devenu sa photo-fétiche : un sosie de Grace Kelly, vêtue d'un chemisier déchiré.



Mode refusée III (1986)

Sa carrière repose sur une règle nette : ne pas choisir. Elle accumule donc projets personnels et commandes commerciales. On l'accuse donc de miser sur tous les tableaux. Quant à elle, œuvrant sans système hormis celui de plaire, elle ne pense pas qu'il y ait de photographie « honteuse ». Elle pousse la coquetterie jusqu'à s'étonner d'être en vogue. Mais se réjouit sincèrement de sa rétrospective (1) qu'elle vit à la fois comme une épreuve et un cadeau.

Des animaux empaillés aux sujets pour « Vanity Fair », telle Duras qui l'a entièrement séduite, elle reste intimidée par ses modèles. Et confie avoir raté tous ses portraits de Deneuve. Si elle aime tant montrer les femmes, c'est à défaut d'oser croquer les hommes ainsi qu'elle le voudrait.

Parmi les quatre-vingt-quatre tirages noir et blanc, dont certains grandeur nature, splendidement gradués par Yvon Le Marlec, les plus justes sont ceux qui ont été récusés sans raison par *Femmes* (1986). Portant les habits les plus coûteux du monde, les mannequins *désinvoltes, sublimés par un* dénuement total, semblent tout droit sortis du crayon de Brétecher.

A côté de célébrités cent fois vues (Christophe Lambert, Kaprisky, *Gaultier*), dont l'opératrice entérine trop sagement l'image sans aspérités, il en est qu'elle révèle à eux-mêmes, sur un mode cruel (Rampling), ironique (Pialat) ou poétique (Juliet Man Ray). Sans pose ni geste, comme en lévitation, la coiffure en flammes, quasi intemporels, des inconnus hagards semblent surgis d'ailleurs. Et font planer un mystère que ne suggèrent pas les nus convenus, trop bourgeoisement provocants (Caroline Loeb pour *Playboy*) ou fétichistes (Christine Pascal enchaînée à sa douche).

A trente-cinq ans Bettina Rheims, *qui affirme ne plus avoir* de rêves, n'a pas encore atteint tous ses objectifs. Ainsi le portrait de Virgile, son fils, sept ans et demi, témoin de la tendresse, désigne une voie dont visiblement elle s'éloigne. Tout comme le double portrait des Texbraun auxquels son album est dédié (2). L'ancienne petite fille boulotte admet volontiers *l'influence d'Arbus*, de Newton et de Penn. Pour espérer pouvoir être un jour à la hauteur de ces illustres aînés, il ne lui reste plus qu'à oser enfin transcender photographiquement ses envies.

PATRICK ROEGIERS.

(1) Bettina Rheims, rétrospective de dix ans de travaux, Espace Photo de Paris, Nouveau Forum des Halles, jusqu'au 28 février. Catalogue, 70 F.

(2) *Bettina Rheims*, textes de Jean-Luc Montérosso, Henry Chapier et Serge Bramly, éd. Paris-Audiovisuel, avec le concours de Mamiya, 299 F.

MUSIQUES

« La Messe en si mineur », dirigée par Carlo-Maria Giulini

L'arche d'alliance

La messe de Bach est vue par Carlo-Maria Giulini comme une grande arche au cœur du mystère chrétien. L'émotion contenue du chef d'orchestre finit par déborder.

Carlo-Maria Giulini soulève aujourd'hui la même ferveur que Wilhelm Furtwaengler naguère. Il est le maître dont on attend les oracles à travers des interprétations musicales venues du plus profond de son être. Et c'est presque avec le sentiment d'aller à l'église que les foules et nombre de personnalités sont venues assister à la *Messe en si mineur* de Bach donnée, comme pour bénir l'année, par les chœurs et l'Orchestre de Paris sous cette haute direction morale.

Il fait à peine un geste de la main pour donner le départ du *Kyrie*, très pensif, dont la fugue commence lentement, se développe en un triste cortège. Peu à peu, on voit paraître un peuple nombreux, plus ardent et assuré, mais l'accent contemplatif de cette fugue immense n'a pas tout à fait la confiance et le rayonnement qu'on imagine chez Bach.

Un univers de compassion bouddhique

Le *Gloria* semble très calme lui aussi ; les bras, les mains de Giulini bougent peu, avec des gestes simples comme de rompre le pain ; il a l'air au-delà de la joie et de la tristesse, dans un univers de compassion bouddhique qui convient si bien au sublime *Qui tollis*, voilé de pleurs, mais où l'on sent rarement les sursauts de vitalité de Bach, sinon dans le *Cum sancto spiritu* final.

Dans cette atmosphère quelque peu embaumée, les arias, très répétitives, prennent un caractère d'enseignement dogmatique un peu lassant à la longue. Mais les voix des chanteurs (Barbara Bonney, Jard Van Nes, Keith Lewis et Rodney Gilfry) sont belles et sobres, parfaitement mises en valeur par les solistes de l'Orchestre de Paris, en particulier le violon solo Alain Moglia, le flûtiste Michel Debost, les hautbois d'amour et le continuo.

Il semble que Giulini ait conçu cette messe démesurée comme une grande arche dont le sommet est atteint au cœur du mystère chrétien, crucifixion et résurrection. Il adopte dans le credo un caractère beaucoup plus fort et dramatique, avec ce porche majestueux aux immenses portées vocales d'une affirmation sans réplique. Et, après l'exposé de la divinité du Christ, ce sont les trois pages sublimes qui décrivent son existence terrestre. L'émotion contenue du chef d'orchestre déborde, dans le *Crucifixus* en particulier, où les bras et les mains s'ouvrent plus largement pour modeler cette vision pathétique plus rapide et bouleversée débouchant sur le *Resurrexit* d'une magnifique envolée.

Dans le *Sanctus*, fantastique cathédrale sonore, et l'*Agnus Dei*, Giulini reviendra à l'atmosphère contemplative du début illuminée par les acclamations joyeuses de l'Hosanna.

Admirablement préparés par Arthur Oldham, les chœurs de l'Orchestre de Paris ont répondu magistralement à Giulini, et l'on a particulièrement remarqué, avec la qualité des voix, la lisibilité parfaite des parties dans cette accumulation de fugues cyclopéennes.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce concert, retransmis mercredi sur France-Musique, sera redonné le jeudi 7 janvier à 20 h 30, et le samedi 9 à 16 h 30, salle Pleyel.

THÉATRE

Mohamed Driss à Grenoble

Les arts de la parole

Mohamed Driss, nouveau directeur, du Théâtre national de Tunis, venu à Grenoble pour la création de sa pièce le Délire du serpent, *parle de son théâtre, de ses espoirs, de ses projets.*

Cherifa ben Achour, la présidente de l'association grenobloise de femmes immigrées Parfum de la terre peut se réjouir. Après maintes activités socio-culturelles, qui l'ont solidement accréditée dans la cité, elle s'est lancée dans la production théâtrale, et l'auteur choisi pour cette aventure, Mohamed Driss, a été nommé directeur du Théâtre national tunisien. Ce qui confère un prestige particulier à la création de sa pièce : *le Délire du serpent*, joué par le comédien grenoblois d'origine tunisienne Lofti Achour, histoire d'un aventurier qui fait le bilan fantasmatique de sa vie.

Fragile de stature mais déterminé et passionné, Mohamed Driss se définit comme un « nomade » : géographiquement, en ce sens qu'il vit aussi bien à Paris, à Zurich qu'à Tunis et dans les villes du bassin méditerranéen, spirituellement, puisqu'il est aussi bien comédien que metteur en scène, auteur dramatique, scénariste de cinéma et de télévision. De plus, il a écrit autrefois en arabe littéraire, aujourd'hui il écrit en arabe dialectal et « *très timidement* », dit-il, en français.

Il a travaillé autrefois à Paris sous la direction de Jean-Marie Serreau, et a été cofondateur à Tunis du Nouveau Théâtre en 1975. Sa pièce *Ismail Pacha*, créée pour l'ouverture du Festival international de Carthage en 1986, a reçu le prix du « meilleur spectacle arabe » au Festival de Damas.

Il s'affirme d'abord comme un défenseur du parlé : « *C'est une grande tradition arabe et une dimension importante de notre culture. C'est un espace de création qui peut développer ce que l'écrit ne peut contenir : la spontanéité, la fraîcheur, la fragilité, et qui fait appel à quelque chose de fondamental, la mémoire. Même un peuple opprimé témoigne par l'oralité de ce qu'il était auparavant et peut se régénérer à partir de là.* »

« Barrer la route à la médiocrité »

Nommé directeur du Théâtre national tunisien – il succède à [illegible] Souissi – Mohamed Driss considère avec raison qu'il faut très vite créer un lieu théâtral fonctionnel et symbolique dans le tissu urbain de la capitale. « *On voit bien quand on parcourt la Tunisie que, du passé, il nous reste les théâtres antiques de plein air. Aujourd'hui, après trente ans d'indépendance, il nous faut un théâtre digne de la Tunisie moderne.* » Il songe, pour l'instant, à l'ancien marché en gros qu'on pourrait aménager à la manière de la Cartoucherie de Vincennes ou, à titre provisoire, à une salle de cinéma désaffectée.

Le nouveau directeur définit sa mission par trois buts : la constitution d'un répertoire national avec les créations que feront son équipe et lui-même et avec les productions d'autres troupes, dont quelques-unes sont considérées comme faisant déjà partie du patrimoine ; la promotion de la création théâtrale en Tunisie, troupes et personnes ; enfin une activité d'atelier avec des stages de recyclage pour les professionnels et des accueils de jeunes boursiers pour la recherche. Mohamed Driss place d'autant plus haut le rôle du théâtre qu'il pense que son pays vit un moment historique et que « *dans un Etat de droit, il est désormais possible de projeter la Tunisie dans le vingt et unième siècle* ».

« *Le miracle*, dit-il, *vint le 7 novembre, qui est curieusement la journée du théâtre puisqu'on commémore à cette date le discours de Bourguiba en 1962 sur le théâtre comme élément fondamental de notre culture.*

» *Une des missions que je me donne c'est de renvoyer au Tunisien cette image de lui-même qui lui permettra de se vérifier, de se voir sans complexe. Cela va de pair avec la jeunesse de notre peuple, avec son rêve aussi. On est dominé par des modèles de bas étage, les feuilletons télévisés égyptiens. Le théâtre peut barrer la route à la médiocrité des produits importés qui véhiculent une idéologie creuse et dangereuse, un imaginaire plat et qui créent des identifications nocives.* »

Pour Mohamed Driss, un tel théâtre doit avoir une vocation nationale et aussi méditerranéenne, universelle. Pour être de langue arabe, il n'en doit pas moins se définir avant tout par la création. « *La langue pratiquée sera d'abord celle de l'art. C'est la qualité de la communication réciproque qui sera privilégiée.* » Aussi conçoit-il le rapport au français comme un rapport d'échange.

Mohamed Driss écrit actuellement une pièce à la fois en arabe et en français et elle se passe en 1789. Il a imaginé qu'une délégation tunisienne débarquait à Toulon et, dans son cheminement, à travers la France, débouchait sur la Révolution.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *Le Délire du serpent*, à Grenoble jusqu'au 16 janvier et à Paris du 12 avril au 14 mai, au Théâtre de la Resserre.

HOMMAGE A MICHEL FOUCAULT
Ensemble InterContemporain
Direction Pierre Boulez

STOCKHAUSEN - MESSIAEN - BOULEZ
WEBERN - BERIO - SCHOENBERG

Pierre-Laurent Aimard et Pi-Hsien Chen, pianos
Didier Pateau, hautbois




Lundi 11 janvier 88 - 20 h 30
Théâtre Renaud-Barrault
Location 42 56 08 80

18 h - "Autour de Michel Foucault"
avec Pierre Boulez et le Centre Michel Foucault
Entrée avec le billet du concert

Les difficultés financières du théâtre public

Le prix de la création

Confrontés à une baisse des subventions, les directeurs de théâtres publics ont présenté le mardi 5 janvier au ministre de la culture, leurs propositions.

Malgré une augmentation sensible de leur fréquentation, les théâtres publics français vont mal. Vivant à 80 % pour les théâtres nationaux (Comédie-Française, Chaillot, Odéon, Théâtre de la Colline et Théâtre national de Strasbourg) ou à 70 % pour les centres dramatiques nationaux (CDN) des subventions de l'État, ils sont très exposés en période de réduction de la dépense publique.

Si, en francs courants, le montant total des subventions allouées par la direction du théâtre est passé, entre 1984 et 1988, de 658,25 millions de francs à près de 700 millions de francs, le théâtre public a, compte tenu de l'inflation telle qu'elle est calculée par l'INSEE, vu ses subventions baisser de plus de 17 % en cinq ans. Grâce à l'augmentation des crédits de la Comédie-Française et du Théâtre de la Colline, les théâtres nationaux ont le mieux résisté (– 11 % en moyenne) tout comme les trente centres dramatiques nationaux de province (– 12 %). Les compagnies indépendantes (– 26 %) et l'action culturelle (– 25 %) sont les principales victimes de ces évolutions budgétaires (lire le tableau ci-dessous).

Dans ce contexte difficile, on assiste actuellement à un repli de l'activité des centres dramatiques sur leur principale mission, la diffusion culturelle, tandis que la production artistique s'amenuise.

Pour tenter de contrecarrer cette évolution négative, le syndicat national des directeurs d'entreprises artistiques et culturelles (SYNDEAC) a demandé audience à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, qui a reçu le mardi 5 janvier dernier une délégation conduite par M. Patrick Guinand, vice-président du syndicat.

Evolution des subventions d'Etat 1984-1988
(en millions de francs)

Types de théâtre	1984 (base 100)	1986	1988	Evolution base 100
Théâtres nationaux				
Comédie-Française	96,08	104,2	105,45	109,3
Chaillot	45,34	46,71	46,81	103,2
Odéon	21,89		29,2	133,4
Théâtre de l'Europe	14	35,17(1)	9,21	65,8
TEP/Colline (2)	17,77	18,39	4,21	136,2
TNS	25,04	26,56	27,16	108,4
Principaux centres dramatiques nationaux				
Aubervilliers	7,12	7,16	7,31	102,6
Lille	9,51	9,42	9,89	104
Lyon	7,84	7,5	7,5	95,7
Marseille	14,87	14,32	15,04	101,1
Nanterre	25,2	24,71	27,3	108,3
Saint-Etienne	8,34	7,94	8,34	100
Villeurbanne (3)	20,20	20,95	22	108,9
Total subventions direction du théâtre du ministère de la culture	658,25	653,3	695,65	105,6
Inflation (INSEE)	7 %	2,3 %	2,5 %	122,97

(1) Ligne unique pour l'Odéon et le Théâtre de l'Europe installé à l'Odéon. (2) Le Théâtre national de la Colline a succédé le 1er janvier dernier au Théâtre de l'Est parisien, qui continue ses activités mais qui ne relève plus du « label » théâtre national. (3) Le Théâtre national populaire (TNP) de Villeurbanne, malgré son nom, est un centre dramatique national.

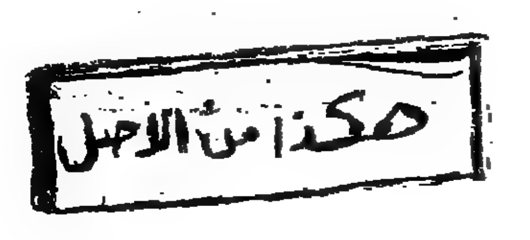
Source : Syndeac.

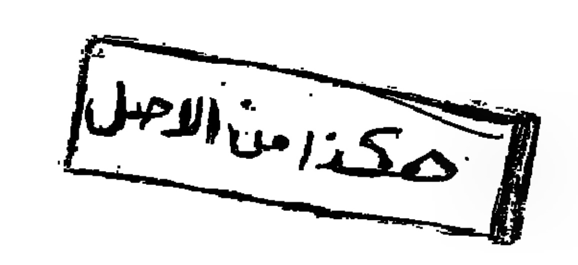
Celui-ci a proposé au ministre de discuter d'une loi-programme des arts de la scène qui permettrait, selon lui, de « *créer une prise de conscience collective des décideurs, des élus et du grand public de la mission du théâtre, de réfléchir à l'utilité sociale de l'action culturelle, de discuter en pleine lumière de la diversification des sources de financement, et d'établir une nouvelle règle du jeu entre l'Etat et les théâtres soumis, chaque année, aux tourments de la dérégulation sauvage, le montant de leurs ressources étant tributaires du vote du budget par le parlement* ».

Le SYNDEAC avait auparavant demandé au ministre de revenir sur le montant des subventions accordées pour 1988 afin de suivre, pour le moins, l'évolution du coût de la vie et, au plus, de retrouver les moyens obtenus avant le changement de majorité. Une telle révision se traduirait, dans le premier cas, par une augmentation de 13 millions de francs du budget du théâtre et, dans le second cas, de 65 millions de francs. M. François Léotard a répondu à ses interlocuteurs qu'il ne pouvait rien faire de plus pour 1988, mais qu'il était disposé à discuter d'une loi-programme pour les prochaines années. Pour l'immédiat, il s'est déclaré prêt à signer avec les directeurs de théâtre un « protocole Etat-Centres dramatiques nationaux » qui fixerait comme priorité du ministère pour 1989 « *le rétablissement des moyens de ces centres en regard de leur mission réelle* ».

Ce protocole, qui pourrait être signé par les deux parties avant le printemps, serait, selon Patrick Guinand, « *un premier pas encourageant puisque, pour la première fois, les professionnels du théâtre disposeraient d'un accord qui engage le ministère au-delà des hommes et de la conjoncture politique* ». Il serait aussi le moyen de répondre concrètement aux attaques dont fait l'objet le SYNDEAC, taxé de s'en tenir à la défense des avantages acquis. Enfin, à un an et demi des élections municipales, il permettrait de « *garantir l'indépendance des centres dramatiques face à des élus locaux que démange épisodiquement la tentation du contrôle de ces institutions* ».

OLIVIER SCHMITT.





Culture

MUSIQUES

Entretien avec Denis Levaillant

Vivre sa vie de musicien

Denis Levaillant, écrivain, interprète, compositeur, suit son chemin. Sans se refuser aucun plaisir : en trio avec deux grands musiciens de jazz (Barre Phillips et Barry Altschul) du 7 au 10 janvier, il interprètera, la semaine suivante des œuvres de la dernière période de Franz Liszt.



STEINBERGER/ENGUERAND

« Même dans le Trio Jazz, même si tout est improvisé, je me sens en position de compositeur, *dit Denis Levaillant.* Pourtant, avec Barre Phillips et Barry Altschul, il n'y a aucune ambiguïté. On joue du jazz, on se promène sur nos expériences et nos passés, on se balance. On joue des ballades, des thèmes, on joue des airs. Pourquoi a-t-on laissé se perdre cette expression : des « airs » de musique.

» Ce n'est d'ailleurs pas exactement le jazz qui se joue aujourd'hui à New-York, où j'ai passé un an. Dans les clubs, moins nombreux, les musiciens sont revenus à un style très perfectionné, très remarquable, mais curieusement daté : d'avant le bop, ou juste des débuts du bop. Harmoniquement, oui, on se trouve là, avec beaucoup de sophistication. Enormément de virtuosité.

» Nous, nous restons liés à l'esprit des musiques improvisées. Mais les caractères traditionnels du jazz, le tempo, une certaine assise, une régularité de langage, font un retour sensible. En un sens, je joue ce que je jouais à dix-sept ans, la technique en plus et avec des partenaires formidables. Eux, *ils se* conduisent comme ils se conduiraient avec Chick Corea : en vrais professionnels, mais avec beaucoup de drôlerie. C'est émouvant.

» Je ne sais pas si je suis un pianiste de jazz. C'est un tout. Le jazz est du côté du plaisir, de l'invention. J'ai viré agents et imprésarios. A quoi bon ? C'est souvent le musicien qui trouve les engagements. Il le signale à son agent. Celui-ci envoie le contrat. Et il prend 25 %. J'ai fondé une association, Bleu 17, pour produire des spectacles musicaux. J'ai fait du cirque. Je reste un homme de spectacle.

» Je voudrais pouvoir maintenant équilibrer *mes saisons*, mélanger l'écriture qui ne rapporte rien et les activités qui rapportent. J'essaie de ne pas être un fournisseur en papier peint sonore.

» Je viens de diriger l'enregistrement d'un quatuor à cordes. Les musiciens s'étaient préparés à souffrir. On leur avait dit : un « jeune compositeur », « contemporain » bien sûr ; ils en avaient déduit logiquement qu'ils allaient s'empoisonner, travailler des traits impossibles, et tout cela pour que, au bout du compte, rien ne sonne vraiment bien. Pourquoi en est-on arrivé là ?

» A côté de quelques réussites géniales, la musique « contemporaine » a étouffé les rapports aux instrumentistes et au public. La musique communique. Gould pensait que Stockhausen – qui pourtant est dans les géniaux – devrait écrire pour la radio. C'est vrai. On ne peut pas créer aujourd'hui sans travailler sur le média. Peut-être va-t-on finir sauvés par la technologie. Tous « contemporains ».

» Liszt est un jeune compositeur du siècle dernier. On s'en tient à sa virtuosité. Mais, dans la dernière période, il y a une forme d'invention, de risques, de trouvailles au bord de l'atonalité qui me renverse. Une atmosphère étrange, religieuse, satanique. En outre, si on n'a pas peur, il suffit de poser les doigts sur le clavier, ça marche tout seul. C'est tellement bien écrit...

» Si je reviens à Liszt après les musiques de scène, de cinéma, de ballets – bref, tout ce qui est stupidement dévalorisé, – c'est une façon de vivre ma vie de musicien.

» On sort d'une période de censure douloureuse. Je *me sens* créateur. L'idéologie du « contemporain », de l'« avant-garde », de la nouveauté pour la nouveauté, a été un accélérateur puissant. Et en même temps elle a fait du mal à la musique. On peut recommencer à parler sans ridicule de la beauté. J'ai envie de dire : la beauté, je trouve ça intéressant. Mais il ne faut pas se tromper de canal. L'informatique, par exemple, je suis bien placé pour en parler, c'est une erreur, une fausse piste. »

Propos recueillis par

FRANCIS MARMANDE.

★ Denis Levaillant & Friends : *Les Passagers du Delta*, avec Barry Altschul (batterie) et Barre Phillips (basse), du 7 au 9 janvier à 21 h (dimanche 10 à 17 h). *Insomnies, questions et réponses* (œuvres de Liszt), avec Brigitte Vinson (mezzo-soprano), les 15, 16 et 17 à 19 h 30, au Théâtre de la Bastille (76, rue de la Roquette : 43-57-42-14).

Arnold Schönberg et Max Reger

Toute une époque

Des livres en complément de disques pour mieux connaître deux compositeurs qui ont marqué le début de notre siècle finissant, Arnold Schönberg et Max Reger.

Le temps des vacances est aussi celui des rangements, et, pour ceux qui reçoivent, bon an mal an, un nombre respectable d'ouvrages sur la musique, le moment où il faut séparer ceux qu'on gardera à portée de la main et ceux qui iront dormir au fond d'une caisse. Les premiers sont les plus rares et, parmi eux, il faut certainement signaler deux *livres de dimension modeste mais* d'un vif intérêt pour tous ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances d'Arnold Schönberg (1874-1951) et de Max Reger (1873-1916).

L'ouvrage d'Arnold Whittall : *la Musique de chambre de Schönberg* (publié en 1972 aux Etats-Unis) se propose de retracer l'itinéraire de l'auteur du *Pierrot lunaire* depuis *son quatuor de jeunesse* de 1897 jusqu'à sa *Fantaisie pour violon et piano* de 1949, en ne considérant que les œuvres pour formations réduites, à l'exception des lieder et des pièces pour piano.

Ce petit livre est donc le complément idéal du coffret de cinq disques enregistrés par les membres du London Sinfonietta (Decca, SLXK, 6660-4, qu'on ne trouve plus à présent qu'aux Etats-Unis) et des cinq quatuors par le Quatuor Juilliard (CBS 79.304). Il ne fait pas double emploi avec les commentaires qui accompagnent ses disques car, même si Whittall procède à un examen de chacune des œuvres, c'est toujours par rapport à l'évolution du langage. Cela permet d'éviter l'abstraction d'un discours théorique sur les différentes étapes et surtout la schématisation inévitable quand on tente de dégager des généralités.

On voit mieux ainsi ce qui appartient à l'univers poétique de chaque œuvre en particulier et ce qui tient à sa situation historique. La question est toujours ambiguë chez Schönberg puisque, de son propre aveu, le style découle de l'idée et qu'ainsi, il n'aurait jamais changé de manière mais seulement de sujet ou de projet.

Arnold Whittall n'en divise pas moins son étude en quatre parties, groupant les œuvres en *autant* de périodes : tonalité, tonalité suspendue, dodécaphonisme atonal, dodécaphonisme tonal. Il retiendra ainsi les étapes de l'évolution schönbergienne : poussant le cadre de la tonalité jusqu'à ce qu'il se révèle si étroit qu'il devienne plus simple de la suspendre, puis exploitant cette suspension jusqu'à ce que l'excès de possibilités ne permettant plus de choisir, lui inspire l'idée de les canaliser par le biais de la méthode dodécaphonique; et lorsque enfin le dodécaphonisme se révèle assez malléable, Schönberg n'aura de cesse de l'élargir jusqu'à y inclure les fonctions tonales.

Toujours ce souci de ne pas se laisser enfermer, et, en coupant les branches mortes, de stimuler l'épanouissement des rameaux les plus vigoureux, *sans dogmatisme* ni esprit de système. On a dit, dans les années 50, que, de glorieuse qu'elle fut, l'œuvre de Schönberg appartenait désormais au passé et qu'elle n'avait guère à nous montrer que son échec à réaliser l'ordre nouveau dont elle était porteuse. C'était sans doute vrai à ce moment-là, mais à présent, il semble que Schoenberg ait vu beaucoup plus loin ?

Le ton volontairement neutre d'Arnold Whittall, son souci de montrer seulement la cohérence et la continuité à travers la diversité des œuvres, est très convaincant; quelques brèves analyses plus techniques ne s'adressent qu'aux musiciens, mais on peut les survoler sans perdre le fil d'un discours clair et assez concis, fort bien traduit par Gilles Macassar.

Contemporain de Schönberg qui l'admirait beaucoup, Max Reger n'est pas aussi connu aujourd'hui, alors qu'il l'était davantage autrefois, mais également malmené par la critique. Le livre de Suzanne Popp et Suzanne Shigihara, publié à l'occasion de l'exposition présentée récemment par le Goethe Institut est précieux d'abord parce que c'est le premier de cette importance en langue française et ensuite parce que la qualité du texte (et de sa traduction) n'a d'égale que le nombre et la variété des documents *qui* l'accompagnent : partitions autographes, affiches, photographies, cartes postales, lettres...

C'est tout le contraire de ces agiographies *pompeusement accompagnées* d'images inutiles : on pénètre dans l'univers un peu délirant d'un compositeur volontairement surmené, excessif, doué d'un humour explosif, surchargeant ses manuscrits d'additions à l'encre rouge, envoyant à un correspondant une page couverte de traits parce qu'il n'avait pas suffisamment souligné les mots importants de sa dernière lettre et priant Dieu qu'il lui accorde des journées de soixante-douze heures.

Le livre n'esquive pas la question délicate de la récupération posthume d'une partie de l'œuvre de Reger par les nazis, qui lui a porté préjudice par la suite. Les auteurs, qui accueillent les critiques acerbes en les reproduisant sereinement, ne dissimulent pas que cette musique, située « au seuil de la modernité » n'en reste pas moins souvent difficile à apprécier, sauf à remettre en cause notre foi inébranlable dans le « progrès ». Les occasions d'entendre les œuvres de Max Reger sont assez rares, sauf parfois sur France-Musique, mais ce livre est certainement l'invitation la plus stimulante à tendre une oreille plus attentive.

GÉRARD CONDÉ.

★ « Musique de chambre de Schönberg », par Arnold Whittall, Ed. Actes Sud, 82 p., 75 F.

★ « Max Reger, au seuil de la modernité », *par* Suzanne Popp et Suzanne Shigihara, Ed. Bouvier Verlag Herbert Grundemall Bonn, 215 p., 98 F env. (préciser édition française).

NOTES

Julie Manet jeune fille de bonne famille

Fille de Berthe Morisot, Julie Manet avait cinq ans à la mort d'*Edouard Manet, son oncle, en* 1883. Renoir, Monet ou Degas, qui formaient le cercle des intimes, n'étaient déjà plus les tenants d'un art dont se scandalisait le bourgeois. Bourgeois eux-mêmes, ancrés dans les idées et préjugés de cette fin de siècle, cocardiers, antisémites – excepté Monet – plus souvent qu'à leur tour, ils mettaient la dernière main à l'histoire de l'impressionnisme, tout en regardant grimper la cote de leurs tableaux.

En vrai jeune fille de bonne famille, Julie tient un journal. L'« intime » y est cependant soigneusement canalisé pour passer, avec ce qu'il faut de fadeur, de niaiserie et parfois de charmante innocence, dans les circuits bien balisés des conventions, us et coutumes de sa classe.

Consciente sans doute des responsabilités qui l'attendent, Julie abandonne ses exercices d'introspection au seuil du siècle nouveau et du mariage.

La publication par les éditions Scala d'extraits du *Journal* de Julie Manet ne révèlera pas un grand écrivain injustement oublié. L'évocation sans relief de quelques grands noms des arts et des lettres (Mallarmé fut le tuteur de Julie à la mort de ses parents et Jeanne Gobillard, sa très proche cousine, sera la femme de Paul Valéry) ne suffit pas à donner à ces pages un très grand intérêt. Les documents photographiques, souvent peu connus, mais hélas ! présentés avec trop peu de rigueur (de même pour les notices biographiques en fin de volume), satisferont davantage la curiosité du lecteur.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ *Journal 1893-1899*, de Julie Manet, introduction par Rosalind de Boland Roberts et Jane Roberts. Ed. Scala, 192 p., 250 illustrations couleurs et monochromes, relié, 195 F.

CRETEIL
Maison des Arts
à partir du 8 janvier
MERCIER et CAMIER
de
SAMUEL BECKETT
CREATION
Mise en scène : Pierre Chabert
avec Jacques Seiler
Claude Evrard - Guy Jacquet
Loc. : 48.99.18.88

Le Cuarteto Cedron et Paco Ibanez à l'Olympia

Il y a plus de vingt-cinq ans que le chanteur et compositeur Juan Cedron, le bandonéoniste Cesar Stroccio, le violoniste Miguel Praino et le guitariste Carlos Carlsen se sont groupés dans le Cuarteto Cedron. Avec une foi immense dans le tango, ils ont commencé un travail en profondeur sur la tradition, exploré inlassablement les ressources d'une musique qui a porté d'une manière sublime l'âme d'un peuple.

Pour sa rentrée à l'Olympia, le Cuarteto s'est adjoint trois violons et deux contrebasses – tous français, *brillants techniciens et* enthousiastes, – qui offrent une musicalité somptueuse à une milonga, mais font perdre une partie de la densité émotionnelle d'un tango. Brusquement, la musique de Buenos-Aires s'adoucit, abandonne une partie de sa vigueur, de sa violence. Et quand le Cuarteto se retrouve seul pour deux ou trois titres, ce sont les voix humaines du tango, si charnellement liées à une communauté, qui réapparaissent dans tout leur flamboiement.

En deuxième partie du programme, le Cuarteto Cedron rencontre Paco Ibanez, autre musicien du cœur, pour qui la chanson est un *acte d'amour, une confidence* dans une réunion amicale, chaleureuse. L'échange est fraternel. Puis, seul avec sa guitare, sans esbroufe, naturel, émouvant, Paco Ibanez raconte des histoires d'amour qui finissent en tragi-comédies, offre l'Espagne profonde, celle d'Alberti, de Llorca et de Machado.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 20 h 30, jusqu'au 10 janvier.

Mort du couturier Jules-François Crahay

Le couturier fançais Jules-François Crahay, trois fois lauréat du Dé d'Or sous la griffe Lanvin, dont il fut pendant vingt ans le *modéliste, est mort, le mardi 6 janvier*, à l'âge de soixante-dix ans dans son appartement de Monaco, où il s'était retiré en 1984.

Jules-François Crahay n'en continuait pas moins à créer deux collections haute-couture par an pour la firme japonaise Itokin. Né à Liège le 17 mai 1917 il s'était très tôt intéressé à la couture et avait tout naturellement repris la maison de mode que sa mère exploitait dans la grande ville belge. « Descendu » à Paris, il dirige quelque temps sa propre affaire, puis entre chez Nina Ricci qu'il quitte quelques années plus tard pour Lanvin.

● **Mort de Jeanne Pierlot, la potière de Ratilly.** – Jeanne Pierlot qui, avec son mari Norbert, disparu il y a neuf ans, avait redonné à la poterie de grès utilitaire ses lettres de *noblesse, est morte, le mardi 5 janvier*, à Ratilly. Jeanne et Norbert Pierlot avaient créé à Ratilly en 1967 un Festival du solstice d'été qui rassemble encore chaque année expositions de peintures et de sculptures, théâtre et concerts.

● **Le Ballet** *national* **du Sénégal** donnera une représentation le samedi 9 janvier à Bois-Colombes au profit du CERADS (Centre d'étude recherche-action pour le développement de la zone soudano-sahélienne). Cette association collabore au développement économique du Nord-Sénégal.

★ Salle Jean-Renoir, rue du général-Leclerc, villa des Aubépines.

FIGURATION
CRITIQUE
ACROPOLIS (Nice)
14 JANVIER
au 24 FÉVRIER 1988

EXPOSITIONS

« Histoires de rockers » à La Villette

Mieux-disant touristique

Le rock se met en boîte à La Villette. Cela ressemble à une blague, mais le pire, c'est que ça n'en est pas une.

Quand de gentils organisateurs de l'exposition sur le rock décident de raconter *« l'élément fondamental des cultures urbaines et populaires »*, ils transforment des canettes géantes de bière et de coca-cola en cabines d'écoute, des pochettes de 45 tours en maxi-dalles de plastique (les Rita Mitsouko côtoient Led Zeppelin et Bill Haley). Le projet est généreux, le travail considérable (deux cents musiciens rencontrés, participation d'un conseiller scientifique), mais le résultat donne... le blues.

Le propos paraît justifié : entre 1974 – date de la fermeture des abattoirs – et 1982 – lancement du projet du parc de La Villette, – la halle aux veaux de l'ancien marché aux bestiaux se mue en salle de concert de dix mille places. Alice Cooper sera la première tête d'affiche. En 1975, l'Hippodrome, un chapiteau du cirque Jean Richard, est installé sur le site. Jusqu'en 1983, les groupes vont se succéder sur la scène de Pantin. Et puis, le nord-est parisien n'a-t-il pas été, à la grande époque du rockabilly, le territoire des fans d'Elvis et des Chaussettes noires, le royaume des tribus à la banane, à tiags et perfecto ?

Evoquée ici à travers une série de vidéos, de panneaux coloriés de graffiti et de pochoirs (signés Jeff Aérosol, Kim Prisu, Blake, Etherno, Mary Rouffet), la « mémoire du rock » se perd sous un fouillis de happenings dignes du mieux-disant touristique : démonstration de tatouages, défilés de looks rocks, création de costumes. Sur le cahier à spirales qui sert de livre d'or, certains visiteurs rédigent des inscriptions ordurières ou amusées, certains se promènent comme au zoo, d'autres réagissent.

Il y a là un petit groupe tout vêtu de noir, harnaché de ceintures et de sautoirs en métal, dont les crinières broussailleuses, les épingles à nourrice, les crucifix et les gants de dentelle rappellent vaguement Robert Smith (le chanteur de The Cure), les étoiles filantes du mouvement punk et Madonna dans *Recherche Suzan désespérément*. Leurs ancêtres doivent s'appeler Elvis ou Little Richard.

Ils ont d'autres signes de reconnaissance, d'autres tics. Le peigne ne sert plus à cranter la banane gominée, mais à crêper la crête. Vampires et Dracula bijoutés de *bagues chauve-souris, ils s'habillent* à Londres, aux Puces, à Amsterdam, écoutent des rythmes post-industriels, du bat cave (Trisomie 21, Little Nemo). Comme les rockers des années 60, ils ont leurs repaires (Le Boucanier, les Catacombes). Comme eux, ils refusent d'être assimilés à un courant de mode (et c'est peut-être ce qui les rend aussi démodés...). Le « gothique » est un style de vie, une religion. *« Avant d'être gothique, j'étais jeune »*, dit Tétine en exhibant de ses mains aux ongles vernis de noir un petit rat : *« C'est une expo pour Japonais ou quoi ? Ici, on dirait que les « jeunes » forment une nouvelle nationalité. Avec cette grosse bouteille de Kro en auditorium, on doit nous prendre pour des poivrots déjantés. C'est vraiment un décor. Ils feraient mieux de donner des salles aux gens qui répètent. En France, il n'y a pas de pluralisme. Ceux qui se disent new ou wave ne peuvent pas écouter autre chose que Dépêche Mode ou les Cure. En Allemagne, on trouve dans les supermarchés les Sisters of Mercy à côté de Michael Jackson. En Angleterre, les hit indépendants cohabitent avec le « top of the Pop ». Ici, on vit sous la dictature du Top 50. Bérurier noir passe sur NRJ. Il y a une récupération totale de la musique underground. En France, on n'accepte pas les différences... »* Les doléances pleuvent, virent à la politique (on se dit « roinarchiste »). On attend toujours le défilé annoncé par l'hôtesse comme une « infiltration ». Il n'a pas eu lieu. Une copine se renseigne. *« Mais si, il paraît que c'était nous... »*

LAURENCE BENAIM.

★ Histoires de rockers, Maison de La Villette, porte de La Villette, avenue Corentin-Cariou, 75019 Paris. Tél. : 42-41-27-28. Jusqu'au 28 février. Prochaines performances : défilé punk (dimanche 17 janvier, à 17 heures), séances de tatouage (samedi 23 janvier et samedi 13 février, à 14 heures), création de costumes (samedis 9 et 30 janvier, dimanches 10 et 31 janvier, à 17 heures).

Rééditions

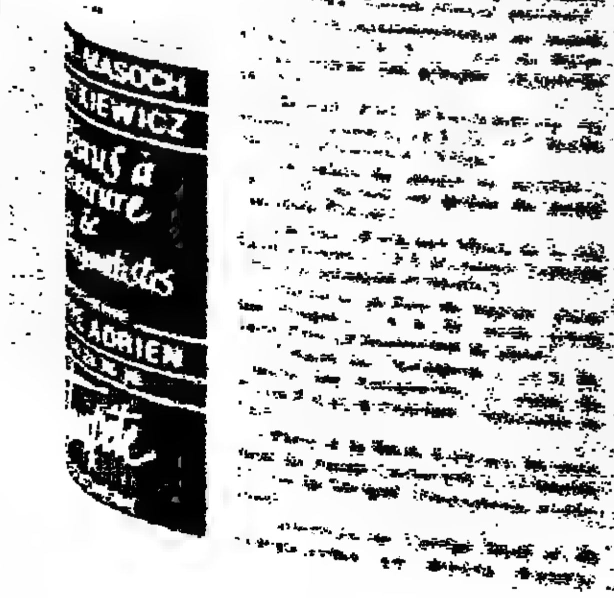
● **Claude Debussy,** ***Monsieur Croche et autres écrits.*** – François Lesure a encore ajouté à ce célèbre et merveilleux recueil des écrits de Debussy six nouvelles interviews données à des journalistes étrangers et la réponse à une enquête sur « la musique de danse à l'église » (1) qu'il a retrouvées depuis l'édition de 1971 (Ed. Gallimard, coll. « l'Imaginaire », 364 pages, 52 F).

● **Pierre Boulez,** ***Penser la musique aujourd'hui.*** – Ce classique de la musique contemporaine recueille des conférences faites à Darmstadt au début des années 60 (Gallimard, coll. « Tel », 170 pages, 35 F).

● **Rémy Stricker,** ***Mozart et ses opéras Fiction et vérité.*** – Une belle lecture de la musique où l'auteur a *« tenté d'écouter ce que l'œuvre et la vie se racontent l'une à l'autre »*, discernant avec passion et clairvoyance ce qui est confession de l'homme, mais aussi transposition et sublimation par le génie de Mozart (Ed. Gallimard, coll « Tel », 365 pages, 45 F).

J. L.

am GALERIE ANNIE MINET
Une nouvelle galerie
hors tradition
Antiquités – Tableaux, Extrême-Orient, Asie du Sud-Est dans un espace contemporain – (soclage-restauration).
4, rue Maître-Albert
75005 Paris.
Tél. : 43-54-10-61.
Parking, bd Saint-Germain (place Maubert, angle rue Lagrange).
Tous les jours sauf dimanche de 14 h à 20 h.
Nocturne chaque jeudi jusqu'à 22 heures



Spectacles

théâtre

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

SPECTACLES NOUVEAUX

LA DERNIÈRE BANDE. Théâtre de la Cité internationale (45-89-38-69), 20 h 30.

LE PRINCE DES RATS. Théâtre Essaïon de Paris (42-78-46-42), 21 h.

QUAND J'AVAIS CINQ ANS, JE M'AI TUÉ. Théâtre du Ranelagh, 5, rue des Vignes (42-88-64-44). 20 h 30.

LE PUBLIC. Théâtre national de la Colline (43-66-43-60). 20 h 30.

RUE BLANCHE, UN MIROIR POUR LA MÉMOIRE. Petit Théâtre (48-74-44-30). 10 h 30 et 18 h.

LINE OU LE PREMIER. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80). 20 h 30.

Les autres salles

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ Ne reste que l'amour : 20 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + l'Ile de Tulipatan : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zone : 20 h 45.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ L'Excès contraire : 20 h 45.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ◇ Volpone ou le renard : 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (42-96-12-27). *La Revue Paris-Gipsy* (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Galerie. La Dernière Bande : 20 h 30.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Mon Faust : 20 h 45.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). *Casanova ou la Dissipation* : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Poudre aux yeux : 20 h 30. ◇ Monsieur de Pourceaugnac : 20 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). S.O.S. : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ L'Auberge du cheval blanc : 15 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. le Prince des rats : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (SALLE GAVEAU) (45-63-20-30). ◇ La petite chatte est morte : 19 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *La Colombe*, + Aux abysses : 20 h 30.

LE BEAUBOURGEOIS (43-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Bronté : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Line ou le Premier : 20 h 30.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). ◇ La Menteuse : 21 h.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ◇ Le Secret : 21 h.

ODÉON (*COMÉDIE-FRANCAISE*) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ L'Ange de l'information : 18 h.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). *Salle I. Reine mère* : 20 h 45.

RANELAGH (42-88-64-44). ◇ Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Macha et compagnie : 20 h 15.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Fauteuil à bascule : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (48-74-30-11). La Légende dorée : 21 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). La Savetière prodigieuse : 20 h 45.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). ◇ Le Pont des soupirs : 20 h 30.

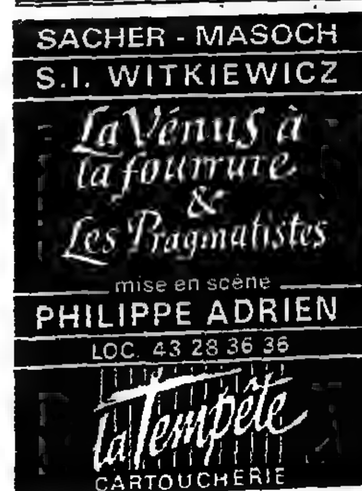
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). A Chorus Line : 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). ◇ *Le Public* : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). *Petite salle. Le Trio en mi bémol* : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement *d'avion le plus fou de l'année* : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : *19 h*. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.



Jeudi 7 janvier

ZÈBRE (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. La maison accepte l'échec : 20 h 30.

Les concerts

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). *Les* Plaisirs du palais, 21 h. On « Oh ! Ils chantent la bouche pleine », opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du XVIe siècle. Mise en scène de M. Laroche, avec l'Ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Deboves (luth), B. Massin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F FNAC.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Couple idéal (1945), de Bernard-Roland, 16 h ; I Girovaghi (1956, v.o.), de Hugo Fregonese, 19 h ; l'Enfer vert (1940, v.o.), de James Whale, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-35-57)

L'Aigle noir (1925), de Clarence Brown, 15 h ; Cinq Semaines en ballon (1963, v.o.s.t.f.), de Irving Allen, 17 h ; l'Amant de lady Chatterley (1955), de Marc Allégret, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Paul Gauguin (1949), 14 h 30 ; Voyage au Congo (1926), de Marc Allégret, 14 h 30 ; le Petit Café (1963), de François Reichenbach, 17 h 30 ; le Roman d'un jeune homme pauvre (1935), d'Abel Gance, 17 h 30 ; l'Europe méridionale au temps des rois (1969), de Marc Allégret, 20 h 30 ; l'Amour d'une femme (1953), de Jean Grémillon, 20 h 30.

Les exclusivités

AENIGMA (*) (It., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-all., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-all.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

AVRIL BRISÉ (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

BIGFOOT ET LES HENDERSON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CARAVAGGIO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CAYENNE PALACE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; *Convention Saint-Charles, 15e* (45-79-33-00).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA CONFÉRENCE DE WANNSEE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CREEPSHOW 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DE GUERRE LASSE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES DENTS DE LA MER 4, LA REVANCHE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-it., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta, 20e* (46-36-10-96).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Pathé Montparnasse*, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

IL EST GÉNIAL PAPY ! (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES INNOCENTS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Images, 18e (45-22-47-94).

INTERVISTA (Fr.-it., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'IRLANDAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ISHTAR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES KEUFS (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, *15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy,* 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LUNETTES D'OR (It.-fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES MAITRES DE L'UNIVERS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAURICE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-it.-all., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43).

NOYADE INTERDITE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : *George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC* Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

OU QUE TU SOIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-it.) : *Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65)* ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

PROMIS... JURÉ ! (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RENEGADE (It.-a., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ROXANNE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SEPTIÈME CIEL (Fr.) : Studio 43, 9e *(47-70-63-40) ; Convention Saint-Charles*, 15e (45-79-33-00).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : Gaumont *Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont *Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FILMS NOUVEAUX

CORDES ET DISCORDES. Film américain de Jerry Belson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

GARDENS OF STONE. Film américain de Francis Coppola, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

IL Y A MALDONNE. Film français de John Berry : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e* (45-80-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE PROVISEUR. Film américain de Christopher Cain, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAL (Fr.-it.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

DIAMANTS SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DON GIOVANNI (Fr.-it., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

FANTOME A VENDRE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE KNACK... OU COMMENT L'AVOIR (Brit., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LISZTOMANIA (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LOVE (Brit., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MACBETH (A., v.o.) : Action Christine, *6e (43-29-11-30)*.

MAMA ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MIDNIGHT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

MISFITS (A., v.o.) : Reflet Médicis *Logos, 5e (43-54-42-34) ; Les Trois Bal*zac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MONSIEUR SAINT-YVES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-tch.) : Accatone (ex-Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

POLICE STORY (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

SEULS LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE TEMPLE DU DIEU SOLEIL (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 JANVIER

« De Sacha Guitry à Dalida : une heure au cimetière Montmartre », 11 heures et 15 heures, devant le 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Trésors des princes celtes », 13 heures, métro Champs-Elysées-Clemenceau (Cercle culturel parisien).

« Le pré-impressionnisme au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, *entrée des groupes* (Approche de l'Art).

« Bijoux d'or précolombiens du musée de Lima », 14 h 30, 217, boulevard Saint-Germain (Arcus).

« Le palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles du palais (Michèle Pohyer).

« De Saint-Roch aux hôtels de la rue Saint-Honoré », 14 h 30, métro Tuileries (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Trésors de *l'horlogerie* », 14 h 30, Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, à l'accueil (Approche de l'Art).

« Paris et la Seine à travers les peintures du musée Carnavalet », 15 heures, 23, rue de Sévigné (Monuments historiques).

« Souvenirs de George Sand et du romantisme au musée Renan-Scheffer », 15 heures, 16, rue Chaptal (Monuments historiques).

« Le maillet et le ciseau ou le musée Zadkine », 15 heures, 110 *bis*, rue d'Assas. Limité à 20 personnes (Monuments historiques).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Didier Bouchard).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Jeanne Lanvin ou la diversité », par Guillaume Garnier (Musée d'art moderne de la ville de Paris).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'intégration du Marché commun : un concept libéral pour l'Europe », par M. Martin Bangeman, ministre de l'économie de la République fédérale d'Allemagne (Maison de l'Europe).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Karma et libre arbitre ». *Entrée libre* (Loge unie des théosophes).

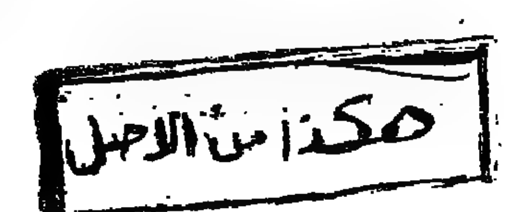
Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « La Jordanie de Petra à Lawrence d'Arabie » (Clio-les Amis de l'histoire).

Domus medica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « L'approche stratégique d'Erickson » (Institut Milton Erickson).

THÉATRE
GYMNASE-MARIE BELL
LARS SCHMIDT et JACQUELINE CORMIER
JACQUES BERTIN



La Métamorphose
D'APRÈS
KAFKA
STEVEN BERKOFF
YASMINA REZA
JEAN-PAUL FARRE
JACQUES SCHMIDT
CHRISTIANE COHENDY · FRED PERSONNE · FABIENNE TRICOTTET
PREMIÈRE PUBLIQUE LE 18 JANVIER - LOCATION OUVERTE AU 42.46.79.79



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté *dimanche-lundi. Signification des symboles :* ▶ *Signalé dans « le Monde radio-télévision »* □ **Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Jeudi 7 janvier

TF 1

20.35 Série : Médecins des hommes. 1. La naissance, le pays du Soleil-Levant, de Laurent Heynemann. Avec Bruno Cremer, Fanny Ardant, Jacques Perrin, Lazlo Szabo. **22.10 Série : Rick Hunter.** Avec Fred Dryer, Stéphanie Kramer, Bruce Davison. **23.40 Journal et la Bourse. 0.16** *Panique sur le 16.*

A 2

20.30 Cinéma : *Chisum* ■ *Film américain* d'Andrew V. McLaglen (1970). Avec John Wayne, Forrest Tucker, Christopher George, Ben Johnson, Glen Corbett. **22.20 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par Bernard Rapp. Sur le thème « Vivre à crédit ». **23.30 Informations : 24 h sur la 2. 0.00 Entrez sans frapper.**

FR 3

▶ **20.30 Téléfilm : Staccato.** D'André Delacroix. Avec Daniel Olbrichsky, Ludmila Mikaël, Patrice Fontanarosa, Renaud Fontanarosa, Martine Sarcey, Denis Manuel. **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Océaniques.** Une autre vie : *Anteme ou la vie choisie.* **23.25 Musiques, musique.** Barcarole, de Chopin, par Frederich Gulda.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Rosa Luxemburg ■■ Film allemand de Margareth von Trotta (1985). Avec Barbara Sukowa, Daniel *Olbrychski, Otto Sander, Adelheid Arndt.* **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : la Foire des ténèbres** ■ Film américain de Jack Clayton (1983). Avec Jason Robards, Jonathan Price, Diane Ladd, Pam Grier, Royal Dano, Vidal Peterson. **0.05 Cinéma : les Aventures de Buckaroo Banzaï** ■ Film américain de W.D. Richter (1983). Avec Peter Weller, John Lightgow, Ellen Barkin, Jeff Goldblum, Lewis Smith. *1.40 Documentaire : Lions dans la nuit africaine.*

LA 5

20.30 Face à France. Emission animée par Guillaume Durand. Invités : Michel Sardou et Anthony Delon. Avec Eddy Mitchell, Louis Bertignac et Les Visiteurs, Indochine. **22.15 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar. 22.35 Série : Capitaine Furillo.** Solitude solitude. **23.25 Série : Maigret.** Maigret en Arizona (rediff.). **0.55 Série : La grande vallée.** Le contre-feu (rediff.). **1.40 Série : Max la Menace** (rediff.). **2.35 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar** (rediff.).

M 6

20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Téléfilm : Le gentleman des antipodes (3e partie). **22.10** *Magazine : M 6 aime le* **cinéma.** Spécial tournages : Claire Denis au Cameroun, avec Isaac de Bankolé ; André Delvaux en Belgique adapte L'œuvre au noir de Marguerite Yourcenar ; Peter Greenaway en Angleterre. **22.40 Journal et Météo. 22.55 Magazine : Club 6. 23.35 Série : La ligne de démarcation.** Mary (rediff.). **0.05 Feuilleton : Nans le berger.** 3e épisode (rediff.). **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Le séquestre de Croisset, de Jean-Pierre Plooij. **21.30 Profils perdus. 22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Roméo et Juliette, symphonie dramatique, op. 17, de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. John Nelson ; chef de chœur : Michel Tranchant ; 1er violon : Roland Daugareil. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodie.**

Vendredi 8 janvier

TF 1

13.35 Feuilleton : Haine et passions. 14.20 Feuilleton : C'est déjà demain. 14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. **15.10 Téléfilm : Via Mala.** De Tom Toelle, d'après le roman de John Knittel. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. **17.58 Flash d'informations. 18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et Météo.**



20.30 Tapis vert. 20.35 Variétés : C'est un Leeb show. Avec Basia, Swing Out Sisters, Claude Nougaro, Les petits chanteurs d'Asnières, Michel Galabru, Jean Lefebvre, André Pousse, Achille Zavata, Lucien Gruss, Gipsy Gruss, l'Ecole du cirque d'Annie Fratellini. **22.10 Magazine : Ushuaïa.** Le magazine de l'extrême, présenté par Nicolas Hulot. **23.10** *Journal et la Bourse.* **23.20 Magazine : Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

13.45 Feuilleton : La saga du parrain. Avec Marlon Brando et Robert De Niro (2e épisode). **14.35 Magazine : Fête comme chez vous.** De *Frédéric Lepage, présenté par* Marc Bessou. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.40 Flash d'informations. 16.45 Série : Au fil des jours. 17.15 Récré A 2. 17.50 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **18.10 Flash d'informations. 18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35** *Le standard en folie.* **20.00 Journal. 20.30 Série : Espionne et tais-toi.** De Claude Boissol. **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Régis Debray *(les Masques)* ; Hervé Hamon et Patrick Rotman *(Génération,* tome II) ; David Landes *(L'heure qu'il est)* ; Marc-Edouard Nabe *(le Bonheur)* ; et Antoine de Gaudemar. **22.50 Journal.** *23.00 Ciné-club : les Temps modernes* ■■■ Film américain de Charlie Chaplin (1935). Avec Charlie Chaplin, Paulette Goddard, Henry Bergman. *Satire du machinisme comique et virulente. L'individualisme et l'idéalisme de Charlot s'y manifestent dans la fantaisie et la tendresse de ses rapports avec la « gamine », merveilleusement interprétée par Paulette Goddart.* **0.30 Entrez sans frapper.**

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Océaniques. 15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **16.30 Jeu : Cherchez la France. 17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton : Studio folles. 17.30 Jeu : Ascenseur pour l'aventure. 17.35 Court métrage : Les tribulations du père La Patate.** De Jean Barral. **18.00 Muppets babies. 18.30 Feuilleton : Arthur, roi des Celtes. 19.00** *Le 19-20 de l'information. De 19.07 à 19.30,* actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Feuilleton : Un jour viendra.** De Luigi Perelli (Prix spécial du jury au dernier Festival de Monte-Carlo). **21.30 Magazine : Thalassa.** De Georges Pernoud. **22.15 Journal. 22.35 Documentaire : Ballerina.** Première émission d'une série de quatre, à l'occasion de l'Année de la danse. Avec Natalia Makarova, Carlo Fracci, Isabelle Guérin, Maya Plissetskaya, Susan Jaffe... et de nombreux extraits de ballets. **23.30 Musicales.** Trois années dans la vie de Mozart : Concerto pour flûte et harpe, Sonate n° 12 pour piano.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Amadeus ■■■ Film américain de Milos Forman (1984). Avec F. Murray Abraham, Tom Hulce, Elisabeth Berridge, Simon Callow, Roy Dotrice. **16.30 Cinéma : le Voyageur de la Toussaint** ■■ Film français de Louis Daquin (1942). Avec Assia Noris, Gabrielle Dorziat, Jean Desailly. **18.15 Flash d'informations. 18.16** *Dessins animés.* **18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Starquizz.** Invités : Marthe Villalonga, Allain Bougrain-Dubourg, Philippe Lavil. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Jean Piat. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer.** ▶ **21.15 Cinéma : le Beau Serge** ■ Film français de Claude Chabrol (1959). Avec Gérard Blain, Jean-Claude Brialy, Bernadette Lafont. *Le premier film de Claude Chabrol. De jeunes acteurs « nouvelle vague ».* **22.50 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : l'Etat de grâce** ■ Film français de Jacques *Rouffio (1986). Avec Nicole Garcia, Sami Frey, Pierre* Arditi. **0.20 Cinéma : la Foire des ténèbres** ■ Film américain de Jack Clayton (1983). Avec Jason Robards, Jonathan Price, Diane Ladd, Pam Grier. **1.50 Cinéma : les Moissons du ciel** ■■ Film américain de Terence Malik (1978). Avec Richard Gere, Brooke Adams, Sam Shepard, Linda Manz, Robert Wilke (v.o). **3.25 Cinéma : les Sept Derniers Outrages** *(classé X). Film français de Michel Ricaud* (1986). **4.40 Téléfilm : Sadiquement vôtre. 6.05 Série : Les monstres.**

LA 5

13.35 Série : Maigret. 15.20 Série : La grande vallée. 16.30 Série : Max la Menace. 16.55 *Dessin animé : Le* **magicien d'Oz. 17.20 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 17.45 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.10 Série : Wonder Woman. 19.00 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Voyage dans l'inconnu.** De Richard Lang, avec Lloyd Bridges, Eve Plumb, William Watson. **22.10 Spécial** *Rallye Paris-Alger-Dakar.* **22.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **0.00 Série : Maigret. 1.45 Série : La grand vallée. 2.55 Série : Max la Menace. 3.20 Spécial Rallye Paris-Alger-Dakar.**

M 6

13.30 Téléfilm : Le gentleman des antipodes. 14.50 Magazine : Ciné 6 première. 15.20 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.00 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Mon ami Ben. 19.54 *Six* **minutes d'informations. 20.00 Série :** *Père et impairs.* **20.30 Série : Le Saint. 21.20 Feuilleton : La clinique de la forêt Noire. 22.10 Série : Addams family. 22.40 Journal. 22.50 Météo. 22.55 Sexy clip. 23.25 Série : Aventures dans les îles. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.55 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La radio de Clara. **21.30 Musique : Black and blue.** Le jazz en « Que sais-je ? ». **22.40 Nuits magnétiques.** Les fantasmes dans les contes de fées (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 8 mars 1987 à Sarrebrück) : Musique d'accompagnement *pour une scène de film, op. 34, de* Schönberg ; Symphonie n° 5, op. 50, de Nielsen ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur, op. 15, de Brahms, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebrück, dir. Myung-Whun Chung ; sol. : Stephen Bishop-Kovacevich, piano. **22.00 Premières loges.** Joseph Schmidt (1904-1942). Airs du Trouvère et de Rigoletto, de Verdi ; de Paillasse, de Leoncavallo ; de L'élixir d'amour, de Donizetti ; de Martha, de Flotow ; de Tosca et de La bohème, de Puccini ; du Postillon de Longjumeau, d'Adam ; de L'Africaine, de Meyerbeer. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Audience TV du 6 janvier 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	48.3	Santa Barbara 18.2	Actual. région. 8.9	Actual. région. 4.4	Nulle part 2.6	Porte magique 9.4	Oncle Bill 4.4
19 h 45	59.1	Roue fortune 24.6	Magny 13.8	Actual. région. 4.4	Nulle part 5.9	Boulev. Bouvard 7.9	Mon ami Ben 2.5
20 h 16	64.6	Journal 25.1	Journal 18.7	La classe 6.4	Nulle part 5.9	Journal 5.4	Espion modèle 3.0
20 h 55	67.0	Sacrée soirée 27.1	E. Balladur 12.3	Mariage Figaro 3.0	Ciné-miles 6.4	Le cauchemar 16.7	Falcon Crest 2.0
22 h 08	60.6	Sacrée soirée 24.1	E. Balladur 12.8	Mariage Figaro 3.0	Life par temp 5.4	Paris-Dakar 15.8	Libre et change 0.5
22 h 44	38.9	Destins 14.3	Des sourires... 6.4	Mariage Figaro 3.0	Life par temp 5.4	Loi Los Ang. 9.8	Libre et change 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 janvier à 0 h TU et le dimanche 10 janvier à 24 h TU.

Un flux de sud-ouest amènera sur la France de l'air doux mais humide. Des passages nuageux se succéderont, donnant quelques pluies sur la moitié nord du pays. Le sud restera épargné, et bénéficiera de belles éclaircies samedi et dimanche.

Vendredi : grisaille et humidité sur la quasi-totalité du pays.

De la Bretagne et de la Normandie aux *Charentes et à l'ouest de l'Aquitaine,* il pleuvra durant une bonne partie de la journée ; pluies abondantes le matin, faibles l'après-midi.

Du Nord au Limousin et à l'est de l'Aquitaine, le temps gris du début de matinée deviendra rapidement pluvieux.

De la Champagne et des Ardennes à l'Alsace, à la Franche-Comté et à la Bourgogne, grisaille et humidité prédomineront.

Des bancs de brouillard givrant se formeront en début de matinée.

Du Massif Central au Lyonnais et au Midi-Pyrénées, le temps s'annonce frais et nuageux mais il ne pleuvra pas.

Attention aux bancs de brouillard parfois givrant sur *Rhône-Alpes* au fond des vallées.

Les Alpes, les régions méditerranéennes et la *Corse bénéficieront d'un temps* ensoleillé grâce à un vent de nord assez fort.

Le vent, généralement faible à modéré, s'orientera progressivement au sud, puis à l'ouest.

Seules exceptions : les régions méditerranéennes où mistral et tramontane continueront à souffler assez fort.

Les températures accuseront une nouvelle baisse.

Le matin, il gèlera sur une bonne partie du pays. Seules exceptions : le Nord-Ouest et les régions maritimes où l'on observera des températures minimales de l'ordre de 4 à 8 degrés.

Dans l'après-midi, les températures maximales atteindront 10 à 12 degrés près de la Méditerranée, ainsi que de la Bretagne et de la Normandie à l'ouest de l'Aquitaine, 6 à 9 degrés du Nord au Centre et au Sud-Ouest, 4 à 5 degrés dans le Nord-Est et Rhône-Alpes.

Evolution générale prévue jusqu'au lundi 11 janvier.

Un flux de sud-ouest amènera sur la France de l'air doux mais humide. Des passages nuageux se succéderont, donnant quelques pluies sur la moitié nord du pays. Le Sud restera épargné, et bénéficiera de belles éclaircies samedi et dimanche.

Samedi 9 janvier : passage pluvieux au nord de la Loire.

Le matin le ciel restera très nuageux à couvert sur la majeure partie du pays. Seuls la Corse et l'extrême Sud-Est verront de belles éclaircies. Quelques bruines sont possibles sur la côte Aquitaine, quelques faibles pluies sur les Ardennes et la Lorraine.

Une zone pluvieuse affectant le matin la Bretagne, la Normandie et le Nord, se décalera vers l'Est en cours de journée en perdant de son activité. Le ciel deviendra ainsi très nuageux sur toute la moitié nord. *Les pluies reprendront le soir sur les côtes* de la Manche.

Sur les régions du Sud-Est et du sud de la Loire, les éclaircies se généraliseront l'après-midi.

Le vent de sud-ouest sera fort sur les régions proches de la Manche.

Températures minimales : 2 à 3 degrés dans l'intérieur, jusqu'à 0 dans le Lyonnais. *4 à 6 degrés sur les régions côtières,* jusqu'à 10 degrés en Bretagne.

Températures maximales : 6 à 10 degrés dans le Nord-Est, 10 à 12 degrés dans le Nord, 12 à 13 degrés sur le reste du pays, et jusqu'à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen.

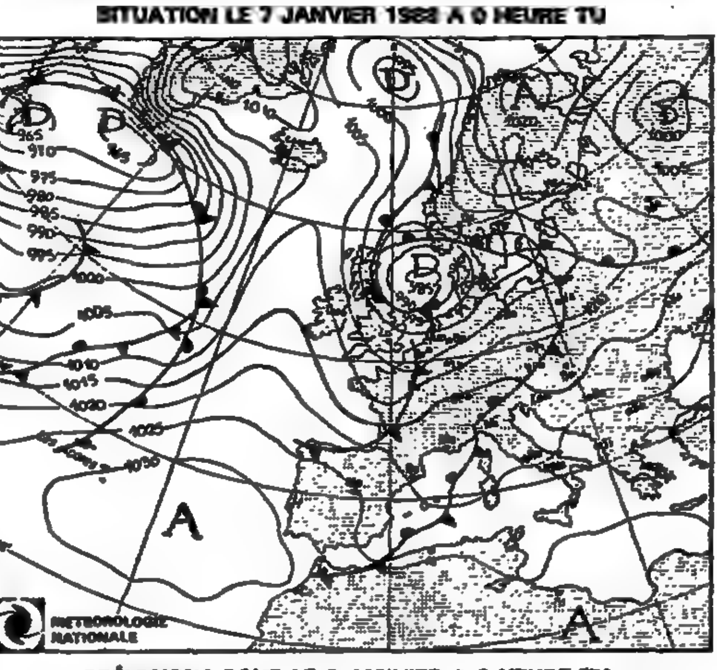
Dimanche 10 janvier : légère aggravation par l'ouest.

Le matin le ciel sera très nuageux au nord de la Loire, couvert avec des pluies sur les régions proches de la Manche. Il *sera peu nuageux avec de belles éclaircies* au Sud.

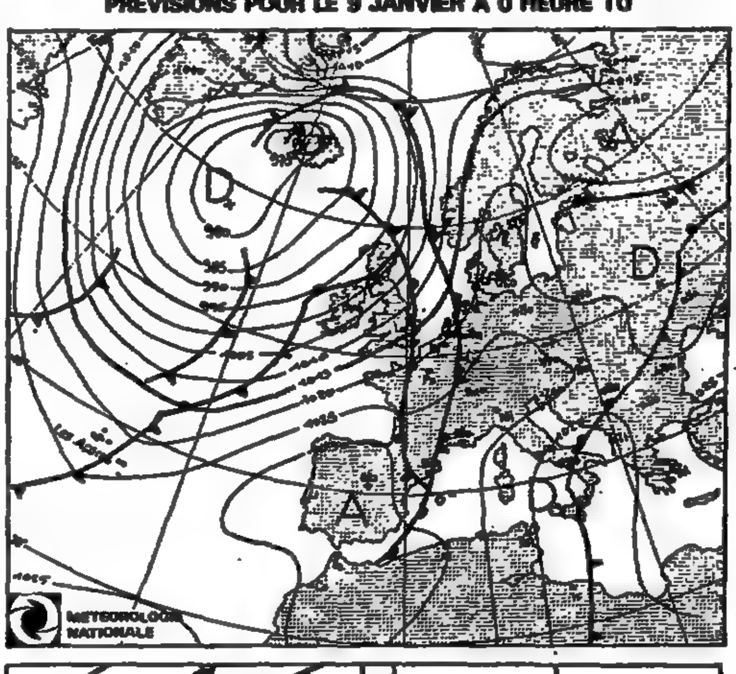
La zone de temps couvert pénétrera lentement *au cours de la journée, atteignant* le soir le Nord, la région parisienne, le Centre, le Limousin et l'Aquitaine. Elle donnera des pluies faibles limitées à la moitié nord.

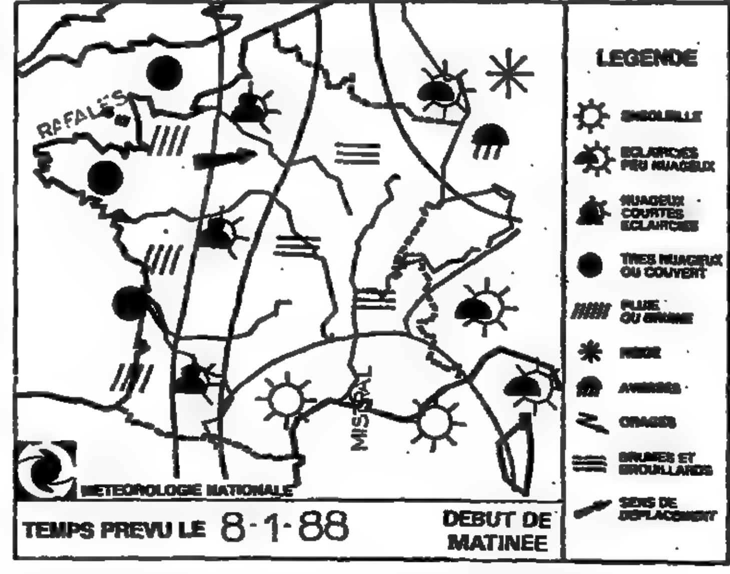
Les températures minimales seront stationnaires. Les maximales seront en hausse sur Midi-Pyrénées, en baisse sur la Bretagne, la Normandie et les pays de la Loire.

SITUATION LE 7 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 9 JANVIER A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 06-01 à 6 heures TU et le 07-01-1988 à 6 heures TU — le 07-01-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	13	P
BIARRITZ	14	6	A
BORDEAUX	13	5	A
BOURGES	10	5	C
BREST	9	5	A
CAEN	10	5	D
CHERBOURG	13	6	N
CLERMONT-FERR.	12	4	P
DIJON	12	3	A
GRENOBLE St-M-H	17	0	N
LILLE	10	4	D
LIMOGES	8	2	A
LYON	14	2	C
MARSEILLE-MAR.	11	3	D
NANCY	8	5	P
NANTES	11	6	D
NICE	12	8	N
PARIS-MONTS.	10	5	D
PAU	14	4	P
PERPIGNAN	16	5	D
RENNES	11	4	D
ST-ÉTIENNE	13	2	C
STRASBOURG	10	6	C
TOURS	10	4	A
TOULOUSE	12	2	A
POINTE-À-PITRE	30	21	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	22	10	P
AMSTERDAM	10	6	C
ATHÈNES	15	8	D
BANGKOK	32	22	D
BARCELONE	18	6	D
BELGRADE	15	4	N
BERLIN	12	7	D
BRUXELLES	10	5	P
LE CAIRE	18	12	C
COPENHAGUE	7	5	A
DAKAR	24	18	N
DELHI	24	12	B
DJERBA	18	9	C
GENÈVE	12	1	C
HONGKONG	17	16	D
ISTANBUL	9	7	B
JÉRUSALEM	10	5	P
LISBONNE	14	6	D
LONDRES	10	2	D
LOS ANGELES	16	6	D
LUXEMBOURG	9	4	A
MADRID	11	0	D
MARRAKECH	20	6	C
MEXICO	23	6	D
MILAN	7	5	B
MONTRÉAL	−20	−21	N
MOSCOU	1	1	C
NAIROBI	27	17	D
NEW-YORK	−5	−12	D
OSLO	1	−1	*
PALMA-DE-MAJ.	18	8	N
PÉKIN	−4	−9	*
RIO-DE-JANEIRO	33	29	N
ROME	16	13	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	0	0	*
SYDNEY	29	19	D
TOKYO	8	1	C
TUNIS	23	7	N
VARSOVIE	11	6	C
VENISE	10	6	P
VIENNE	6	4	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 5 janvier. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 25-95 ; Bellecombe (Notre-Dame) : 10-30 ; Bonneval-sur-Arc : 55-110 ; Carroz-d'Araches : 05-10 ; Chamonix-Mont-Blanc : 10-40 ; La Chapelle-d'Abondance : 10-20 ; Châtel : 10-30 ; La Clusaz-Manigod : 10-80 ; Les Contamines-Montjoie : 10-50 ; Le Corbier : 05-25 ; Courchevel : 43-100 ; Crest-Voland : 10-30 ; Flaine : 20-130 ; Flumet : 05-15 ; Les Gets : 10-15 ; Le Grand-Bornand : 15-30 ; Les Houches : 15-20 ; Megève : 10-30 ; Les Menuires : 15-90 ; Méribel : 05-80 ; Morzine-Avoriaz : 05-30 ; La Norma : 20-50 ; Peisey-Nancroix : 30-100 ; La Plagne : 75-130 ; Pralognan-la-Vanoise : 20-50 ; Praz-de-Lys-Sommand : 20-20 ; La Rosière 1850 : 30-90 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 05-15 ; Les Saisies : 30-50 ; Samoëns : 20-40 ; Tignes : 65-135 ; La Toussuire : 25-40 ; Val-Cenis : 15-80 ; Valfréjus : 30-70 ; Val-d'Isère : 80-105 ; Valloire : 10-65 ; Val-Thorens : 50-110.

DAUPHINÉ-ISÈRE

L'Alpe-d'Huez : 35-170 ; Alpe du Grand-Serre : 05-15 ; Auris-en-Oisans : 10-30 ; Chamrousse : 05-15 ; Le Collet-d'Allevard : 10-30 ; Les Deux-Alpes : 20-180.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 15-60 ; Auron : 40-60 ; La Colmiane-Vald. : 05-25 ; La Foux-d'Allos : 15-50 ; Montgenèvre : 45-60 ; Orcières-Merlette : 10-55 ; Les Orres : 05-40 ; Pra-Loup : 15-60 ; Risoul 1850 : 30-40 ; Le Sauze : 10-30 ; Serre-Chevalier : 35-80 ; Valberg : 20-40 ; Vars : 20-50.

PYRÉNÉES

Barèges : 15-25 ; Cauterets-Lys : 10-30 ; Font-Romeu : 20-20 ; La Mongie : 10-30 ; Pyrénées 2000 : 20-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 05-15 ; Super Lioran : 05-05.

JURA

Métabief : 05-10 ; Les Rousses : 10-20.

VOSGES

La Bresse : 05-10 ; Gérardmer : 0-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

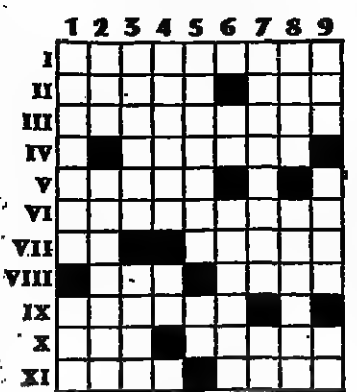
Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national du tourisme de chaque pays. Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; *Italie* : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.



Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4653



HORIZONTALEMENT

I. Il y règne souvent une agitation passagère. – II. Si la peur lui avait donné des ailes, tout se serait passé autrement. Dans le cœur d'un bâtard. – III. Certains peuvent porter la guigne. – IV. De quoi frapper un coup décisif. – V. Cela a fini par crever les yeux qu'elle n'aimait pas son fils. – VI. Donnent des boutons. – VII. Préposition. Recherchée par les colombes. – VIII. C'était monnaie courante. Portait l'écharpe. – IX. Les unes sont bonnes à déguster, les autres beaucoup moins. – X. A tendance à s'éterniser. Nous supporte tous non sans, parfois, se fâcher. – XI. Est sans nuages. Jeta un froid.

VERTICALEMENT

1. Est employé pour descendre. Point de départ. – 2. Idéal pour *ne* pas avoir à essuyer de revers. Espèce de vache. – 3. Ce n'est pas à la bouche qu'elles font venir l'eau. Près *des couverts*. – 4. Permit de trouver une heureuse issue. Note. – 5. Est souvent à ramasser à la petite cuillère. Laisse supposer une suite. – 6. Se suivent en conduisant. Lever un coin de voile. – 7. Regroupe ses forces pour soulever. Participe. – 8. Eclate sous l'action du sel. Sont valables pour ce qui est lavable. – 9. Possessif. Tout à fait libres. Entrée en matière.

Solution du problème n° 4652

Horizontalement

I. Campagne. – II. Amour. Ota. – III. Doter. – IV. Ru. Recrue. – V. Arbitres. – VI. Néel. – VII. Us. Mai. – VIII. Assommant. – IX. Péons. Lie. – X. Aisé. – XI. Sissonne.

Verticalement

1. Cadran. Apis. – 2. Amoureuse. – 3. Mot. Bessons. – 4. Puéril. On. – 5. Arrêt. Ems. – 6. Cri. An. – 7. Noire. Malin. – 8. Et. Us. Anisé. – 9. Age. Mitée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du jeudi 7 janvier :

DES LOIS

● N° 88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques.

● N° 88-21 du 6 janvier 1988 relative aux opérations de télépromotion avec offre de vente dites de « télé-achat ».

UN dÉCRET

● N° 88-22 du 6 janvier 1988 modifiant les décrets n° 64-231 du 14 mars 1964 et n° 80-213 du 11 mars 1980 pris pour l'application de la loi n° 62-1292 du 6 novembre relative à l'élection du président de la République au suffrage universel.

EN BREF

● **Film et spiritualité.** – L'association film et spiritualité propose les 9 et 10 janvier (à partir de 10 h 15) *au centre Jean-Arp, 22, avenue Paul*-Vaillant-Couturier, 92140 Clamart, deux jours de projections de films et de débats avec des réalisateurs. Seront, entre autres, projetés des films de Paul Barba-Negra sur Jean Arp et Mircea Eliade, *Ordet, la parole*, de Carl Dreyer, *les Fraises sauvages*, d'Ingmar Bergman, etc.

Film et spiritualité organise également toute l'année (le jeudi à 20 h 30) au Musée de l'homme à Paris des projections suivies de débats. Prochaine soirée le jeudi 21 janvier, à 20 h 30, avec *la Bible*, de Marcel Carné, et un entretien avec Didier Decoin.

★ Film et spiritualité, Centre André Malraux, 112, rue de Rennes, 75006 Paris. Tél. : (1) 40-49-06-77.

● **Le dollar.** – L'AIESEC (Association internationale des étudiants *en sciences économiques et commerciales*) et *le Monde* organisent, le jeudi 14 janvier, à 12 h 30, à l'université de Paris-X Nanterre, une conférence-débat sur le dollar. MM. Michel Aglietta, professeur à Paris-X, Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, et Christopher Johnson, conseiller économique à la Lloyds Bank, participeront à cette réunion qui sera animée par notre collaborateur Michel Boyer, responsable du *Monde de l'Economie* et du *Bilan économique et social*, dont la XIII[e] édition sera publiée ce même jour.

★ Amphithéâtre C du bâtiment G de l'université Paris-X Nanterre. Accès : RER, station Nanterre-Université. 200, avenue de la République, 92001 Nanterre cedex. Tél. : (1) 47-25-92-34, poste 870.

Défense

L'armée de l'air française dispose désormais de tous ses Mirage-IV modernisés

Le commandement des Forces aériennes stratégiques (FAS) vient de recevoir son dernier et dix-huitième exemplaire de bombardier nucléaire Mirage-IV-P, armé du missile aéroporté ASMP. Après sa modernisation, qui a commencé en 1985, la composante « pilotée » de la dissuasion française est donc complète et opérationnelle.

Succédant au Mirage-IV-A équipé d'une bombe AN-22 larguée au-dessus de son objectif, le Mirage-IV-P est une version transformée pour la pénétration à basse altitude. Les modifications ont porté sur la cellule de l'avion, le système de navigation, les dispositifs de recalage, et sur les contre-mesures électroniques. Mais, surtout, le Mirage-IV-P emporte un missile baptisé ASMP (air-sol à moyenne portée), qui est armé d'une charge de 150 kilotonnes (huit fois la puissance de la bombe d'Hiroshima), et qui est capable, après son largage, d'effectuer une trajectoire autonome de 100 à 300 kilomètres, selon l'altitude de lancement, pour permettre à l'avion d'échapper à l'adversaire.

Le missile ASMP équipera aussi les avions Mirage-2000 des Forces aériennes tactiques (FATAC) et les Super-Etendard de l'aéronavale. Avec la transformation des appareils, ce programme de modernisation de la composante « pilotée » nucléaire est estimé à 37 milliards de francs.

Au régiment de Vincennes

Hitler présent de Gaulle absent

Une enquête de commandement a été confiée au général commandant la 1[re] région militaire (Paris), après une protestation, relatée dans *le Matin* du 7 janvier, d'anciens appelés du 76[e] régiment d'infanterie, basé à Vincennes (Val-de-Marne), sur l'existence, dans une salle de cette unité, d'un panneau présentant la photographie d'Hitler au milieu de celles d'uniformes de la Wehrmacht.

Dans cette salle de détente des cadres de la 1[re] compagnie, quatre panneaux de décoration de 50 centimètres de haut sur 35 centimètres de large illustrent la seconde guerre mondiale. Le premier est consacré à la Wehrmacht. Le deuxième, à l'armée française avec la photographie du maréchal Pétain (sans référence au général de Gaulle). Le troisième, à l'armée américaine avec le général Eisenhower, et le dernier panneau est réservé à l'armée Rouge, avec une photographie du maréchal Staline.

Le colonel commandant le régiment a expliqué que ces panneaux existent depuis quatre ans et déclaré : *« S'il y a eu intention maligne, je ne la connaît pas ».* Alerté sur la pratique de chants germaniques dans l'armée de terre, le général Maurice Schmitt, alors chef d'état-major, avait rappelé, en juin 1987, aux officiers, qu'ils devaient écarter tout chant contraire à la tradition républicaine.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER
TOUS COUPONS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMI-NAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMI-NAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
0	70	200	4	82034	15 100
	740	400		76064	15 100
	9170	2 700		168854	30 100
	029210	100 000		280834	30 100
1	11	200	5	75	200
	201	400		985	400
	571	400		475	600
	9611	2 700		18985	15 000
	21921	15 000		297845	5 000 000
	78201	15 400	6	796	400
	085461	30 000		0306	2 500
	162111	30 200		283986	30 000
	177171	30 000	7	057	400
	259681	100 000		337	400
2	442	400		08237	15 000
3	1199	2 500		169177	30 000
	27723	15 000		204997	30 000
	255946	100 000	8	43018	15 000
4	4	100		277668	30 000
	64	300	9	9	100
	744	500		1079	2 600
	0204	2 600		1339	2 600
	5954	2 600		50959	15 100
	6824	2 600		91029	15 100
	7044	2 600		036519	100 100
				071629	30 100
				221199	100 100

88 **TRANCHE DES ROIS** 1[er]

TIRAGE DU MERCREDI 6 JANVIER 1988

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **8 7 2 5 5 6** gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille : 0 7 2 5 5 6 – 1 7 2 5 5 6 – 2 7 2 5 5 6 – 3 7 2 5 5 6 – 4 7 2 5 5 6 – 5 7 2 5 5 6 – 6 7 2 5 5 6 – 7 7 2 5 5 6 – 9 7 2 5 5 6 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
802556	870556	872056	872506	872550	10 000,00 F
812556	871556	872156	872516	872551	
822556	873556	872256	872526	872552	
832556	874556	872356	872536	872553	
842556	875556	872456	872546	872554	
852556	876556	872656	872566	872555	
862556	877556	872756	872576	872557	
882556	878556	872856	872586	872558	
892556	879556	872956	872596	872559	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	2556	4 000,00 F
	556	400,00 F
	56	200,00 F
	6	100,00 F

LOTO N° 1 TIRAGE DU MERCREDI 6 JANVIER 1988

14 16 22 40 44 45 – 19 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 13 ET SAMEDI 16 JANVIER 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 6 JANVIER 1988 2[e]



REPRODUCTION INTERDITE

SPECIALISTE IMMOBILIER

GRANDE BANQUE INTERNATIONALE
Recherche
SPECIALISTE IMMOBILIER
âge 25/40 ans
Niveau Licence en Droit.
Expérience baux commerciaux et copropriété.
Qualités de négociation indispensables.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions salariales en précisant la réf. M 17 sur l'enveloppe à :
L et A, 33, rue Vernet 75008 PARIS.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE
pour assurer *des développements en :*
– Logiciels de base.
– Logiciels systèmes.
– Logiciels d'application temps réel.
– Télécom, réseaux.
– CA, CFAO, IA.
– Gestion.
C.V. + prétentions à : SDI tour Gallieni-I 78/80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX.

Le Centre d'informations financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS CCIAUX H./F.
– Contacts à ht niv.
– Formation financière et commerciale.
– Rém. très motivante.
Tél. ce jour 45-53-20-00.

RECHERCHE
ATTACHÉ COMMERCIAL
grande surface, librairie mobile toute la France.
C.V., photo, prétentions Ed. Seuil, Service ccial, 27, rue Jacob, Paris-6[e].

ÉQUIPE ORGANISATRICE FORUM DE D'ÉCONOMIE SOCIALE 10 000 visiteurs en sept. 1988
1 VENDEUR et 1 RESPONSABLE COMMUNICATION
C.d.d. 10 mois
Env. c.v. + lettre Forum CE 36 Compans 75019.

N° 1 du secteur rech. pour R.P. FUTURS CADRES CCIAUX marché en forte expansion. Volonté d'entreprendre. Rémunér. motiv. Pr r.-vs 45-00-24-03.

SUR. D'ÉTUDES rech.
INGÉNIEURS
INSMA – INSA – ECAM – ENSICA, etc.
PR TRAVX D'ÉTUDES : aérodynamique, combustion thermique, calculs, analyses d'essais informatiques. Env. c.v. ESSAIR 129, r. Fg-Poissonnière, 9[e].

DEMANDES D'EMPLOIS

Free-Lance/Miage/ + 10. exp. rech. mission IBM 3 X audit. Analyse, GAP II France ou étranger. Tél. : (16-1) 42-01-27-81.

JOURNALISTE CONFIRMÉE rédactrice en chef mensuel grand public. Etudie toutes propositions presse et communication. Ecrire sous n° 8 281 M. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

JEUNE PHOTOGRAPHE, 22 ans, expérience en mode et grand reportage, 2 ans de laboratoire, notions de maquillage, cherche place d'assistant. Tél. : 60-15-71-71.

J.H. 32 a. BEP commerce, niveau bac, 11 a. d'exp. prof., 5 a. de pratique informatique, recherche poste de responsabilité dans domaine administratif financier. 39-68-35-.

J. H. 30 a. exp. métiers du livre; communic. informat., tr. b. conn. Presse, ch. poste rel. publ. ou comm. d'entr. Tél. : 43-95-74-67 le soir.

CHEF PATISSIER CONFISEUR, GLACIER plus de 25 ans d'exp., cherche à reprendre impte pâtisserie ttes régions, sauf Paris. Tél. 86-37-42-84 sauf le mercredi.

L'AGENDA

Accessoires auto

AUTO-RADIO
POSE IMMÉDIATE PAR SPÉCIALISTE
Parfait montage A PARTIR DE 95 F.
AUTOTEC
93, AVENUE D'ITALIE, 75013 PARIS. Tél. : 43-31-73-56.

Bijoux

ACHAT BIJOUX
Brill., p. préc., arg. PERRONO, bd des Italiens, OPÉRA, 4, Ch.-d'Antin. ÉTOILE, 37, av. V.-Hugo. Ventes, Occas., Echanges.

Fourrures

Vous trouverez chez GUY DRAY *fabricant* un choix incomparable de cuirs et fourrures
13, rue Etienne-Marcel 75001 PARIS Tél. : 42-36-53-40.

Cours

Préparation accélérée à l'épreuve de français anticipée 1[re], terminales, progrès immédiats, succès assuré. 39-62-96-31.

Vacances Tourisme Loisirs

LA PLAGNE
A LOUER STUDIO 3 PERS. Pied des pistes, plein sud, tout confort. Du 24 JANV. au 31 JANV. Prix 1 200 F. Tél. 43-31-70-63 après 19 heures.

Val-d'Isère, centre station (neige assurée), partic. loue de chalet très bel appart., entrée, gd living, 1 chbre, 1 cabine, s. de bns, w.-c., vraie cuis. équipée, ttes périodes. Tél. : bureau 45-24-18-10.

SKI DE FOND
(HAUT-JURA)
Yves et Liliane, la quarantaine, vous accueillent (12 pers. maxi.) dans une ancienne ferme du XVIII[e] s. confortablement rénovée. Chambres avec s. de bains, table d'hôtes, cuisine et pain maison, ambiance sympa. Tarif tout compris : pension complète + vin + thé à 17 heures + moniteur et matériel de ski, de : 2 080 F à 2 480 F pers./semaine, selon période. Tél. : 16 (81) 38-12-51.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

5[e] arrdt

MAISON - LOFT
Terrasse, calme, 225 m². S. Kayser (1) 43-29-60-60.

6[e] arrdt

MARCHÉ SAINT-GERMAIN
200 m² div. et plein sud. S. Kayser (1) 43-29-60-60.

14[e] arrdt

MONTPARNASSE. Réc. standing, très beau 4 p., 2 sanit., rue/jdin, parking. 2 700 000, 45-66-75-61.

PARC MONTSOURIS
près, BEAU 2 pièces cft à rafraîchir, 520 000 F. 45-28-69-04.

PARC MONTSOURIS
MAISON 4/5 PIÈCES + sous-sol à rénover. TÉL. : 45-89-49-34.

17[e] arrdt

BATIGNOLLES
RÉCEPT. + 5 CH.
refait neuf, 3 500 000, 170 m². T. 45-02-13-43.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE, MARAIS, RIVE GAUCHE, 16[e], NEUILLY, APPTS 4-8 p. et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION, 45-48-43-94.

Rech. 2 à 4 p. PARIS préf. 5[e], 6[e], 7[e], 14[e], 15[e], 16[e], 4[e], 9[e], 12[e], av. ou sans travx. PAIE CPT chez notaire, 48-73-48-07, même le soir.

maisons individuelles

PARC ST-MAUR AV. JOFFRE
MAISON 850.000 F
150 m² s/393 m². 00-00-54-94.

Vde cse décès. Tr. bel. mais. carac., exc. état. Près de Caudry(59), 6 p. ppies, s. bns, w.-c., cuis., gar., dép., 2.000 m² jard. d'agr. 700.000 - (16) 27-85-09-80.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPARTEMENTS DE GDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chambres.
T. (1) 45-62-78-99.

locations non meublées offres

Paris

DAUPHINE. Excep. imm. réc gde classe, 4[e] ét. Tr. b. réc. + 3 ch. + serv., par., sécur. Idéal logt fonct. 20 000 + ch. 40-16-88-88.

M[o] CHARENTON-ÉCOLES
3 pièces, 60 m² 2[e] étage, 3 800 F + 285 F ch. F.O.G. 45-87-71-00.

Région parisienne

LA VARENNE
3 p. 77 m², avec box dans immeuble standing. 3 080 F + 440 F charges. F.O.G. 45-87-71-00.

M[o] CHARENTON-ÉCOLES
Studio avec parkg, cave, 2 700 F + 135 F charges. F.O.G. 45-87-71-00.

FRESNES résidence standing 4 p. Libre de suite, 4 800 F ch. comp. Tél. 42-37-95-67 de 14 h à 19 h.

ARGENTEUIL
Petite résidence standing 4 p. 3 872 F ch. comp. 5 p. 4 282 F ch. comp. 39-82-72-93, 14-19 h.

CHAMPIGNY. Résidence stdg, libre de suite, 3 p. 72 m², 4 000 F CC ; 5 p. 97 m², 5 250 F CC ; chbres 16 m², 1 600 F CC. S'adresser gardienne 15, rue Albert-Vinson.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES stud., 2, 3, 4, 5 p. et plus. I.S.I. 42-85-13-05.

proprietes

170 km SUD PARIS, magnif. PPTÉ sur hauteur, 8 p., bns, cuis., w.-c., *chauff., 24 000 m²*, grande dépend., prix 750 000 F. (16) 86-74-08-12 ou ap. 20 h (16) 86-74-02-71.

Vallée de Chevreuse/Gif, ppté anc. rest. s/ 6 000 m², 20 p. us. prof., com., hab. div., loc.-vte poss. Pr. RER, 69-07-43-77.

bureaux

Locations

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1[er], 8[e], 9[e], 12[e] ou 15[e]. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous serv., 43-55-17-50.

DOMICILIATION 8[e]
Burx, Télex/Secrét., Tél.
AGECO 42-94-95-28.

هكذا من الأصل

Economie

SOMMAIRE

De nouvelles règles pour soutenir le cours des actions

Quand les autorités japonaises dopent la Bourse

TOKYO
correspondance

Il ne faut jamais désespérer de la haute bureaucratie japonaise. Elle vient de faire à nouveau la démonstration du pragmatisme étonnant dont elle est capable face à une situation d'urgence.

En indiquant, mercredi 6 janvier, qu'il appliquerait « *avec souplesse* » une nouvelle règle comptable concernant les *placements boursiers* des investisseurs institutionnels, le ministère des finances a donné un véritable coup de fouet à la Bourse.

Le Kabuto-Cho – la Bourse de Tokyo – a connu le jour même sa seconde plus forte hausse de l'histoire, l'indice Nikkeï gagnant 5,6 % en une seule séance. « *Le changement de climat est stupéfiant. C'est une excellente nouvelle pour le marché* », confiait un spécialiste d'une maison de courtage étrangère.

En septembre dernier, avant le séisme qui devait secouer les places boursières, le ministère des finances avait introduit une nouvelle règle comptable pour les investissements des institutions financières, les compagnies d'assurances notamment. *Ces* règles concernaient deux catégories de fonds de placement en actions : les « tokkin », qui sont gérés par les maisons de titre, et les fonds fiduciaires, qui dépendent des banques fiduciaires.

A la clôture de l'exercice annuel (le 31 mars prochain en règle générale), les investisseurs institutionnels étaient tenus d'inscrire dans leurs livres les actions retenues par l'intermédiaire de ces fonds à leur valeur la plus basse, soit le prix d'achat, soit le cours du marché au jour de clôture de l'exercice. Cette règle « *cost or market* » ne s'applique cependant pas aux « tokkin », réservés aux placements des entreprises industrielles.

Des pertes sévères

Le recul des cours de Bourse intervenu depuis le « mardi noir » du 20 octobre signifie que les investisseurs institutionnels auront à inscrire des pertes parfois sévères dans leurs livres.

Pour les compagnies d'assurances sur la vie japonaises, qui sont devenues les plus grands investisseurs institutionnels au monde, la nouvelle règle est particulièrement dommageable. Afin de protéger les épargnants japonais, la loi impose aux compagnies d'assurances des règles comptables particulièrement conservatrices. Réalisées ou non, les pertes sur leurs placements doivent être enregistrées à la clôture de l'exercice, alors que les plus-values non réalisées ne peuvent pas être prises en compte. En cas de gains, la législation est avantageuse sur le plan fiscal. Mais elle amplifie l'effet de pertes éventuelles.

Ajoutées aux énormes pertes de changes (évaluées à 2 000 milliards de yens, soit 84 milliards de francs cette année) sur les placements en dollars, la nouvelle règle sur les « tokkin » faisait craindre une vague *de ventes massives d'actions par* les investisseurs institutionnels avant fin mars, si les cours du marché tombaient en dessous des cours d'acquisition. Un élément qui pesait lourdement sur la psychologie du Kabuto-Cho.

Sans abolir la nouvelle règle, le ministre des finances, selon un gestionnaire d'une grande compagnie d'assurances, accordera des exceptions « *cas par cas* » aux compagnies d'assurances qui auraient subi de lourdes pertes sur leurs placements *dans les « tokkin »* et les fonds fiduciaires.

Le ministère demandera égale*ment aux compagnies d'assurances* d'exclure les pertes financières liées aux « tokkin » pour calculer en fin d'exercice le taux de rendement sur leurs actifs bruts.

Euphorie évidente

Enfin, le ministère des finances devrait relever probablement de 3 à 5 % de leurs actifs le plafond des placements des compagnies d'assurances dans les « tokkin ». Dans le cas de Sumitomo Life, dont les actifs représentent quelque 10 000 milliards de yens, soit 420 milliards de francs, à la fin de 1987, en progression de 50 % en l'espace d'une année, les « tokkin » et les fonds fiduciaires ont été parmi les principaux animateurs de la hausse de la Bourse de Tokyo avant le krach d'octobre.

La réussite évidente, au moins dans l'immédiat, des interventions des banques centrales pour soutenir le dollar, l'annonce d'une résorption progressive des positions d'achat à découvert et le retour des investisseurs étrangers : Tokyo n'en pouvait plus de bonheur.

Les événements ont donné raison au chef du département des recherches de Goldman Sachs International à Tokyo : « *Je ne pense pas que les autorités japonaises accepteront une forte baisse de la Bourse. Elles agiront vigoureusement pour l'empêcher* », disait-il récemment.

*Il ne faut pas oublier que le minis*tère des finances est plus concerné que jamais par la bonne tenue du Kabuto-Cho. A l'automne prochain, il doit mettre en vente le troisième paquet d'actions de NTT (Nippon Telegraph and Telephon) au prix de 2,47 millions de yens l'action (104 000 F), inscrit dans le budget de l'année fiscale 1988. Or la baisse des cours a reconduit le titre très près de 2 millions de yens (84 000 F), au plus bas depuis l'époque de sa première cotation en février 1987.

BERNARD HAMP.

BILLET

Jeux dangereux

L'arme psychologique pour calmer les ardeurs spéculatives sur les monnaies constitue décidément un bon appoint – provisoire – aux interventions concrètes des banques centrales. L'excitation provoquée par l'annonce, à la télévision japonaise, d'un accord tripartite permettant aux Etats-Unis, à la RFA et au Japon de disposer d'une force de frappe de 15 milliards de dollars pour inverser le mouvement de baisse du dollar en est la plus récente illustration. Le fait qu'avec un bel ensemble Américains, Japonais et Européens aient immédiatement démenti cette analyse pour rappeler qu'un dispositif commun a bien été mis en place lors de la déclaration des principaux pays *industriels le 23 décembre, mais* à sept et non à trois, n'a pas remis en cause l'essentiel : l'incertitude maintenue grâce au « *secret* ».

Point n'est besoin d'être grand clerc pour imaginer que dans ce dispositif, Washington, Bonn et Tokyo, par l'importance de leurs devises dans le système monétaire international, sont appelés à jouer un rôle de premier plan dans la tentative de stabilisation du dollar lancée à la fin décembre. L'apport de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie ou du Canada restera sans doute marginal. Il n'en reste pas moins que l'existence d'un consensus jusqu'à présent solide entre les Sept constitue pour des marchés financiers encore très nerveux une sérieuse mise en garde. Il pourrait s'avérer périlleux de tester la détermination des banques centrales et de connaître ainsi plus précisément les parités au-delà desquelles le « groupe des Sept » estime qu'une situation anormale et dangereuse pour l'économie mondiale est créée.

La leçon a pour l'instant porté. Les instituts d'émission ont été obligé de « *matraquer* », le lundi 4 et le mardi 5 janvier, pour la faire entendre. Le montant des interventions est difficile à déterminer mais pourrait, selon *certains opérateurs, avoir tourné* durant ces deux jours autour de 8 milliards de dollars. Un rappel à l'ordre qui a permis au dollar de continuer à se redresser vivement le mercredi 6 janvier et de se stabiliser à ces niveaux le lendemain sans nouvelle action notable des banques centrales. Mais chacun est parfaitement conscient des limites de ce jeu dangereux. Une opération coup de poing peut retourner provisoirement les marchés financiers. Elle ne reste crédible que le temps qu'apparaissent de nouveaux indices.

Si des résultats économiques jugés essentiels prennent à contrepied l'attente générale, toute cette belle mise en scène peut se révéler vaine, voire contre-productive. Rien n'est pire que l'espoir déçu, et aussi injuste que cela puisse paraître aux « Sept », qui connaissent la faible signification des résultats d'une balance commerciale sur un mois, un revers lors de la publication des chiffres américains le 15 janvier prochain pourrait avoir des conséquences ravageuses. Le montant dont peuvent disposer les banques centrales pour soutenir le billet vert paraîtrait alors dérisoire. Fragile équilibre de la terreur monétaire.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Premières applications de l'accord sur la dette mexicaine

La mise en place du plan élaboré par Mexico et Washington pour permettre aux banques d'échanger une part de leurs créances sur le Mexi*que en obligations garanties sur les* bons du Trésor américain prend forme. La Securities and Exchange Commission (SEC, équivalent de la Commission des opérations de Bourse en France) a demandé, dans une circulaire aux instituts de crédit intéressés par cette conversion, d'inscrire leurs créances en dessous de leur valeur nominale. Cela pour tenir compte de la décote des créances sur le Mexique. Cette recommandation vient d'être appliquée par l'une des principales banques régionales des Etats-Unis, la NCBC Corp., *sise à Charlotte, en* Caroline du Nord. Un porte-parole de cette banque a annoncé que sa direction s'était basée sur une décote de 56 % pour ses créances sur le Mexique. L'annonce de cette décision, qui réduira de 68 % les bénéfices de la NCNB pour le quatrième trimestre 1987, a été *saluée* par une hausse de 1 dollar du cours de cette banque à Wall Street.

Autre retombée indirecte du plan américano-mexicain, le représentant de la Maison Blanche pour le commerce international, M. Clayton Yeutter, a annoncé qu'un accord de quatre ans avait été signé entre les deux pays. Cet accord permettra aux Etats-Unis de vendre au Mexique 240 millions de dollars de vêtements par an, alors que ce type de vente était jusqu'à présent pratiquement interdit. Les exportations mexicaines de textiles pourront, en échange, progresser chaque année de 6 % vers le marché américain.

L'entrée en vigueur du Document administratif unique pour les déclarations en douane

Le Document administratif unique (DAU) à l'usage des douze pays membres de la Communauté européenne et des six pays de l'Association économique de libre échange, est entré en vigueur le 1er janvier. Il est appelé à remplacer la quasi-totalité des déclarations en douane dont usaient jusqu'à maintenant les différents pays. Il permet d'assurer la prise en compte des opérations d'exportation, et d'importation, qui deviennent, dans le nouveau langage des relations intracommunautaires, des opérations d'expédition et d'introduction. Cela dans la perspective du marché unique de 1992.

***Le Document administratif unique* est la mise en œuvre, pour la CEE, du système harmonisé édifié par le Conseil de la coopération douanière qui a fait l'objet d'une convention internationale adoptée par une centaine de pays.**

Cette nouvelle nomenclature, indispensable pour harmoniser les relations commerciales internationales, risque cependant de se mettre en place avec quelques difficultés. En France, notamment, on redoute qu'il n'en résulte une plus ou moins grande perturbation dans l'établissement des statistiques du commerce extérieur, bon nombre de transitaires éprouvant des difficultés à établir leurs déclarations. Ces transitaires, en effet, ne cachent pas leur inquiétude.

Les transitaires français accusent de dogmatisme la Commission de Bruxelles

Comme elle sera belle, l'Europe des Douze, le 1er janvier 1993 ! Enfin, sans frontières, elle réunira, en un grand marché plus vaste que celui des Etats-Unis, trois cent vingt millions de consommateurs, qui pourront acheter n'importe quelle marchandise, travailler ou se rendre sans entrave dans chacun des douze Etats membres. Pour parvenir à cette vraie communauté, la Commission de Bruxelles a arrêté un catalogue de trois cents mesures, qui s'échelonneront jusqu'en 1992. Depuis le 1er janvier de cette année, l'une d'entre elles est entrée en application, puisque sont désormais en vigueur le Document administratif unique (DAU) et la réforme de la Nomenclature douanière. C'est l'occasion pour les transitaires et les commissionnaires en douane de dire toutes les réserves que leur inspire cette marche forcée vers une simplification qui leur paraît quelque peu illusoire et dogmatique.

Ce n'est pas tant les vingt et un mille emplois qu'ils vont devoir supprimer – essentiellement aux postes-frontières – qui chagrine ceux que l'on peut qualifier d'« agents de voyage » des marchandises. Ils savent que le grand marché européen générera pour eux des activités complémentaires, et que leurs coûts de revient seront diminués par la suppression de formalités et l'accélération des rotations des camions.

« Oui, nous sommes pour l'Europe sans frontières, mais à Bruxelles, on la prépare mal », accuse Jean Chabrerie, président de la Fédération française des commissionnaires et auxiliaires de transport (FFCAT) qui les représente. *« Prenons la suppression des frontières physiques, tout à fait souhaitable pour les passagers. Elle n'est pas la panacée que l'on veut bien dire pour les marchandises, car moins de 15 % des dédouanements s'effectuent aux bureaux-frontières, le reste du trafic étant « sous douane ». Même pour le trafic dédouané à la frontière, l'opération, informatisée ne prend pas plus de dix minutes. Le transfert des contrôles douaniers vers des bureaux situés à l'intérieur laissera intactes les autres vérifications : sur le carburant du réservoir du camion, sur la validité du permis du chauffeur, sur la présence d'un immigré clandestin à bord du camion, sur les matières dangereuses transportées, etc. »*

Les méfaits de la déréglementation

On aurait pu penser que préalablement à toute suppression des frontières, l'administration communautaire se préoccuperait d'harmoniser les réglementations nationales techniques. Elle a préféré déréglementer d'abord, car elle estime que l'harmonisation demandée par les professionnels n'est qu'un prétexte pour ralentir le mouvement. Cette attitude semble bien naïve au président de la FFCAT : *« Qui va contrôler la marchandise ? Des contrôleurs du pays de départ investis du pouvoir du pays de destination ? Cela voudra dire que les Néerlandais pourraient envoyer à nouveau en France de la viande infestée de peste porcine ou qu'ils descendront avec des citernes pleines d'essence et remonteront avec du vin, ce qui est interdit chez nous. Si on n'y prend garde, l'absence d'harmonisation réglementaire provoquera des dégâts. Par exemple, nos sièges sociaux iront là où le régime fiscal sera le plus intéressant et notre personnel d'exécution sera recruté dans le pays où les salaires seront les plus bas. Cela pourrait donner un siège social luxembourgeois, des chauffeurs portugais et des camions andorrans ! »*.

On constate les mêmes aberrations dans les suppressions des frontières fiscales. La Commission a proposé de réduire la fourchette des taux de TVA de 4 % à 9 % pour le taux réduit et de 14 % à 20 % pour le taux normal. L'idéal serait que le taux de TVA facturé soit celui du pays de départ, l'administration fiscale du pays de vente reversant à son homologue du pays d'origine de la marchandise la TVA initiale. Malheureusement, ce système sèmera la pagaille dans la comptabilité des entreprises et des Etats, car à l'achat et à la vente d'un même produit, ce seront vingt-quatre taux de TVA qui pourront s'appliquer. D'autre part, les entreprises auront intérêt à importer des biens plutôt qu'à les acquérir sur le marché national. Dans le premier cas, elles achèteront des biens hors taxes qui ne seront soumis à la TVA qu'ultérieurement au moment de la vente, alors que dans le deuxième cas, elles achèteront des biens taxés pour lesquels elles paieront en même temps la TVA et le prix normal.

Quant au Document administratif unique (DAU), il est trop compliqué selon la FFCAT : chaque article doit avoir un document ; chaque document doit passer deux fois sur une imprimante au lieu d'une seule fois pour les documents anciens ; il est porteur d'un nombre impressionnant d'informations codées qui serviront aux Etats pour établir leurs statistiques. Cette « simplification » aboutit à un alourdissement des coûts de traitement informatique.

Simplifier

Les propositions que formulent les transitaires vont dans le sens d'un libéralisme moins échevelé que celui de la Commission. *« Simplifions d'abord les procédures dans la chaîne qui va des exportateurs aux transporteurs et aux acheteurs sous la surveillance des administrations de contrôle*, explique Jean Chabrerie. *Le recours commun à l'ordinateur permettrait à tous ces partenaires de savoir où se trouve la marchandise et de procéder à des contrôles souples. Cela suppose une harmonisation des procédures informatiques et un accord pour supprimer le support papier. »*

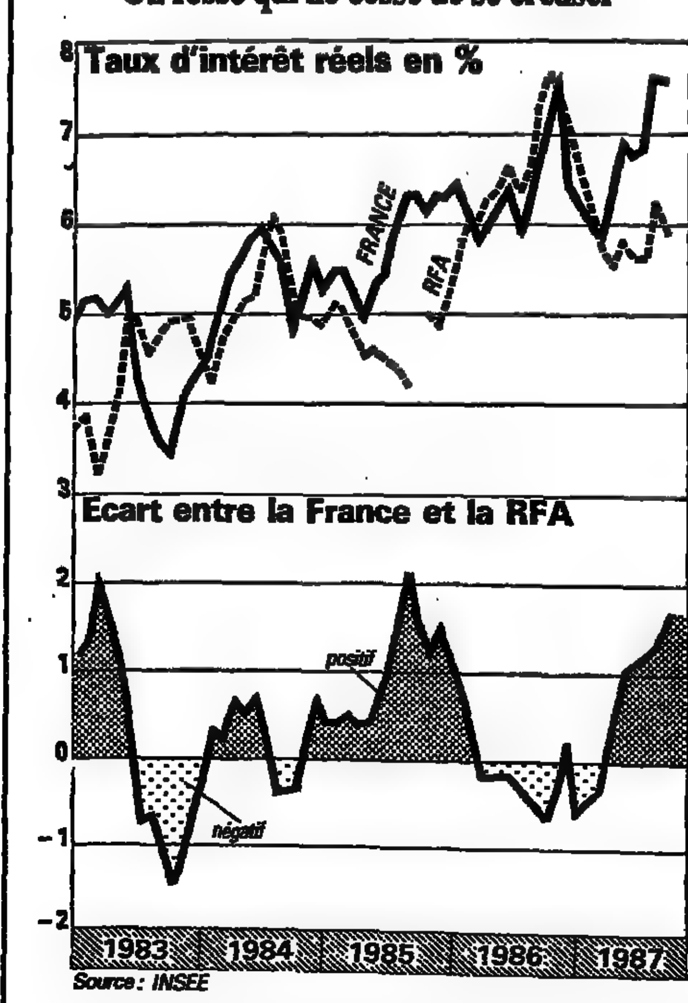
« Ensuite, laissons les industriels et les transporteurs choisir l'endroit où ils préfèrent être contrôlés, à la frontière ou à l'intérieur des Etats. »

« Enfin, harmonisons les réglementations, les documents administratifs, les diplômes et les formations, afin que la concurrence ne soit pas faussée par les discordances actuelles. »

Il reste cinq ans pour que la Commission et les professionnels s'accordent sur les règles d'un jeu de plus en plus communautaire.

ALAIN FAUJAS.

Un fossé qui ne cesse de se creuser



Les taux d'intérêt réels (calculés hors *inflation*) atteignent maintenant en France des sommets historiques. Les taux nominaux ont en effet à peine baissé alors que le taux d'inflation se réduit rapidement. Du coup, l'écart de taux réels avec la RFA ne cesse de se creuser. L'annonce que vient de faire la Banque de France d'une légère baisse de ses taux d'intervention ne modifie pas ce schéma, cette réduction compensant tout juste la hausse décidée le 5 novembre 1987 à la *suite du* krach boursier.

Affaires

La difficile déréglementation des télécommunications par satellite

« Au secours, M. Reagan ! »

Un nouveau conflit est-il en train de naître entre les Etats-Unis et l'Europe dans les télécommunications ? Dans un encart publicitaire d'une page du *Financial Times* du 6 janvier, la société Pan American Satellite, qui s'apprête à lancer un engin privé au-dessus de l'Atlantique, en concurrence avec l'organisation internationale Intelsat, dénonce le refus des Britanniques de recevoir ses communications. *Elle* en appelle au président Reagan et lui demande de prendre des mesures de rétorsion à l'encontre d'une société de Grande-Bretagne.

« Cher président, au secours ! » Sous ce titre racoleur, le patron de Pan Am Sat (1), M. Rene Anselmo, n'hésite pas à en appeler à M. Ronald Reagan pour obtenir une entrée sur le marché britannique des télécoms. Ses arguments ? British Telecom et Cable and Wireless, les deux opérateurs britanniques (le second via sa filiale Mercury), refusent depuis deux ans de négocier sérieusement avec lui sur le *« droit d'atterrissage »* des signaux émis par ses futurs satellites, c'est-à-dire sur leur connexion terrienne au réseau britannique de téléphone. Or, dans le même temps, Cable et Wireless vent de déposer auprès de la Federal Communications Commission (FCC) — l'agence régulant les télécoms américaines — une demande d'autorisation pour vendre des services téléphoniques entre les Etats-Unis, la France, l'Inde et l'Australie.

Le patron de Pan Am Satellite *demande donc à M. Reagan* d'intervenir auprès du premier ministre britannique, M[me] Thatcher, pour faire avancer sa cause et de la FCC pour qu'elle ne donne pas son feu vert à Cable and Wireless *« jusqu'à ce que la Grande-Bretagne ouvre son marché au satellite privé américain »*. Il veut montrer que *« les Etats-Unis sont sérieux quand ils parlent de la réciprocité commerciale »*.

Il n'est pas fréquent de voir un patron américain se mettre publiquement sous l'aile du président du pays le plus « libéral » du monde pour lui demander... d'être interventionniste. Autre ironie de l'histoire : Pan Am Sat s'en prend à Cable and Wireless, une entreprise qui sort *tout juste d'une féroce bataille* pour... forcer le marché japonais des télécoms à s'ouvrir aux étrangers. Bataille dans laquelle elle a bénéficié du soutien actif de M[me] Thatcher, mais aussi de M. Reagan. Un argument que M. Anselmo ne manque pas de rappeler au président des Etats-Unis : *« Pourriez-vous rappeler à M[me] Thatcher l'aide que vous avez apporté pour obtenir l'ouverture du marché japonais à Cable and Wireless et lui souligner que l'une de vos entreprises américaines rencontre un problème comparable pour entrer dans son pays »*, écrit-il.

Plus fondamentalement, cette démarche, faite au nom de la *« réciprocité commerciale »*, est assortie une *fois* encore de menaces de sanctions protectionnistes de la part des Etats-Unis. L'administration Reagan, à la veille d'une période électorale, se saisira-t-elle de cette affaire pour en faire un exemple ? Il est encore trop tôt pour le savoir. Reste que l'enjeu est d'importance.

Ecrémage du marché

Jusqu'ici, toutes les communications téléphoniques internationales par satellites, transitent par Intelsat, une société coopérative internationale créée au milieu des années 60, rattachée à l'ONU, et dont les membres utilisateurs (en fait les PTT nationales et Comsat aux Etats-Unis) sont propriétaires. Cette organisation a fonctionné pendant vingt ans sans heurts, malgré l'apparition de satellites à vocation géographique plus limitée (comme Eutelsat pour l'Europe, Arabsat...), jusqu'à ce qu'un opérateur américain demande en 1983 à la FCC l'autorisation de fournir des services privés internationaux *spécialisés* par satellite entre l'Europe et les Etats-Unis. Devant la pression croissante des *entreprises en faveur d'une rupture* du monopole d'Intelsat, la Maison blanche et la FCC ont accepté unilatéralement l'idée d'une concurrence internationale en matière de services spécialisés par satellites, tout en l'assortissant d'un certain nombre de garde-fous.

Aujourd'hui, Pan Am Sat est le premier opérateur à lancer — dans trois mois, par Ariane — un satellite international. Selon l'entreprise, ses services seront mieux adaptés qu'Intelsat aux besoins des utilisateurs mais surtout moins chers. Service public, Intelsat doit en effet surtarifier les liaisons très rentables Europe-Etats-Unis afin d'abaisser les prix offerts aux liaisons moins profitables avec le tiers-monde. Si Pan Am Satellite réussit à trouver un point de chute en Grande-Bretagne, les utilisateurs européens pourraient donc avoir intérêt à faire transiter leurs communications avec les Etats-Unis via Londres. Le risque de détournement du trafic encouru par les PTT européennes serait important et l'équilibre d'Intelsat pourrait s'en trouver rompu au profit de Pan Am Sat qui écrémerait ainsi le marché. Intelsat a senti le danger et a déjà réagit en pratiquant notamment des baisses de prix notables sur certaines liaisons.

Encore faut-il que Pan Am Satellite réussisse à trouver ce point de chute. Que son choix se porte sur Cable ans Wireless n'est pas étonnant. D'abord, le plus gros trafic avec les Etats-Unis part et arrive sur les îles *britanniques. Ensuite*, la déréglementation pratiquée par M[me] Thatcher avait pour objet d'introduire *une concurrence : que British Telecom*, la compagnie qui même privatisée reste « nationale » conserve ses liens avec *Intelsat et que sa jeune* concurrente, Mercury, signe avec Pan Am Sat, le schéma ainsi dessiné *peut, a priori, séduire* M[me] Thatcher. Mais il ne semble pas facile à mettre en œuvre. Cable and Wireless *espère en effet devenir un opérateur* qui gère des communications non seulement à partir de son sol national, mais aussi en dehors comme les liaisons Japon-Etats-Unis. Or, précisément, pour ces *liaisons trans-Pacifique, la société* britannique a encore besoin des seuls satellites aujourd'hui disponible, c'est-à-dire, ceux d'*Intelsat. Elle* ne peut rompre sans remettre en cause toute sa stratégie avec l'organisation internationale *publique*.

L'intérêt de cette partie de bras-de-fer est de souligner la difficulté d'une déréglementation des liaisons satellites internationales. Intelsat, n'en déplaise aux libéraux théoriciens du libéralisme est utile. Une déréglementation ne peut pas s'effectuer par un seul écrémage du marché au profit d'une société privée. Non seulement les dangers pour le tiers-monde sont évidents, mais sa mise en œuvre commerciale est plus complexe que prévue et suppose... l'interventionnisme d'Etat.

FRANÇOISE VAYSSE et ERIC LE BOUCHER.

(1) Pan American Satellite n'a rien à voir avec la compagnie américaine Pan Am.

La réforme de la politique agricole commune

Bruxelles propose de soustraire 1 million d'hectares à la culture

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Soustraire 1 million d'hectares à la culture dans la Communauté : tel est l'objectif du programme d'encouragement à la *mise en* jachère qu'a approuvé, mercredi 6 janvier, la Commission européenne et dont vont maintenant débattre les Douze. Les agriculteurs qui gèleraient au moins 20 % de la superficie effectivement cultivée de leur exploitation recevraient une prime dont le montant n'est pas précisé. L'idée est de laisser en la matière une large marge d'appréciation aux gouvernements. Cependant, afin d'éviter les abus, c'est-à-dire la mise en place d'un programme trop attractif, le financement de la prime par le budget européen sera d'autant moins important que cette prime sera plus élevée

M. Frans Andriessen, le vice-président de la Commission, chargé des affaires agricoles, a proposé que la prise en charge par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (FEOGA) soit de 50 % pour les deux cents premiers ECU (1400 F), de 25 % pour la tranche allant jusqu'à 400 ECU (2800 F), de 15 % pour la tranche allant jusqu'à 600 ECU (4200 F).

Les agriculteurs qui mettraient en jachère au moins 30 % de leur surface cultivée pourraient être partiellement dipensés de la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs de céréales.

Ce nouveau programme contribuera à réduire la production communautaire de céréales, de colza et de tournesol. Mais son principal objet est de faire accepter plus facilement dans certains Etats membres, et en particulier en Allemagne, la politique de baisse de prix par le truchement des « stabilisateurs agricoles » que préconise la Commission, appuyée par la grande majorité des Douze. L'adaptation de la production à la demande, la Commission *entend en effet surtout l'obtenir* par la baisse des prix.

L'encouragement au gel des terres, de même que les aides directes aux revenus ou encore l'extension des prêretraites (deux autres propositions sur la table des ministres) apparaissent comme des politiques d'accompagnement destinées aux petits exploitants et cherchant à adoucir la réforme de la politique agricole commune.

Régulation du marché

Ce programme était souhaité par la RFA et devrait favoriser la conclusion d'un accord au conseil européen des 11 et 12 *février* à Bruxelles. Les Français, pour leur part, accueilleront avec mauvaise humeur la proposition de la Commission. Celle-ci suggère que le coût de l'opération pour le budget européen soit pris en charge par la « section garantie » du FEOGA. Autant d'argent en moins pour subventionner les exportations ! Ce programme, pense-t-on à Paris, ne contribuera qu'accessoirement à la régulation du marché et devrait donc être financé avec les deniers affectés aux aménagements structurels (la section orientation du FEOGA). En outre, la Commission n'a pas retenu comme variante du programme la jachère pâturée ou jachère verte, qui a la faveur des Français. L'idée est *d'accorder une prime moins élevée* — la moitié de celle versée pour le simple gel des terres — aux exploitants qui *affecteraient les surfaces* excédentaires de la culture à l'élevage extensif.

PHILIPPE LEMAITRE.

RENTRÉE 26 JANVIER 88
NIVEAU DEUG, DUT, BTS...
Préparez-vous immédiatement à
UN NOUVEAU METIER
ASSISTANTE EUROPEENNE DE MANAGEMENT DIPLOME ESA
Formation intensive : 9 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprise débouchant sur 3 diplômes reconnus par les professionnels.
ECOLE SUPERIEURE D'ASSISTANTES DE MANAGEMENT
ESAM
ESAM 1[re] école française habilitée à préparer le diplôme européen ESA délivré dans 10 pays depuis 25 ans.
ESAM membre du groupe IGS et de l'Académie Européenne de Secrétariat et de Management.
ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Bon à retourner à ESAM 63, av. de Villiers 75017 Paris. - Tél. : 47-66-84-22
M[elle] ______ Adresse ______
______ Tél. : ______
☐ souhaite un rendez-vous d'orientation ☐ souhaite une documentation

SOCIAL

Le thème de réflexion du Centre des jeunes dirigeants pour 1988

Nouvelles technologies et morale des affaires

Après des années de turbulence, dues à la crise, les chefs d'entreprise aspirent-ils à un retour à la stabilité ? Après la déréglementation, les patrons sont-ils à la recherche de quelques valeurs simples, compatibles avec leur place dans la société ? Déjà sous-jacentes avant la bourrasque financière, ces préoccupations sont maintenant d'actualité. Les dirigeants y sont plus sensibles que jamais.

Prémonition ou coïncidence ? Toujours est-il que le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) a commencé à s'interroger sur ces questions, peut-être inconsciemment convaincu que cela ne pouvait plus durer. Sous le titre « Ethique et mutations », il en a même fait son thème de l'année, son sujet de réflexion prioritaire. Débattu au sein des cent vingt sections locales du CJD, chargées de l'explorer, ce thème devrait faire l'objet de propositions concrètes, qui seront présentées à l'occasion du congrès de Grenoble, en juin 1988.

Souvent en avance d'une idée, toujours prompt à saisir le climat, le CJD aurait donc perçu, un peu plus tôt que les autres, un sentiment *encore diffus. Mais, même pour* cette organisation volontairement moderniste, fréquemment présentée *comme le trublion du CNPF, cela n'a* pas été sans mal.

A l'origine, le thème retenu était *« Ethique et nouvelles technologies »* et présenté ainsi en septembre dernier par l'équipe dirigeante du CDJ *aux cent cinquante et un responsables* réunis pour la traditionnelle « école des présidents ».

Aux Etats-Unis aussi...

A la suite de discussions en commission, il était apparu que le *sujet de réflexion devait être modifié*. M. Alain Gauthier, un consultant français installé en Californie, avait *d'ailleurs confirmé qu'aux Etats-Unis* des entreprises d'avant-garde avaient les mêmes soucis et *s'inquiétaient, elles aussi*, de la nécessité d'un retour à la morale des affaires.

Cela provoqua quelques réticences. M. Jacques Cheize, membre du bureau national, affirmait par exemple que la modification n'entraînerait pas de déplacement, sur le fond. A l'inverse, et parce que la tentation est forte pour un dirigeant, y compris du CJD, d'imposer ses choix dans son entreprise, M. Philippe Wuillaume, président national, avait dû à l'époque apporter une précision en forme de mise en garde. *« Quand j'entends dire que l'éthique peut remplacer le règlement intérieur, j'ai froid dans le dos »*, s'exclama-t-il alors. Depuis lors, les discussions vont bon train et confirment l'intérêt de la démarche.

L'évolution est significative. Des dirigeants, des chefs d'entreprise, se rendent confusément compte que la récession et les épreuves économiques ont mis à mal des principes. Pour se battre et survivre, des entreprises ont oublié leur finalité et se sont peu souciées de leur environnement. Elles ont souvent été amenées, au travers des licenciements puis des exigences de *flexibilité, à abandonner des pans entiers* du contrat moral qui les liait à leur personnel, à la vie civile. Dans *certains cas, elles ont dû tricher avec* les règles et se sont laissé entraîner à une surenchère.

N'est-on pas allé trop loin ? Les nouvelles techniques financières déconcertent, éloignent du métier *d'entrepreneur. La frénésie boursière*, les OPA et les contre-OPA, orageuses, font naître l'inquiétude. Des *menaces planent, que la course* à la déréglementation rend imprévisibles. On reconnaît maintenant que la souplesse d'embauche et de licenciement peut être inconciliable avec la culture d'entreprise et le projet d'entreprise, toutes formules que le CJD prétend défendre, lui qui, de longue date, a soutenu l'existence de « l'entreprise au service des hommes ».

Aborder les problèmes moraux posés par l'introduction des nouvelles technologies n'est donc pas innocent. Cela donne des résultats contradictoires, parfaite illustration des influences qui s'exercent sur le milieu patronal, même le plus ouvert. M. Louis Madaule, de Narbonne, explique comment la transformation voulue de son entreprise, pour la spécialiser dans l'électricité industrielle, lui a permis d'y asseoir son autorité, en prenant la suite de son père. L'évolution technique, réussie grâce à la formation des ouvriers, a entraîné l'éviction *« naturelle »* de ceux qui se sentaient à l'écart. Elle a aussi provoqué le départ des anciens cadres, plus autoritaires. Une forme de dialogue s'est instituée, et le nouveau patron se déclare aujourd'hui *« stupéfait de la modification des mentalités »* qui lui a permis de découvrir que *« les gens avaient des capacités »*.

Sur un autre registre, M. Jean-Marie Troussard, de Dijon, raconte comment l'arrivée de machines-outils sophistiquées accentua *« la dépendance »* de sa société à l'égard des personnels qui possédaient la technique. Il fallait trouver une solution. *« Avec la nouvelle technologie, il y a déplacement de pouvoir*, dit-il. *Il faut donc un intéressement, trouver des formes participatives. »* Le nouvel équipement a été implanté dans une *« micro-unité »*, à distance, et les salariés ont pris 25 % du capital de la filiale. La technique impose de faire confiance et d'associer les salariés compétents.

Commentaire de M. Patrick Choisy, du Mans : *« Si l'entreprise est fermée sur elle-même, l'arrivée de la nouvelle technologie se passe mal ; si elle fonctionne sur des bases éthiques, elle s'adapte quatre fois plus vite. »* Cela suppose permanence dans l'effort, consensus et stabilité, l'entreprise ayant pour objectif la durée. Une notion qui avait été dévalorisée quand il fallait penser au seul lendemain et lui sacrifier la morale.

ALAIN LEBAUBE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



1[re] émission d'un F.R.N.* dans le marché français

(1[re] tranche de F 500 millions entièrement souscrite)

UNE SECONDE TRANCHE EST EN COURS DE PLACEMENT.

Le nouvel emprunt du CRÉDIT LYONNAIS est un "flotteur" : il est en effet conçu pour coter en permanence à proximité du prix d'émission grâce à son coupon trimestriel et à sa référence Pibor 3 mois (Paris Interbank Offered Rate) ;

Il est "pur" : les modalités sont en totale concordance avec le contrat Pibor 3 mois négocié de gré à gré à Paris (coupon fixé sur le taux de liquidation des contrats, et payé le jour même de leur règlement) ;

L'emprunt procure à l'investisseur une marge actuarielle supérieure à 1/8[e] ;

Le CRÉDIT LYONNAIS envisage d'utiliser cette 1[re] tranche comme base pour de prochaines émissions, et d'afficher en continu, sur ses écrans, des cours acheteur/vendeur pour des blocs de 500 titres "market making".

Nominal des titres : F 20 000.
Prix d'émission : F 19 966 par obligation (soit 99,83 % du nominal).
Date de jouissance règlement : 11 janvier 1988.
Échéances : 11[e] jeudi de chaque trimestre civil (ou 12[e], lorsque le trimestre commence par un jeudi).
Intérêt nominal : Pibor 3 mois + 0,10 % prorata temporis.
Marge actuarielle : + 0,15 %.
Amortissement : au pair en totalité le 13 mars 1997.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au [illegible]-18-66. Une fiche d'information (visa COB n° 87-479 en date du 17 décembre 1987) est tenue gracieusement à la disposition du public.

*Floating Rating Note ou "Flotteur"

CREDIT LYONNAIS. LE POUVOIR DE DIRE OUI.

هكذا من الأصل

Affaires

Rivoire et Carret - Lustucru

Barilla intéressé par une participation

Le conflit entre les actionnaires de Rivoire et Carret - Lustucru, deuxième groupe français de pâtes alimentaires (24 % du marché) avec un CA de 1,5 milliard de francs, derrière Panzani Milliat-Frères (2,4 milliards de francs), rebondit.

La famille Cartier-Millon (Lustucru), après avoir perdu la bataille de procédure qui l'opposait depuis six ans à la famille Cohen-Skalli (Rivoire et Carret), pour le contrôle du holding créé entre les deux fabricants concurrents, a décidé de vendre ses participations au groupe italien Barilla, numéro un mondial de la spécialité avec un CA de 6,4 milliards de francs.

Cette transaction suscite des protestations de M. Albert Skalli : « *Nous nous opposerons fermement à cette introduction de notre concurrent dans notre capital. Il ne faut pas oublier une clause de droit français, l'actionnaire majoritaire a le droit de s'opposer à l'entrée dans son capital d'un actionnaire minoritaire, et cette clause n'est pas respectée* », a déclaré M. Skalli.

Le holding Rivoire et Carret-Lustucru avait été constitué en 1967 entre les familles Carret (58 % du capital) et Cartier-Millon (42 %). Le holding détenait 70 % de chacune des deux affaires, le reste restant propriété des familles d'origine. Tout commence à se gâter en 1971, lorsque la famille Carret vend ses participations à un des plus gros semouliers français, le groupe Cohen-Skalli. Dix ans de cohabitation orageuse débouchent en 1981 devant les tribunaux. Un nouveau feuilleton est-il en train de voir le jour ? Affaire à suivre.

Martell : Grand Metropolitan renchérit sur lui-même

A la surprise générale, le groupe britannique Grand Metropolitan vient de relever son offre d'achat sur l'ensemble du capital de Martell de 2750 F à 2825 F par action. Cette nouvelle proposition est supérieure de 13 % à celle du canadien Seagram qui a signé avant Noël un accord pour acquérir 40 % des titres détenus par la famille Firino-Martell au prix de 2500 F l'unité.

Cette annonce a été faite dans la soirée du mercredi 6 janvier après que les représentants de Grand Metropolitan ont été reçus par M. Georges Chavanes. Le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, souhaitait examiner les conséquences d'une éventuelle prise de contrôle au niveau local, tout comme il l'avait fait deux jours auparavant avec des membres de la direction de Seagram.

Quelques heures avant cette surenchère, M. Georges J. Bull, président d'IDV (International Distillers and Vinters), filiale du groupe Grand Metropolitan qui détient 20 % de Martell, avait affirmé qu'en aucun cas il ne modifierait les composantes fondamentales de la société basée à Cognac. Il a de plus indiqué que son groupe souhaitait « *assurer une parfaite continuité de la direction existante ainsi que du personnel* ».

Air France achète 11,57 % des actions d'Air Inter pour 342,7 millions de francs

Le *Journal officiel* du 6 janvier a publié les arrêtés autorisant la SNCF à céder à Air France et aux salariés d'Air Inter une partie des actions qu'elle détient dans la compagnie Air Inter.

Air France, dont la part dans le capital de la compagnie intérieure passe de 24,97 % à 36,54 %, achète 88 450 actions, au prix unitaire de 3 875 F, c'est-à-dire une dépense totale de 342,7 millions de francs. Le fonds commun de placement gestionnaire des titres acquis par les salariés d'Air Inter achète 8 222 actions, soit 1,07 % des titres, au prix unitaire de 2 500 F, c'est-à-dire une dépense totale de 20,5 millions de francs. La part de la SNCF dans Air Inter revient de 24,97 % à 12,33 %.

Prévue depuis plusieurs mois, cette opération a pour but de contrer les rachats en bourse effectués par la compagnie UTA, qui a fait passer sa part dans le capital d'Air Inter de 15,32 % à plus de 28 %.

Bayer candidat au rachat de Sterling Drug ?

La bataille pour la prise de Sterling Drug (*le Monde* du 7 janvier) est commencée. En réponse à l'OPA de 4,2 milliards de dollars lancée par Hoffmann-La Roche, Bayer, le géant allemand de la chimie, numéro trois mondial de la pharmacie, a fait savoir qu'il étudiait la possibilité de lancer une contre-offensive. Cette réaction n'a rien pour étonner. En vertu des accords conclus après la première guerre mondiale sur le versement des indemnités dues par l'Allemagne vaincue, les Etats-Unis avaient reçu le droit exclusif d'user de la marque Bayer en Amérique du Nord, notamment pour l'aspirine.

Cette marque est maintenant depuis de longues années exploitée par Sterling Drug. En 1986, Bayer avait versé 25 millions de dollars à cette firme américaine pour récupérer partiellement le droit d'employer sa marque outre-Atlantique afin de changer le nom de sa filiale américaine de Rhinechem en Bayer USA. Tout le problème pour Bayer consiste maintenant à reprendre complètement en main sa marque dans le Nouveau Monde. L'analyste londonien James Capel évalue ce rachat entre 100 et 200 millions de dollars.

Le Koweït au secours de la Banque d'Angleterre

Le Koweït, en rachetant régulièrement les titres de BP boudés par le public depuis sa privatisation, vient de sauver la mise au gouvernement britannique, et d'*éviter à la Banque d'Angleterre* d'avoir à éponger une grande *partie des titres émis en octobre*. Grâce aux achats du bureau koweïtien d'investissement (KIO), qui a acquis depuis plus d'un mois plus de 18 % du capital de la première compagnie pétrolière britannique, les cours de l'action de BP sont en effet restés nettement supérieurs au *prix minimum* (70 pence par action) auquel le Trésor britannique s'était *engagé à racheter* les titres : 78 pence mercredi soir à la clôture de la Bourse alors que l'offre de la Banque d'Angleterre expirait le même jour à minuit.

Résultat : le filet de sécurité placé par le gouvernement pour limiter les pertes des institutions financières chargées de la privatisation malgré le krach boursier n'a quasiment pas été utilisé. La Banque d'Angleterre n'a reçu quasiment aucune demande de rachat. Sans l'intervention des investisseurs koweïtiens, les autorités britanniques auraient été probablement contraintes, estimaient les analystes boursiers, de reprendre au prix minimum une bonne moitié des 2,2 milliards de titres émis en octobre à 120 pence. Grâce au Koweït, le gouvernement de Mrs Thatcher a donc évité une *dépense d'environ 700 millions* de livres (7 milliards de francs), *et une renationalisation partielle* de la société privatisée deux *mois plus tôt* !

V.M.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Carnet des Entreprises

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

56, rue de Châteaudun, 75009 Paris - Tél. : 42-80-68-68

M. Thierry Boulan, diplômé de L'ESSCA et du CPA, entre à la Banque parisienne de crédit comme directeur central à compter du 4 janvier 1988. Président-directeur général de la Banque parisienne de gestion et de dépôts de 1983 à 1987, M. Thierry Boulan a fait l'essentiel de sa carrière à l'UBP, dont il était, en 1982, directeur des risques et des engagements.

Marchés financiers

NEW-YORK, 6 janv. ↑

Reprise en séance

Après avoir fait volte-face sur les premières ventes bénéficiaires déclenchées par le récent mouvement de hausse, Wall Street est parvenu, mercredi en séance, à redresser la barre. Le terrain perdu a été regagné, et même un peu au-delà. En clôture, l'indice des industrielles, un moment retombé à 2 012,77, s'établissait à 2 037,80, avec un très modeste gain de 6,30 points. Le bilan de la journée a été assez nettement positif. Sur 1 965 valeurs traitées, 939 ont monté, 661 ont baissé et 365 n'ont pas varié.

Selon les professionnels, le marché a observé une pause technique après sa marche forcée de ces derniers jours. « *Les investisseurs étrangers*, entendait-on, *pas encore complètement rassurés sur la santé du dollar, ne sont pas, cette fois, intervenus.* » Seuls, paraît-il, les fonds de retraite domestiques auraient acheté un peu de « papier ». Au-delà de ces considérations, les opérateurs attendaient maintenant les résultats du commerce extérieur américain pour novembre, dont la publication est attendue autour du 15 janvier, *avant de se décider sur l'opportunité* de prendre ou non de nouvelles positions. L'activité s'est ralentie avec 169,73 millions de titres échangés, contre 209,50 millions la veille.

VALEURS	Cours du 5 jan.	Cours du 6 janv.
Alcoa	48	47 5/8
Allegis (ex-UAL)	72 1/2	74 3/8
A.T.T.	28 1/2	28 1/2
Boeing	40 3/8	41 1/2
Chase Manhattan Bank	22 5/8	22 3/4
Du Pont de Nemours	88 1/4	88 3/4
Eastman Kodak	51 7/8	51 7/8
Exxon	40 3/4	40 1/2
Ford	78 3/4	80 3/4
General Electric	46 3/4	46 3/4
General Motors	63 3/4	64 1/4
Goodyear	63 1/4	62
I.B.M.	121 7/8	122 7/8
I.T.T.	47	47 1/4
Mobil Oil	41 1/8	40 3/4
Pfizer	52 3/8	53 1/2
Schlumberger	31 3/4	31 3/8
Texaco	37 1/8	38
Union Carbide	22 3/4	24 3/8
U.S.X.	32	32 5/8
Westinghouse	53 5/8	54 1/4
Xerox Corp.	60 3/4	61 1/8

PARIS, 6 janvier ↑

Timoré

La Bourse n'a fait que confirmer son mouvement de hausse mercredi. Sans plus. Affichant un gain de 0,8 % durant les premiers échanges de la matinée, l'indicateur de tendance évoluait peu par la suite. A la clôture, il terminait sur une avance de 1,4 %. *Rien à voir* donc avec la hausse spectaculaire de Tokyo, qui s'est appréciée de près de 6 % en une seule séance, l'indice Nikkeï progressant de plus de 1 000 points. Rien à voir non plus avec la bonne tenue de Wall Street et de Londres. L'effet dollar semble laisser indifférente la place parisienne. Et, pourtant, le billet vert continue de se raffermir grâce au soutien des trois grands que sont les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne. Ces pays auraient mis en œuvre un accord secret permettant de maintenir la monnaie américaine entre 125 et 140 yens. Cette stabilisation des fluctuations serait à l'origine des performances de New-York, Tokyo et Londres. « *Notre marché manque de visibilité, et cela pourrait durer jusqu'à l'élection présidentielle* », murmurait un gérant particulièrement pessimiste. « *Il faudrait que le gouvernement annonce des mesures favorables* », se bornait à commenter un autre en attendant les déclarations du ministre des finances à « L'heure de vérité ». Pour de nombreux intervenants, la baisse des taux de la Banque de France décidée mardi n'est pas suffisante.

Dans ces conditions, on notait les progressions sensibles de Moulinex, Fichet-Bauche, Facom, Luchaire, Elf et Raffinage. Avions Dassault menait les baisses, suivi par La Redoute, Leroy Somer, De Dietrich et Exor. La société d'assurances GMF-Vie annonçait posséder 6,77 % du holding Saint-Honoré. Quant à la SICAV AGFIMO, elle a porté sa participation dans Laffitte-Bail à 5,37 %.

Sur le MATIF, le contrat de mars gagnait 0,20 % à 98,75.

LONDRES, 6 janvier ↑

Retournement de tendance

La tendance s'est inversée en séance mercredi. Après avoir poursuivi sa progression amorcée depuis plusieurs séances, le mouvement s'est totalement modifié en milieu d'après-midi. Les *opérateurs ont, en effet, été impressionnés* par l'ouverture en baisse de Wall Street. L'indice FT, qui était monté jusqu'à 1 458,9 points durant la journée, clôturait à 1 438. Cela représente quand même un gain de 0,9 point par rapport à la veille. Le volume des transactions a augmenté à 29 026, contre 27 878 mardi.

Le secteur pétrolier était toujours à l'honneur avec BP. Le titre s'est encore *apprécié* après que l'Office d'investissement du Koweït et d'autres investisseurs se furent livrés à de nouveaux achats. De plus, ce jour-là expirait le plan de soutien que la Banque d'Angleterre avait mis en place au début de la privatisation pour éviter une trop grande chute des cours.

La Compagnie britannique Sears a *porté à près de 20 % sa participation* dans la société de vente par correspondance Freemans, sur laquelle elle a lancé une offre de rachat. Quant au fabricant de ciment Blue Circle, il déclarait que l'accord qu'il avait reçu des actionnaires de Birmid Qualcast ne représentait que 1,1 % des parts, à la suite de son OPA de 217 millions de livres *sur la compagnie de matériel de* chauffage et de tondeuses à gazon.

TOKYO, 6 janvier ↑

Très résistant

Après avoir cédé vingt-quatre heures *auparavant à un véritable* mouvement de « panique à l'*achat* », le *marché nippon a subi*, jeudi, le contrecoup du phénomène. Des ventes bénéficiaires se sont produites. A mi-séance, l'indice Nikkeï avait perdu 113,87 points. Cependant, devant la hausse frénétique du dollar monté à 129,35 yens, la résistance s'est organisée. Durant la seconde partie de la journée, tout le terrain perdu a été regagné et, à la clôture, l'indice Nikkeï s'établissait à 22 792,10 (+ 1,63 point).

Une très forte activité a continué de régner. Derechef, plus d'un milliard *de titres* ont changé de mains. Le Kabuto-Cho, en outre, a été, *semble-t-il, rassuré par la résistance* de Wall Street.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 jan.
Akaï	446	447
Bridgestone	1 220	1 230
Canon	1 010	983
Fuji Bank	3 120	3 070
Honda Motors	1 430	1 410
Matsushita Electric	2 330	2 280
Mitsubishi Heavy	546	560
Sony Corp.	5 100	4 970
Toyota Motors	1 920	1 900

FAITS ET RÉSULTATS

● **CdF-chimie : un deuxième contrat d'association industrielle en Grande-Bretagne.** — Après son accord avec Coates Brothers, CdF-chimie s'associe avec la société britannique Marchem, filiale du groupe MTM, pour créer une entreprise commune détenue à 50/50, spécialisée dans la synthèse organique. Aux termes de ce nouvel accord, CdF-chimie apporte son usine de Loison (Nord) et dispose, dans les trois ans, d'une option de rachat de la majorité du capital de cette nouvelle société baptisée Norsochem. Implanté près de Liverpool, Marchem réalise un chiffre d'affaires de quelque 400 millions de francs.

● **De Beers : ventes records de diamants en 1987.** — Le groupe De Beers a enregistré, pour 1987, des ventes records de diamants, avec un chiffre d'affaires de 3 075 millions de dollars, en augmentation de 13 % par rapport à l'année précédente. Et encore, ce montant aurait pu être supérieur, si, après le fameux lundi noir, l'organisme de vente du groupe n'avait volontairement réduit le volume des pierres mises en adjudication. La demande a été particulièrement forte aux Etats-Unis, le plus grand marché du monde, qui représente, à lui tout seul, 38 % des ventes. Elle a aussi augmenté au Japon (22 % de la demande mondiale) et s'est améliorée en RFA.

● **DMC, le dollar et l'Irlande.** — M. Julien Charlier, PDG de DMC, indique, dans une interview à l'*Agefi* du 7 janvier, que la baisse du dollar a coûté 10 % du résultat net du groupe en 1987, soit 25 à 30 milliards de francs. Il confirme que des négociations sont engagées avec Burlington pour le rachat des usines irlandaises du groupe américain. Mais, contrairement à ce qui a été annoncé (*le Monde* du 6 janvier), ces négociations n'auraient pas encore abouti.

Par ailleurs, DMC a négocié une ligne de crédit bancaire (*multi option facility*) de 1 milliard de francs pour financer des acquisitions.

● **Des pertes pour Souriau.** — Souriau devrait enregistrer, pour l'exercice 1987, des résultats négatifs, au lieu d'un bénéfice de 61,9 millions de francs en 1986.

Ce groupe précise que le résultat courant avant impôts de la société mère Souriau et Cie « *pourrait faire apparaître une perte de 45 millions de francs, alors qu'il était bénéficiaire de 48 millions de francs en 1986* ».

Le chiffre d'affaires de Souriau et Cie « *ne dépassera pas 920 millions de francs, en retrait de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent* », selon un communiqué qui souligne que « *l'activité du quatrième trimestre n'a pas marqué une reprise sensible par rapport aux réalisations de fin septembre* ». Le groupe « *devrait enregistrer une baisse similaire conduisant à un chiffre d'affaires consolidé de l'ordre de 1,4 milliard de francs (contre 1,52 milliard)* ».

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	901	750 o	Métallurg. Minière	105	108 d
Alain Manoukian	195	199	Métrologie Internat.	280	280
Arnault & Associés	380	375	Métroservice	122	120
Asystel	225	241 d	M.M.B.M.	470	480
B.A.C.	450	450	Molex	182	200 20
B. Demachy & Assoc.	400 40	416	Navale-Delmas	565	550
B.I.C.M.	695	680	Olivetti-Logabax	172 80	172 80
B.I.P.	415	....	Om. Gest.Fin.	301	300
Bolloré Technologies	871	881	Petit Bateau	128	130
Boiron	617	620	Petroligaz	318 80	316 80
Câbles de Lyon	895	898	Pier Import	170	176 60
Calberson	551	560	Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Canal Plus	358	358	Rézal	707	728
Cardif	979	1005	St-Gobain Emballage	938	945
C.D.M.E.	780	788	St-Honoré Matignon	128	125
C. Equip. Elect.	299 50	....	S.C.G.P.M.	123 50	....
C.E.G.I.D.	591	585	Segin	258	258
C.E.G.E.P.	148 50	154 50	Sema-Metra	380	387
C.E.P.-Communication	875	900	S.E.P.	770	790
C.G.I. Informatique	424 30	441 30	S.E.P.R.	930	930
Ciments d'Origny	351	365	Sligos	880	845
C.N.I.M.	276	265	S.M.T. Goupil	191	195
Concept	200	208	Sodinforg	800	815
Conforama	435	435	Sofibus	395	380 o
Dafsa	170 10	164	Supra	263 70	270
Dauphin O.T.A.	2700	2710	TF 1	170	175
Devanlay	1226	1275 d	Union Financ. de Fr.	360	374
Deville	741	711	Valeurs de France	306	307
Drouot-Ob. convert.	....	....			
Editions Belfond	127	127			
Elect. S. Dassault	359	....			
Elysées Investiss.	15 20	15 80			
Expand	405	420			
Filipacchi	345	340			
Guintoli	615	630			
Guy Degrenne	780	775			
I.C.C.	215 10	223 60			
IDIA	131 20	136			
I.G.F.	98	92 90			
IM2	107	108			
Int. Metal Service	162	165			
La Commande Electr.	210	218 40			
Le gd livre du mois	155	155			
Loca Investissement	254	248			
Locamic	162	168 50			
Manutan	236	244 40 d			
Marlin Immobilier	275	276 20			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LEMONDE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 6-01-88 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	Déc. dernier
Lafarge Cop.	1400	65	120	–	–	215	–	–	–
Paribas	320	37	–	–	–	30	–	–	–
Peugeot	1000	95	145	–	–	–	–	–	–
Thomson-CSF	152	19,20	26,50	–	–	22	27	–	–
Elf-Aquitaine	280	13	25	–	–	48	–	–	–
Midi	1200	120	200	–	–	165	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 6 janv. 1988
Nombre de contrats : 57 814

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	Juin 88	Sept. 88	Déc. 88
Dernier	98,60	97,55	97,20	–
Précédent	98,55	97,55	97,10	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,57 F =

Le dollar s'est maintenu jeudi à des niveaux élevés sur les places financières internationales, apparemment sans le soutien des banques centrales. A Paris, le billet vert a coté 5,57 F (contre 5,5790 F).

FRANCFORT	6 janv.	7 jan.
Dollar (en DM)	1,6460	1,6400

TOKYO	6 janv.	7 jan.
Dollar (en yens)	127,40	128,90

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (7 jan.)	7 15/16-8 1/16 %
New-York (6 janv.)	6 15/16-7 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	5 janv.	6 janv.
Valeurs françaises	100,8	102,1
Valeurs étrangères	104,8	108,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	283	286,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	2 031,50	2 037,80

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	5 janv.	6 janv.
Industrielles	1 437,1	1 438
Mines d'or	295,9	299,3
Fonds d'Etat	88,37	87,76

TOKYO

	6 janv.	7 jan.
Nikkeï Dow Jones	22 790,58	22 792,13
Indice général	1 828,03	1 828,17

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,5125	5,5155	+ 35	+ 50	+ 80	+ 105	+ 325	+ 410
$ can.	4,2624	4,2680	– 36	– 11	– 47	– 11	– 29	+ 63
Yen (100)	4,3371	4,3429	+ 141	+ 170	+ 290	+ 327	+ 943	+1 066
DM	3,3794	3,3833	+ 121	+ 141	+ 262	+ 288	+ 858	+ 934
Florin	3,0067	3,0095	+ 85	+ 100	+ 177	+ 199	+ 609	+ 672
FB (100)	16,1538	16,1721	+ 150	+ 242	+ 353	+ 522	+1 442	+1 922
FS	4,1416	4,1470	+ 189	+ 210	+ 358	+ 391	+1 113	+1 213
L (1 000)	4,5880	4,5943	– 123	– 73	– 237	– 170	– 633	– 501
£	10,0686	10,0796	– 85	– 36	– 124	– 57	– 177	– 27

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	6 15/16	7 1/16	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/2
DM	3	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Florin	4 1/4	4 1/2	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16
F.B. (100)	6 3/8	6 7/8	6 1/2	6 13/16	6 1/2	6 13/16	6 11/16	7
F.S.	0 7/8	1	1 1/4	2 5/16	2 3/4	2 7/8	3 3/16	3 5/16
L (1 000)	9 1/2	10	10 1/4	10 3/4	10 3/4	11 1/8	11 1/4	11 5/8
£	8 3/8	8 5/8	8 11/16	8 13/16	8 13/16	9 1/16	9 1/8	9 1/4
F. franç.	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 9/16	8 9/16	8 3/4	9	9 3/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la Place.

Marchés financiers

BOURSE DU 6 JANVIER

Cours relevés à 17 h 54

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1806	4,5 % 1973	1780	1780	1780	....
4128	C.N.E. 3 %	4082	4081	4081	- 0 27
1053	B.N.P. T.P.	1010	1010	1010	....
1030	C.C.F. T.P.	1011	1011	1011	....
1038	Créd. Lyon. T.P.	1033	1033	1033	....
1200	Renault T.P.	1275	1262	1259	- 1 24
1725	Rhone-Poul. T.P.	1663	1650	1650	- 0 77
1220	St-Gobain T.P.	1249	1275	1275	+ 2 08
1150	Thomson T.P.	1135	1138	1138	+ 0 26
320	Accor	328	329 80	329	+ 0 30
415	Agence Havas	415	415	417	+ 0 48
520	Air Liquide	494	501	503	+ 1 82
2000	Alcatel	1980	1989	2015	+ 1 77
1280	Alc. Superm.	1250	1260	1260	+ 0 80
230	A.L.S.P.I.	217	219	217	....
255	Alsthom ★	236 50	242	245	+ 3 59
1520	Arjom. Prioux	1520	1481	1490	- 1 97
330	Avions-Dass.-Rey	328 90	330 50	332	+ 0 94
760	Aux. Entrepr. ★	845	841	845	....
705	Av. Dassault ★	710	722	712	+ 0 28
280	BAFIP	298	294	300	+ 0 67
280	Bail-Equipem. ★	269	272	280	+ 4 09
940	Bail Investiss.	989	980	975	- 1 42
260	B.N.P. C.I.	252 50	252	252	- 0 20
350	Cie Bancaire ★	329 90	328	360	+ 9 12
240	Bazar H.-V.	275	278 10	283	+ 2 91
340	Béghin-Say ★	325	322 90	317	- 2 46
610	Berger (Ma)	585	584	584	- 0 18
495	Bic ★	515	521	535	+ 3 88
725	B.I.S.	724	735	734	+ 1 38
2210	Bongrain S.A.	2045	2085	2085	+ 1 96
935	Bouygues	896	924	920	+ 2 68
63	B.P. France ★	64 30	63	64	- 0 47
4360	B.S.N.	4420	4429	4430	+ 0 23
1480	Cap Gem. S. ★	1399	1400	1399	....
1140	Carnaud	1105	1105	1110	+ 0 45
2480	Carrefour ★	2474	2474	2490	+ 0 65
117	Casino	122	125	124 10	+ 1 72
100	Casino A.D.P.	100	99	101	+ 1
....	C.C.M.C.	990	985	985	- 0 51
630	Cetelem	649	631	650	+ 0 15
510	Cerus	501	490	500	- 0 20
1250	C.F.A.O.	1200	1230	1242	+ 3 50
220	C.G.E.	211	218	218	+ 3 32
775	C.G.I.P. ★	784	787	794	+ 1 28
750	Chargeurs S.A.	699	715	726	+ 3 86
865	Ciments franç. ★	870	865	872	+ 0 23
360	Club Médiiterr. ★	359	358 20	359	....
160	Codetel ★	161 50	155 50	161 50	....
325	Cofimeg	332 20	344	341	+ 2 65
1780	Colas	1815	1820	1844	+ 1 60
200	Compt. Entrepr.	204 90	203	212	+ 3 47
510	Compt. Mod. ★	538	531	531	- 0 93
820	Créd. Foncier	869	875	885	+ 1 84
360	Crédit F. Imm.	367	369	370	+ 0 82
102	C.C.F.	107	107	107 30	+ 0 28
510	Créd. Lyon. (CI)	520	522	525	+ 0 96

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
610	Crédit Nat. ★	618	628	650	+ 5 18
140	Crouzet ★	126	132 90	133	+ 5 56
2060	Damart S.A.	2175	2200	2215	+ 1 84
315	Darty ★	328	329	324 50	- 1 07
245	Darty (DP)	259 90	260	255	- 1 89
1470	De Dietrich	1463	1468	1455	- 0 55
210	Dév. R.N.C. (Li)	215	224	224	+ 4 19
445	D.M.C.	433 50	432 50	439	+ 1 27
285	Drouot Assur.	280	285	285	+ 1 79
1340	Docks France ★	1330	1338	1334	+ 0 30
540	Dumez ★	508	520	512	+ 0 79
1090	Eaux (Gén.)	1100	1100	1085	- 1 36
935	Ecco ★	1075	1085	1080	+ 0 47
650	Electrofinancière	640	630	630	- 1 56
210	Elf-Aquitaine	231	236	241	+ 4 33
195	— (certific.)	208 50	207 50	218	+ 4 60
445	Epeda-B-Faure	425	430	431	+ 1 41
1980	Essilor	2061	2023	2180	+ 8 26
1400	Essilor Int. (DP)	1469	1455	1480	+ 0 75
280	Esso S.A.F. ★	285	280	289	+ 1 40
1180	Eurafrance	1320	1349	1280	- 3 03
810	Eurocom ★	765	773	770	+ 0 65
2850	Euromarché	2800	2780	2800	....
420	Europe n° 1 ★	429	420	421	- 1 86
25	Eurotunnel	25	25	25 15	+ 0 60
930	Exor ★	929	940	929	....
435	Facom	415	418	434	+ 4 33
945	Fichet-Bauche	920	960	960	+ 4 35
210	Finextel ★	213	214	213 30	+ 0 14
78	Fives-Lille	72	77 20	77 60	+ 7 78
990	Fromageries Bel	948	965	995	+ 4 96
890	Gal. Lafayette ★	896	900	800	+ 0 22
205	Gascogne	221	231	231	+ 4 52
1110	Gaz et Eaux	1120	1150	1139	+ 1 70
290	Géophysique ★	280	278	277	- 1 07
1800	Gerland	482	493	485	+ 0 62
420	GTM-Entrepose	384	389	393	+ 2 34
435	Guyenne-Gas. ★	450	431	441	- 2
1730	Hachette ★	1780	1717	1750	- 1 69
425	Hénin (La)	435	439	435	....
1300	Hutchinson	1335	1255	1285	- 3 75
139	Imétal	131	131 90	131	....
330	Imm. Plaine-M.	345	345	340	- 1 45
925	Ingénico	955	965	971	+ 1 68
3380	Inst. Mérieux	3140	3111	3160	+ 0 64
560	Intertechnique? ★	540	538	542	+ 0 37
620	Intertechnique	618	620	635	+ 2 75
720	J. Lefebvre	756	755	736	- 2 65
925	Lab. Bellon	965	970	975	+ 1 04
1230	Lafarge-Coppée	1202	1215	1220	+ 1 50
1300	Lebon ★	1395	1360	1365	- 2 15
2250	Legrand ★	2156	2150	2171	+ 0 70
1580	Legrand (DP) ★	1765	1760	1702	- 3 57
400	Leroy-Somer ★	410	395	405	- 1 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1470	Lesieur	1480	1485	1490	+ 0 68
760	Locabail Immob.	780	800	780	....
355	Locafrance ★	395 50	395	398	+ 0 38
900	Locindus	930	949	921	- 0 97
165	Luchaire	157 50	159 50	170	+ 7 94
1540	L.V.M.H.	1629	1688	1680	+ 3 19
1210	Lyonn. Eaux ★	1157	1184	1189	+ 2 77
45	Mais. Phénix	41 10	42	42 90	+ 4 38
290	Majorette (Ly)	305	311	311	+ 1 97
236	Mar. Wendel ★	239	251 50	243 10	+ 1 72
2390	Martell	2390	....	....	....
1380	Matra	1472	1480	1489	+ 1 15
1410	Merlin-Gerin ★	1420	1420	1413	- 0 49
184	Michelin	182 60	186	185	+ 1 31
1180	Midi (Cie)	1120	1137	1136	+ 1 43
183	Midland Bk SA ★	176	179 80	177	+ 0 57
690	Min. Salsig. (Ma)	615	630	630	+ 2 44
30	M.M. Penarroya	27 45	27 45	27 50	+ 0 18
42	Moulinex	40 20	42	42 60	+ 5 97
730	Navig. Mixtes	705	717	720	+ 2 13
78	Nord-Est	92	94 90	95	+ 3 26
270	Nordon (Ny)	301	319	319	+ 5 98
340	Nouvelles Gal.	352	359 80	359	+ 1 99
640	Occident. (Gén.)	600	615	640	+ 6 67
875	Omn.F.Paris	900	956	955	+ 6 11
194	Olida-Caby	212	210	210	- 0 94
210	Opfi-Paribas	252 10	250	257	+ 1 94
2580	Oréal (L')	2640	2641	2645	+ 0 19
325	Paribas	325	327	325	....
350	Paris-Réesc. ★	341 90	344	344 50	+ 0 76
690	Pechelbronn ★	695	689	680	- 2 16
235	Penhoet	240	238	231 20	- 3 67
680	Pernod-Ricard ★	677	685	670	- 1 03
925	Peugeot S.A.	938	946	945	+ 0 75
12	Poclain	11	11 60	11 55	+ 5
440	Poliet	435	439	439	+ 0 92
665	P.M. Labinal	651	651	652	+ 0 15
2300	Presses Cité ★	2429	2445	2410	- 0 78
1160	Prétabail Sic.	1198	1195	1195	- 0 25
480	Primagaz	507	503	524	+ 3 35
400	Printemps ★	420	423 90	411	- 2 14
1430	Promodès	1422	1439	1450	+ 1 97
960	Radiotechn.	985	940	980	- 0 52
74	Raff. Dist. Total	83	85 10	86 60	+ 4 34
3000	Redoute (La) ★	2725	2695	2600	- 4 59
290	Robur financière	288	288	288	....
680	Roussel-Uclaf	682	683	689	+ 1 03
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3650	R. Impériale (Ly)	3650	3650	3650	....
164	Sade	155	155	155	....
1390	Sagem ★	1431	1406	1400	- 2 17
410	Saint-Gobain	426	430 20	432	+ 1 41
1170	St-Louis	951	955	968	+ 1 79
925	Salomon	950	952	950	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1110	Salvepar	565	570	570	+ 0 88
480	Sanofi ★	500	500	509	+ 1 80
385	S.A.T. ★	362	350	364	+ 0 55
29	Saulin.-Châtil. (B)	28 35	29 95	30	+ 5 82
870	Saupiquet (Na)	880	891	891	+ 1 25
260	Schneider ★	259	257	260 50	+ 0 58
77	S.C.O.A.	76 40	76 40	77 40	+ 1 31
615	S.C.R.E.G.	628	625	625	- 0 48
880	Seb ★	640	630	641	+ 0 16
480	Sefimeg ★	465	465 50	475	+ 2 15
1030	S.F.I.M.	1135	1140	1155	+ 1 76
32	S.G.E.	30	30 50	30	....
310	Signaux ★	291	306 90	296	+ 1 72
860	Silic	780	785	761	- 2 44
610	Simco-U.P.H. ★	611	600	600	- 1 80
330	Simnor (Li)	310	320	320	+ 3 23
780	Skis Rossignol	680	690	705	+ 3 68
685	Siminco	765	749	745	- 2 61
290	Société Générale	295	295	295	....
172	Sodecco	171	171	171	....
148	Sodero (Na)	153	155	155	+ 1 31
2130	Sodexho ★	2165	2155	2180	+ 0 69
90	Sogenal (Ny)	94 50	94	94	- 0 53
260	Sogerap	269	270 20	273	+ 1 49
2400	Somm-Allib. ★	2361	2351	2349	- 0 51
520	Source Perrier	514	526	546	+ 6 23
555	Sovac ★	520	527	540	+ 3 85
340	Spie-Batignol.	333	342 50	344	+ 3 30
340	Strafor ★	350	350	357	+ 2
275	Suez	271	272	274 80	+ 1 40
280	Synthelabo ★	261 90	264 90	264	+ 0 80
505	Talcs Luzenac	558	590	586	+ 5 28
2910	Tél. Elect.	3025	3055	3044	+ 0 63
775	Thomson-C.S.F.	143	148	147	+ 2 80
350	Total (CFP) ★	355	351 10	355	....
71	— (certific.)	72	72 60	72 90	+ 1 25
790	T.R.T. ★	738	742	750	+ 1 63
345	U.F.B.	354 90	355	361	+ 1 72
600	U.I.C. ★	610	626	632	+ 3 61
585	U.I.F. ★	585	585	580	- 0 85
835	U.I.S.	820	850	841	+ 2 56
153	U.C.B. ★	144	145	147 80	+ 2 64
740	Unibail	767	755	758	- 1 17
410	Valéo	423	422	425	+ 0 47
40	Vallourec	39 50	42 80	42 80	+ 8 35
290	Via Banque	261	265	273	+ 4 60
460	Elf-Gabon	559	568	578	+ 3 40
113	Amax Inc.	117	113 90	113 90	- 2 65
130	Amer. Express	136 50	138	138	+ 1 10
153	Amer. Teleph.	156 20	159 50	159 50	+ 2 11
87	Anglo Amer. C.	92	98	98	+ 6 52
515	Amgold	520	536	541	+ 4 04
875	BASF (Akt)	843	846	858	+ 1 78
905	Bayer	883	888	890	+ 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
104	Buffelsfont.	106	113	113 50	+ 7 08
116	Chase Manh.	128	126 10	126 10	- 1 48
54	De Beers	51 50	55 50	56 50	+ 8 71
1370	Deutsche Bank	1308	1385	1370	+ 4 74
786	Dresdner Bank	774	763	766	- 1 03
67	Driefontein Cst	70 80	72 20	72 50	+ 2 40
475	Du Pont-Nem.	509	502	502	- 1 38
....	Eastman Kodak	287 50	290	295	+ 2 61
48	East Rand	46 20	49	49 50	+ 7 14
185	Electrolux	185	199	199	+ 7 57
149	Ericsson	149	155 10	155 10	+ 4 09
215	Exxon Corp.	222	226	226	+ 1 80
425	Ford Motors	435	451	451	+ 3 68
72	Freegold	71 10	72 60	73 80	+ 3 80
86	Gencor	81 50	84 20	84 20	+ 3 31
250	Gén. Electr.	260	262	265	+ 1 92
345	Gén. Belgique	408	410	421	+ 3 19
345	Gen. Motors	350	354	354	+ 1 14
90	Goldfields	92 40	91	92	- 0 43
47	Gd Metropolitan	46 90	46 20	46 20	- 1 49
80	Harmony	60 10	62 10	64	+ 6 49
51	Hitachi	54 50	56 85	56 95	+ 4 50
870	Hoechst Akt.	840	842	855	+ 1 79
111	Imp. Chemical	113 50	115 50	117 50	+ 3 52
645	IBM	669	674	680	+ 1 64
250	ITT	254	262	263	+ 3 54
162	Ito-Yokado	158 60	161 20	161 20	+ 1 64
93	Matsushita	95 50	100 30	101	+ 5 76
890	Merck	917	919	918	+ 0 11
350	Minnesota M.	372	371	395	+ 6 18
205	Mobil Corp.	222	227 20	224	+ 0 90
176	Morgan J.P.	210	212 50	212 50	+ 1 19
35000	Nestlé	34580	34500	34510	- 0 20
117	Norsk Hydro	129 50	138 50	138	+ 6 56
165	Olivetti	170 20	173 10	173 10	+ 1 70
1300	Petrofina	1410	1432	1446	+ 2 55
505	Philip Morris	493	496	497	+ 0 81
81	Philips	80 50	82 20	82 20	+ 2 11
81	Placer Dome	80	84 10	84 50	+ 5 63
350	Quilmès	356	345	345	- 3 09
435	Randfontein	455	480	485	+ 6 59
590	Royal Dutch	625	639	639	+ 2 24
34	Rio Tinto Zinc	35 90	36 10	36 40	+ 1 39
65	St Helena Co	65 10	65 60	69 90	+ 7 37
183	Schlumberger	173	173	174	+ 0 58
101	Shell transp.	105 10	106 50	106 50	+ 1 33
1250	Siemens A.G.	1230	1215	1220	- 0 81
220	Sony	214	219	215	+ 0 47
205	T.D.K.	205	217	215	+ 4 88
26	Toshiba Corp.	27	29 30	29 35	+ 8 70
320	Unilever	323 50	326 50	329	+ 1 70
188	Unt. Techn.	196	196 50	196 50	+ 0 26
580	Vaal Reefs	583	603	610	+ 4 63
270	Volvo	262 40	280	280	+ 6 71
250	West Deep	231 20	240	248	+ 7 27
315	Xerox Corp.	330	334	334	+ 1 21
1 66	Zambia Corp.	1 69	1 68	1 68	- 0 59

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% de coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8948	..
Emp. 8,80 % 77	124 60	5 506
9,80 % 78/93	100	4 793
10,80 % 79/94	101 70	3 688
13,25 % 80/90	104 40	7 882
13,80 % 81/99	104 85	13 498
16,20 % 82/90	111 99	15 934
16 % juin 82	113 62	9 288
14,60 % fév. 83	113 15	12 800
12,40 % déc. 83	114 96	0 822
12,20 % oct. 84	109 05	3 033
11 % fév. 85	106 90	9 644
10,25 % mars 86	101 25	8 438
OAT 12,75 % 83	1818	..
OAT 10 % 2000	98 85	8 148
OAT 9,90 % 1997	103 68	0 678
OAT 9,80 % 1996	98 46	9 182
Ch. France 3 %	140 10	..
CNB Bques janv. 82	101 78	0 165
CNB Paribas	102 05	0 165
CNB Suez	102 05	0 165
CNI janv. 82	101 72	0 165
PTT 11,20 % 85	104 20	7 184
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	105 20	8 165
CRT 9 % 86	93 80	6 086
CRH 10,90 % déc. 85	101 20	0 214
Métrologie I. 8 % 6/7	70 40	7 050

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	450	450
Agache (Sté. Fin.)	1510	1539
A.G.F. (St Cent.)	432	435
Applic. Hydraul.	550	550
Arbel	350	361
Astorg	150	166 50 d
Avenir Publicité	447 20	465
Bain C. Monaco	157 20	163 50 d
Banque Hypoth. Eur.	402	400
Béghin-Say (C.I.)	224	233
B.G.L.	600	590
Blanzy-Ouest	605	610
B.N.P. Intercontin.	194 50	202 30
Bénédictine	6100	6100
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	137	138
Cdf	541	582
Cambodge	755	755
C.A.M.E.	138	139
Campenon Bern.	225 80	218 80 o
Carbone-Lorraine	491	491
C.E.G.Frig.	421	430
Centen. Blanzy	1860	1732 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cantonet (Ny)	170	170
Carbonel	107	111 30 d
Chambourcy (M.)	650	....
Champex (Ny)	143	143 80
C.I.C. (Financ. de)	205	213
C.I. Maritime	680	670
Cizam (B)	351	....
Clause	440	463
Cofradel (Ly)	395	395
Cogif	350	384
Comiphos	305	284 o
Cie Industrielle	2000	1990
Comp. Lyon-Alem.	250 50	281
Concorde (La)	720	741
C.M.P.	12 45	....
Créd. Gén. Ind.	520	520
Cr. Universel (Cie)	540	530
Créditel	134 40	135
Darblay S.A.	385	385
Delalande S.A.	900	....
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1351	1350
Didot-Bottin	732	740
Eaux Bass. Vichy	1170	1040 o
Eaux Vittel	1752	1752
Economats Centre	380	304 d
Electro-Banque	250	250
Eli-Antargaz	700	....
E.L.M. Leblanc	590	590
[illegible]-Bretagne	192 10	200
Entrepôts Paris	382	412 90
Epargne (B)	2750	2800
Europ. Accumul.	31 40	32 70 d
Eternit	1595	1620
Finalens	156	160 50
FIPP	155 90	149 30
Fnac	459	457
Foncière (Cie)	376	376
Fonc. Lyonnaise	605	630
Foncina	520	486 o
Forinter	1070	1085
Fougerolle	242	247
France I.A.R.D.	198	200
France (La)	3750	3750
From. Paul Renard	388	380 d
GAN	680	660
Gaumont	328	350
Gévelot	352	380
Gr. Fin. Constr.	431	431
Gds Moul. Paris	315	310
Groupe Victoire	378	378
G. Transp. Ind.	498	490
H.E.F.	87 80	....
Immindo S.A.	441	458 d
Immoinvest	250	256
Immobail	383	398 d
Immobanque	686	686
Immob. Marseille	8850	8250 o
Immofice	478	495
Invest. (Sté Cent.)	2850	2810
Jaeger	101	105 20 d
Lafitte-Bail	430	435
Lambert Frères	180	180
Lille-Bonnières	424	440
Loca-Expansion	255	255
Locafinancière	321	321

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Locatel	600	610
Louvre (Sté)	1027	1025
Lucia	829	835
Machines Bull	79	80
Magasins Uniprix	139 20	137 10
Magnant S.A.	117 50	118 50
Maritime Part.	181	207
Métal Déployé	344 50	330 70
Mors	74 10	81 50 o
Navig. (Nat. de)	39 90	40 10
OPB Paribas	138	145 50
Optorg	150 10	155
Oriel (L') C.I.	1208	1256 d
Origny-Desvroise	824	820
Palais Nouveauté	405	411
Paribas-CIP	309	261 90 o
Paris France	178	180
Paris-Orléans	235	235
Partochem	242	240
Patern. Nag. Dic.	1285	1176
Pathé-Cinéma	295 40	307 20
Pechiney (cert. inv.)	209	210
Piles Wonder	720	720
Piper-Heidsieck	409	426 d
P.L.M.	81	83
Porcher	308	320
Promodès	780	801
Providence S.A.	1430	1418
Publicis	1950	1970
Raff. Soud. R.	63 70	65 20 d
Rhône-Poul. (c. inv.)	328	322
Ricqlès-Zan	170	162 20
Rochefortaise S.A.	700	....
Rochette-Cenpa	28 50	30 60 d
Rosario (Fin.)	735	725
Roudière	206	205
Rougier et Fils	38 80	39 40 d
Sacer	412 90	429
SAFAA	294	....
Safic-Alcan	800	755 o
SAFT	898	534
Saga	160	166
St-Gobain C.I.	420	436 80
Salins du Midi	413	420
Santa-Fé	132	128
Savam	90	80
Savoisienne (M)	240	....
SCAC	350	365
Semelle Maubeuge	231	247 40 d
S.E.P. (M)	150	....
Serv. Equip. Véh.	87	86 90
Sicli	190	195
Sicotel	300	....
Sitram	249 10	280
Siph (Plant. Hévéas)	345 30	....
Sté Générale-CIP	270	286
Soial Financière	1835	....
Sofical	850	880
Sofio	480	455
Soficomi	690	690
S.O.F.I.P. (M)	130	....
Sofragi	800	769
Soudure Autog.	300	321 d
Sovabail	585	595
S.P.I.	918	524
Squibb	....	....
Suez (Fin. de)-CIP	281	270

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Stemi	760	780 d
Taittinger	1301	1310
Testut-Aequitas	271	276
Tour Eiffel	430	434
Ufiner S.M.D.	498	516 d
U.A.P.	230	228
U.T.A.	800	800
Veuve Clicquot	2310	2310
Vicat	1080	1056
Viniprix	1045	1088
Virax	88	87
Waterman S.A.	635	640
Brass. du Maroc	118	....
Étrangères		
A.E.G.	700	....
Akzo	235	242
Alcan Alum.	139 50	132
Algemeene Bank	119	....
American Brands	247 50	252
Am. Petrofina	300	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	110	108
Banco de Santander	287	283
Bco Pop. Espanol	342	352
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1741	....
B. Régl. Internat.	52000	47000
Br. Lambert	376	370
Canadian-Pacific	81 10	84
CIR	14	....
Commerzbank	680	680
Dart and Kraft	266	270
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	478	528
Gén. Belgique	408	421
Gevaert	800	930
Glaxo	96	108
Goodyear	330	340
Grace and Co	146	150
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	294	305
I.C. Industries	173	165
Johannesburg	750	700
Kubota	20	....
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	38 50	38 50
Minerals-Ressourc.	64 50	64 80
Nixdorf	1850	1870
Noranda	110 10	114 80
Olivetti	19	16 90
Pakhoed Holding	180	188
Pfizer Inc.	270	295
Procter Gamble	451	480
Ricoh Cy Ltd	43	47 d
Rolinco	224 50	238 50
Robeco	248 70	261 80
Rodamco	435	440
Saipem	11 90	12
Shell fr. (port.)	96	....
S.K.F. Aktiebolag	185	203
Steel Cy of Can.	88	....
Tenneco	211	221
Thorn EMI	54	54
Toray indust. inc	29 70	32
Vieille Montagne	915	860
Wagons-Lits	550	585
West Rand	16	16
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	230	....
Calciphos	142	150
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogecbar	135	130
C. Occid. Forestière	180	190
Copatex	280	288
Dubois Inv. (Canto.)	800	810
Gachot	69 20	69
Hoogovens	250	....
Métroservice (bons)	11	11
Nicolas	450	518
Paternelle-R.D.	3400	....
Révillon	325	....
Rorento N.V.	165 90	165 20
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	740	735
Ufimex	380	....
Union Brasseries	119	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/1	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 451	5 579	5 360	5 750
ECU	6 979	6 976	....	....
Allemagne (100 DM)	338 090	338 010	327 500	345 500
Belgique (100 F)	16 154	16 163	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	300 650	300 650	291	309
Danemark (100 krd)	87 850	87 970	84	91
Norvège (100 k)	86 680	87 650	83	90
Grande-Bretagne (£ 1)	10 083	10 082	9 750	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 249	4 252	3 600	4 400
Italie (1 000 lires)	4 591	4 600	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	415 840	414 600	402	422
Suède (100 krs)	93 080	93 800	89	96
Autriche (100 sch)	48 060	48 100	46 500	49 200
Espagne (100 pes.)	4 963	5 055	4 700	5 200
Portugal (100 esc.)	4 090	4 119	3 500	4 400
Canada ($ can 1)	4 201	4 342	4 100	4 500
Japon (100 yens)	4 354	4 289	4 170	4 390

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/1
Or fin (kilo en barre)	84000	86400
Or fin (en lingot)	84000	86400
Pièce française (20 fr)	552	562
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	580
Pièce latine (20 fr)	498	498
Souverain	619	629
Pièce de 20 dollars	3050	3180
Pièce de 10 dollars	1610	1617 50
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3350
Pièce de 10 florins	502	510
Or Londres	477 30	481 60
Or Zurich	479 50	482 50
Or Hongkong	477 85	481 65
Argent Londres	.....	.....

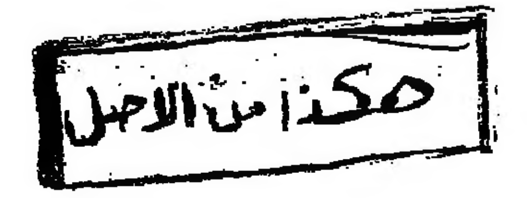
SICAV (sélection) 6/1

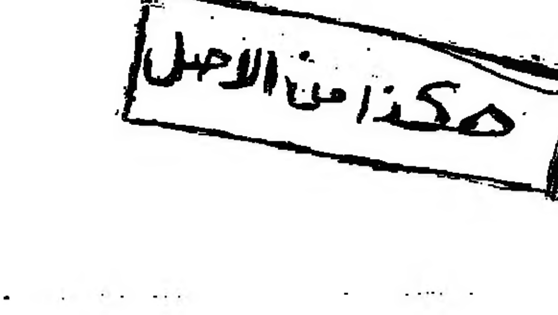
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	690 69	684 08
Actilion	183 48	178 57
Actions France	374 97	361 42
Action Invest.	323 52	308 95
Actions sélectives	483 17	465 71
Aedificandi	592 39	561 34
A.G.F. Actions (ex-CIP)	930 35	907 66
A.G.F. 5000	463 95	452 63
A.G.F. ECU	1051 98	1041 47
A.G.F. Interfonds	403 41	383 57
A.G.F. Invest	92 95	90 68
A.G.F. OBLIG.	1063 49	1048 24
A.G.F. Sécurité	10476 38	10476 38
Agima	549 02	532 70
Aleli	214 35	209 60
A.L.T.O.	188 31	181 50
Amaxi-Gan	4639 72	4429 33
America-Valor	667 94	637 65
Amplitude	454 18	440 95
Arbitrages court terme	5804 99	5593 79 ◆
Argonautes	330 41	330 01
Associ Première	23829 81	23829 81
Associc	1185 24	1185 24
Assodic	1382 14	1341 88
Axa Europe	112 12	107 04
Axa Investissements	97 82	93 38
Bourse-Investiss.	390 56	383 30
Bred Associations	2681 35	2683 30
Bred International	79 48	77 92
Capital Plus	1706 82	1705 62
CIP (voir AGF Actions)	....	....
Compterdoiz	103 73	100 71
Convertimmo	327 87	315 26
Corail court terme	1285 91	1285 91
Corail intérêt trim.	1055 82	1035 72
Cortexa	823 44	786 10
Crédinter	437 80	425 05
Croissance Finance	224 93	215 24
Croissance Immobilière	529 72	505 70
Croissance Mercure	2476 71	2404 57
Croissance Prestige	302 20	288 80
Drouot-France	521 28	497 64
Drouot-Investiss.	860 64	821 61
Drouot-Sécurité	237 78	226 97
Drouot-Sélection	133 35	127 30
Ecudic	1189 78	1172 20
Ecureuil Privatisations	312 20	303 11
Elicoop Sicav	11499 39	11499 39
Eli-Valeurs	7251 54	7074 87
Energie	227 82	217 49
Epacic	2855 56	2852 71
Eparcourt Sicav	4149 08	4138 73
Epargne Associations	24798 18	24759 04
Epargne-Capital	8018 53	7939 14
Epargne-Crois.	1337 29	1301 49
Epargne-Industr.	62	59 19
Epargne-Inter	571 02	555 74
Epargne J	54417 59	54417 59
Epargne-Long-Terme	164 92	160 51
Epargne-Oblig.	190 78	185 67
Epargne-Quatre	1027 59	1027 56
Epargne-Unie	7053 41	1005 64
Epargne-Valeur	377 25	367 15
Eparoblig	1210 33	1207 91
Epsilon	1008 45	998 48
Eurinvest Croissance	1058 78	1010 77
Eurinvest Rendement	1056 23	1008 33
Eurocic	9211 66	9075 53
Euro-Croissance	498 13	473 91 ◆
Eurodyn	948 05	916 88
Euro-Gan	3730 88	3561 70
Extrême Orient Sicav	504 89	490 18
Fixed Placement	61828 69	61444 35
Fixed Valorisation	13488 76	13224 27
Fonsicav (div. par 10)	11055 32	11055 32
Foncial	239	228 15
France-Gan	4696 58	4483 59
France-Garantie	279 73	278 17 ◆
France-Investiss.	395 05	387 80
France-Net	123 32	122 10
France-Obligations	440 51	436 15
Francic	321 01	311 66

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	94 37	91 62
Francic Régions	892 35	866 36
Fructi-Associations	1366 82	1366 82
Fructicapi	310 98	306 38
Fructicourt	107894 74	107894 74
Fructidor	241 29	237 72
Fructifrance	632 28	616 86
Fructimmo	227 79	222 23
Fructivalor	428 42	417 97
Fructivar	83663 12	83454 48
Fructi ECU	572 72	564 26
Fructi-Première	11360 55	11182 81
Futuroblig	1011 43	1010 42
Gestilion	57161 89	57019 34
Gestion Amérique	290 59	277 41
Gest. France Europe	81 41	77 72
Gestion Orient	159 58	152 68
Gestion Sécuricourt	10861 40	10753 86
Gestion Sicavimmo	676 52	645 84
Gestion Uni-Japon	1411 33	1347 33
Gestion Associations	138 72	136 65
Gestion Indo-Suez	616 65	598 69
Gestion Immobil. Int.	550 41	525 45
Gestion Mobilière	577 61	551 42
Gestion Multi-Oblig.	393 92	376 08
Gest. Rendement	480 48	439 60
Gestion sécurité	375 11	358 10
Gest. Sél. France	607 59	580 04
Haussmann Associat.	1205 91	1208 91 ◆
Haussmann court terme	1226 22	1228 22 ◆
Haussmann Epargne	1386 28	1386 28 ◆
Haussmann Europe	1839 58	1773 47 ◆
Haussmann France	763 03	735 45 ◆
Haussmann Obligations	1240 36	1240 36 ◆
Haussmann Obligation	1445 41	1393 17 ◆
Horizon	1010 35	980 92
Interoblig.	11571 58	11126 89
Intersélect France	393 08	371 92
Intervaleurs Indust.	494 43	472 01
Invest. net	14641 77	14612 54
Invest. Obligataire	18228 55	18192 17
Japacic	157 25	152 67 ◆
Jeune épargne	230 09	228 69
Laffitte-Amérique	236 19	225 48
Laffitte-Expansion	236 36	225 64
Laffitte-France	265	253 94
Laffitte-Immobilière	222 52	212 43
Laffitte-Japon	309 74	295 69
Laffitte-Oblig.	144 22	137 68
Laffitte-Rend.	205 46	196 13
Laffitte-Tokyo	314 53	300 27
Lion-Associations	11629 38	11629 38
Lion court terme	117518 28	117518 28 ◆
Lion-Institutionnels	23768 55	23709 28
Lionplus	726 65	719 46
Livret portefeuille	566 10	549 61
Méditerranée	140 93	134 54
Mimizan	26261 55	26261 55
Mobiplus	74976 49	74976 49
Mobiprime	61918 61	61918 61
Mondiale Investissem.	400 85	382 67
Monecic	5633 22	5633 22
Monecien	52431 21	52431 21
Moné J.	58132 79	58132 79
Monevalor	84047 64	84047 64
Mutuelle Unie Sél.	136 06	129 89
Natio-Assoc.	6290 77	6278 21
Natio-Epargne	13772 34	13636 98
Natio-Court terme	204593	204593
Natio-Immobilier	949 95	924 53
Natio-Inter.	1132 88	1102 56
Natio-Obligations	533 98	519 69
Natio-Patrimoine	1232 28	1199 28
Natio-Placements	65530 87	65530 87
Natio-Revenus	1024 25	1014 11
Natio-Sécurité	11037 70	11037 70
Natio-Valeurs	583 47	567 85
Nippon-Gan	4710 04	4496 46
Nord-Sud Dévelop.	1189 50	1187 13 ◆
Normat IF	12493 89	12248 91
Oblicic Régions	1041 19	1025 80
Oblicoop Sicav	1345 39	1319 01

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Obligations Convert.	381 22	363 93
Odilion	1045 18	1024 83
Opéravalor	516 94	493 50
Orvalor	5065 69	5065 69
Paramérique	508 08	485 04
Parourope	710 82	678 59
Paribas Croissance	534 40	512 81
Paribas Epargne	15778 80	15747 31
Paribas France	80 77	78 42
Paribas Opportunités	91 17	88 51
Paribas Patrimoine	484 71	464 95
Paribas Revenu	93 58	92 65
Pasquier-Valor	1102 16	1101 06
Patrimoine-Retraite	1656 52	1624 14
Pervalor	518 72	501 67
Phénix Placements	251 12	249 87
Pierre Investiss.	649 21	619 77
Placement A	797 65	797 65
Placement crt-terme	72889 52	72889 52
Placement J	58805 28	58805 28
Placement Premier	54721 37	54721 37
Placements Rendement	10793 62	10793 62
Placements Sécurité	107668 73	107668 73
Planinter	797 04	777 60
Plénitude	104 37	101 33
Première Obligations	10747 05	10725 60
Prévoyance Ecureuil	103 39	100 61
Prév'Association	22131 37	22131 37
Province Investiss.	425 67	406 37
Quartz	103 16	100 64
Rentacic	160 38	158 01
Revenus Trimestriels	5474 81	5420 41
Revenu Vert	1133 15	1132 02
Réacti Plus	1058 96	1010 94 ◆
St-Honoré Assoc.	13292 79	13226 66
St-Honoré Bio-aliment.	682 19	651 28
St-Honoré Pacifique	465 81	444 69
St-Honoré P.M.E.	386 48	368 95
St-Honoré Réel	11615 29	11589 01
St-Honoré Rendement	11484 31	11427 17
St-Honoré Services	420 61	404 43
St-Honoré Technol.	661 53	621 99
St-Honoré Valor	12287 21	12139 89
Sécuricic	11222 32	11211 11
Sécuri Taux	10780 35	10780 35
Sélection Croissance	461 66	438 60
Sicaden (Casden BP)	719 63	709 19
Sicav-Associations	1435 11	1432 96
S.F.I. fr. et étr.	551 51	535 45
Sicav 5000	297 03	289 08
S.I. Est	1115 24	1084 67
Silvalance	454 08	441 93
Slam	371 70	361 75
Silvarente	205 13	203 10
Slinter	373 86	363 85
S.N.I.	1074 10	1042 82
Sogepargne	338 34	328 11
Sogeprimère	64883 37	63003 27
Sogerec	50161 85	49691 12
Sogevalor	78356 36	77502 97
Sogevar	916 35	874 80
Sogintar	1167 42	1114 48
Soleil Investiss.	431 48	411 91
Stratégie Actions	956 37	919 59
Stratégie Rendem.	1071 95	1038 21
Technocic	981 29	952 71
Techno-Gan	5445 70	5198 76
Tailor	5163 09	5111 97
U.A.P. Investiss.	356 58	343 69
Uni-Associations	109 23	109 23
Unifrance	393 20	375 37
Unifoncier	1097 66	1047 89
Uni-Garantie	1329 21	1303 12
Ungestion	773 58	738 50
Uni-Régions	2381 15	2273 17
Unirente	2153 16	2082 36
Unisar	184 36	184 36
Univers-Actions	923 96	893 58
Univers-Obligations	1469 32	1421 01
Valorem	446 25	435 37
Valorg	1553 88	1552 33
Valrel	81830 53	81789 74

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu





Le Monde

Vingt ans après l'accident d'un bombardier au Groenland

Les « irradiés » de Thulé portent plainte contre l'US Air Force

Une vingtaine de Danois qui, en 1968, avaient participé au nettoyage et à la collecte de quelque cinquante mille tonnes de neige contaminée par les débris d'un bombardier américain porteur de bombes atomiques accidenté près de la base de Thulé (Groenland), ont décidé, *le 5 janvier*, de porter plainte contre leur ancien employeur : *l'US Air Force*. Quatre vingt-dix-huit Danois sur les mille deux cent deux qu'employait la base étaient morts dans l'année qui avait *suivi l'accident* ce qui, selon une enquête des autorités sanitaires danoises, représente un taux de mortalité de 40 % supérieur à la normale.

Selon des témoins, aucune précaution n'avait été prise pour éviter la contamination des ouvriers et aucun conseil de prudence ne leur avait été donné. D'après l'un d'entre eux, atteint aujourd'hui de leucémie, « *les débris de l'appareil ont été ramassés alors que les ouvriers ne portaient que de simples gants et pas de combinaisons de protection. Personne*, dit-il, *ne nous avait dit qu'il y avait des bombes atomiques à bord de l'appareil. On nous avait promis 50 % de salaire en plus et nous étions satisfaits* ».

Un autre raconte que « *les Américains avaient fini par leur dire qu'ils risquaient d'être momentanément stériles. Or depuis cette date*, ajoute-t-il, *je n'ai pas pu avoir d'enfant* ». Témoignages accablants que le comité de défense des irradiés de Thulé exploite à fond à la veille de ce vingtième anniversaire de l'accident, d'autant qu'au-delà du 22 janvier cette affaire tombera sous le coup de la prescription. Le gouvernement danois prend lui aussi la chose au sérieux si l'on en juge par la demande du ministre des affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, « *de faire toute la lumière sur cette affaire* ». Copenhague avait d'ailleurs demandé, en mars 1986, à Washington, des précisions sur les quantités de plutonium répandues au moment de l'accident. En vain, ce qui ne manque pas d'alimenter la polémique : selon certaines rumeurs, rapportées par un député groenlandais, M. Otto Steenholdt, une partie des bombes serait encore au fond de l'Océan. – (AFP).

La crise au « Matin de Paris »

Le groupe des Dix examine les propositions de Jean-François Kahn

Au *Matin de Paris*, la balle est désormais dans le camp du groupe des Dix, ces salariés propriétaires du titre depuis août 1987, après que le directeur de l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi*, M. Jean-François Kahn, a présenté sa solution de relance et de développement du quotidien au personnel, le mercredi 6 janvier. Les cent dix salariés du *Matin* devaient se réunir en assemblée générale le 7 janvier pour en discuter, mais aussi pour adopter une position face au non-paiement des salaires de décembre.

La solution de M. Kahn, partagée par la majorité des actionnaires actuels qui forment le conseil de surveillance du *Matin*, table sur un équilibre des dépenses et des recettes du titre (*le Monde* du 7 janvier). Celui-ci, malgré une réduction drastique des frais d'exploitation, continue à perdre 2 millions de francs par mois.

En précisant qu'il ne souhaitait « *être ni propriétaire ni opérateur du* Matin », le patron de *l'Evénement* a assuré qu'il pouvait réunir de nouveaux actionnaires apportant 10 à 13 millions de francs, intéressés par le projet d'un quotidien de 50 000 exemplaires, réalisé à partir de dépêches d'agences et de « coups » journalistiques par une quarantaine de rédacteurs (au lieu de soixante-dix actuellement). Le group des Dix, dans ce projet, disparaît au profit d'une « *équipe normale de direction* ».

La réduction des effectifs, prévue dans ce projet, ainsi que la condamnation de la nouvelle formule lancée mi-novembre par *le Matin* (mais dont M. Didier Tourancheau, président du directoire, a reconnu qu'elle n'avait pas augmenté les ventes) a semé l'amertume au sein d'une grande partie des salariés du journal. La direction du *Matin*, émanation des Dix, va devoir se déterminer vis-à-vis des propositions de M. Kahn et, le cas échéant, examiner le problème des licenciements.

Y.-M. L.

Sur le vif

Effusions

C'est fou ce qu'il est mimi, mon Jacquot, bien plus mimi que mon Mimi. Vous croyez qu'il m'aurait souhaité la bonne année, lui ? Qu'il m'aurait invitée à l'Elysée, le jour de ses vœux à la presse ? Tintin. Alors que, pour Matignon, j'avait un beau carton à mon nom et, attendez, c'est pas fini, non seulement il m'a touché la main, mon Jacquot, il m'a... tenez-vous bien... Il m'a fait la bise. Ouais, comme ça, devant le monde, mais bien poli et tout. Il m'a demandé l'autorisation : Est-ce que vous permettez que je vous embrasse ? Tu parles, si je permettais ! J'étais aux anges, ivre de fierté. Je sors de là, je me cramponne aux murs pour pas m'envoler, je plane, mes pieds ne touchent plus le sol, j'ai des étoiles plein les yeux, je retourne au journal, je fonce chez mes copains :

– Regardez-moi ! Qu'est-ce que j'ai de spécial ?

– Ben, t'as ton collant qui a filé.

– Mais non, s'agit pas de ça, pauvres débiles, c'est pas mes jambes, c'est mes joues. Mon Jacquot m'a donné un bécot. Deux même ! Aller-retour.

– Et alors ?

– Comment et alors ? Vous vous rendez compte un peu ! Un premier ministre, peut-être même bientôt un président de la République !

– Ben, justement, c'est pour ça, c'est pour préparer les élections qu'il t'as fait un câlin. T'as entendu, hier, Ballamou à « L'heure de vérité », elle va commencer, elle a commencé, sa campagne. Il a pas fini d'en embrasser des petites filles, des vieilles dames et des bébés.

– Vous dites ça parce que vous êtes rien que des vilains jaloux !

– Tu rigoles, ou quoi ! D'ici trois semaines, un mois, ils vont sauter sur tout ce qui bouge, les candidats. Mec ou nana, quelle importance ! Une voix c'est une voix, et c'est toujours bon à prendre. Dans ses bras.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 7 janvier

Effritement

A deux séances de hausse a succédé, jeudi matin, une matinée de baisse. L'indicateur de tendance, après avoir ouvert sur un recul de – 0,6 % perdait en séance jusqu'à – 1,21 %. A la hausse figurait Via Banque (+ 2,6 %), Pennaroya (+ 1,6 %), Penhoet (+ 1,6 %), Comptoirs modernes (+ 1,3 %), Primagaz (+ 1,1 %), Facom (+ 1,1 %), Sogérap (+ 1,1 %) et UIS (+ 1,1 %). En baisse on notait Avions Dassault (– 7,2 %), Merlin Gérin (– 5,1 %), *La Redoute* (– 4,6 %), Essilor (– 4 %), CGIS (– 4 %), SAT (– 3,8 %), BIC (– 3,7 %) et Lyonnaise des Eaux (– 3,6 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	329	324	324
Agence Havas	417	417	411
Air Liquide (L')	503	503	500
Bancaire (Cie)	....	....	....
Bongrain	2085	2080	2080
Bouygues	920	923	915
B.S.N.	4430	4410	4399
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	725	719	718
Club Méditerranée	....	....	....
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1189	1184	1150
Michelin	185	183	181 50
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1690	1665	1660
Navig. Mixtes	720	718	710
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	....	....	....
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	432	433	431
Sanofi	....	....	....
Source Perrier	546	546	535
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	425	422	421

Berluti
Bottier
SOLDES
8-9-11-12-13
Janvier 1988
26, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

Selon un sondage IPSOS

L'audience des radios en région parisienne

RTL, NRJ et Europe 1, avec respectivement 28,6 %, 23,4 % et 22,9 % d'audience cumulée, sont les radios les plus écoutées des habitants de l'Ile-de-France âgés de plus de douze ans. Tel est le résultat brut d'un sondage IPSOS effectué du 1er au 5 décembre dernier sur un échantillon de deux mille sept personnes représentatives âgées de douze ans et plus. Mais cette enquête – qui montre une progression globale de la radio par rapport au même sondage de mai 1987 – est à interpréter avec prudence.

Ainsi, lorsqu'on prend en compte les auditeurs de plus de quinze ans, NRJ repasse en quatrième position, derrière RTL, Europe 1 et France-Inter. Quant aux habitants de Paris *intra-muros*, ils se distinguent nettement du reste de la région en plébiscitant France-Inter (31,2 %) devant Europe 1, RTL et NRJ.

Derrière ce quatuor qui confirme sa domination, il est intéressant de voir s'ébaucher le classement des radios FM après la réattribution des fréquences par la CNCL.

Skyrock, avec 7,2 %, et Radio-Nostalgie avec 4,4 % se détachent, suivies de peu par la toute jeune station d'informations France-Info avec 4 %, alors que France-Musique, France-Culture et surtout FIP progressent.

En revanche, les stations privées RFM (3,8 %) ou Hit FM accusent une baisse de leur audience.

Quant à toutes les autres, de Fun à Nova, neuves ou anciennes, elles ne parviennent pas à dépasser les 3 % d'audience.

Le Vieux Colombier ira à la Comédie-Française

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication inaugure, le jeudi 7 janvier, le Théâtre national de la colline, dont l'aménagement décidé par le ministère de Jacques Duhamel a été réalisé sous celui de *Jack Lang. Ce même jour*, François Léotard fait publier un *communiqué annonçant qu'il confie* le Vieux Colombier à Jean Le Poulain, *actuel administrateur général* de la Comédie-Française.

C'est pourtant pour *Giorgio* Strehler, directeur du Piccolo teatro de *Milan et du Théâtre de l'Europe* à Paris que Jack Lang, alors ministre de *la culture avait réussi* à dénouer l'imbroglio juridico-*financier qui bloquait la réouverture* de cette salle prestigieuse (*le Monde* du 14 février 1986). Il est de fait que le travail de Giorgio Strehler, *son talent, sa notoriété, ses projets* sont dans la ligne de cette salle légendaire qui de Jacques Copeau à Jean-Paul Sartre a marqué l'histoire du théâtre.

Le projet de Giorgio Strehler est *une école européenne du comédien*, sur le modèle du Piccolo Studio à Milan (*le Monde* du 27 décembre 1985). Celui de Jean Le Poulain est hexagonal. Il s'agit d'un atelier de formation pour les jeunes pensionnaires de la Comédie-Française, et pour la recherche d'auteurs.

Jean Le Poulain, quand il a été nommé administrateur de la *Comédie-Française*, en 1986, a fait valoir la nécessité de disposer de trois salles. Il a pu récupérer en partie l'Odéon, où le Théâtre de l'Europe est installé six mois par an depuis 1983, et qui est, avec la Caisse des dépôts et consignations, copropriétaire du Vieux Colombier. Il avait déjà été question de le donner totalement à la Comédie-Française, c'est le vœu de Jean Le Poulain.

François Léotard *estime que* le projet de Jean Le Poulain est moins onéreux que celui de Giorgio Strehler. Pourtant, il n'a pas encore apporté de solution à la crise financière de la Comédie-Française – dont le déficit dépasse les 10 millions. Et la gestion de trois salles alourdirait les frais de fonctionnement de la maison.

Giorgio Strehler serait d'accord pour installer le Théâtre de l'Europe à l'Athénée, actuellement réservé à l'accueil de compagnies indépendantes, et dirigé par Josyane Horville, dont le contrat ne s'achève qu'à la fin de 1989.

COLETTE GODARD.

Au conseil des ministres

Les droits de la France sur les nodules polymétalliques du Pacifique

Le conseil des ministres a entendu, le mercredi 6 janvier, une communication de M. Jean-Bernard Raimond sur la situation internationale. Le ministre des affaires étrangères a indiqué que le bureau de la commission préparatoire de l'autorité internationale des fonds marins avait approuvé, le 17 décembre dernier, la demande d'enregistrement en qualité d'« *investisseur pionnier* » présentée par la France au nom de l'IFREMER agissant pour le compte de l'Association française d'études et de recherches des nodules. Depuis cette date, la France dispose donc dans le Pacifique de droits exclusifs sur une superficie de 75 000 kilomètres carrés pour explorer et, le moment venu, exploiter conformément au droit international des gisements de nodules polymétalliques.

M. Raimond a souligné que ce résultat est l'aboutissement de cinq années de négociations et qu'il consacre, au regard de la communauté internationale, les droits exclusifs de la France dans un zone importante.

Le ministre a fait d'autre part le bilan de la décision prise le 16 septembre 1986 de généraliser l'obligation du visa pour les ressortissants de tous les pays, à l'exception de la CEE et de la Suisse. M. Raimond a observé que cette mesure avait permis de mieux contrôler les flux migratoires et en même temps qu'elle avait contribué à la lutte contre les actions terroristes. Il a indiqué qu'au cours de l'année 1987 le nombre de visas français délivrés dans le monde entier était passé de un million à six millions.

M. Edouard Balladur a présenté une communication sur l'environnement économique international. Soulignant que la croissance mondiale avait été plus soutenue que prévu en 1987, le ministre d'Etat, *ministre de l'économie, des finances* et de la privatisation, a indiqué que la *correction des déséquilibres commerciaux* était engagée et que les exportations américaines semblaient avoir augmenté en volume de plus de 10 %.

Pour les années 1988 et 1989 le taux de croissance des pays de l'OCDE devrait être en moyenne de 2 %, a observé M. Balladur. Il a souligné que, loin de faciliter le processus d'ajustement des déséquilibres extérieurs, une baisse supplémentaire du dollar aggraverait les difficultés de l'économie mondiale.

Dans « le Monde diplomatique » de janvier

Les armes de l'Europe

Directement concernée par le réaménagement stratégique en cours entre les Deux Grands, l'Europe ne manque pas d'atouts pour assurer sa propre défense. Encore faut-il que les enjeux en soient clairement définis.

Dans son numéro de janvier, *le Monde diplomatique* tire les conséquences de l'accord du 8 décembre sur le démantèlement *des euromissiles. Jean* Klein et Michel Rudnianski *résument le dossier des prochaines* négociations entre Washington et *Moscou* sur la réduction des armes classiques et des missiles stratégiques. Claude Julien pèse les rapports de force au sein de l'OTAN : il en conclut que la construction d'une défense européenne autonome est possible, pourvu que *la République fédérale* d'Allemagne consente à *combiner sa puissance économique* au potentiel de dissuasion *nucléaire française*. Et *Pascal* Boniface révèle l'existence, en France, d'un débat au sein des partis politiques faisant apparaître d'inquiétantes tendances qui feraient voler en éclats tout espoir d'indépendance de l'Europe.

Bourrasque monétaire, recul de *la production* : les gouvernants restent passifs devant la *crise qui vient. Le « groupe* des Sept » ressasse, depuis des années, les mêmes incantations. Frédéric C. Clairmonte et John H. Cavanagh mettent en évidence l'une des causes de l'affaiblissement économique des Etats-Unis, quand l'Etat n'a plus les moyens de contrôler l'expansion d'un capitalisme devenu multinational. Pour sa part, René Lenoir présente une formule simple pour résoudre le problème de la dette, à l'avantage commun *des créanciers au Nord* et des débiteurs au Sud, tandis qu'Alain *Ruellan, ancien directeur général* de l'ORSTOM, dresse le bilan cri*tique de la politique française* de coopération.

Fouettées par l'esprit de la réforme en URSS, les économies de l'Europe de l'Est trouveront-elles leur propre voie ? Marcel Drach et Marie Lavigne mesurent les difficultés, de tous ordres, en Union soviétique et chez ses voisins, pour sortir de l'économie de pénurie. Plus loin en Asie, le Vietnam tente *désespérément* de s'extraire d'un profond marasme, que décrit Nguyen Duc Nhuan. A ce propos, Jacques Decornoy *attire l'attention sur un curieux* colloque récemment organisé à Paris par ceux qui souhaitent « repenser » le Vietnam.

Les pays du *tiers-monde* sont particulièrement exposés aux contrecoups de la crise mondiale : Bokwe Mafuna et Georges Couffinal présentent les cas de la Zambie et du Mexique. Enfin Jean-Pierre Alaux et Amnon Kapeliouk *traitent de deux graves* événements qui ont *marqué* le *dernier mois de l'année 1987* : l'effondrement des espoirs de démocratie à Haïti et les émeutes palestiniennes dans les territoires occupés par Israël.

EN BREF

● **Grève aux caisses d'épargne du Var.** – Cinquième caisse d'épargne en France, l'Ecureuil varois, dont la maison mère toulonnaise et ses soixante-dix agences *comptent quatre cent quarante* employés, est paralysé depuis le *5 janvier par une grève lancée par* la CGT, la CFDT, FO et le SU (Syndicat unifié). Le pourcentage des grévistes est de 90 % selon les syndicats et de 68 % selon la direction. A l'exception de la CGC en dehors du mouvement, les syndicats demandent une augmentation de 4,60 % des salaires

● ***Perturbations répétées sur* la ligne de métro no 8.** – Le trafic est perturbé, chaque soir notamment, depuis le 30 décembre, sur la ligne de métro no 8 (Balard-Créteil). Vers 17 heures, un quart seulement des rames circulent en raison d'un arrêt de travail des conducteurs, à chaque fin de service (11 h-12 h, 17 h-18 h, 0 h-0 h 30), à l'appel de la CGT. Celle-ci demande la mise en ligne d'un *train* supplémentaire aux heures de pointe pour réduire les retards provoquant un allongement du temps de travail. La direction refuse cette solution, car elle estime les capacités suffisantes sur la ligne no 8. En revanche, elle est en train de mettre en place des effectifs complémentaires et des procédures renforcées *pour améliorer la régularité du* trafic. Le mouvement devrait donc se *poursuivre dans les prochains jours*.

● **PRÉCISION** : L'article publié dans *le Monde* du 7 janvier et consacré au militant corse incarcéré, sans jugement, depuis près de cinq ans, comportait une erreur de prénom. Il *s'agissait de Félix Tomasi, ainsi* qu'indiqué dans nos dernières éditions, *et non de René*.

Le numéro du « Monde » daté 7 janvier 1988 a été tiré à 497 324 exemplaires

SOUS QUELS VISAGES SE CACHENT LES STARS HYPOCRITES ?
GLOBE
M. ROCARD
P. MICHEL M. PIALAT
A. FINKIELKRAUT
R. DEBRAY
E. BALLADUR

Le Monde sur minitel
BOURSE :
l'effet dollar
36.15 TAPEZ LEMONDE

